



## FAO/FONDS POUR L'ENVIRONNEMENT MONDIAL DOCUMENT DE PROJET

<b>Pays:</b>	Burundi, Rwanda, Ouganda, République-Unie de Tanzanie
<b>Titre du projet:</b>	Programme de gestion transfrontalière des agroécosystèmes du bassin de la Kagera (PGTA Kagera)
<b>ID du projet SECFEM:</b>	2139
<b>ID du projet de la FAO:</b>	595634
<b>Symbole du projet de la FAO:</b>	GCP/RAF/424/GFF
<b>Agence mise en oeuvre FEM:</b>	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)
<b>Autres partenaires de l'exécution:</b>	Ministère de l'agriculture et des ressources animales (MINAGRI) du Rwanda; Ministère de l'agriculture, de la production animale et de la pêche (MAAIF) de l'Ouganda; Division de l'environnement, Bureau du vice-président (DOE/VPO) de la République-Unie de Tanzanie, et Ministère de l'agriculture et de l'élevage (MINAGRIE) du Burundi
<b>Domaine principal du FEM:</b>	Dégradation des terres
<b>Programme stratégique du FEM-4:</b>	LD SP-1, Appui à la gestion durable de l'agriculture et des pâturages LD SP-3, Investissement dans des approches nouvelles et novatrices de la gestion durable des terres
<b>Programme partenaire/Projet cadre:</b>	TerrAfrica/PIS pour la gestion durables des terres en Afrique subsaharienne
<b>Durée:</b>	4.5 ans
<b>Date de démarrage estimée:</b>	septembre 2009
<b>Date d'achèvement estimée:</b>	février 2014

### PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET

<b>Plan de financement:</b>	<b>(USD)</b>
<b>MEP A</b>	25,000
<b>MEP B</b>	700,000
FAO (en espèces et nature)	200,000
Gouvernements (en nature)	205,000
PNUE	10,000
<b>Total partiel</b>	<b>1,140,000</b>
<b>PROJET INTEGRAL</b>	
Contribution du FEM (y compris la rétribution de l'AM)	<b>7,000,000</b>
<b>COFINANCEMENT DU PROJET</b>	
FAO (en nature )	<b>351,000</b>
Gouvernement du Burundi	<b>6,260,000</b>
- Districts	860,000
- Gouv/Programmes partenaires	5,400,000
Gouvernement du Rwanda	<b>6,293,760</b>
- Districts	768,000
- Gouv/Programmes partenaires	5,525,760
Gouvernement de Tanzanie (R-U)	<b>2,463,050</b>
- Districts	418,650
- Gouv/Programmes partenaires	2,044,400
Gouvernement de l'Ouganda	<b>3,707,800</b>
- Districts	260,800
- Gouv/Programmes partenaires	3,447,000
Programmes partenaires et donateurs	<b>5,433,600</b>
<b>Total partiel du cofinancement</b>	<b>24,509,210</b>
<b>Coût total du projet</b>	<b>32,012,910</b>

**Financements associés** (Voir [Annex 1 Table 3](#) pour une liste de projets pertinents)

**Page des signataires du projet**

**Le Projet est approuvé par:**

**Au nom du Gouvernement du  
BURUNDI:**

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Nom et titre (imprimés)

Date: \_\_\_\_\_

**Au nom du Gouvernement de  
L'OUGANDA:**

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Nom et titre (imprimés)

Date: \_\_\_\_\_

**Au nom du Gouvernement du  
RWANDA**

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Nom et titre (imprimés)

Date: \_\_\_\_\_

**Au nom du Gouvernement de la  
République-Unie de TANZANIE:**

\_\_\_\_\_  
Signature

\_\_\_\_\_  
Nom et titre (imprimés)

Date: \_\_\_\_\_

**A nom de la FAO:**

\_\_\_\_\_  
José M. Sumpsi  
Sous-directeur général  
Département de la coopération technique  
Organisation des Nations Unies pour  
l'alimentation et l'agriculture

Date: \_\_\_\_\_

## RATIFICATION PAR LE POINT FOCAL OPÉRATIONNEL

Pays	Nom du signataire	Titre du signataire	Ministère superviseur	Date
Burundi	Salvator Ndarbirorere	Conseiller, Planification des terres	Ministère de l'environnement et du tourisme	20/03/2006
Rwanda	Suzanna Uwimana	Direction de la protection de l'environnement	Ministère des terres, des réinstallations humaines et de la protection de l'environnement	16/03/2006
RU Tanzanie	A.R.M.S. Rajabu	Secrétaire permanent	Bureau du vice-président	16/03/2006
Ouganda	C.M. Kassami	Secrétaire permanent du Trésor	Ministère des finances, de la planification et du développement économique	20/03/2006

## ADMISSIBILITÉ DES PAYS

Pays	Convention sur la diversité biologique (CDB)	Convention sur la lutte contre la désertification (CCD)	Convention-cadre concernant les changements climatiques (CCCC)
Ouganda	Signée le 2/06/1992 Ratifiée le 08/09/1993	Signée le 21/11/1994 Ratifiée le 25/06/1997	Signée le 13/06/1992 Ratifiée le 8/09/1993
République-Unie de Tanzanie	Signée le 12/06/1992 Ratifiée le 08/03/1996	Signée le 14/10/1994 Ratifiée le 19/06/1997	Signée le 12/06/1992 Ratifiée le 17/04/1996
Rwanda	Signée le 10/06/1992 Ratifiée le 18/03/1995	Signée le 22/06/1995 Ratifiée le 22/10/1998	Signée le 10/06/1992 Ratifiée le 18/08/1998
Burundi	Signée le 11/06/1992 Ratifiée le 15/04/1997	Signée le 14/10/1994 Ratifiée le 06/01/1997	Signée le 11/06/1992 Ratifiée le 6/01/1997

## CONTACTS DU FEM

Ms Barbara Cooney,  
Point focal FAO FEM  
Centre d'investissement de la FAO  
Département de la coopération technique  
Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italy.  
Tel: +39 06-5705 5478, Fax: +39 06-57056275, email: [barbara.cooney@fao.org](mailto:barbara.cooney@fao.org)

Ms Sally Bunning  
Fonctionnaire en charge de la gestion des terres  
Division des terres et des eaux, NRL  
Tel: +39 06-5705 4442, Fax: +39 06-57056275, email: [sally.bunning@fao.org](mailto:sally.bunning@fao.org)

## RESUME

Quatre pays partagent le bassin de la Kagera: le Burundi, le Rwanda, la République-Unie de Tanzanie et l'Ouganda. Le maintien du débit de la Kagera est essentiel pour garantir les niveaux d'eau du lac Victoria et les écoulements vers le Nil, et les terres humides riveraines sont vitales pour le dépôt des sédiments résultant de l'érosion et des éléments nutritifs et, donc, pour maintenir la qualité de l'eau et des pâturages, ainsi que les moyens d'existence des populations qui y vivent. Les ressources naturelles du bassin de la Kagera assurent des revenus à quelque 16,5 millions de personnes dont la majorité est rurale et directement tributaire d'activités agricoles, d'élevage et de pêche. Cependant, la base des ressources et les écosystèmes font face à des pressions croissantes, dues à l'augmentation accélérée de la populations et à l'intensification de l'agriculture et de l'élevage, qui déterminent la réduction progressive de la taille des exploitations et l'application de pratiques impropres d'utilisation et de gestion des terres. Les ressources en terres et en eau du bassin, la biodiversité, ainsi que les moyens d'existence et la sécurité alimentaire des populations qui dépendent de ces ressources, sont menacées par la dégradation des terres, la diminution de la capacité productive des terres agricoles et des terrains de parcours, la déforestation et l'empiètement de l'agriculture sur les terres humides.

L'objectif global du projet est d'encourager l'adoption d'une approche écosystémique intégrée de la gestion des ressources en terres du bassin de la Kagera, approche qui produira des avantages aux plans local, national et mondial, y compris la remise en état des terres dégradées, la fixation du carbone et l'atténuation du changement climatique, la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité agricole et l'amélioration de la production agricole et, par là même, la sécurité alimentaire et des moyens d'existence ruraux. L'adoption de systèmes améliorés de gestion et d'utilisation des terres et de pratiques adaptées de gestion des ressources par tous les utilisateurs des terres sera encouragée par les parties prenantes à tous les niveaux, et par des approches participatives et intersectorielles.

Pour réaliser ces objectifs, le Projet de gestion transfrontalière des agroécosystèmes du bassin de la Kagera (PGTA) comprend quatre éléments : 1) renforcer la collaboration régionale, le partage des informations et le suivi ; 2) formuler un cadre favorable politique, législatif et de planification ; 3) renforcer les capacités et les connaissances des parties prenantes à tous les niveaux pour la promotion de la gestion intégrée des agroécosystèmes et 4) adopter des systèmes d'utilisation et des pratiques de gestion des terres améliorés qui renforcent les moyens d'existence et les services environnementaux. La coopération régionale assurera à l'ensemble du bassin transfrontalier un environnement porteur qui permettra de créer les capacités et les connaissances locales et de mobiliser les parties prenantes afin qu'elles contribuent à la productivité et à la durabilité accrues des écosystèmes agricoles (pâturage, systèmes agropastoraux et agricultures). La gestion durable des ressources partagées du bassin de la Kagera et la relance des systèmes basés sur l'agriculture et les moyens d'existence procureront de multiples avantages environnementaux, grâce à la remise en état d'écosystèmes performants et à leurs services environnementaux, comme la régularisation des débits, le cycle des éléments nutritifs, le stockage du carbone et la fourniture d'habitats pour la biodiversité.

## ABRÉVIATIONS

ACD	Analyse des coûts différentiels
AD	Animateur du projet de district
ADRD	Agriculture et développement rural durable
AE	Agence d'exécution
AFRICOVER	Carte de l'occupation des terres et base de données géoréférencées pour l'Afrique
AID	Associations internationales de développement
AM	Agence de mise en œuvre
ASARECA	Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale
ASDI	Agence suédoise de développement international
ASS	Afrique subsaharienne
BAD	Banque africaine de développement
CA	Cadre associé
CAE	Communauté de l'Afrique de l'Est
CBD	Convention sur la biodiversité (Nations Unies)
CBLV	Commission du bassin du lac Victoria
CCCC	Convention-cadre sur les changements climatiques (Nations Unies)
CCD	Convention sur la lutte contre la désertification (Nations Unies)
CRCT	Comité régional de conseil technique
CPNP	Comité de pilotage national du projet
CDRP	Comité directeur régional du projet
CES	Conservation des eaux et des sols
CEP	Champ-école des producteurs
CIS	Cadre d'investissement stratégique national du pays
CP	Coordonnateur du projet (désigné par le Gouvernement)
CRP	Coordonnateur régional du projet (FAO)
CSLP	Cadre stratégique de relance économique et de lutte contre la pauvreté, Burundi
DICAT	Dynamiques des impacts du changement d'affectation des terres (LUCID)
DNP	Directeur national du projet (FAO)
DPSIR	(Cadre d'analyse des) Forces Majeures-Pressions-Etat-Impacts-Réponses
DRP	Diagnostic rural participatif
EEP	Examen de l'exécution du projet
EIE	Évaluation de l'impact sur l'environnement
EMIS	Système d'information sur la gestion de l'environnement
FARA	Forum de recherche agricole en Afrique
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FIDA	Fonds International de développement agricole (IFAD)
FPMIS	Système d'information sur la gestion du programme de terrain (FAO)
GDT(A)	Gestion durable des terres (et des agroécosystèmes)
IBN	Initiative pour le bassin du Nil
ICRAF	Centre mondial de l'agroforesterie
ILRI	Institut de recherches sur l'élevage
IOV	Indicateurs objectivement vérifiables

ISABU	Institut des Sciences Agronomiques du Burundi
ISAR	Institut des sciences agricoles du Rwanda
LADA	Projet d'évaluation de la dégradation des terres
MEP-B	Phase B du Mécanisme pour l'élaboration des projets (GEF PDF-B)
MINAGRI	Ministère de l'agriculture et des ressources animales, Rwanda
MINAGRIE	Ministère de l'agriculture et de l'élevage, Burundi
MINATTE	Ministère de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'environnement, Burundi
MINITERE	Ministère des terres, de l'environnement, des forêts, des eaux et des mines, Rwanda
NEPAD	Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique
ONRA	Organisation nationale de la recherche agricole
OSC	Organisation de la société civile
PAALEN	Projet d'action auxiliaire pour les lacs équatoriaux du Nil (NELSAP)
PAED	Plan d'action national pour l'environnement et le développement des districts, Ouganda
PAN	Programme d'action national (UNCCD)
PANE	Programme/Plan d'action national pour l'environnement
PANRPE	Plan d'action national pour la réduction de la pauvreté et l'environnement, pays
PATEN	Projet d'action transfrontalier environnemental pour le Nil
PBTAE	Projet sur la biodiversité transfrontalière en Afrique de l'Est (GEF Crossborders project)
PDDAA	Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (CAADP)
PDSA	Programme de développement du secteur agricole, Tanzanie
PGELV	Programme de gestion environnementale du lac Victoria (LVEMP)
PGTA	Programme de gestion transfrontalière de l'agroécosystème (du bassin de la Kagera) (Kagera TAMP)
PIGRE	Projet de gestion intégrée des ressources en eau du bassin de la Kagera
PISAD	Projet d'investissement dans le secteur agricole de district, Tanzanie
PLAR	Apprentissage et recherche-action participatifs
SNCA	Services nationaux de conseil agricole, Ouganda (NAADS)
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
PRASAB	Programme de réhabilitation agricole et de gestion durable des terres, Burundi
PRDMR	Projet de relance et de développement du monde rural, Burundi
PSE	Paiements pour les services environnementaux
PSSR	Programme de soutien au secteur rural, Rwanda
PVP	Programme de la vision partagée du Nil
TI- RPGAA	Traité International de la FAO sur les Ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture
S-E	Suivi et évaluation
SIG/T	Système d'information géographique/de télédétection
SPANB	Stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité
SPRP	Stratégie et programme pour la réduction de la pauvreté, Rwanda
SWMnet	Réseau de recherche sur la gestion des sols et des eaux, du CGIAR
TerrAfrica/PSI	Programme stratégique d'investissement pour la gestion durable des terres en Afrique subsaharienne
UCR	Unité de coordination régionale du projet
UNP	Unité nationale du projet
UTP	Unité technique principale de la FAO
WOCAT	Étude mondiale des approches et des technologies de conservation

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1. GÉNÉRALITÉS ET CONTEXTE .....</b>	<b>10</b>
1.1 Les ressources naturelles du bassin de la Kagera.....	10
1.2 Utilisation des terres et contexte socio-économique dans le bassin de la Kagera.....	11
1.3 La dégradation des terres : menaces et causes .....	13
1.4 Causes profondes de la dégradation des terres et des obstacles à la gestion durable des terres..	18
1.5 Le contexte stratégique .....	20
1.6 Politiques et priorités nationales .....	22
1.7 Contexte du programme opérationnel du FEM .....	24
<b>2. SITUATION DE BASE.....</b>	<b>26</b>
2.1 Situation actuelle.....	26
2.2 Activités de développement importantes en cours.....	26
2.2.1 Projets soutenus par le FEM .....	26
2.2.2 Projets soutenus par la FAO.....	29
2.2.3 Autres programmes soutenus par des bailleurs de fonds et le gouvernement.....	30
<b>3. L'ALTERNATIVE DU FEM.....</b>	<b>34</b>
3.1 Justification .....	34
3.2 Objectifs environnementaux et de développement mondiaux .....	37
3.3 Description détaillée du projet .....	39
<b>4. ACCORDS DE MISE EN OEUVRE.....</b>	<b>50</b>
4.1 Gestion du projet.....	51
<b>5. COORDINATION AVEC D'AUTRES AGENCES DE MISE EN OEUVRE ET D'EXÉCUTION .....</b>	<b>54</b>
5.1 Liens avec d'autres agences de mise en oeuvre (AM) et d'exécution (AE) .....	54
5.2 Liens avec d'autres projets du FEM .....	54
<b>6. PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES .....</b>	<b>55</b>
6.1 Profils des bénéficiaires et des parties prenantes .....	55
6.2 Participation et consultation .....	57
6.3 Participation des organisations régionales .....	58
<b>7. DURABILITÉ, REPRODUCTION ET RISQUES .....</b>	<b>59</b>
<b>8. COÛTS DIFFÉRENTIELS ET FINANCEMENT DU PROJET .....</b>	<b>63</b>
8.1 Tableau récapitulatif des coûts différentiels .....	63
8.2 Rentabilité .....	64
<b>9. SUIVI, EVALUATION AND DISSEMINATION .....</b>	<b>66</b>
9.1 Suivi et établissement des rapports .....	66
9.2 Évaluation indépendante tripartite .....	68
9.3 Tableau 1: Plan et budget de suivi et évaluation du PGTA Kagera.....	68

## LISTE DES ANNEXES

<b>ANNEXE 1: DESCRIPTION DE L'ANALYSE DES COÛTS DIFFÉRENTIELS .....</b>	<b>70</b>
<b>ANNEXE 2: CADRE LOGIQUE DU PROJET.....</b>	<b>81</b>
<b>ANNEX 3: RESPONSE TO PROJECT REVIEWS .....</b>	<b>91</b>
<b>ANNEXE 4: IMPORTANCE MONDIALE DU BASSIN DE LA KAGERA.....</b>	<b>104</b>
<b>ANNEXE 5: PLAN DE PARTICIPATION PUBLIQUE .....</b>	<b>116</b>
<b>ANNEX 6.A: MECANISMES INSTITUTIONNELS ET DE MISE EN OEUVRE .....</b>	<b>127</b>
<b>ANNEX 6.B: TERMES DE RÉFÉRENCE DU PERSONNEL DU PROJET .....</b>	<b>148</b>
<b>ANNEX 6.C: SCHÉMA ORGANISATIONNEL DU PROJET.....</b>	<b>153</b>
<b>ANNEXE 7: PLAN DE SUIVI ET D'ÉVALUATION.....</b>	<b>154</b>
<b>ANNEXE 8: BUDGET DU PROJET .....</b>	<b>177</b>
<b>ANNEXE 9: GESTION FINANCIÈRE ET ÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS.....</b>	<b>183</b>
<b>ANNEXE 10: CONTEXTE JURIDIQUE.....</b>	<b>185</b>
<b>ANNEX 11: GOVERNMENT RESPONSIBILITIES, NATIONAL POLICIES/PROJECTS..</b>	<b>188</b>
<b>ANNEX 12. LINKAGES WITH NATIONAL, REGIONAL, &amp; GLOBAL PROGRAMMES..</b>	<b>193</b>
<b>ANNEX 13: POPULATION AND SOCIAL STATISTICS IN THE KAGERA BASIN.....</b>	<b>199</b>

## 1. GÉNÉRALITÉS ET CONTEXTE

### 1.1 Les ressources naturelles du bassin de la Kagera

Le bassin de la Kagera occupe une position d'un très grand intérêt stratégique, il couvre quelque 59 700 km<sup>2</sup> contribuant au captage et au débit le plus abondant (24 pour cent <sup>1</sup> équivalant à environ 7,5 km<sup>3</sup> d'eau par an) entrant dans le lac Victoria, le deuxième lac d'eau douce le plus vaste au monde. La Kagera (400 km de longueur environ), le cours supérieur le plus reculé du Nil blanc, est formé de deux affluents qui naissent dans les montagnes d'Afrique centrale orientale (2 500 m d'altitude environ) près de la ligne de partage avec le bassin du Congo (voir la carte 1). La Ruvubu naît juste au nord du lac Tanganyika au Burundi et la Nyabarongo au nord-ouest du Rwanda. Ces deux principaux affluents convergent à la hauteur des chutes Rusumo, près de la frontière entre le Rwanda et la Tanzanie, d'où la Kagera s'écoule vers le nord le long de la frontière et puis s'infléchit brusquement vers l'est à travers la plaine d'inondation de Tanzanie et d'Ouganda, avant de se jeter dans le lac Victoria (1 145 m d'altitude) au sud de la baie de Sango en Ouganda. Il est estimé que la Kagera contribue pour 10 pour cent au débit d'eau s'écoulant du lac Victoria dans le Nil, et qu'il est important pour le maintien du débit de ce fleuve.

Les ressources naturelles du bassin (sols, végétation et paysages) varient largement, suivant les précipitations et l'altitude, donnant lieu à quatre grandes zones agroécologiques, à partir de la ligne de partage avec le bassin du Congo vers l'est :

- une zone montagneuse humide au Rwanda et au Burundi (1 900-2 500m d'altitude, 1 400 - 2 000 mm de pluie),
- des plateaux centraux incisés s'étendant jusqu'à l'Ouganda (1 500-1 900 m d'altitude, 1 000 - 1 400 mm de pluie),
- les terres basses plus sèches et les plaines d'inondations (600 - 1 000 mm de pluie) partagées entre le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie,
- une bande étroite vers l'est avec des précipitations croissantes atteignant plus de 2 000 mm au bord du lac Victoria.

Le bassin s'étend dans la zone agroécologique subhumide avec des précipitations bimodales, les grandes pluies allant de fin février à mai/juin et les petites pluies de fin septembre au début de décembre, permettant une période de végétation de 90 à 200 jours. Les matériaux d'origine des sols vont de zones étendues de schiste, grès, quartzite ou granite et des formations de gneiss jusqu'aux matériaux de base rocheux et volcaniques dans les montagnes, et à des matériaux alluvionnaires et colluviaux dans les marécages et les terres humides. Les principaux types de sol sont donc les ferralsols (sols rouges), les acrisols et les luvisols (allant des sols sabloargileux à des limons argileux), les gleysols et les planosols (sols argileux) et les andosols (sols volcaniques) (FAO/ISRIC, 2003). La plupart de ces sols sont fortement altérés et lessivés, d'où leur faible fertilité inhérente.

La végétation du bassin comprend un ensemble de forêts et de terres boisées, d'arbustes et d'herbages de savane et de terres humides, la majorité de la terre étant utilisée pour l'agriculture par des fermiers et des éleveurs. Les différents écosystèmes et la convergence d'espèces de plaine (guinéenne-congolaise occidentale principalement) et de montagne (afromontane orientale) fournissent une panoplie d'habitats pour de multiples espèces d'une grande importance mondiale. Elles comprennent des espèces résiduelles de mégafaune dans les aires (et habitats) protégés comme le Parc national de l'Akagera, le lac Mburo et la Réserve cynégétique de Burigi, ainsi la biodiversité tropicale exceptionnelle des forêts phréatophytes (réserves forestières de Minziro, Munene et Rwasina). Elles comprennent aussi des forêts naturelles (telles que Gishwati, Nyungwe et les formations résiduelles de forêts riveraines autrefois très répandues) avec des espèces animales et végétales endémiques (y compris celles utilisées en médecine, comme aliments récoltés dans la nature et en agroforesterie,

---

<sup>1</sup> Soit 30 pour cent du débit total du lac Victoria si l'on inclut l'évaporation des précipitations à la surface du lac.

comme *Ficus toningii*, *Markhamia lutea* et *Eritrina abbissinic*). De vastes forêts marécageuses et d'herbages, renfermant des formations hautes et denses de graminées et de papyrus, sont d'importants éléments écologiques de l'écosystème de la plaine d'inondation de la Kagera, qui remplissent d'importantes fonctions de régularisation des débits et de tampon.

Les interrelations entre les écosystèmes de montagne et de plaine revêtent une grande importance pour la régularisation des débits, ainsi que pour le transfert des éléments nutritifs et des sédiments. Ces processus écologiques sont directement influencés par l'intervention humaine qui détermine des pertes nettes en amont – ruissellement, érosion, diminution de la fertilité – et des gains nets en aval, où se produit un équilibre délicat entre les avantages en termes de productivité des systèmes aquatiques et terrestres et les risques de charges de sédiments et d'éléments nutritifs et d'inondations.

## 1.2 Utilisation des terres et contexte socio-économique dans le bassin de la Kagera

La zone transfrontalière du bassin de la Kagera est parmi les zones les plus importantes d'Afrique sur le plan de l'agrobiodiversité et de la production alimentaire. Les systèmes agricoles sont caractéristiques de l'Afrique orientale et centrale, notamment les systèmes agropastoraux des zones arides, fondés sur les herbages de savane riches en espèces animales et végétales indigènes, et les systèmes agricoles intensifs et diversifiés de production de cultures céréalières et bananes. Cependant, la variété écologique permet une gamme étendue d'activités, adaptées localement, d'agriculture, d'élevage et de pêche, et les moyens d'existence sont fortement influencés par la disponibilité de l'eau et sa qualité.

La gamme de systèmes d'exploitation agricole et l'organisation sociale ont tiré parti du savoir local qui s'est développé au cours de la longue histoire de domestication et d'utilisation des ressources de la zone, passant des chasseurs et pêcheurs de la préhistoire à l'agriculture sédentaire fondée sur le sorgho et le mil rouge et, successivement, à des systèmes plus intensifs visant à satisfaire les exigences croissantes de populations humaines en expansion et de leur bétail. Néanmoins, le système agricole reste essentiellement celui de l'agriculture de subsistance avec des intrants achetés rares ou négligeables, un haut coefficient de main-d'œuvre et la vente limitée d'excédents alimentaires et de cultures de rente (bananes, maïs, café, etc.), et de produits de l'élevage (viande, lait, peaux, reproducteurs). Des zones restreintes sont gérées par des exploitations commerciales (canne à sucre, produits horticoles, café, thé). Certaines zones plus sèches dans l'est du Rwanda et la bande plus sèche qui traverse la frontière entre la Tanzanie (nord ouest) et l'Ouganda étaient, jusqu'à récemment, encore utilisées pour l'élevage semi nomade – mais la plupart des pasteurs nomades se sont sédentarisés désormais et ont adopté d'autres moyens d'existence. Dans une grande partie du bassin on assiste à la disparition des normes foncières traditionnelles régissant le pâturage.

Les paysages agricoles et le cadre socioéconomique et culturel varient largement entre les districts et les pays ou en leur sein. Les systèmes basés sur les moyens d'existence tirés de l'utilisation des terres peuvent être regroupés en quatre types principaux, avec plusieurs sous-types suivant l'intensité de la gestion et la diversité biologique :

1. Les systèmes fondés sur l'élevage : transhumance, pâturage libre, enclos ou ranchs
2. Les systèmes mixtes : agroforesterie, agriculture-élevage (animaux au piquet, zéro pâturage), agriculture-pêche.
3. Les systèmes basées sur les cultures pérennes/arbres, notamment bananes et café, mais aussi thé, manioc, mangues, avocats.
4. Les systèmes agricoles annuels – céréalières avec intégration dans une mesure variable de légumineuses, tubercules et quelques espèces agroforestières (*Grevilla*, *Cedrella*, *Calliandra*, par exemple).

Le secteur de l'élevage fournit du lait et de la viande aux marchés urbains, même si une grande partie des produits est consommée par les agriculteurs et les éleveurs. Dans les systèmes mixtes, l'élevage est une importante source de fumier, notamment dans les zones densément peuplées, et le bétail et les

petits animaux permettent d'accumuler le capital servant à protéger les ménages contre les risques. Au Rwanda et au Burundi, le bétail et les petits animaux ont été décimés pendant le génocide et les guerres, toutefois, dans les provinces de plaine, les troupeaux ont été rapidement reconstitués à mesure que de grands troupeaux étaient ramenés par des « anciens » réfugiés de Tanzanie et d'Ouganda. Certains troupeaux de petits animaux n'ont pas pu être reconstitués aussi rapidement mais représentent un actif pour davantage d'éleveurs, notamment les femmes.

Le système agricole traditionnel basé sur la banane (#3 ci-dessus), qui subsiste encore dans certaines parties de Tanzanie, comprend trois systèmes typiques d'utilisation des terres dans un modèle concentrique, avec une intensité de gestion décroissante, et par conséquent une baisse de fertilité, suivant la distance de la propriété familiale rurale centrale: i) le jardin familial à culture intensive permanente de banane-café (*kibanja*), avec des produits et variétés agricoles mixtes et stratifiées (haricots, maïs, arbres fruitiers) où le cycle des éléments nutritifs est concentré ; ii) des petits champs de cultures mixtes annuelles (*kikamba*) avec moins d'intrants, une faible fertilité du sol et le risque de dommages causés par les ravageurs ; et iii) des cultures annuelles extensives (*omusiri*) d'ignames et de pois bambaras, avec de longues jachères et le brûlage incontrôlé sur des pâturages de basse qualité qui se trouvent sur des terrains escarpés aux sols sableux et peu profonds (*rweya*) ; ces zones de savanes sont broutés, coupés pour la production de paillis pour les *kibanja* et pour servir de chaume pour les toitures, et sont munis d'arbres utiles (*Maesopsis eminii*, *Ficus spp.*, *Markhamia platcalyx*, palmiers à huile et arbre du castor).

Le transfert d'origine humaine de nutriments qui en résulte, outre les variations du sol, de la topographie et de l'hydrologie, a déterminé de fortes différences de fertilité dans les diverses parties du bassin. Les systèmes d'utilisation des terres traditionnels maintenaient une haute productivité avec peu d'intrants extérieurs, reposant sur les assolements, les jachères, l'agriculture itinérante et la transhumance des pasteurs nomades. La pression croissante exercée sur les ressources en terre mène aujourd'hui à de nouveaux systèmes agricoles, à la surexploitation des ressources et la dépendance accrue vis-à-vis de terrains moins fertiles pour la production agricole et l'élevage. En outre, cette situation exacerbe la pauvreté et la vulnérabilité aux chocs environnementaux et sanitaires, ainsi que l'incapacité de satisfaire des besoins fondamentaux – aliments, vêtements, abris, accès aux services de santé, à l'éducation et à l'eau potable. Les pressions d'origine humaine sont largement impulsées, non seulement par la croissance démographique, mais aussi par la pauvreté (le revenu moyen étant d'environ un dollar EU par jour), l'analphabétisme et les fortes migrations de populations avec leurs animaux qui ont eu lieu ces dernières années en raison de troubles intérieurs.

La population du bassin en 2006 était estimée à 16,5 millions de personnes ; il est prévu qu'elle s'accroîtra pour atteindre 32,8 millions en 2030, chiffre basé sur le taux moyen d'augmentation de la population pour la période 1999-2015 de 3 pour cent par an (voir le tableau 1 de l'annexe 13 pour plus de détails). Au Burundi, 46 pour cent de la population a moins de 15 ans. Le bassin hydrographique occupe la majorité de la surface terrestre du Rwanda (80 pour cent) et une large part du Burundi (50 pour cent) – deux pays qui sont parmi plus pauvres et les plus densément peuplés au monde avec plus de 500 habitants au km<sup>2</sup> dans les terres arables. Au Rwanda et au Burundi, plus de 90 pour cent de la population pratiquent l'agriculture de subsistance sur des exploitations exiguës et des parcelles fragmentées (la superficie moyenne est de 0,6 ha ; 2 pour cent seulement des exploitations dépassent 3 ha). En Ouganda et en Tanzanie, quelque 80 pour cent de la population sont des ruraux dont la majorité, dans ce cas aussi, pratique la petite agriculture. En raison de l'exode rural, la croissance urbaine est rapide atteignant plus de 4 pour cent par an dans les grandes villes comme Kigali (650 000 habitants), Bukoba (180 000 habitants) et Mbarara (69 360 habitants).

La majorité de la population rurale du bassin est très pauvre (peu d'outils, habitations précaires, champs très limités, peu de revenus disponibles) ; ces ruraux ne peuvent investir dans la gestion améliorée des ressources hydriques ou l'éducation (voir le tableau 2 de l'annexe 13). Ils n'ont qu'un accès limité aux techniques modernes, à l'information et aux services (recherche, crédits, marchés fiables, intrants et dispensaires). Dans les zones montagneuses, l'eau est rare tant pour les usages domestiques que pour le bétail car les puits et les points d'eau se situent pour la plupart dans les

plaines, ou bien l'eau est vendue dans des kiosques à des prix inaccessibles pour la majorité des gens. Dans une grande partie du bassin, le bois de feu est également de plus en plus difficile à trouver et les produits de substitution, comme le pétrole ou l'électricité, ne se trouvent que dans de rares centres urbains. La main-d'œuvre est l'une des contraintes principales, notamment en raison des graves impacts du VIH/SIDA et de la malaria qui affectent en particulier les femmes. Les maladies absorbent aussi les revenus limités qui auraient pu être investis dans la terre, mais doivent servir à l'achat des médicaments et aux soins de santé. Dans les marchés ne sont commercialisés que quelques produits et les prix payés pour la plupart des produits agricoles sont extrêmement faibles et instables, souvent influencés par les politiques urbaines et l'exploitation des intermédiaires. L'insécurité du régime foncier limite les investissements dans la terre et décourage les jeunes à s'engager dans l'agriculture à cause des longues démarches nécessaires pour jouir d'un héritage et des faibles revenus potentiels. Du fait du VIH/SIDA et de l'exode rural, se produit une lourde perte générationnelle dans le transfert du savoir local/autochtone (médicaments traditionnels, utilisation/gestion des espèces/varieties locales, gestion des sols et des eaux, lutte biologique contre les ravageurs et les maladies, etc.). De nombreux ménages ont pour chef une femme et, à cause de la guerre, au Rwanda les femmes comptent 60 pour cent de la population totale.

La pauvreté est particulièrement grave au Burundi avec un marasme économique dû aux troubles intérieurs et à l'insécurité (l'agriculture assure 95 pour cent des besoins alimentaires et 80 pour cent des recettes d'exportation – thé et café, en particulier – et les cultures vivrières de subsistance occupent 90 pour cent des terres cultivées). Au cours des décennies écoulées, les déplacements de réfugiés ont accru la pression sur les ressources du bassin, augmentant par là même les conflits effectifs et potentiels entre les groupes d'intérêts et les pays, et sur les aires protégées. Les deux tiers du Parc national d'Akagera notamment ont été déclassés sous l'effet de la pression humaine après les troubles intérieurs de 1994 au Rwanda, et utilisés par des réfugiés rapatriés comme petites exploitations familiales. La réinstallation des réfugiés dans ces nouvelles zones a soulevé de graves problèmes, car les ressources en terres sont fragiles, les nouveaux venus ne possèdent pas le savoir local, et la faune sauvage du parc est menacée par la réduction des habitats et le braconnage.

Les conditions biophysiques extrêmement variables et les différents systèmes d'utilisation des terres/moyens d'existence développés par différents groupes socioéconomiques et culturels, (sur la base des expériences et connaissances locales et de l'échange de matériel génétique, et mobilisés par les besoins et opportunités de populations croissantes), ont déterminé la conservation et le développement d'espèces caractéristiques très bien adaptées (plantes résistantes à la sécheresse, races animales mobiles) et une forte diversité intraspécifique dans le bassin de la Kagera. Cependant, ces agroécosystèmes et ce patrimoine de biodiversité sont de plus en plus menacés par la surexploitation des ressources et la dégradation qui s'ensuit, toutes deux influencées par le caractère transfrontalier du bassin.

### **1.3 La dégradation des terres : menaces et causes**

Comme le confirment les transects effectués, le diagnostic rural participatif et les consultations avec les parties prenantes dans des agroécosystèmes représentatifs de l'ensemble du bassin pendant la phase B du Mécanisme d'élaboration de projet (MEP), les pressions humaines et animales croissantes sur le bassin de la Kagera ont déterminé l'intensification de l'utilisation des terres et l'adoption de pratiques impropres, notamment :

- la surcharge et le surpâturage des terrains de parcours, ainsi que l'usage excessif des feux de brousse ;
- la culture répétitive, avec des jachères et des rotations réduites, la diversité décroissante des cultures en réponse aux marchés (espèces et variétés vivrières et fourragères), le labour répété, la fréquence de brûlages des déchets champêtres et l'épuisement des éléments nutritifs du sol (manque de pratiques de renouvellement des éléments nutritifs) ;
- l'empiètement de l'agriculture de subsistance sur des zones plus fragiles et plus arides, réservées précédemment au pâturage et au broutage, et sur les terres humides également ;

- la surexploitation des forêts et des terres boisées, notamment la perte de forêts riveraines, et pratiques impropres de récolte (bois d'œuvre, bois de feu, charbon de bois, bois utilisé pour la fabrication de briques, etc.),
- les zones de gestion commune, comme les montagnes boisées, les aires riveraines, les terrains de parcours, les berges des cours d'eau et les terrains escarpés cultivés sont particulièrement affectés par la surexploitation et la dégradation.

Ces nouvelles pratiques d'utilisation des terres n'ont pas été accompagnées par une prise en compte de l'importance de l'agrobiodiversité et des fonctions écologiques auxquelles elle contribue. Les connaissances locales existantes ne contiennent pas de stratégies d'adaptation à ces changements, en particulier, aux modifications/variations environnementales insidieuses, et sans précédent, dues au changement climatique. Les pressions humaines, l'insécurité et la lutte pour satisfaire des besoins pressants ont compromis la capacité des communautés rurales à protéger les ressources en terres malgré les avantages qu'elles en tirent.

La dégradation des terres qui s'ensuit, et les pertes de biodiversité et de structure, et de fonctionnement de l'écosystème sont de graves problèmes qui ont une forte incidence sur la viabilité des moyens d'existence dans le bassin de la Kagera. Les principaux facteurs de dégradation comprennent les suivants :

- décimation des forêts et perte de biomasse ligneuse, de bois d'œuvre et de produits forestiers non ligneux ;
- érosion du sol diffuse et, dans certaines zones, grave, épuisement des éléments nutritifs et baisse de qualité des sols qui compromettent leurs potentialités et la productivité des cultures, des pâturages/parcours et des forêts ;
- perte de biodiversité agricole, y compris les habitats, les espèces, les ressources génétiques, les espèces acclimatées et les espèces sauvages associées qui remplissent des fonctions bénéfiques (pollinisateurs, prédateurs, biotes des sols) ;
- brûlage diffus de la biomasse par les feux de brousse, brûlage des résidus agricoles, cuisson à l'aide de bois de feu, et réduction du couvert végétal et des matières organiques du sol ;
- envasement des cours d'eau et des lacs avec d'importantes charges solides et de nutriments entrant dans le lac Victoria, et invasion de la jacinthe d'eau (eutrophisation et effets sur la vie aquatique) ;
- perte et sédimentation des marécages entraînant la perte de leurs importantes fonctions de régularisation et de tampon ;
- perte d'autres services écologiques vitaux (cycles des éléments nutritifs, fixation du carbone, lutte biologique contre les ravageurs et les maladies et maintien du régime hydrologique) ;

La déforestation est causée par l'empiètement de l'agriculture sur les forêts et les demandes croissantes d'une population en expansion de bois de feu, charbon de bois et bois de construction. À l'heure actuelle, la majorité de la population du bassin dépend du bois de feu ramassé sur place pour ses besoins en énergie. On utilise aussi le bois pour la cuisson des aliments dans les écoles et d'autres institutions publiques, et pour la fabrication de briques et la transformation des produits agricoles. La déforestation s'est avérée extrêmement grave au cours de ces dernières décennies, notamment au Rwanda et au Burundi, y compris la perte des forêts d'altitude, des forêts riveraines et des forêts/terres boisées de plaine dans les parcs et les réserves. Pendant la période 1960-2000, le Rwanda a perdu 63 pour cent de ses forêts naturelles : 59 pour cent de ses forêts de montagne et 83 pour cent de ses forêts riveraines (de 150 000 ha à 25 000 ha). Les forêts et les terres boisées restantes et les arbres dans les systèmes de savane et les exploitations de l'ensemble du bassin font face à de graves dangers, et des essences indigènes de prix (comme *Podocarpus spp.* et *Markhamia lutea* pour le bois, *Fito*, *emitongole*, *eminyinya*, *enkukuru*, *obukagati* utilisées pour la fabrication de produits locaux), la faune sauvage et les produits forestiers non ligneux, ainsi que diverses plantes médicinales, sont menacés d'extinction. Il est impératif de conserver les forêts tant naturelles que plantées, notamment les forêts riveraines restantes et les forêts d'altitude, afin de protéger le régime hydrologique et des habitats particuliers.

Perte de productivité des terres agricoles : L'érosion du sol est très étendue dans les différents systèmes agricoles et les unités foncières, et revêt des formes modérées d'érosion en nappe et en rigoles, et des formes graves (avec quelques ravinements) sur le sommet des montagnes et les pentes raides. La faible fertilité inhérente des sols dans le bassin de la Kagera, l'érosion des sols, le déséquilibre des bases échangeables (notamment K et Mg) et l'acidité croissante sont les principaux obstacles à la production. La baisse de fertilité du sol est aussi très répandue, et résulte des cultures permanentes et de la spécialisation des cultures par des familles pauvres en ressources (épuisement des éléments nutritifs) qui luttent pour survivre et pour produire des excédents commercialisables, mais qui ignorent ou n'appliquent pas les systèmes et pratiques intégrées associant l'agriculture à l'élevage et à l'agroforesterie (maigre couvert végétal, perte de matières organiques, utilisation inefficace de l'eau de pluie, emploi impropre des engrais). Cette situation est aggravée par l'insécurité du régime de propriété, la fragmentation des exploitations, la propriété décroissante de bétail et, par conséquent, la diminution du fumier disponible (<20 pour cent des ménages dans certaines zones), les faibles dotations en ressources des petits propriétaires et les possibilités limitées de commercialisation. Il en résulte une spirale malheureusement trop bien connue de dégradation, associée à des sols peu fertiles et à un maigre couvert végétal, qui compromet la productivité agricole, la résilience de l'écosystème et le régime hydrologique et augmente l'insécurité alimentaire et la pauvreté.

La perte de fertilité des sols et la spécialisation des cultures exercent aussi une influence directe sur l'incidence croissante de ravageurs et de maladies des cultures. Parmi les plus importants figurent : les insectes phyllophages comme les chenilles, la noctuelle ponctuée, les charançons et les nématodes des bananes, *Sigatoka* et Panama (flétrissure de *Fusarium*), la rouille du café, la mosaïque, la cochenille et le tétranyque vert du manioc. La variabilité croissante du climat et l'incapacité des agriculteurs à s'adapter à l'irrégularité des précipitations aggravent aussi la situation. (Les agriculteurs ont cité l'arrivée tardive des pluies et leur fin précoce, ainsi qu'une sécheresse/famine généralisée dans les plaines entre 2000 et 2005). L'érosion et la perte de fertilité des sols sont parmi les principaux problèmes cités par les communautés. L'emploi de fertilisants inorganiques se situe bien en dessous des taux recommandés pour éviter l'épuisement des éléments nutritifs dans les systèmes agricoles intensifs, et doit être promu dans le cadre des stratégies de gestion intégrée des éléments nutritifs afin d'éviter les pertes par ruissellement et lessivage et d'optimiser l'efficacité.

Dégradation des pâturages et des terrains de parcours : Les pâturages font également face à une grave érosion et à la baisse de productivité dues à la surcharge (qui aboutissent à des changements de la composition des espèces fourragères, à l'apparition d'espèces moins appétibles et plus envahissantes et à la réduction de la couverture du sol), à la pénurie de points d'eau qui provoque des concentrations élevées de bétail autour de ceux qui sont disponibles et au ruissellement accéléré provenant des zones d'altitude vers les pâturages de plaine entraînant le risque d'érosion, d'inondations et d'envasement. Les transects effectués pendant la phase B du MEP dans les pâturages et les terrains de parcours ont mis en évidence le piétinement et le compactage des sols provoqués par le bétail, une érosion en nappe et rigoles sur les collines et sur les pentes raides, et des ravinements en certains endroits qui exposent les racines et le collet des arbres. Les agriculteurs citent aussi des problèmes liés à la baisse de productivité du bétail due à la dégradation des pâturages et à l'augmentation des maladies, la pénurie de pâturages aux abords des villes et le conflit entre les éleveurs et les agriculteurs pour la terre et les résidus agricoles (cycle des nutriments ou aliments du bétail).

Les pasteurs nomades se sont sédentarisés progressivement en raison de la disponibilité réduite des terrains et couloirs de parcours due à l'empiètement des cultures et aux nouvelles politiques de modernisation des gouvernements, qui tendent à restreindre les mouvements, contrairement aux systèmes de gestion pastorale traditionnels fondés sur la transhumance à la recherche de l'eau et des pâturages. Des ranchs ont été établis où certains éleveurs peuvent trouver un emploi. Cependant la majorité est obligée de se procurer des moyens d'existence saisonniers dans

l'agriculture ou la pêche, domaines dans lesquels ces éleveurs n'ont aucune connaissance ou systèmes de gestion traditionnels, si bien que les moyens d'existence basés sur le pastoralisme sont en danger d'extinction.

Perte de biodiversité agricole et des fonctions associées : Cette perte est liée étroitement aux pressions de l'utilisation des terres susmentionnées et entraîne des changements d'affectation des terres et la dégradation des sols et de la végétation. Elle est accompagnée par la perte des connaissances relatives. Les 134 espèces estimées en danger d'extinction et vulnérables – dont 29 mammifères et 15 oiseaux – dans les quatre pays démontrent la gravité des pressions exercées sur les habitats et les espèces. Les répercussions sur l'agrobiodiversité dans le bassin de la Kagera varient suivant le système d'exploitation appliqué (voir l'annexe 4) :

- a) **Diversité réduite des systèmes agricoles** : Remplacement des variétés agricoles indigènes/locales par des variétés commerciales introduites (variétés de bananes, manioc, maïs, haricots résistantes aux nématodes et aux maladies). Perte ou abandon des variétés traditionnelles, y compris les plantes sauvages apparentées aux espèces cultivées, comme le sésame, le mil, le sorgho, le piment banane, le dolique, le tournesol, le pois cajan, les haricots de Lima et bambaras, le manioc et l'igname, les plantes médicinales sauvages et les fruits et légumes locaux, dus aux incendies, au surpâturage et au labour et destruction des terres humides. Baisse de diversité des associations indigènes d'arbres dans les exploitations de bananes/café. Perte d'autres espèces indigènes rencontrées dans les zones cultivées. Problèmes croissants dus à l'envahissement de mauvaises herbes produit par la spécialisation.
- b) **Changement de la composition des pâturages et des terrains de parcours** avec perte connexe de biodiversité et d'habitats imputables à la fréquence des incendies et au surpâturage, et à la réduction des herbes appréciées/nourrissantes (comme *Bracharia spp.*, *Setaria spp.*, *Hyparrhenia spp.* et *Thepshedes triandra*) et des légumineuses préférées (comme *Glycine spp.*, *Desmodium spp.*, *Siratro spp.* et *Centrocema spp.*) et colonisation accrue de graminées broussailleuses et résistantes (comme *Imperata cylindrica*, *Cymbogon spp.*, *Sporobolus spp.* et *Panicum maximum*) et d'arbustes ligneux (comme *Acacia hockii*, *Combretum spp.*, *Belanites spp.* et *Lantana camara*) (une espèce désormais très envahissante au Rwanda).
- c) **Remplacement des races bovines indigènes**, notamment des bœufs Ankole à cornes longues (un croisement entre les races indigènes à cornes longues sangas et zébus) par des bovins à descendance croisée plus productifs (comme les zébus *Sahlwai* pakistanais, les frisonnes françaises, les Friesian Holstein, les Jersey européennes, ainsi que les N'dama trypanotolérants d'Afrique occidentale et les zébus *Sukuma* tanzaniens) et des races locales de petits ruminants et de volaille remplacées par des races introduites pour améliorer la productivité.
- d) **Réduction des biotes du sol et des fonctions biologiques** due à la dégradation des sols et à ses effets sur les organismes du sol, le réseau trophique du sol et sa résilience.. Il est reconnu de façon croissante que les fonctions importantes de labour biologique, de cycle des nutriments, de fixation du carbone, et la capacité d'infiltration et de rétention du sol sont influencées défavorablement par la perturbation continue causée par les houes et les charrues, la rotation réduite des cultures, l'épuisement des éléments nutritifs, la perte de matières organiques et du couvert végétal protecteur (élimination ou brûlage). Les effets sur la biodiversité du sol n'ont pas été approfondis dans le bassin ni reconnus normalement par les agriculteurs, mais des études menées avec les champs-écoles des producteurs (CEP) dans le district de Bukoba, Tanzanie, ont montré les liens directs entre l'activité biologique du sol et les pratiques de labour, la matière organique et la gestion de l'humidité du sol.
- e) **Homogénéisation des habitats et risque de perte de diversité des cultures et du bétail**, comme les pollinisateurs (réduction de l'habitat ; concurrence par des espèces d'abeilles mellifères introduites), prédateurs utiles et mécanismes de lutte biologique fournis par des systèmes biodiversifiés. L'empiètement de l'agriculture sur les terres humides, les bois riverains, les berges des cours d'eau et le raccourcissement des jachères réduisent les habitats et, donc, les populations des espèces utiles. Les parcelles de démonstration de l'CEP dans le

district de Bukoba ont montré que la réduction de la diversité végétale, des rotations et des interactions favorables (ravageur-prédateur ; éléments nutritifs entre le sol et les plantes) affaiblit la résistance aux maladies et aux ravageurs, dans le cas des bananes et du maïs, par exemple. Les communautés ont observé la diminution des populations d'espèces pollinisatrices (petites abeilles, papillons, scolytes) due à la pulvérisation de pesticides visant à tuer les oiseaux et les moustiques, le défrichement des forêts et la perte d'espèces productrices de fleurs, et à la récolte du miel, à l'aide du feu ou de produits chimiques toxiques.

Dégradation des ressources en eau et des terres humides : L'érosion du sol causée par la dégradation des terres arables et des pâturages, ainsi que par l'utilisation des berges des cours d'eau (piétinement par le bétail, fabrication de briques, par exemple), provoque des augmentations marquées de l'envasement et des charges de nutriments dans les cours d'eau entraînant la sédimentation et l'eutrophisation des rivières et des lacs, et affectant aussi les fonctions des terres humides. Outre le dépôt de particules du sol en suspension et de matières organiques, et la régularisation des débits, l'écoulement de l'eau à travers les terres humides où la végétation est bien gérée améliore la qualité de l'eau (réduction sensible des composés inorganiques (jusqu'à 50 pour cent de N total ; 10 pour cent de P total) et les colibacilles fécaux, PGELV, 2001). Cependant, d'après les agriculteurs, les terres humides sont envahies de plus en plus souvent par l'agriculture et le pâturage ce qui compromet la qualité de l'eau et nuit aux stocks de poissons et à leur diversité (affectés aussi par la surpêche). Parmi les effets sur le régime hydrologique figurent des changements du cours des rivières, leur profondeur décroissante, la transformation des écoulements permanents en écoulements saisonniers, l'assèchement des fonds de vallée qui nuit aux puits pompés, le tarissement des sources d'eau permanentes et l'incidence accrue des inondations due à l'altération de la fonction des terres humides.

Jacinthe d'eau : (*Eichhornia crassipes*) : Cette plante est devenue, depuis la fin des années 1980, l'une des adventices les plus envahissantes du lac Victoria et de ses affluents, et elle représente une sérieuse menace pour les écosystèmes aquatiques, affectant les stocks de poissons et la qualité de l'eau. La recherche menée par le PGELV montre que cette résurgence et cette prolifération de la jacinthe d'eau sont liées à la pollution et à la charge de nutriments provenant des bassins versants. Diverses activités ont été entreprises avec l'appui de partenaires internationaux pour élaborer un Plan régional de gestion de la jacinthe d'eau pour le lac Victoria. Le réseau hydrographique de la Kagera est une source importante de cette adventice envahissante et l'Institut des sciences agricoles du Rwanda (ISAR) a élaboré en outre un programme de lutte biologique par le biais de l'élevage et de la libération d'une espèce de charançon (*Neochetina*) entre 2000 et 2002, grâce au financement et à l'assistance technique de « Clean Lakes, Inc. » Ouganda, l'Initiative USAID pour la grande Corne de l'Afrique et le PGELV. La deuxième phase du PGELV soutiendrait la lutte contre la jacinthe d'eau.

Pollution atmosphérique : Les études réalisées par le Programme de gestion de l'environnement du lac Victoria (PGELV) ont fait observer que le brûlage est la principale source des produits chimiques, notamment le phosphore, introduits à partir de l'atmosphère dans le réseau lacustre. La présence d'autres produits chimiques dans les réseaux aquatiques, encore que relativement faible, pourrait être liée à l'usage des pesticides utilisés en horticulture intensive et pour certaines cultures de rente comme le café, le thé, la canne à sucre et le coton. La présence dans l'atmosphère de DDT, lindane et des résidus d'endosulfan pourrait provenir surtout des techniques de lutte contre les moustiques et autres insectes à l'aide des stocks de ces pesticides organiques désuets et interdits vendus à faible coût sur le marché noir (PGELV).

Réduction de la biomasse et des stocks de carbone : Les pratiques généralisées de mise à feu des savanes afin de stimuler la régénération des pâturages et éliminer les ravageurs, ainsi que le brûlage des résidus agricoles pour réduire les infestations de maladies, de même que les pratiques de labour et de récolte, le raccourcissement des jachères et l'expansion des terres cultivables au détriment des forêts et des pâturages, aboutissent tous à une diminution marquée de la biomasse. Quelque 85-95 pour cent des ménages utilisent la biomasse pour cuisiner et pour l'illumination des intérieurs, principalement du bois, mais aussi de charbon de bois et, lorsque ces produits sont plus rares comme

dans certaines parties du Rwanda et du Burundi, des arbustes, des déjections animales et des débris végétaux. Les conséquences à grande échelle et à long terme de ces pratiques sont la réduction des stocks de carbone contenus dans le sol et la végétation pérenne, augmentent les émissions de gaz à effet de serre dans l'atmosphère et contribuent au changement climatique. Les pertes de couvert végétal, de biomasse et des matières organiques du sol (carbone du sol) réduisent la stabilité structurale et la capacité d'infiltration du sol, augmentant le ruissellement et l'érosion du sol et provoquant des pertes de productivité et de biodiversité. Les conséquences de ces phénomènes sont les risques accrus de crues exceptionnelles, d'inondation des zones d'aval, la réalimentation réduite de l'humidité du sol et des ressources en eaux souterraines, et la menace à long terme d'un accroissement de la sécheresse.

Changement climatique : Les modèles de changement climatique pour la région prévoient une augmentation des précipitations dans les zones humides, moins de pluie dans les zones arides et de longues périodes de sécheresse. Les prédictions des impacts du changement climatique sur le bassin de la Kagera sont contradictoires (de même que les modèles pour les autres zones) mais concordent largement avec une étude plus générale réalisée sur les impacts prévus du changement climatique en Afrique orientale<sup>2</sup>. Au Rwanda on s'attend à une réduction généralisée des précipitations, alors qu'au Burundi elles devraient hausser de 3 à 10 pour cent. Dans l'ensemble de la Tanzanie la moyenne des températures journalières augmentera, selon les prévisions, de 3,5°C, tandis qu'au Burundi elle devrait hausser de 0,2°C tous les 10 ans. Cette situation pourrait provoquer un stress dû à la chaleur, notamment pour les vaches exotiques à haut rendement, et réduire la zone où ce type de bétail peut être élevé rentablement. On s'attend à une chute de 17 pour cent des rendements en maïs dans la partie tanzanienne du bassin du lac Victoria, et au Burundi à une légère baisse de rendement en haricots, maïs et patates douces. Les infestations de maladies et d'insectes nuisibles devraient augmenter. Au Rwanda, on s'attend à une réduction de la productivité agricole et des pâturages. Bien que la capacité de charge des herbages pourrait augmenter grâce à la hausse des précipitations et au développement du feuillage, la réduction de la teneur en protéines brutes risque de nuire à la qualité des pâturages et, ainsi, à la production de viande et de lait. Les éleveurs devront adapter leur gestion pour assurer au bétail suffisamment de fourrage pour toute l'année. Les moyens d'existence des pauvres sont particulièrement vulnérables au changement climatique car ils tendent à vivre dans les zones aux risques les plus élevés et n'ont ni les ressources économiques et sociales ni les capacités nécessaires pour s'adapter à des changements rapides des conditions à long terme. La situation économique et sociale locale dans de nombreuses parties du bassin de la Kagera a déjà poussé les populations pauvres vers des zones marginales et les a forcés à surexploiter les ressources naturelles pour survivre. Le réchauffement de la planète et d'autres facteurs locaux (surexploitation) compromettront sans doute ultérieurement la base des ressources naturelles, et pourraient accroître la pauvreté.

C'est pourquoi la dégradation des terres dans le bassin est extrêmement variable dans l'espace et le temps ainsi que son intensité. En outre, les ruraux pauvres et les plus marginalisés en souffrent de manière démesurée. L'intégrité de la base des ressources naturelles et de l'environnement du bassin de la Kagera, ainsi que les systèmes de savoir local sont menacés par ces pressions socioéconomiques et environnementales, ainsi que par les stratégies de survie des ruraux pauvres qui se fondent sur l'épuisement des ressources pour satisfaire des besoins immédiats. Les impacts en amont et en aval et les répercussions transfrontalières sur l'environnement sont extrêmement graves.

#### **1.4 Forces motrices de la dégradation des terres et des obstacles à la gestion durable des terres**

Les interventions réalisées dans le passé pour réduire la dégradation des terres dans le bassin de la Kagera ont été, dans l'ensemble, sectorielles et, comme partout ailleurs dans le monde, tendaient à viser la lutte contre l'érosion et à accuser les utilisateurs locaux des sols, notamment les populations rurales pauvres et marginalisées, d'adopter des pratiques impropres. Les parties prenantes du bassin reconnaissent que ces utilisateurs locaux détiennent une des clés susceptibles de mettre fin à la

---

<sup>2</sup> Rapport d'Orindi, V.A. et Murray, L.A. (2005)

dégradation des terres ; il est donc important de travailler directement avec les agriculteurs et les communautés victimes mais responsables de la dégradation des terres due à leur mauvaise gestion. Cependant, il est également largement reconnu que la dégradation des terres n'est pas seulement un problème local ; il faudrait transcender ces causes immédiates et identifier les motifs profonds (moteurs indirects ou principaux) qui forcent les utilisateurs des terres à surexploiter leurs ressources afin de survivre. Ces motifs sont, d'une part, les pressions démographique et de l'utilisation des terres susmentionnées et, d'autre part, les moteurs économiques, technologiques, politiques, institutionnels et culturels.

Il faudrait, pour maintenir la valeur des ressources naturelles, faire en sorte que les utilisateurs et les parties prenantes locaux puissent bénéficier des résultats d'une exploitation efficace et durable des ressources et des écosystèmes. Tel n'a pas été le cas pour le bassin de la Kagera, en raison notamment du **soutien limité fourni par le gouvernement et du manque d'incitation** à gérer rationnellement les ressources naturelles. Les mécanismes de gouvernance permettant la gestion collective des ressources en terres et en eau sont faibles, et de nombreux utilisateurs ne participent pas aux prises de décisions, notamment les pauvres, les femmes et les jeunes. Cette situation aggrave les conflits concernant l'utilisation des ressources en amont comme en aval. Les prix des produits agricoles sont extrêmement bas et, vu la rareté des usines de transformation des produits agricoles ou des marchés pour des produits alternatifs, les utilisateurs des terres sont incapables d'investir (main-d'œuvre, capital) dans des stratégies de gestion à long terme et sont découragés par l'insécurité du régime foncier.

Dans la région, il est reconnu que les défaillances institutionnelles et les faibles capacités humaines ont déterminé l'application de **politiques, lois et règlements inadéquats** et le manque de **services de vulgarisation**<sup>3</sup>. Les processus de décentralisation réalisés récemment dans tous les pays objet du PGTA Kagera offrent une excellente occasion de planification communautaire et de mesures ciblées de développement. Cependant, les capacités des **administrations locales à planifier l'utilisation des ressources en terre restent faibles** (personnel limité, manque de formation et de matériels), sectorielles et impuissantes à rendre durables les pratiques impropres actuelles d'utilisation des terres et de gestion des ressources. Quelques progrès ont été accomplis dans des zones limitées en termes, par exemple, de soutien à l'enregistrement des titres de propriété des terres, d'amélioration des approvisionnements en eau, de protection de l'environnement, de production agricole et animale, d'organisation locale et d'accès aux intrants et aux services. Cependant, les efforts sectoriels ont également abouti à la confusion des messages, à des inefficacités et à l'incapacité de lutter contre l'adoption généralisée de systèmes agricoles et de pratiques de gestion non durables. Bien que les stratégies et programmes nationaux de réduction de la pauvreté (SPRP) soulignent la nécessité de processus de développement intégrés, d'une manière générale les **activités ne sont pas coordonnées** et obéissent à des politiques, institutions et plans d'action séparés en matière d'utilisation des terres, d'environnement, d'agriculture, de forêts et d'eau.

Les transects et les diagnostics ruraux participatifs (DRP) réalisés avec les communautés pendant la phase B du MEP ont identifié certaines des menaces principales et leurs effets sur la biodiversité agricole de systèmes agricoles et stratégies de gestion des ressources appliqués à l'heure actuelle. Cependant, ils ont aussi démontré le **manque général de prise de conscience et de compréhension des utilisateurs des terres et des administrations locales** en ce qui concerne i) les effets de leurs pratiques sur la dégradation des terres et la perte de biodiversité ; ii) les impacts de la perte d'habitats et d'espèces, notamment celle d'espèces connexes qui contribuent à des fonctions écologiques vitales (cycle des nutriments, stocks de carbone, lutte contre les ravageurs et les maladies) ; et iii) les techniques améliorées permettant de prévenir la dégradation et de remettre en état les sols dégradés, ainsi que les possibilités de tirer des avantages socioéconomiques et environnementaux de systèmes agricoles plus diversifiés et durables, y compris la conservation de la biodiversité agricole. Les utilisateurs des terres n'ont pas toujours accès à ces données car ils ne sont pas suffisamment organisés et les capacités des services de vulgarisation agricole, pastorale et forestière sont très limitées (manque de personnel, éloignement). Les gouvernements reconnaissent la nécessité de **renforcer la**

---

<sup>3</sup> Examen des rapports du Programme de gestion environnementale du lac Victoria (PGELV).

**collaboration avec la société civile et le secteur privé** ; c'est ainsi qu'en Ouganda les services de consultation agricole nationaux s'adressent et promeuvent des fournisseurs privés de services qui remplacent les services de vulgarisation précédents.

Ces faiblesses stratégiques et institutionnelles nuisent à la capacité des pays et des parties prenantes appartenant au bassin à adopter des pratiques durables de gestion des terres et, par là même, à améliorer les moyens d'existence et la sécurité alimentaire, tout en procurant des avantages globaux comme la prévention de la dégradation des terres, la restauration de la structure et des fonctions des écosystèmes, la régularisation des débits d'eau, la fixation du carbone, ainsi que d'autres services.

## 1.5 Le contexte stratégique

### Le contexte stratégique régional du PGTA Kagera

Le bassin de la Kagera est administré et financé par le biais de l'**Initiative du bassin du Nil – Programme d'action auxiliaire des lacs équatoriaux du Nil (IBN-PAALEN)** lequel, outre les pays baignés par la Kagera, comprend la R.D. du Congo et le Kenya, ainsi que les zones en aval de l'Égypte et du Soudan. Le Conseil des ministres assume la surveillance du programme et fournit des avis et une orientation ; le Comité régional de conseil technique examine le dossier du projet et fournit une orientation technique au Conseil des ministres et l'Unité de coordination est responsable de l'exécution et de l'échange d'informations. Les résultats attendus sont les suivants : un ensemble de projets d'investissement, des bénéfices évidents issus d'une coopération transfrontalière axé sur le développement et la réduction de la pauvreté, et un renforcement de la coopération au niveau sous-régional. La gestion du PGTA Kagera devrait, à des fins de coordination, échanger des informations avec le Comité régional de conseil technique et l'unité de coordination et, le cas échéant, solliciter leurs avis et orientations. Deux des sept projets d'assistance technique du PAALEN sont particulièrement pertinents pour le PGTA Kagera, comme décrit ci-dessous.

**La Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE)** (recréée en 2000) fournit un cadre pour une coopération et une intégration politique fortes entre la Tanzanie, l'Ouganda et le Kenya (qui partagent le lac Victoria) ainsi que le Burundi et le Rwanda qui ont tous deux adhéré récemment à la communauté. La CAE a établi la **Commission du bassin du lac Victoria (CBLV)** pour la gestion de l'ensemble du bassin, y compris la Kagera, et à cet égard avait déjà invité le Burundi et le Rwanda à signer en 2003 un protocole d'accord pour faciliter la coopération dans cette initiative. La CBLV a été lancée en juillet 2005 et est entrée en vigueur en juin 2006 ; son siège est à Kisumu au Kenya (depuis 2001, le mandat pour la coordination relevait du Programme de mise en valeur du lac Victoria (PMVLV)). Il est prévu que la CBLV fournira le mécanisme institutionnel adapté permettant d'assumer la responsabilité de la coopération transfrontalière et donc, la durabilité de la gestion du bassin de la Kagera.

Dans le **Programme et le plan d'action pour l'environnement du NEPAD** (Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique), la dégradation des terres est un thème de grand intérêt, parallèlement à la conservation de la biodiversité, à l'atténuation de la sécheresse et du changement climatique, et à la protection des écosystèmes fragiles et de la couche d'ozone. Le **Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) du NEPAD** est également un point d'entrée important pour l'intégration de la gestion des terres (GDT) dans la gestion de l'agriculture et des ressources naturelles et pour les priorités nationales en matière d'éradication de la pauvreté, d'amélioration de la sécurité alimentaire, d'accélération de la croissance et du développement économiques, de promotion du rôle de la femme dans le développement et des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD). Le PGTA Kagera fait partie du programme-cadre **TerrAfrica/PSI, le Programme stratégique d'investissement pour la gestion durable des terres en Afrique subsaharienne** et, grâce à ce processus, fera en sorte que ses activités de promotion de la GDTA seront bien intégrées dans le programme d'action du NEPAD, conformément à ses objectifs à long terme (éradication de la pauvreté, croissance et développement économiques durables, promotion de la participation de tous les groupes, notamment les femmes, au développement) et à ses priorités :

- créer un environnement porteur pour la croissance économique durable de plus de 7 pour cent par an sur 15 ans ;
- réduire de moitié de 1990 à 2015 le pourcentage de personnes vivant dans des conditions d'extrême pauvreté;
- Mettre en œuvre dès 2005 des stratégies régionales de développement durable pour que les pertes de ressources écologiques soient compensées d'ici 2015.

Les pays qui partagent le bassin de la Kagera ont tous adopté diverses stratégies et plans d'action nationaux pour aborder les questions relatives à la gestion durable des ressources naturelles, à la conservation de la biodiversité, à l'agriculture, aux forêts, à la désertification et à l'atténuation du changement climatique. La dégradation des terres est reconnue unanimement par toutes les parties prenantes comme une grave menace pour la base des ressources naturelles et les moyens d'existence. La ratification de la **Convention sur la lutte contre la désertification (CCD)** à la fin des années 1990 par les quatre pays, et l'élaboration par la suite des **Programmes d'action nationaux (PAN)** pour sa mise en œuvre ont suscité une prise de conscience accrue, aux niveaux national et local, des liens étroits existant entre la dégradation et la pauvreté. Il est prévu que ces PAN soient mis en œuvre grâce à la planification et à des actions au niveau local et du district. Toutefois, les **ressources financières et humaines sont extrêmement limitées**, sauf si ceux-ci sont mis en œuvre à travers des projets d'assistance technique/d'investissement particuliers.

La perte de biodiversité a été largement reconnue dans le secteur de l'environnement, notamment en ce qui concerne la protection des grands mammifères, de l'avifaune et des espèces forestières indigènes grâce aux parcs nationaux et aux réserves forestières. Au cours de la décennie qui s'est écoulée depuis la signature de la **Convention sur la diversité biologique (CDB)** par les pays de la Kagera, la prise de conscience de l'importance de la diversité et des approches écosystémiques s'est accrue. Des **stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB)** ont été élaborés dans chaque pays, mais hormis quelques études et activités ciblées, les ressources pour leur mise en œuvre sont limitées. En outre, ce n'est que récemment que l'accent a été mis sur la perte de biodiversité agricole et ses impacts sur la sécurité alimentaire et les moyens d'existence et, à ce jour, ces problèmes ont été reconnus et affrontés surtout au niveau international et par quelques individus participant aux prises de décisions, aux plans et à l'évaluation au niveau national. Font partie de ces efforts les contributions nationales au **Programme de travail sur la biodiversité agricole de la CDB** ; le **Traité international pour la conservation et l'utilisation durable des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TI-RPGAA)** de la FAO et les rapports nationaux présentés aux évaluations mondiales de la FAO sur la **Situation mondiale de la diversité des animaux domestiques** et la **Situation mondiale des ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture** et la mise en œuvre des plans d'action connexes.

En outre, des activités ont été organisées dans chacun des pays au titre de la **Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCCC)** et de la **Convention Ramsar**.

Les quatre pays ont reconnu l'importance d'œuvrer de concert pour affronter les questions relatives à la dégradation des terres dans l'ensemble du bassin, qui se répercutent sur l'environnement mondial, sont de nature transfrontalières et exigent de ce fait la coordination et la collaboration des pays et des secteurs, ainsi que la cohérence des différentes stratégies et plans d'action nationaux. Les **questions transfrontalières clés** à inclure éventuellement dans le PGTA Kagera, identifiées pendant une réunion régionale avec des décideurs, des planificateurs et des responsables de projet pendant la phase B-MEP (Entebbe, novembre 2005), étaient les suivantes :

- lutte contre l'érosion du sol et la sédimentation ;
- lutte contre la jacinthe d'eau ;
- réduction des pressions sur les terres humides, gestion des ressources hydriques et liens avec la santé ;
- lutte contre les incendies les feux de brousse, réduction du brûlage de la biomasse ;
- conservation de la biodiversité agricole ;
- contrôle et gestion des mouvements transfrontaliers du bétail et des maladies ;

- lutte contre la transmission transfrontalière de ravageurs et des maladies des cultures ;
- impact des réfugiés (rapatriés), de l'expansion de la migration et des établissements humains sur les ressources en terre ;
- réduction de l'exploitation illégale des ressources dans les aires protégées et gestion de la faune sauvage.

Ainsi que convenu avec le Comité directeur régional du projet (CDRP), le PGTA Kagera portera plus ou moins d'attention à ces questions transfrontalières (voir la description du projet, réalisation 1, Résultat 2) en tenant compte du soutien fourni par d'autres projets ou mécanismes, notamment :

- la question de la lutte contre la jacinthe d'eau sera prise en charge par le PGELV-II, qui étendra les mesures centrées actuellement sur le lac Victoria aux affluents en amont de la Kagera ;
- la question du contrôle et de la gestion de la faune sauvage sera traitée directement par le biais d'interventions dans les aires protégées, bien que le PGTA Kagera devrait participer aux consultations et aux propositions des parties prenantes et des partenaires visant à réduire les pressions, à créer des possibilités de revenu pour les communautés rurales avoisinantes, à élaborer des politiques et programmes et à fournir le soutien juridique nécessaire ;
- la question des effets de la qualité de l'eau sur la santé devrait relever des secteurs de la santé et de l'eau.

## 1.6 Politiques et priorités nationales

Mis à part les plans nationaux susmentionnés visant la mise en œuvre des conventions sur l'environnement, tout aussi importants sont les Programmes/Plans d'action nationaux pour l'environnement (PANE), les stratégies nationales pour l'agriculture et l'élevage et leurs plans et programmes, et les stratégies et programmes pour la réduction de la pauvreté (SPRP). Ces derniers ont été rédigés conformément aux processus de décentralisation du pays et aux initiatives récentes pour la réalisation des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) (notamment l'objectif 1 « réduire la pauvreté extrême et la faim », et l'objectif 7 « assurer un environnement durable »). Les SPRP nationaux pour les pays de la Kagera ont identifié l'agriculture comme étant le principal secteur où mettre en œuvre la réduction de la pauvreté. Une attention prioritaire est accordée à l'augmentation de la productivité et à la régularité de la production, par le biais, entre autres, de la gestion améliorée des ressources en eau et la restauration de la fertilité du sol. Un aperçu des politiques, lois et priorités nationales est présenté ci-dessous et une version plus détaillée figure dans le tableau 1 de l'annexe 7.

Au Rwanda la **stratégie pour la réduction de la pauvreté** relie le développement humain à l'environnement et à la gestion des ressources naturelles, et reconnaît l'importance d'accompagner la mise en valeur agricole et le développement rural par la protection de l'environnement (conservation des sols et des eaux, reboisement, utilisation rationnelle des terres humides, de l'eau et de l'énergie). Une nouvelle **politique pour le secteur agricole (2004)** et un **plan stratégique pour la transformation de l'agriculture** ont été adoptés pour intensifier les systèmes de production durable et promouvoir les agro-industries, contribuant ainsi à la réduction de la pauvreté et à la sécurité alimentaire. Ces programmes sont liés au plan d'investissement à moyen terme des NEPAD et vise l'abandon de l'agriculture de subsistance en faveur d'un secteur agricole intégré aux marchés. Le Rwanda a confirmé que la lutte contre la dégradation des terres et la perte de biodiversité dans le bassin de la Kagera jouit d'une haute priorité en raison des graves impacts auxquels sont soumis les ressources naturelles et les moyens d'existence. Outre la conservation de l'environnement, le PGTA Kagera devrait améliorer la production agricole et animale, ainsi que la foresterie, renforçant par là même les revenus et la sécurité alimentaire.

Reconnaissant que le bassin de la Kagera couvre près de 80 pour cent du pays, l'accent avait été mis initialement au cours de la phase B du MEP sur les trois provinces de plaine d'Umutara, de Kibungo et de Kigali Rural adjacentes à la Kagera (constituant dans une large mesure la province de l'est actuelle depuis la réforme administrative de 2006). Cependant, pour le projet intégral du FEM, le

gouvernement reconnaît l'importance d'affronter les graves pressions sur les terres et les causes de l'érosion et de la production de sédiments dans les montagnes, outre leurs répercussions en aval. De ce fait, le diagnostic a été étendu aux montagnes, et il a été convenu que le PGTA Kagera ciblera aussi les principaux affluents et bassins versants alimentant la Kagera dans les nouvelles provinces de l'est, du sud et du nord<sup>4</sup>.

Au Burundi, malgré que plus de 20 pour cent du bassin de la Kagera se situent dans ce pays et représente environ 50 pour cent du pays, le Burundi n'était pas un bénéficiaire de la phase B du MEP en raison de l'insécurité qui régnait dans le pays au moment où la phase B a été mise au point. Toutefois, pendant les ateliers d'Entebbe en novembre 2005, les délégués du Burundi venant des ministères de l'environnement et de l'agriculture ont confirmé leur vif intérêt à devenir partenaire du projet et, par la suite, la réunion du Comité directeur du projet (CDP) (Rwanda, Ouganda et Tanzanie) a approuvé la participation du Burundi, sous réserve de l'accord du groupe FEM et des arrangements de cofinancement.

Le gouvernement du Burundi se propose, par le biais de la **Stratégie intérimaire de réduction de la pauvreté (2003)**, d'appuyer la réintégration des personnes déplacées dans le pays et d'autres victimes du conflit dans la production agricole, en restaurant et développant les infrastructures rurales et agricoles, en appuyant la gestion de micro-bassins versants, les approches axées sur l'agriculture durable, la planification de l'utilisation des ressources pour les aires protégées et les zones tampons, l'attribution de titres de propriété foncière et la gestion communautaire. La **Stratégie nationale pour la sécurité alimentaire (2003)** reconnaît l'importance prioritaire de l'augmentation de la production, de la productivité et de la diversification des sources de revenus en zone rurale, de l'amélioration de la qualité des services et de leur prestation aux agriculteurs, de la promotion de l'utilisation durable des terres et du renforcement de la gestion des ressources naturelles grâce à des pratiques agricoles améliorées. Des efforts sont déployés pour mettre en œuvre la **Stratégie nationale pour l'environnement (1997)** et les stratégies /actions visant la réalisation de ses objectifs dont la diversité biologique (SPANB, 2000), le changement climatique, la désertification et les conventions Ramsar ; cependant ces efforts sont entravés par le manque de ressources et de capacités. Les réformes importantes comprennent : la mise au point d'instruments susceptibles d'améliorer la planification et la gestion agricoles, d'appliquer une **loi foncière** qui met à jour la politique nationale pour la gestion des ressources naturelles et l'environnement et promeut la participation des communautés à la restauration et à la protection d'écosystèmes vulnérables, l'adoption d'une **loi nationale pour l'environnement (2000)** et l'élaboration d'une **politique forestière nationale (provisoire)**.

En République-Unie de Tanzanie la **Stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (1998)** est le cadre directeur qui lie l'éradication de la pauvreté à la dégradation de l'environnement et au secteur agricole. La **Politique nationale pour l'environnement (1997)** est un cadre global qui promeut le développement socioéconomique tout en maintenant la qualité de l'environnement et la productivité des ressources, à l'aide d'un ensemble de lois écologiques et de politiques spécifiques relatives à la terre, à l'eau, aux ressources, aux forêts et à la faune sauvage. La dégradation des terres et la sécheresse sont des problèmes prioritaires qui sont combattus par le biais du **Plan d'action national pour l'environnement (1994)**, le **Plan d'action forestier (1994)** et le **Plan d'action issu de l'Initiative pour la fertilité du sol (2000)**. La **politique relative à l'agriculture et à l'élevage (1997)** promeut l'utilisation et la gestion intégrées et durables des ressources naturelles et l'amélioration du bien-être de tous ceux dont les moyens d'existence dépendent de l'agriculture. Elle est mise en œuvre par le biais de la **stratégie de développement du secteur agricole (2001)**. Suite à la ratification de la CBD une **Stratégie nationale de conservation (provisoire)** a été élaborée qui, avec la **SPANB (2000)**, fournit une orientation claire pour la conservation de la biodiversité et les liens avec le Plan d'action de la CCD, y compris la promotion du développement durable des zones adjacentes à des aires protégées et la remise en état des écosystèmes dégradés. Grâce à la **Loi foncière** et à la **Loi**

---

<sup>4</sup> Au titre de la réforme administrative de 2006 du Rwanda, la province de l'est englobe Umutara, Kibungo et la région méridionale de Kigali Rural ; la province du sud comprend les provinces de Butare, Gikongoro et Gitarama ; et la province du nord comprend Byumba, Ruhengeri et la partie nord de Kigali Rural.

**foncière villageoise 1999**, les conseils de village sont tenus de classer leurs terres conformément à des plans d'utilisation préexistants ou nouveaux que devra approuver l'assemblée du village et qui sont sujets aux avis des conseils de district.

En Ouganda la **Politique nationale pour la gestion de l'environnement (1995)** est le cadre général qui reconnaît l'importance de la conservation et de la restauration des écosystèmes, de la biodiversité et des processus écologiques, et qui promeut la sensibilisation du public et la participation locale aux mesures en faveur de l'environnement. Les liens entre la pauvreté et l'environnement sont reconnus et des actions intersectorielles sont entreprises pour la combattre au travers du **Plan d'action national pour la réduction de la pauvreté et l'environnement (PAPE)** et les **Plans d'action pour l'environnement et le développement des districts (PAED)**. La **Politique nationale d'utilisation des terres** (provisoire) vise à combler une lacune dans la planification/gestion intégrée et harmonisée de l'utilisation des terres à travers tous les secteurs et parmi les utilisateurs des terres/parties prenantes, et la **Politique nationale des sols** provisoire cherche à maintenir la productivité des écosystèmes terrestres et agricoles. Le **Plan pour la modernisation de l'agriculture** concorde avec la PAPE et vise à augmenter la production par unité de surface et à promouvoir l'utilisation et la gestion durables des ressources naturelles forestières, de la faune sauvage, de l'élevage et des terrains de parcours. Ces activités sont appuyées, par exemple, par la **Politique de l'élevage** qui établit les taux optimaux de charge pour éviter le surpâturage et le compactage du sol, par la **Politique multisectorielle pour l'alimentation et la nutrition (2003)** et par la **Politique nationale pour la conservation et la gestion des ressources en terres humides (1995)** qui visent à maintenir les fonctions écologiques et socioéconomiques des terres humides grâce à l'utilisation optimale des ressources et à leur exploitation partielle aux fins du développement économique.

Comme il est stipulé dans les politiques, stratégies et plans d'action susmentionnés, le PGTA Kagera, en tant que programme coordonné visant à promouvoir la gestion durable des écosystèmes terrestres et agricoles dans l'ensemble du bassin, et à générer ainsi des avantages environnementaux locaux et nationaux ainsi que mondiaux, répond aux priorités principales des pays partageant le bassin de la Kagera. Il contribuera à la mise en œuvre de ces différents stratégies et plans nationaux d'une façon cohérente, harmonieuse et efficace, en travaillant en étroite collaboration avec les administrations et les communautés locales, afin de créer les capacités du personnel technique et du district en promouvant des approches intersectorielles de la gestion durable des terres et des agroécosystèmes. Le projet de la Kagera oeuvrera aussi au niveau international pour harmoniser les stratégies dans l'ensemble du bassin en vue de procurer des avantages environnementaux mondiaux en mettant fin à la dégradation des terres, en conservant la biodiversité et en renforçant la fixation du carbone, et de contribuer ainsi à la protection des ressources hydriques partagées.

## **1.7 Contexte du programme opérationnel du FEM**

Une analyse diagnostique préliminaire nationale et transfrontalière a été préparée pendant les consultations avec les parties prenantes durant la phase B du MEP et une base d'informations détaillée a été établie grâce aux transects et aux DRP dans neuf zones et communautés représentatives au Rwanda, en Tanzanie et en Ouganda ; dix réunions de parties prenantes au niveau du district ; et une analyse réalisée par un groupe d'experts techniques (sol, agriculture, foresterie, aspects socioéconomiques et autres) et par les comités nationaux de consultation technique . Le diagnostic a permis la formulation de ce projet, y compris des mesures particulières (réformes stratégiques, juridiques, institutionnelles ou investissements), et ce, pour son adoption au niveau national dans un contexte harmonisé pour l'ensemble du bassin, afin de tenir compte des intérêts environnementaux et transfrontaliers prioritaires, pour la restauration de la durabilité des écosystèmes agricoles et pour la protection à long terme la Kagera et de son bassin.

Le **Programme de gestion transfrontalière des agroécosystèmes du bassin de la Kagera (PGTA Kagera)** proposé a été conçu initialement pour répondre aux objectifs du Programme opérationnel sur la gestion durable des terres du FEM-3 (PO-15), car il adopte une approche axée sur le paysage et intègre des aspects écosystémiques avec les activités humaines d'utilisation des terres (agriculture,

pâturages, gestion des forêts/ terres boisées). En remaniant le programme au titre du FEM-4, on a cherché de faire en sorte que la conception du projet concorde avec les objectifs de réduction de la dégradation des terres et du programme stratégique du FEM-4. En outre, il contribuera à l'objectif à long terme et aux résultats intermédiaires du programme-cadre TerrAfrica/PSI (Programme stratégique d'investissement pour la gestion durable des terres en Afrique subsaharienne): RI-1 par l'identification et la démonstration d'approches novatrices de la GDT et leur application (réalisations 3 et 4 du PGTA) ; et RI-2 par le renforcement des capacités et des compétences des communautés et du gouvernement en matière de planification, gestion et législation intersectorielles et de politiques harmonisées (réalisation 2 du PGTA) et par la production de données et de mécanismes de coordination aux niveaux communautaire, national et du bassin (réalisation 1 du PGTA). Il promouvra la constitution de partenariats intersectoriels entre les institutions des quatre pays afin d'abattre les obstacles à la gestion durable des terres, y compris en renforçant les capacités institutionnelles et humaines d'utilisation des terres/planification des ressources.

**Programme stratégique 1** du PO-15 (PS-1, élément b) : ce programme est le point d'entrée désigné car le projet met particulièrement l'accent sur la restauration de la santé et des fonctions des différents agroécosystèmes du bassin de la Kagera grâce à la promotion de la gestion durable des terres et des agroécosystèmes. La GDT sera encouragée à lutter contre la grave érosion de sols et la perte de fertilité moyennant l'adoption d'une approche axée sur le paysage et l'intégration d'aspects écosystémiques dans les activités humaines d'utilisation des terres (agriculture, terrains de parcours, gestion des forêts/arbres). Les activités du projet chercheront à identifier les causes profondes et les impacts négatifs de la dégradation sur la stabilité, les fonctions et les services de l'écosystème, dans la mesure où ils se répercutent sur les moyens d'existence et le bien-être économique des populations locales, ainsi qu'à trouver les moyens de surmonter les goulets d'étranglement. Le PS-3 sera également réalisé grâce à des mécanismes d'incitation novateurs qui encouragent l'adoption diffuse des pratiques de GDT.

Le projet contribuera en particulier à l'**Objectif stratégique OS-2** en démontrant et promouvant les pratiques et investissements réussis, novateurs et rentables en matière de GDT lesquels devraient réduire l'ampleur et la gravité de la dégradation et de la déforestation, renforcer la productivité et la résistance des systèmes agricoles et procurer des avantages socioéconomiques et des revenus aux agriculteurs locaux, ainsi que des avantages environnementaux mondiaux. Le renforcement des capacités sera promu grâce aux champs-écoles des producteurs (CEP) qui enseignent des pratiques adaptatives de GDT, à la planification communautaire et à des approches écosystémiques intégrées de la vaste gamme de terres cultivées, de pâturages, de zones boisées et de terres humides présente dans le bassin. Les activités de GDT devraient être multipliées dans 46 micro-bassins versants et 35 unités agroécologiques représentant des ressources communes menacées ou dégradées (pâturages/terrains de parcours, terres humides, forêts riveraines, zones tampons). Parmi les pratiques novatrices figureront des systèmes d'agriculture de conservation adaptés et l'accès accru aux intrants nécessaires ; des systèmes intégrés agriculture/élevage ; et l'intégration viable de pratiques arboricoles et agroforestières adaptées dans la gestion des bassins versants (production de bois de feu et de bois d'oeuvre, fixation du carbone, produits forestiers non ligneux, etc.). La reproduction de systèmes et pratiques diversifiés de gestion des terres et l'appui du gouvernement seront renforcés par la surveillance (sur l'exploitation, en aval et entre les différentes utilisations des terres) et la démonstration des multiples avantages locaux, nationaux et mondiaux obtenus grâce à des systèmes agricoles et moyens de vie améliorés et à la gestion des bassins versants (soutien/restauration de la base des ressources, conservation de la biodiversité, fonctions de l'écosystème, fourniture de biens et de services écosystémiques, et réduction des risques de variabilité climatique, d'insécurité alimentaire, etc.).

Le projet contribuera à l'**Objectif stratégique OS-1** par la constitution de partenariats intersectoriels entre les institutions des quatre pays, afin de surmonter les obstacles à la GDT, y compris le renforcement des capacités institutionnelles et humaines à planifier l'utilisation des ressources et des terres et la création de mécanismes d'incitation et de soutien aptes à promouvoir l'adoption plus ample de la GDT. Ces résultats devraient déboucher sur un cadre décisionnel et juridique harmonisé capable d'orienter les communautés et les districts vers la gestion durable des sols dans les quatre pays, ainsi

que de créer des capacités de formulation, mise en œuvre et surveillance de plans d'action intersectoriels communautaires sur la GDT (21 bureaux de districts, 136 communautés), en agissant, entre autres, par le biais de la collaboration améliorée entre le gouvernement, les ONG et le secteur privé.

## 2. SITUATION DE BASE

### 2.1 Situation actuelle

Les enquêtes menées pendant la phase B du MEP montrent qu'un grand nombre d'activités environnementales, agricoles et de développement social ont été, ou sont, entreprises dans certains endroits du bassin de la Kagera. Cependant, les ressources mobilisées pour des mesures de terrain concrètes sont encore limitées dans le temps et l'espace, et les systèmes de mise en œuvre restent encore fragmentés – ils n'affrontent pas adéquatement les causes profondes ni l'exigence de solutions concertées. L'appui fourni par les institutions gouvernementales tend à être sectoriel ou orienté vers la production agricole et animale, la protection de l'environnement ou des questions sociales sans pouvoir s'attaquer à des problèmes de plus vaste portée comme la surexploitation des ressources en terre et des écosystèmes. En outre, les approches sectorielles de maints projets ne se concentrent souvent que sur les causes techniques et économiques de la dégradation et laissent persister les échecs institutionnels et stratégiques, maintenant ainsi les processus de dégradation. Des projets récents ou en cours notoires ont négligé les approches participatives, ou ont promu l'emploi de races animales ou végétales exotiques souvent inappropriées sans tenir suffisamment compte des ressources biologiques adaptées localement. En outre, des projets réalisés dans le passé n'ont eu qu'une efficacité limitée étant restés centrés sur le pays, et présentant des lacunes et des contraintes dans la recherche de solutions à des problèmes interconnectés complexes à l'échelle du bassin relatifs à l'environnement et au développement.

### 2.2 Activités de développement importantes en cours

Au niveau régional, les activités du PGTA Kagera visant à promouvoir la gestion durable des terres et des agroécosystèmes (GDTA) sont conformes au **Programme et plan d'action pour l'environnement du NEPAD** et aux objectifs et priorités à long terme du **Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA)**. À cet égard, le **Partenariat TerrAfrica** et son appui à la gestion des connaissances en matière de GDT devraient faciliter la collaboration et renforcer l'échange des données, des enseignements et des processus réussis entre les pays du bassin de la Kagera et d'autres pays d'Afrique subsaharienne. Le projet de la Kagera fera partie intégrante des cadres nationaux stratégiques d'investissement, du dialogue sur les politiques et des processus de partenariat visant à rationaliser et améliorer la gestion durable des terres en Tanzanie et en Ouganda. Y sera comprise la collaboration des comités techniques/directeurs du PGTA Kagera avec des équipes nationales de TerrAfrica-PSI et des mécanismes de parties prenantes (création de capacités, partenariats et multiplication des investissements et gestion des connaissances, ainsi que partage des expériences acquises dans le cadre de la mise en œuvre du projet de gestion durable des terres réalisé dans la région du Kilimandjaro, en Tanzanie et de récupération du couloir de passage du bétail en Ouganda.

Les projets suivants complètent les activités du PGTA Kagera et contribuent à la situation de base.

#### 2.2.1 Projets soutenus par le FEM

- Le **Projet d'action transfrontalier environnemental pour le Nil (PATEN)** (FEM Banque mondiale et PNUD, 2004-2009, 39 millions d'USD, unité régionale hébergée par Khartoum) a été conçu dans le cadre du **Programme de la vision partagée (PVP) multidonateurs de l'IBN** (lancé en 1999 entre pays membres, à savoir le Rwanda, la Tanzanie, l'Ouganda, le

Burundi, la R.D du Congo, le Kenya, le Soudan et l'Égypte). Le PATEN promeut la coopération entre les pays du bassin du Nil pour la protection et la gestion de l'environnement et de l'écosystème du bassin du Nil. Une formation pour le développement des compétences est fournie aux ministères des gouvernements, aux ONG et aux communautés locales en matière de gestion et surveillance de l'environnement (gestion des connaissances, création de capacités pour l'évaluation de l'impact sur l'environnement (EIE) ; prévention de l'érosion et de la pollution transfrontalières, y compris de sources agricoles non ponctuelles ; surveillance de la qualité de l'eau ; conservation des terres humides et de leur biodiversité). Les ONG et les communautés locales pourront recevoir de petites subventions (10 000-25 000 USD) pour promouvoir des approches à assise communautaire de la conservation des terres et des eaux, afin de réduire l'érosion du sol, la désertification, la pollution et l'envahissement des adventices aquatiques. Du personnel formé et de petites subventions pourraient soutenir les activités du PGTA Kagera dans les communautés cibles. Par ailleurs, les avis, le savoir-faire et les capacités de GDTA du PGTA pourraient être intégrés aux processus de développement des compétences établis par le PATEN dans la région. Les éléments seraient les suivants :

- Renforcement de la confiance et participation des parties prenantes
  - Formation - renforcement des capacités
  - Développement socioéconomique et partage des avantages
  - Commerce régional de l'électricité
  - Planification et gestion des ressources hydriques
  - Utilisation efficace de l'eau en agriculture.
- **Le Projet d'utilisation de l'eau en agriculture du PATEN** (trois ans, 2008, 5,46 millions d'USD) intéresse les quatre pays de la Kagera, la R.D. du Congo et le Kenya – l'hôte. Il vise à fournir une base théorique et pratique rationnelle pour augmenter les approvisionnements en eau et son utilisation efficace pour la production agricole, y compris un environnement porteur et une démonstration de systèmes de récolte de l'eau (partage des expériences relatives aux bonnes pratiques autochtones et modernes), irrigation gérée par les communautés et le secteur public/privé (y compris des réformes éventuelles et la performance accrue des systèmes). Il constituera des réseaux de spécialistes venant d'institutions et d'organisations de recherche, d'agriculteurs et d'autres utilisateurs de l'eau, des groupements communautaires et féminins et des ONG locales qui pourront œuvrer de concert à l'identification de solutions pratiques. Pour mieux refléter le caractère transfrontalier du projet, il est suggéré de privilégier les cultures propres au pays et le commerce interpays des produits. Ce projet est complémentaire du PGTA Kagera et une collaboration sera instaurée pour mobiliser des cofinancements pour certaines activités dans des unités foncières cibles.
  - **Le Programme de gestion environnementale du lac Victoria (PGELV-II) : la phase I** de ce programme (1997-2005, FEM-37 millions d'USD, AID-48 millions; Kenya et Ouganda-10 millions) était centré sur la recherche scientifique et la collecte, le suivi et l'analyse de données servant à la formulation de politiques/stratégies visant la gestion rationnelle de l'écosystème du lac Victoria, et l'harmonisation et le renforcement des services de soutien (pêche, lutte contre la jacinthe d'eau, surveillance de l'eau, gestion des déchets et des terres humides, boisement des bassins versants, appui aux universités et gestion de l'utilisation des terres). Une évaluation indépendante a recommandé pour la phase II l'intégration et l'utilisation continue des bases de données, la recherche ciblée permanente et la création de capacités, l'investissement dans des mesures correctives (pollution) et des partenariats publics/privés, ainsi que l'amélioration des moyens d'existence, l'adoption d'approches participatives et la diffusion des bonnes pratiques. À la suite d'une phase de liaison (2006-2008) financée par l'UE, le Japon, l'ASDI et le FEM, qui a permis un certain niveau de continuité, le **PGELV-II** (15 ans) devrait passer de l'amélioration de la base des connaissances au développement durable au point de vue environnemental et social dans le bassin du lac.
- L'objectif de l'appui du FEM et du cofinancement de l'AID, de l'ASDI et des pays bénéficiaires est i) de renforcer la gestion concertée des ressources naturelles transfrontalières

du bassin du lac Victoria pour fournir des avantages aux États partenaires de la Communauté de l'Afrique de l'Est (CAE) ; et ii) de réduire le stress environnemental dans les points chauds de la pollution ciblés et de sous-bassins versants dégradés désignés, afin d'améliorer les moyens d'existence des communautés tributaires des ressources naturelles du bassin. Ces objectifs comprennent a) l'harmonisation des cadres décisionnels et réglementaires pour la gestion de l'eau et des ressources halieutiques, la santé de l'environnement, et les systèmes d'information et de données sur les ressources naturelles disponibles pour le public et utilisés pour les décisions et la planification stratégiques ; b) la réduction de la pollution venant de sources ponctuelles et de l'industrie, grâce au traitement des eaux usées et à des techniques de production plus propres ; et c) la prise de conscience accrue de la gestion durable de l'écosystème du lac Victoria, y compris l'adoption et le suivi de pratiques durables de gestion des terres (terrains de parcours, boisement et terres humides) par les communautés participantes dans quelques sous-bassins versants désignés, ainsi qu'une transparence accrue et une meilleure gestion.

Bien qu'un seul bassin versant soit choisi par pays, une collaboration et une coordination étroites seront établies entre le PGTA Kagera et le PGELV-I, notamment l'élément gestion du bassin et l'établissement de systèmes d'information et de données pour assurer la complémentarité. Le PGELV est clairement un complément du PGTA Kagera qui promouvra les agroécosystèmes durables et viables ; d'un intérêt particulier sont les activités du PGELV sur la qualité de l'eau et la lutte contre la jacinthe d'eau, la gestion des terres humides, la conservation des sols et des eaux, le boisement des bassins versants, l'investissement dans la création de capacités et les micro-projets. La gestion du PGTA Kagera établira une coordination étroite avec le PGELV (ainsi qu'avec la CAE et la CBLV) pour garantir l'échange d'informations entre les secteurs de l'eau, des terres et de l'agriculture et les stratégies et actions complémentaires. Ces initiatives comprendront des liens entre les deux comités directeurs régionaux et des points focaux institutionnels, ainsi que la collaboration technique et financière pour les actions conjointes visant le renforcement des synergies et des investissements dans des processus de gestion intégrée des terres et des eaux.

- **Le Projet de gestion intégrée d'écosystèmes fragiles au Rwanda (FEM/BM, projet intégral à partir de 2006, 4,3 millions d'USD dont 400 000 USD de financement de contrepartie) vise initialement à aider le gouvernement à organiser la gestion durable de marécages fragiles et, par la suite, à confier aux communautés la gestion de bassins versants et de zones tampons pour réduire la pression sur les aires protégées. C'est un complément évident du PGTA Kagera dont l'objectif est la gestion des agroécosystèmes, et les deux projets reposent sur la collaboration étroite des secteurs de l'agriculture et de l'environnement. Bien que la couverture géographique diffère, des liens peuvent être établis pour le partage des expériences et des méthodes et la création de capacités.**
- **Le Projet de réhabilitation agricole et de gestion durable des terres (PRASAB) au Burundi (FEM/BM, 2004-2010, 40,47 millions d'USD dont 35 millions de l'AID, 5 millions du FEM et 0,4 million des bénéficiaires). Le projet intéresse les cinq zones agroécologiques et les neuf provinces, y compris trois faisant l'objet du PGTA Kagera (Kirundo, Muramvya et Mwaro), et vise la réhabilitation de certaines terres dégradées, la formulation de stratégies communautaires et nationales pour l'utilisation durable des ressources naturelles dans des terres humides et des marécages désignés, la promotion d'une approche intégrée de la gestion des bassins versants et des terres humides, ainsi que la fourniture de secours d'urgence aux réfugiés rapatriés et aux personnes déplacées à l'intérieur du pays. Des accords de collaboration et une étroite liaison entre le PGTA Kagera et des unités de gestion interprovinciale du PRASAB seront établies pour garantir l'appui mutuel aux projets et éviter les doubles emplois en ciblant différentes communautés et traitant des questions complémentaires diverses. La valeur ajoutée du PGTA Kagera se traduira par des mécanismes de collaboration transfrontalière, des approches (intersectorielles) intégrées de l'agroécosystème, le règlement des différends et des accords juridiques destinés à améliorer le régime foncier, les droits fonciers et la planification au niveau communautaire, ainsi que le**

renforcement de la planification de l'utilisation des terres et de la gestion des agroécosystèmes dans le but de transmettre les impacts à tout le bassin de la Kagera en collaboration avec les autres pays qui le partagent.

- L'analyse des changements d'affectation des terres comme approche de l'évaluation de la perte de biodiversité et de la dégradation des terres était un projet de recherche ciblé financé par le PNUE/FEM qui a produit des modèles et des cartes du SIG des changements d'affectation des terres dans certains des districts concernés en Ouganda et en Tanzanie. Le PGTA Kagera a utilisé certaines de ses informations pendant la formulation du projet et développera ultérieurement les bases de données/systèmes SIG existants pour l'analyse des changements d'affectation des terres pendant sa mise en œuvre.
- Des liens pourraient également être établis avec le projet FEM/Banque mondiale sur les Nouvelles formes de bétail et l'intégration de la faune sauvage dans des aires adjacentes ou protégées en Tanzanie (4,5 millions d'USD comme donation de la BIRD, démarré fin septembre 2005 et appuyé par la FAO/ (LEAD et l'ILRI). Hors du bassin de la Kagera<sup>5</sup>, le partage d'expériences est aussi envisagé dans les domaines de la planification participative de l'utilisation des terres et de la gestion de la faune sauvage ; des mécanismes de partage des avantages et les revenus accrus dégagés de systèmes intégrés de production de la faune sauvage et du bétail ; et les outils de soutien aux décisions servant à renforcer l'accès rationnel aux ressources et leur gestion. Ce projet contribuera à l'état des connaissances sur les couloirs de la faune sauvage, les systèmes de pâturage traditionnels et les points chauds des pâturages, en utilisant les bases de données existantes sur l'élevage (ILRI, FAO) et la faune sauvage en Tanzanie et des études réalisées récemment sur le bien-être humain (d'ici juin 2007).

## 2.2.2 Projets soutenus par la FAO

Des expériences, méthodes et outils pertinents, ainsi que des capacités/compétences humaines peuvent aussi être fournis par des projets d'assistance technique de la FAO qui contribuent également au cofinancement :

- Les **produits d'information pour la gestion des ressources hydriques du bassin du Nil** (projet de fonds d'affectation spéciale FAO/Italie de 5 millions d'USD, 2005-2008, réalisé avec les dix pays riverains du Nil) ont amélioré les connaissances communes et facilité la mise en valeur durable et équitable des ressources partagées du Nil, et la capacité des gouvernements à gérer les maigres ressources en eau, tout en satisfaisant les demandes concurrentielles des différents groupes sociaux. Le PGTA Kagera encouragera ce processus de partage des informations et promouvra les politiques harmonisées concernant les terres et les eaux. Il bénéficiera, à son tour, des avantages de la gestion améliorée de la base de données sur les ressources hydriques.
- Le **Projet Africover de la FAO** a achevé la cartographie du couvert végétal en Tanzanie, en Ouganda, au Rwanda et au Burundi à partir d'une imagerie satellitaire à résolution moyenne, et de couches additionnelles (routes, cours d'eau et masses d'eau). Ces cartes fourniront une précieuse ressource au PGTA Kagera. Cependant, la cartographie a été réalisée à différentes échelles et les dates des images diffèrent entre les pays : la Tanzanie à 1 :200 000 (1997) alors que l'Ouganda (2001), le Rwanda (1999) et le Burundi (1999) ont été cartographiés à l'échelle de 1 :100 000. La collaboration avec le PGTA Kagera pourrait envisager l'actualisation des cartes du bassin pour fournir une analyse des séries chronologiques des modèles de changement dans l'ensemble du bassin à partir des dates de l'Africover original.

---

<sup>5</sup> Des analyses des dynamiques des changements d'affectation des terres au niveau du district, et les impacts des systèmes d'utilisation des terres sur la faune sauvage, les habitats naturels et le bien-être humain dans six villages des districts de Samanjiro et Monsuli (les parcs nationaux de Tarangire et Manyara, les réserves forestières de Marang et Esimingo, une forêt de montagne dans l'aire de conservation de Ngorongoro).

- Le projet régional d'**amélioration de la sécurité alimentaire dans les districts transfrontaliers du Burundi, du Rwanda et de l'Ouganda** contribue à la modernisation de l'agriculture et à la réduction de la pauvreté dans le cadre du NEPAD. Il pourrait aider les communautés cibles du PGTA Kagera à identifier, par exemple, des occasions viables d'utilisation durable de l'agrobiodiversité, des méthodes de transformation et de commercialisation améliorées des produits locaux tirés des ressources domestiquées et sauvages et d'exploitation de variétés et races locales.
- **Agriculture de conservation pour l'agriculture et le développement rural durable (AC-ADRD) Phase II** : ce projet en Tanzanie et au Kenya tire parti de la phase I et d'autres activités pour guider l'amélioration de la productivité du sol et l'agriculture de conservation (AC) en Afrique orientale, y compris le district de Bukoba en 2004-2006. L'AC est reconnue comme étant l'une des techniques clés appliquées dans le bassin apte à mettre fin à la dégradation des terres, à réduire la main-d'œuvre et à améliorer les moyens d'existence. Cependant son développement dépendra d'un soutien particulier du gouvernement et des bailleurs de fonds permettant l'acquisition d'outils et de matériel pour l'AC et le renforcement des compétences à l'aide de programmes agricoles nationaux existants.

Il existe aussi d'autres projets d'assistance technique et de partenariats de la FAO qui pourraient fournir des compétences et un soutien afin de relier la gestion durable des terres à la sécurité alimentaire, renforcer les services agricoles et développer les entreprises. En ce qui concerne les approches axées sur les écoles pratiques d'agriculture, qui enseignent la protection intégrée et la gestion de la production, promeuvent les paiements pour les services environnementaux, etc., on trouvera plus de détails à l'annexe 12.

### 2.2.3 Autres programmes soutenus par des bailleurs de fonds et le gouvernement

Au niveau régional :

- Le **Projet de gestion intégrée transfrontalière des ressources en eau du bassin de la Kagera** (PGITRE) du PAALEN (financé par l'ASDI et la Norvège (4,7 millions d'USD), l'UE (3,0 millions) et hébergé par Kigali ; 2006-2009) intéresse aussi l'ensemble du bassin de la Kagera et revêt une importance particulière comme projet jumelé et cofinancier du PGTA Kagera. Il vise la création d'outils et le développement institutionnel pour la formulation d'une stratégie d'investissement conjointe entre les pays du bassin afin d'utiliser au mieux les faibles ressources hydriques, à l'aide d'études de préfaisabilité ; le renforcement des capacités (personnel national et du bassin) pour la gestion durable et la mise en valeur des ressources hydriques du bassin ; la sensibilisation des communautés aux questions de gestion de l'environnement et aux moyens de développement ; la constitution d'un réseau hydro-météorologique à l'échelle du bassin ; les enquêtes sur la qualité de l'eau ; et la mise en œuvre de projets d'investissement, comme le projet relatif aux chutes Rusoma. D'une haute pertinence pour le PGTA Kagera est le projet d'investissement à long terme pour le boisement du bassin de la Kagera et un grand nombre de petits projets : systèmes d'approvisionnement en eau et récolte de l'eau de pluie pour les populations et le bétail (1 par pays) ; conservation de la biodiversité transfrontalière (par le boisement des bassins versants) ; réhabilitation des terres humides ; gestion de l'environnement et sensibilisation à l'importance des écosystèmes du lac Cohoha et du bassin de l'Akanyaru.

Ce projet qui est centré sur les ressources hydriques partagées a des objectifs complémentaires de ceux du PGTA Kagera mais, comme le confirment les coordonnateurs du PAALEN et ce projet, la gestion durable des terres par le biais du PGTA Kagera sera essentiel à sa viabilité. La collaboration a été assurée pendant la formulation des deux projets en vue d'optimiser la synergie et la coopération ; pendant la mise en œuvre, une planification concertée et une étroite collaboration entre les équipes, les activités et les sites du projet garantiront l'efficacité du partenariat. Les liens entre les deux comités directeurs du projet garantiront le dialogue et

l'intégration avec les secteurs hydrique, agricole et environnemental aux fins de la création de mécanismes de coopération pour la gestion transfrontalière du bassin.

Au niveau national :

Dans les quatre pays, encore que moins au Burundi en raison de la situation de l'insécurité qui a régné ces dernières années, il existe de nombreux programmes et projets agricoles, environnementaux et de développement communautaire qui fournissent un important soutien de base aux niveaux national et du district à la vulgarisation en matière infrastructurelle, agricole, d'élevage et forestière, à la recherche et à la commercialisation, ainsi qu'à la gestion des ressources naturelles. Le PGTA Kagera sera solidement intégré dans les principaux programmes d'investissement et de mise en valeur agricole qui visent la productivité, la rentabilité et l'augmentation des revenus ruraux, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté rurale. Les domaines de collaboration aux niveaux du district et de la communauté comprendront le soutien à la vulgarisation, le transfert de technologies (protection intégrée, lutte contre l'érosion du sol, gestion de l'eau, etc.), la promotion de moyens d'existence non ruraux, la commercialisation et la multiplication des succès.

- Au Rwanda, le **Programme de soutien au secteur rural (PSSR)** (Banque mondiale, 2001-2011) est l'investissement agricole le plus important à l'échelle nationale et vise à accroître la production alimentaire et à soutenir la création de revenus non agricoles dans les zones rurales de toutes les provinces du Rwanda.
- Au Burundi, le **Projet de relance et de développement du monde rural (PRDMR)** (FIDA-OPEP, 2000-2008) promeut la petite agriculture (vulgarisation, élevage, multiplication des semences, intrants) ; la gestion des terres (terrains marécageux, bassins versants, intégration agrosylvopastorale) ; le soutien aux initiatives locales (artisanat, alphabétisation, microcrédit, transformation des produits agricoles) et aux infrastructures communautaires (écoles, dispensaires, points d'eau, routes rurales).
- En Tanzanie, le **Programme de développement du secteur agricole (PDSA)** qui comprend l'investissement au niveau du district dans la formulation de plans de mise en valeur, et au niveau national dans la promotion du développement et de la gestion d'interventions stratégiques et dans le cadre institutionnel et des services de soutien nationaux. Dans 25 districts du nord-ouest de la Tanzanie, y compris la région de la Kagera, un soutien est également fourni par le **Projet d'investissement dans le secteur agricole du district (PISAD)** (2006-2012, BAD) qui contribuera à la préparation et l'exécution de plans de mise en valeur agricole villageoise plus efficace, grâce à la création de capacités chez les agriculteurs, la planification communautaire, l'investissement dans l'agriculture et le soutien du microcrédit rural et de la commercialisation.
- En Ouganda, la projet de **Promotion de la modernisation de l'agriculture (PMA)** a pour objectif l'éradication de la pauvreté moyennant une stratégie à long terme de transformation du secteur agricole, grâce à des interventions multisectorielles et à un processus de planification décentralisé. Il bénéficie de l'appui du **Programme des Services nationaux de conseil agricole (SNCA)** qui vise à établir un système de fourniture de services agricoles conformes à la demande des clients et des agriculteurs, et qui cible notamment les pauvres et les femmes. Il adopte une approche axée sur le produit pour accroître la productivité, autonomiser les agriculteurs et organiser leur demande de services de consultation tant de recherche qu'agricole. Au cours d'une évaluation réalisée récemment, la gestion des ressources naturelles a été reconnue comme étant un domaine qui exige une attention particulière du fait que les objectifs à court terme des agriculteurs pourraient déboucher sur la surexploitation et la dégradation des ressources, sans les investissements nécessaires pour restaurer les ressources naturelles.

Dans le secteur de l'environnement, mis à part les projets du FEM susmentionnés, au Rwanda un soutien était fourni jusqu'à tout récemment au Parc de l'Akagera et à ses environs (Office national du

tourisme et des parcs nationaux et DED, phase II), qui a fait suite au **Projet de protection des ressources naturelles du Parc national de l'Akagera (PRORENA)** appuyé par le GTZ ( la phase I a été complétée au début de 2005) qui se proposait de renforcer le parc grâce à l'organisation et la gestion, après que les deux tiers de sa superficie avaient été déclassés en 1995 (limites du parc, sensibilisation des communautés à la valeur du parc, activités rémunératrices liées aux visiteurs du parc et meilleur équilibre écologique de ce dernier). Ces initiatives fournissent une importante base de connaissances pour la réduction des pressions sur les agroécosystèmes et pour l'identification des besoins de conservation de la biodiversité et la protection à long terme du parc.

Le PGTA Kagera complètera ces différents projets et programmes en démontrant l'importance et les moyens d'assurer une approche globale des agroécosystèmes qui permettent aux utilisateurs des terres d'assurer la productivité soutenue et l'amélioration des moyens d'existence (sécurité alimentaire, réduction de la pauvreté) à l'aide de stratégies appropriées de gestion à long terme des ressources. Davantage de détails sur ces programmes et projets pertinents sont donnés à l'annexe 12. Grâce au plan de participation publique, le PGTA Kagera collaborera avec les différents projets, organisations et ONG qui fournissent leur appui au bassin et dont beaucoup n'ont pas été cités ici.

### **Enseignements tirés des projets et des expériences relatifs au bassin hydrographique**

En préparant le projet, des liens ont été établis avec des réseaux de recherche et développement pertinents opérant dans la zone, comme ASARECA et son réseau SWMNet, en vue de renforcer la collaboration entre les intervenants et de tirer parti des meilleures compétences techniques disponibles (voir le plan de participation publique à l'annexe 5). L'équipe du MEP-B a pris note des expériences acquises et des leçons apprises par les projets, programmes et réseaux en cours et récents dans la région d'Afrique orientale (voir les études de cas sur le site du projet : [www.fao.org/nr/Kagera](http://www.fao.org/nr/Kagera)) entre autres :

- Dans le grand bassin de la Ruaha, Tanzanie, projet de gestion durable des terres humides de l'Usanga et de son bassin versant (1998-2002) et son successeur le programme de gestion des ressources du sous-bassin versant de la Kimani ;
- Recommandations de l'évaluation des pratiques de gestion communautaire réussies des ressources naturelles appuyées par l'USAID en Tanzanie (2002);
- Expériences du Programme de gestion terres de l'Ouganda dans le district de Mbarara ;
- programmes de la FAO et liens avec des partenaires (ICRAF, RELMA, FARA, ASARECA, ACT, WOCAT, etc.) visant à promouvoir la sécurité alimentaire, améliorer la gestion et la productivité des terres et des eaux et autonomiser les agriculteurs d'Afrique orientale, notamment par le biais des champs-écoles des producteurs ;
- Programme des services nationaux de consultation agricole en Ouganda qui appuie la privatisation des services de vulgarisation ;
- Planification participative de l'utilisation des terres pour la mise en application des lois foncières et des terres villageoises en Tanzanie ;
- Consortium pour l'amélioration de la gestion des terres dans le bassin du lac Victoria en Tanzanie ; réseaux INSPIRE et UGADEN en Ouganda, etc. ;
- IW LEARN (Eaux Internationales - Réseau pour l'apprentissage, les échanges et les ressources).

Ces expériences ont fourni une orientation pour la planification des interventions du PGTA Kagera, notamment :

- Participation aux activités de terrain du projet de tous les membres des communautés locales ( jeunes et personnes âgées, hommes et femmes, propriétaires terriens, paysans sans terre, pauvres, personnes aisées), ainsi que des fonctionnaires de l'administration locale, des services techniques décentralisés et du secteur privé ;
- Adoption d'approches participatives avec les parties prenantes pour la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet et l'évaluation de ses activités et impacts, y compris le choix d'indicateurs biophysiques et socioéconomiques simples par les principaux groupes de parties prenantes ;

- Fourniture d'incitations et abolition des mesures décourageantes sur le choix de pratiques d'utilisation et de gestion des terres, notamment le régime foncier et les délais intervenant entre l'investissement et la mise en œuvre ;
- Utilisation des innovations locales lors de l'adaptation des techniques modernes, afin d'assurer qu'elles sont culturellement acceptables et viables dans les conditions locales ;
- Prise en compte dans les activités de projet de l'impact de VIH/SIDA sur la capacité des communautés à adopter des stratégies alternatives (l'impact sur la main-d'œuvre et les revenus du ménage, en particulier) ;
- Etablissement de mécanismes efficaces de collaboration, coopération et coordination entre les parties prenantes aux niveaux local, national et régional.

Parmi les domaines qui reçoivent une attention particulière dans le cadre du PGTA Kagera figurent les suivants:

- Facilitation de la planification communautaire locale avec des intervenants locaux, sur la base du diagnostic participatif et de la cartographie, utilisation de cartes à grande échelle (1 :10 000, par exemple), fondées sur le GPS et agrandissement des cartes topographiques/images satellitaires disponibles aux fins de la planification de l'utilisation des terres dans des micro-bassins versants/unités foncières cibles, et mobilisation de ressources du district ou additionnelles pour la mise en œuvre de plans d'action communautaires locaux ;
- Création de capacités et autonomisation des intervenants locaux grâce à la formation sur le tas et à des approches axées sur la recherche-action en suivant l'exemple des CEP, l'amélioration de l'accès aux services de soutien et le renforcement de ces derniers. L'exploitation du savoir et des innovations locaux pour l'élaboration de pratiques améliorées de gestion de l'agriculture et des ressources naturelles qui procurent des avantages à l'environnement et aux moyens d'existence ;
- Création de systèmes de gestion des connaissances comprenant : i) la collecte, l'analyse et l'utilisation de données basées sur la surveillance d'indicateurs choisis de l'environnement et des moyens d'existence avec des parties prenantes venant de sites cibles, et utilisation d'outils analytiques comme le réseau WOCAT (Aperçu mondial des approches et technologies de la conservation) et LADA-Local, et ii) diffusion des résultats et des méthodes viables adaptées aux institutions et partenaires locaux, de district et nationaux, à l'aide de matériel pédagogique et de conseils ciblés, et d'études de cas sur les règlements administratifs et les régimes fonciers, ainsi que d'autres recommandations ;
- Augmentation de l'impact en étendant l'application de techniques/méthodes de gestion adaptées localement et éprouvées grâce à la communication des résultats de l'aménagement de micro-bassins versants pilotes et des interventions (visites d'échange s, journées portes ouvertes, médias, partenariats de collaboration et matériel de formation des formateurs) ;
- Assurance d'une coordination et d'une collaboration étroites entre les interventions réalisées dans le bassin, notamment entre le PGTA Kagera et le PITGRE qui cible l'ensemble du bassin (données, information, planification prise de décisions) et d'autres activités du PAALEN, PGELV-II et des partenaires cofinanciers ;
- Harmonisation, adaptation et simplification de lois et réglementations pertinentes régissant la gestion et l'utilisation des ressources naturelles du bassin, en mettant l'accent sur les décrets locaux et les accords fonciers négociés entre différentes parties prenantes locales (éleveurs, agriculteurs, etc.) dans les territoires communautaires ;
- Mise en place de mécanismes d'enquête permettant aux utilisateurs des terres locaux de bénéficier de systèmes de paiement pour les services environnementaux (PSE), notamment les crédits en contrepartie de la fixation du carbone organisés par l'Éco-fonds en Ouganda (au titre, par exemple, du Mécanisme pour un développement propre (MDP) du Protocole de Kyoto (article 12), le Fonds biocarbone de la Banque mondiale ou les programmes de paiement bilatéraux entre les E-U.A. et les pays de la Kagera pour des mécanismes de crédit du type MDP ou des accords de paiement volontaires pour les réductions des émissions de carbone (Plan Vivo-ECCM) ;.

- Recherche d'approches visant à réduire les impacts du VIH-SIDA sur l'agriculture et la sécurité alimentaire par l'interaction avec les écoles élémentaires et secondaires, notamment les jardins scolaires et les CEP dont l'objectif principal est d'enseigner aux enfants (dont un parent ou les deux ont été victimes du VIH-SIDA) à gérer leur propre avenir, améliorer leurs moyens d'existence et devenir les agents de leur propre développement ;
- Etablissement d'un mécanisme de financement efficace et transparent aux niveaux du projet et du district pour la gestion des ressources naturelles et des agroécosystèmes à l'aide de cofinancements octroyés par des organisations locales, nationales, régionales et internationales.

### 3. L'ALTERNATIVE DU FEM

#### 3.1 Justification

La dégradation des terres exerce un fort impact négatif sur l'intégrité structurelle et fonctionnelle des écosystèmes, et elle est due largement aux changements d'affectation des terres et des modes de gestion pratiqués dans les divers écosystèmes agricoles du bassin de la Kagera. La vulnérabilité écologique croissante du bassin menace les moyens d'existence des 16,5 millions de personnes qui y vivent aujourd'hui, et la capacité du bassin à soutenir l'augmentation prévue de la population au cours des décennies à venir (voir le tableau 1 de l'annexe 13). Les ressources des agroécosystèmes de la région ont été soumises à des pressions de plus en plus fortes ces dernières années en raison de la croissance naturelle de la population et du rapatriement des réfugiés— accélérant l'abandon des pratiques agricoles traditionnelles (rotations, jachères, agriculture itinérante et systèmes d'élevage nomades) et provoquant des pénuries alimentaires, la pauvreté et la vulnérabilité économique.

La dégradation résultant d'une intensification non durable affecte négativement les écosystèmes agricoles et leur productivité et, du fait que dans la plupart des zones rurales des sources alternatives de moyens de subsistance font défaut ou sont négligeables, les sociétés humaines des quatre pays supportent des impacts préjudiciables et font face au risque accru de conflits pour l'accès aux ressources. La dégradation nuit aussi à la biodiversité, et en particulier à la biodiversité agricole à cause de la fragmentation et de la perte des habitats, de la disparition d'espèces végétales et animales et de la diversité intraspécifique (variétés et races). Le changement climatique exerce aussi des effets défavorables sur les moyens d'existence agricoles en raison de l'intensité accrue et de l'irrégularité des pluies et de la hausse des températures, qui compromettent la productivité et la viabilité des systèmes agricoles et d'élevage. Il est reconnu que l'amélioration de la gestion des ressources naturelles et de la gestion des agroécosystèmes (terres, eaux, ressources biologiques et leur diversité) et la protection des aires plus fragiles sont indispensables pour le soutien de la productivité agricole et des moyens d'existence mais aussi pour maintenir la stabilité hydrologique, sociale, économique et politique dans les pays qui se trouvent dans le bassin de la Kagera et en aval du bassin du Nil.

Le bassin de la Kagera est une entité régionale où le projet peut agir favorablement à l'aide de multiples approches visant à **mettre fin à la dégradation et assurer des bénéfices mondiaux en restaurant la structure, la performance et les services des écosystèmes**, comme la régularisation des débits, le stockage du carbone et la fourniture d'habitats à des espèces importantes de faune et de flore et d'autres espèces associées. Le point d'entrée principal pour le PGTA Kagera sera la lutte contre la dégradation des terres, et le projet permettra aux agriculteurs et éleveurs locaux de briser le cercle vicieux de la dégradation pour créer un cercle vertueux de remise en état et d'utilisation durable des terres par le biais de l'agriculture.

Le PGTA Kagera orientera ses interventions vers les **agroécosystèmes** desquels dépend un pourcentage élevé de la population mais qui ont subi des pressions croissantes ces dernières années imputables à la croissance naturelle de la population et au retour des réfugiés. On identifiera les moyens de promouvoir la transformation généralisée de l'**intensification irrationnelle en intensification viable** et, par là, de renforcer la productivité agricole et la conservation des ressources naturelles afin d'améliorer la sécurité alimentaire et réduire la pauvreté et la vulnérabilité économique.

Le renversement des processus de dégradation des terres et la productivité agricole accrue **réduiront les conflits pour les ressources** entre les agriculteurs et les éleveurs, par exemple, et améliorera la stabilité économique et sociale. Les **jeunes** pourront, selon qu'il convient, être encouragés à rester dans les zones rurales en leur offrant davantage de moyens de dégager des revenus (agrobiodiversité ; marchés locaux). Des **pratiques améliorées** seront mises au point grâce au processus participatif d'apprentissage et de recherche-action, les communautés tirant parti du savoir et des innovations locaux résultant en des approches agroécologiques viables et écosystémiques intégrées. Seront conçus des alternatives aux pratiques traditionnelles qui ne sont plus viables (assolements, jachères, agriculture itinérante, systèmes d'élevage nomades) et à celles qui nuisent à l'environnement (brûlage, labours fréquents, etc.), pour améliorer la couverture du sol, le cycle des nutriments, la lutte biologique, et la qualité et la quantité de l'eau, réduire les pertes en biomasse et renforcer la **diversification et la résistance** des systèmes. Parmi les pratiques améliorées figurent, par exemple, l'agroforesterie, l'intégration agriculture-élevage, les cultures intercalaires et les cultures relais et l'amélioration génétique des espèces/variétés, l'agriculture de conservation, la productivité accrue des pâturages et la récolte durable d'espèces sauvages et de leurs produits.

Le **soutien coordonné et les investissements efficaces** en faveur des administrations locales, de la société civile et du secteur privé sont essentiels à la promotion de l'utilisation durable des ressources et, dès lors, au maintien des services écosystémiques et à la préservation à long terme de la valeur des actifs du bassin de la Kagera. À cet égard, le soutien et la capacité accrues des administrations locales favoriseront **la planification des ressources et les capacités de gestion** des agriculteurs, des éleveurs et de leurs communautés, et générant ainsi des moyens d'existence locaux et des avantages environnementaux aussi bien locaux que mondiaux. Les communautés participeront aux prises de décisions, à la planification et au suivi, en vue d'améliorer les systèmes d'utilisation du sol et les pratiques de gestion des ressources, grâce au **renforcement des capacités et à l'organisation** des communautés qui pourront ainsi intervenir dans la conception et la mise en œuvre de plans d'action agroécologiques, ainsi que de petits projets connexes visant à améliorer la sécurité alimentaire et les moyens d'existence (dans le cadre des processus de planification communautaires et de district). Le PGELV et diverses ONG/OSC ont montré que ces interventions communautaires sont rentables, que leur impact est immédiat, qu'elles utilisent des ressources locales et qu'elles font preuve de sensibilité aux questions de parité hommes-femmes, de transparence et de responsabilité.

Des **stratégies de gestion des ressources coordonnées** seront formulées pour l'ensemble du bassin afin d'atténuer les pressions sur des ressources limitées causant, notamment, l'épuisement des nutriments dans les terres arables, l'érosion du sol due à l'insuffisance du couvert végétal, la perte de biodiversité causée par la disparition ou la fragmentation des habitats, la perte de ressources génétiques, le surpâturage, l'empiètement de l'agriculture sur les terres humides et la déforestation. Les parties prenantes du bassin de la Kagera bénéficieront d'une meilleure prise de conscience et compréhension des impacts directs et indirects de la gestion des ressources (effectifs et potentiels).

L'action communautaire sera soutenue par des mesures visant à améliorer la **capacité du district et régionale** à adopter des **approches couvrant plusieurs secteurs** (soutien technique intégré) de la gestion durable des agroécosystèmes aux niveaux de la communauté, du micro-bassin versant et du bassin hydrographique. Les approches globales (intersectorielles) permettront au PGTA Kagera de traiter le **système d'utilisation des terres procurant des revenus** de manière globale, en tenant compte des avantages environnementaux et socioéconomiques pouvant être tirés de systèmes plus intégrés d'utilisation des terres et de meilleures pratiques de gestion des ressources (efficacité et fonctions écologiques améliorées de systèmes durables diversifiés qui améliorent la productivité et les revenus avec moins d'intrants et de coûts, tout en contribuant à la conservation des ressources, à la remise en état des terres dégradées et au maintien des services de l'écosystème). Le district sera également plus en mesure de **mobiliser des ressources financières** (investissements publics et privés) pour la gestion à long terme de l'environnement agricole, tout en établissant les liens nécessaires avec d'autres secteurs : santé, éducation et infrastructures.

La gestion durable des terres et la **création de capacités** visant à mieux gérer l'utilisation des ressources et à prévenir la dégradation **à court et à long terme** seront renforcées par le règlement de questions institutionnelles en matière de sécurité du régime foncier, de capacité de planification de l'utilisation des terres, d'autonomisation et de prise de décisions locales (par des règlements administratifs communautaires) et d'organisation des communautés locales (associations des utilisateurs des eaux et des terres, mécanismes de règlement des conflits). On portera une attention spéciale aux multiples facteurs interconnectés allant du **niveau local au niveau mondial** qui assurent un environnement propice à l'adaptation et à l'adoption à grande échelle par les utilisateurs des terres de pratiques de gestion productives et durables. L'élimination des pressions et conflits relatifs à l'utilisation des terres sera affrontée, grâce à des **capacités de négociation et de planification** à l'échelle du bassin et aux niveaux national et local, ainsi qu'à l'adaptation de pratiques traditionnelles désormais impropres ou non rentables, par la formulation de **stratégies alternatives de moyens d'existence et la création de revenus non ruraux**.

Les pressions sur les écosystèmes naturels et les habitats du bassin de la Kagera seront réduites en démontrant comment les **communautés avoisinantes** peuvent bénéficier de la conservation et de l'utilisation rationnelle des ressources à l'intérieur et hors des aires protégées (Parc national de l'Akagera, réserve forestière de Magaju, lac Mburo et réserve cynégétique de Burigi) et dans les forêts naturelles (Gishwati et Nyungwe) et les parties résiduelles de la grande galerie forestière. Parmi ces avantages on pourrait citer la **récolte durable et la commercialisation améliorée** de produits provenant d'espèces végétales et animales endémiques (y compris celles utilisées en médecine et comme aliment sauvage et les espèces agroforestières locales comme *Ficus toningii*, *Markhamia lutea* et *Eritrina abyssinica*, et les produits forestiers non ligneux.).

Des mesures seront identifiées pour réduire les menaces qui pèsent sur les **espèces/cultivars agricoles et les races bovines**, ainsi que la perte de pools de gènes locaux potentiellement utiles en perfectionnant les techniques participatives d'amélioration végétale et de croisement tout en tenant compte des préférences des agriculteurs. Seront promues l'**utilisation et la commercialisation** de variétés locales résistantes à la sécheresse et aux maladies de céréales, légumineuses et tubercules (y compris le sorgho et le mil, les haricots et le manioc) et le croisement des bovins Ankole résistants avec des races plus productives. La prise de conscience s'est accrue vis-à-vis de la situation et des tendances des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (grâce à des examens et des rapports nationaux sur les ressources phytogénétiques et zoogénétiques). Le PGTA Kagera rendra compte des effets sur la gestion des terres et de l'utilisation des ressources des tendances récentes de l'agriculture, de la spécialisation croissante pour répondre aux marchés et du soutien sectoriel non coordonné fourni à l'agriculture, à l'élevage, à la foresterie et à la pêche. En outre il formulera des **stratégies de conservation et démontrera les interactions** entre les éléments des systèmes agricoles, et la contribution d'espèces utiles associées (prédateurs, pollinisateurs et biotes du sol) à la **productivité et à la résistance des systèmes** qui ont été négligées jusqu'ici. Des pratiques seront testées et perfectionnées grâce aux processus ruraux d'apprentissage et de recherche-action pour renforcer des **fonctions écologiques** vitales – cycle des nutriments, cycle du carbone (y compris son fixation), lutte biologique contre les ravageurs et les maladies et maintien du régime hydrologique.

La prise de conscience accrue **des impacts du changement et de la variabilité du climat** aux niveaux communautaires et du district encouragera le dialogue et la formulation de **stratégies d'adaptation** permettant d'affronter le changement climatique et d'atténuer ses effets négatifs, y compris la réduction des émissions du gaz à effet de serre CO<sub>2</sub> (grâce à la diminution des brûlages, à l'utilisation de combustibles de substitution et à l'exploitation plus efficace de l'énergie), et en stimulant la fixation du carbone (par la gestion et la restauration des herbages, la gestion globale de l'élevage et l'agriculture de conservation). Les mesures d'adaptation visant à atténuer le changement climatique proposées par l'Ouganda, par exemple, sont entièrement conformes aux objectifs du PGTA Kagera, y compris la diversification des cultures, l'application de paillis et la conservation des sols et de l'eau, l'amélioration de la gestion et des pratiques agricoles, et le développement de la transformation et de l'emmagasinement des produits alimentaires. En ce qui concerne l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets dans toutes les zones cultivables des quatre pays, et la

restauration des matières organiques (C) du sol et de sa fertilité, le PGTA Kagera promouvra le labour minimal ou réduit associé à des cultures de couverture et productrices d'engrais verts pour reconstituer les éléments nutritifs perdus. Afin de s'adapter à l'irrégularité des précipitations et à la hausse des températures, le projet promouvra des pratiques améliorées **d'utilisation efficace des pluies** (gestion de l'humidité du sol, récolte des ruissellements et de l'eau de pluie pour les besoins du ménage et du bétail). En ce qui concerne les systèmes d'élevage, les méthodes d'adaptation et d'atténuation recommandent : l'ajustement et la gestion des habitudes de broutage afin de garantir la disponibilité de pâturages tout au long de l'année, l'amélioration des possibilités de commercialisation (vente et transformation), la diversification des activités économiques des éleveurs et l'utilisation d'espèces résistantes à la sécheresse<sup>6</sup>.

Maints changements d'affectation des terres qui contribuent à la **fixation du carbone** concordent avec les objectifs du PGTA Kagera (adoption de systèmes de zéro labour ou de labour minimal (AC), réduction de la dégradation des sols, diminution de la déforestation, augmentation du matériel forestier sur pied, activités agroforestières, remise en état des forêts dégradées). À l'échelle du bassin, le projet jouera le rôle de catalyseur pour aider les groupes d'agriculteurs à travailler avec des intermédiaires (institutions existantes ou ONG, en utilisant, par exemple, le modèle Eco-fonds de l'Ouganda) pour bénéficier de la contrepartie de la fixation du carbone ou d'autres paiements pour services environnementaux, et en surmontant les obstacles qui ont limité jusqu'ici les projets promouvant les paiements (au titre du MDP ou autres) et relatifs : i) à l'actualisation imposée par des risques perçus de non-fixation du CO<sub>2</sub> par les petits agriculteurs ; ii) à l'aspiration des petits agriculteurs à être des fournisseurs compétitifs de crédits ; iii) à la manière dont la participation pourrait influencer la sécurité alimentaire, ainsi qu'à la période et à la quantité de main-d'œuvre nécessaire ; iv) à la taille des investissements et des revenus et au moment de leur réalisation, v) aux problèmes d'intégration aux marchés, vi) aux incitations et contraintes auxquelles font face les utilisateurs en prenant des décisions, vii) à la dotation en ressources (terre/main-d'œuvre/capital) ; viii) aux droits fonciers. Le PGTA Kagera montrera comment le paiement pour l'adoption de systèmes d'utilisation des terres qui déterminent la fixation du carbone est une solution au succès assuré, car elle permet d'atteindre les objectifs tant de protection de l'environnement que de réduction de la pauvreté.

### **3.2 Objectifs environnementaux et de développement mondiaux**

L'objectif général à long terme pour l'environnement et le développement du projet est de promouvoir l'adoption d'une approche écosystémique intégrée de la gestion des ressources en terres du bassin de la Kagera, qui procurera des avantages aux plans local, national et mondial, y compris : la remise en état des terres dégradées, la fixation du carbone, l'atténuation du changement climatique, la conservation de la biodiversité agricole, l'utilisation durable et la protection des eaux internationales, et l'amélioration de la production agricole, de la sécurité alimentaire et des moyens d'existence ruraux.

L'objectif environnemental du projet est de s'attaquer aux causes profondes de la dégradation des terres et de restaurer la santé et les fonctions de l'écosystème, ainsi que de fournir à l'ensemble du bassin une gamme d'avantages environnementaux mondiaux par l'introduction d'approches adaptées axées sur la gestion de l'agroécosystème.

L'objectif de développement est d'améliorer les moyens d'existence et de contribuer ainsi à la réduction de la pauvreté des communautés rurales du bassin de la Kagera, à l'aide de pratiques de gestion des ressources plus productives et durables qui soient techniquement réalisables et viables au plan socioéconomique.

Pour atteindre ces objectifs environnementaux et de développement étroitement interconnectés, le projet devrait assurer les réalisations suivantes :

---

<sup>6</sup> Le rapport complet est disponible à : [www.fao.org/ag/AGL/fieldpro/kagera/index.stm](http://www.fao.org/ag/AGL/fieldpro/kagera/index.stm)

**Réalisation 1 : Coordination transfrontalière, partage de l'information et mécanismes de suivi et d'évaluation opérationnels et efficaces pour la promotion d'agroécosystèmes durables et productifs et la remise en état des terres dégradées.**

**Réalisation 2 : Création d'un environnement stratégique, de planification et législatif porteur pour soutenir et faciliter la gestion durable des agroécosystèmes et la remise en état des terres dégradées.**

**Réalisation 3 : Renforcement des capacités et des connaissances à tous les niveaux pour la promotion et le soutien technique de la gestion durable des terres et des agroécosystèmes du bassin.**

**Réalisation 4 : Application de pratiques de gestion des terres et des agroécosystèmes améliorées aptes à favoriser les utilisateurs des terres dans toute la gamme des agroécosystèmes du bassin.**

**Réalisation 5: Structures de gestion du projet opérationnelles et efficaces.**

Le PGTA Kagera offre une approche novatrice et unique en son genre, utilisant l'agriculture comme moteur d'élimination de la dégradation des terres, de renforcement de la conservation de la biodiversité et de fixation du carbone dans l'ensemble du bassin transfrontalier et, de ce fait, contribuant aussi à la protection des eaux internationales de la Kagera. Le PGTA complètera d'autres programmes et projets plus généraux de l'Initiative du bassin du Nil et du Programme de gestion environnementale du lac Victoria, mettra l'accent sur les ressources en terres et les écosystèmes agricoles et portera plus attention aux activités communautaires et de district/ locales. Le PGTA Kagera est conçu de manière non seulement à éviter les doubles emplois mais aussi à harmoniser et à travailler de concert avec le PGITRE du PAALEN qui concerne les ressources en eau du bassin de la Kagera.

Le PGTA Kagera aidera les pays partageant le bassin de la Kagera de réaliser les objectifs environnementaux et de développement du projet par :

- 1) Des mécanismes de coordination et de collaboration efficaces intéressant l'ensemble du bassin, qui assureront l'harmonisation des politiques, la gestion des conflits et la résolution des questions relatives à la gestion transfrontalière des ressources, et notamment les synergies agro-environnementales ;
- 2) Une politique, une planification et un cadre réglementaire favorables et des mesures d'incitation permettant la reproduction et l'adoption par les agriculteurs/communautés des pratiques améliorées de gestion des ressources ;
- 3) 68 communautés cibles dans 21 districts bénéficient des capacités accrues des institutions locales et partenaires à tous les niveaux (personnel formé, méthodes participatives d'apprentissage et recherche-action, connaissances et information améliorées permettant la promotion des bonnes pratiques de gestion intégrée des écosystèmes et de la biodiversité) ;
- 4) Pratiques améliorées d'utilisation et de gestion durable des terres et des agroécosystèmes (GDTA) mises au point et démontrées sur 43 700 hectares dans 46 micro-bassins versants et 10 unités agroécologiques distinctes dans le bassin, et 100 000 hectares à la fin du projet, assurant des moyens d'existence améliorés et des avantages environnementaux globaux dans l'ensemble du bassin.

Le PGTA Kagera se composera de deux phases principales. Les domaines d'activité de la phase initiale (années 1-2) seront la création de mécanismes transfrontaliers, la mise en place d'activités de terrain et l'établissement de la situation de base dans des micro-bassins versants cibles présents au sein des agroécosystèmes de tous les pays, y compris la situation et les tendances des pâturages/terrains de parcours, des terres agricoles, des terres humides en termes d'agrodiversité et d'énergie, et l'évaluation du couvert végétal et de l'état de dégradation (pour le S-E du projet avec l'appui du centre régional du SIG/T et, selon qu'il convient, un institut SIG/T compétent dans chaque pays). Au cours de la

troisième année du projet, suite à l'examen à mi-parcours, des mécanismes seront élaborés pour renforcer les plans d'action relatifs aux micro-bassins versants et aux communautés cibles pendant les années successives du projet, afin de permettre à un plus grand nombre d'habitants du bassin de bénéficier des approches mises au point et testées dans les micro-bassins versants cibles et les zones agroécologiques.

### 3.3 Description détaillée du projet

#### **REALISATION 1 : COORDINATION TRANSFRONTALIERE, PARTAGE DE L'INFORMATION ET MECANISMES DE SUIVI ET EVALUATION OPERATIONNELS ET EFFICACES POUR LA PROMOTION DES AGROECOSYSTEMES PRODUCTIFS ET DURABLES ET LA REMISE EN ETAT DES TERRES DEGRADEES.**

**Résultat 1.1 Un mécanisme de coordination à l'échelle du bassin est établi pour faciliter le dialogue transfrontalier, l'harmonisation des politiques du bassin et la coordination des interventions nationales et sous-nationales.**

Chacun des quatre pays participants a ses propres politiques et instruments juridiques pour l'utilisation durable des ressources naturelles ; ce produit soutiendra la coordination et l'harmonisation des approches entre les pays partageant le bassin et les programmes à l'échelle du bassin par les moyens suivants :

- i) Ateliers nationaux organisés entre les parties prenantes et les décideurs aboutissant à l'élaboration de mécanismes décisionnels, institutionnels et juridiques en vue de renforcer la coopération intersectorielle visant à résoudre les questions transfrontalières prioritaires identifiées, à régler les conflits et à promouvoir la gestion durable des terres et des agroécosystèmes,** y compris la conservation de la biodiversité dans chacun des pays bénéficiaires et dans l'ensemble du bassin de la Kagera. Ces ateliers tireront parti des résultats des examens stratégiques et juridiques et de consultations avec les parties prenantes aux niveaux local et du district (réalisation 2) et inviteront à participer les représentants nationaux des programmes concernant le lac Victoria et le bassin du Nil (PGELV et IBN-PAALEN), selon qu'il convient.
- ii) Mécanismes institutionnels abordables et adaptés, élaborés pour une coopération régionale et un appui à la gestion durable des terres soutenus dans tout le bassin aux fins de la GDTA,** y compris des protocoles, directives et autres outils (procédures de gestion des conflits, partage des avantages et accords de financement viables) ; protocole d'accord et mécanismes pratiques de collaboration en matière de GDT (formation, cofinancement, réunions conjointes ou consécutives des comité de pilotage/directeurs) pendant la planification et la mise en œuvre sur le terrain avec le PGELV-II et l'IBN-PAALEN afin d'assurer la synergie dans la création de capacités et l'investissement.
- iii) Atelier régional organisé pour finaliser et approuver les mécanismes décisionnels, juridiques et institutionnels nécessaires et les outils et la mise en œuvre des arrangements dans l'ensemble du bassin** (résultant des points i) et ii) ci-dessus), pour la ratification successive par le comité directeur régional (CDRP) en consultation avec les processus de prise de décisions du PGELV et du PAALEN en vue de l'adoption et du financement successifs par les processus (inter)-ministériels (fin de l'année 3 et mise en œuvre dans les années 4 et 5).
- iv) Une vaste campagne d'information et de sensibilisation publique** sur l'importance et les avantages de la GDT fondée sur des expériences pilotes (années 1-3) et les possibilités d'un soutien stratégique, juridique, de planification et décisionnel en vue de leur application dans l'ensemble du bassin. Cette campagne ciblera les utilisateurs des terres, les autorités locales et d'autres parties prenantes, ainsi que les décideurs et les partenaires du développement, et soulignera la nécessité d'une collaboration à l'échelle du bassin et à tous les niveaux pour assurer à ses habitants les multiples avantages économiques et environnementaux du PGTA Kagera.

- v) **Établissement de mécanismes nationaux et transfrontaliers opérationnels pour l'adoption de politiques et d'approches juridiques et les prises de décisions coordonnées et harmonisées** en vue d'éliminer les lacunes, les incohérences et les conflits qui mènent à la dégradation des ressources, et de promouvoir des politiques et des interventions juridiques ciblées et leur mise en application pour la GDT (prise de conscience de questions juridiques, règlements administratifs, sécurité du régime foncier, propriété commune et arrangements coûts-avantages). Un "Task Force régional" pour l'ensemble du bassin (le même ou issu du comité régional de consultation technique (CRCT)), composé d'experts de haut niveau des secteurs intéressés, orientera l'élaboration et la mise en œuvre du processus. Des actions concrètes visant à établir des processus agro-environnementaux intégrés, des mécanismes intersectoriels, la synergie des processus de planification et une étroite collaboration entre les programmes à l'échelle du bassin concernant les ressources hydriques assureront un environnement porteur pour la GDT et la création de revenus et des avantages environnementaux mondiaux (inversion du processus de dégradation, conservation de la biodiversité, fixation du carbone, fonction écosystémique) conformément aux recommandations de la CDD, la CDB et la CCCC.

L'adoption d'approches et de mécanismes coordonnés par les pays de la Kagera assurera un soutien accru (dans les années 3 et 4 en particulier) à l'autonomisation des districts/communautés, à l'application des politiques et des lois, aux informations en retour et au partage des connaissances (locales et sur les politiques), et promouvra la prise en compte de toutes les questions transfrontalières prioritaires identifiées, mettant ainsi fin à la dégradation des terres et à la perte de biodiversité dans les communautés et les zones agro-écologiques cibles. La consultation avec les responsables de projets et programmes pertinents contribuera à faire en sorte que d'autres questions transfrontalières soient également examinées, comme la jacinthe d'eau, la conservation de la faune sauvage et les maladies liées à la qualité de l'eau.

Les questions transfrontalières prioritaires du PGTA Kagera comprennent :

- la lutte contre l'érosion et la sédimentation et leurs impacts ;
- la gestion des ressources en eau grâce à la récolte de l'eau de pluie et à la gestion de l'humidité du sol ;
- la réduction des pressions sur les terres humides, les terrains fragiles, les aires protégées et la faune sauvage ;
- le lutte contre les feux de brousse, la réduction du brûlage de la biomasse ;
- la conservation de la biodiversité agricole ;
- la surveillance des mouvements transfrontaliers du bétail et la lutte contre la transmission des ravageurs et maladies végétaux ;
- les changements d'affectation des terres et les impacts sur les ressources des réfugiés rapatriés, des migrations et de l'expansion des établissements humains.

**Résultat 1.2 : Un système efficace de gestion des connaissances à l'échelle du bassin est établi pour répondre aux demandes d'information et pour le soutien des processus de prise de décisions à tous les niveaux.**

Le système de gestion des connaissances du PGTA Kagera sera établi dans les années 1 et 2 et élaboré en consultation étroite aux fins de son intégration avec d'autres systèmes d'information sur la gestion des ressources naturelles du bassin (PAALEN, PGELV). Il comprendra :

- i) **Un système de surveillance et d'information relatif à l'environnement pour la GDTA** établi et appuyé par un système d'information géographique et des outils de télédétection (SIG/T) et lié/intégré, dans la mesure du possible, aux systèmes d'information du PGELV et de l'IBN-PAALEN. Il s'agira d'une unité centrale pour le bassin hydrographique (institution à confirmer par des soumissions sur la base de critères convenus) et soutenue, le cas échéant, par des unités auxiliaires hébergées dans des institutions adaptées des trois autres pays, avec :
- des informations SIG/T collectées et analysées pour contribuer à l'amélioration de la prise de décisions en connaissance de cause et de l'alerte rapide ;

- un flux d'information dans les deux sens entre les activités participatives de planification de l'utilisation des terres, les unités techniques nationales et l'unité SIG/T à l'échelle du bassin, complété par d'autres données et d'analyse (surveillance de la situation des feux de brousse et de la végétation, par exemple) à l'aide d'une imagerie satellitaire en temps quasi réel.
  - des rapports, cartes et autres produits faciles à consulter et mis à la disposition des décideurs locaux et nationaux par les unités centrales et nationales.
- ii) **Un centre SIG pilote au niveau du district établi dans chaque pays** et la formation du personnel à la collecte et l'emploi des informations avec les parties prenantes locales, et à l'exploitation des informations fournies par les centres régionaux/nationaux pour la création d'outils communautaires adaptés de planification de l'utilisation des terres et de soutien aux décisions (malgré son intérêt, il n'est pas proposé de l'appliquer plus largement vu le risque élevé de départ de personnel formé aux techniques du SIG) ;
  - iii) **Des centres d'informations de district/communautaires** sur l'utilisation des terres, les systèmes agricoles et les interventions de gestion des ressources, les impacts sur les moyens d'existence dans les territoires communautaires et les micro-bassins versants cibles. Les centres seront utilisés par les parties prenantes locales pour y garder leurs dossiers, mettre à jour leurs plans d'utilisation des terres, etc.
  - iv) **Un système d'information et de communication du projet** établi, y compris l'usage d'internet et d'autres médias (radio, nouvelles, matériel de promotion) et un site web central du PGTA Kagera lié à d'autres sites, géré par l'unité régionale du projet et doté d'un mot de passe, site qui sera mis à jour par les pays bénéficiaires et la FAO.
  - v) **Des liens avec des réseaux pertinents** établis et permettant de renforcer les capacités, comme IW LEARN, WOCAT et le SWMnet d'ASARECA.

**Résultat 1.3 : Système de suivi et d'évaluation du projet et établissement de rapports techniques favorisant la mise en œuvre du PGTA Kagera et les prises de décision relatives dans le bassin.**

Recueil et partage d'informations permettant d'évaluer périodiquement la performance du projet, les impacts et les leçons apprises et d'appuyer, par là même, les décisions prises en connaissance de cause au sein du PGTA Kagera, et en collaboration avec des institutions et projets partenaires (voir aussi la Réalisation 5 pour la gestion du projet). Le système comprendra les activités suivantes :

- i) **Élaboration du système de suivi-évaluation (S-E) participatif du projet** (avec l'appui d'un consultant) en s'inspirant d'autres systèmes et expériences en matière de S-E, et en consultation étroite avec le centre SIG/T. Il comprendra le S-E participatif des impacts du projet dans des micro-bassins versants et des unités foncières cibles avec les communautés et les districts (par le biais des écoles pratiques d'agriculture, d'ateliers locaux de parties prenantes et des visites sur le terrain). Le système de S-E soulignera les obstacles institutionnels, techniques et socioéconomiques principaux qui pourraient empêcher le PGTA Kagera d'atteindre ses objectifs et de permettre l'application de mesures correctives.
- ii) **Formation en matière de S-E participatif** pour la collecte, l'analyse et l'inventaire de données précises avec la gestion du projet, ses bénéficiaires et ses partenaires, concernant la performance du projet et ses impacts (environnementaux et socioéconomiques), y compris les leçons apprises, les défis à relever et les occasions identifiées sur le terrain. Elle facilitera l'établissement des rapports sur le suivi des impacts de la GDTA et les processus participatifs désagrégés portant sur des questions de parité hommes-femmes avec les parties prenantes.
- iii) **Examen indépendant à mi-parcours (année 3) et évaluation extérieure finale du projet (année 5)** réalisé pour évaluer la performance du projet et ses impacts (telle qu'elle est documentée pendant la phase B du MEP). Il s'agira de l'examen de la documentation relative au S-E, d'évaluations thématiques participatives, de réunions avec des informateurs clés, d'analyse des produits de la télédétection et du SIG et d'études techniques particulières, d'analyses approfondies et d'évaluation des impacts environnementaux et socioéconomiques, en mettant l'accent sur les questions de parité hommes-femmes (voir la réalisation 5 pour l'examen associé de la gestion).

## **REALISATION 2 : CADRE DECISIONNEL, DE PLANIFICATION ET LEGISLATIF FAVORABLE ETABLI POUR SOUTENIR ET FACILITER LA GESTION DURABLE DES AGROECOSYSTEMES ET LA REMISE EN ETAT DES TERRES DEGRADEES.**

### **Résultat 2.1 : Gestion durable des terres et des agroécosystèmes intégrée dans les programmes de développement nationaux et de district et les institutions du bassin renforçant la synergie entre les stratégies sectorielles dans l'ensemble du bassin.**

Les quatre pays ont ratifié les conventions sur la désertification (CDD), la biodiversité (CBD), le changement climatique (CCCC) et les terres humides (RAMSAR), et le processus est en cours pour le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TI-RPGAA<sup>7</sup>) de la FAO. Il existe pour chacune de ces conventions des stratégies nationales et des plans et/ou programmes d'action nationaux assortis d'objectifs. Cependant, d'une manière générale, leur mise en œuvre est entravée par le manque de synergie entre les plans et avec les stratégies agricoles et de réduction de la pauvreté, ainsi que par la limitation des ressources financières et humaines. Le PGTA Kagera fournira les contributions suivantes :

- i. **Mécanismes et approches visant à améliorer la synergie et l'harmonisation** entre les plans sectoriels pour renforcer la mise en œuvre au niveau du district, notamment pour traiter des questions transfrontalières identifiées dans le bassin de la Kagera, en consultation étroite avec les organismes nationaux concernés.
- ii. **Intégration de la GDT dans les processus de formulation des politiques et de planification** pour profiter d'expériences et approches réussies et de projets pilotes dans des districts cibles du bassin, afin de faciliter la remise en état des terres dégradées par le biais de la gestion durable des agroécosystèmes et de l'agrobiodiversité.
- iii. **Ateliers intersectoriels pour examiner les résultats et les leçons apprises**, à tous les niveaux de l'intervention, avec les décideurs des ministères et institutions concernés pendant l'année 3, pour appliquer les recommandations du CRCT et des CDP en vue d'obtenir l'approbation à rationaliser et renforcer la gestion durable des terres et des agroécosystèmes aux niveaux national et du bassin hydrographique.
- iv. **Partage des connaissances et des expériences avec les districts et les communautés** sur les conventions et traités pertinents et les stratégies nationales en faveur de l'agriculture, de la sécurité alimentaire et de la réduction de la pauvreté, dont les informations en retour se reflètent dans les plans et processus de mise en œuvre.

### **Résultat 2.2 : Mesures réglementaires et mécanismes de règlement des conflits établis et appliqués pour promouvoir la gestion durable des terres et des agroécosystèmes ou éliminer les barrières existantes**

- i. **Efficacité accrue de la mise en application de politiques, lois et décrets renforcés aux fins de la GDTA**, y compris ceux qui traitent de questions transfrontalières dans le bassin et améliorent la sécurité du régime foncier et l'accès aux ressources (moyennant la sensibilisation des communautés, la formation des responsables de l'application des politiques/lois, la fourniture d'outils, l'établissement de comités agro-environnementaux aux niveaux du district et de la communauté).
- ii. **Surveillance de l'application/mise en vigueur des politiques/lois et capacités renforcées de régler les conflits** d'institutions compétentes s'occupant des questions transfrontalières identifiées (création de capacités, consultations avec les parties prenantes, négociations et élaboration de décrets adaptés et acceptés localement).

Les points i) et ii) ci-dessus comprennent, entre autres :

- L'amélioration de la sécurité du régime foncier pour les utilisateurs des terres et meilleur accès aux ressources en terres, en eau et biologiques (règlements administratifs communautaires, enregistrement des titres de propriété, par exemple) en

---

<sup>7</sup> (Adhésion du Burundi le 25/3/2003, de la Tanzanie le 30/4/2004 et ratification par le Burundi le 28/4/2006)

tenant dûment compte des groupes vulnérables (jeunes, ménages ayant pour chef une femme, orphelins et veuves) ;

- La conservation et utilisation durable des terres humides, en soulignant l’empiètement de l’agriculture et les effets de la sédimentation sur les fonctions des terres humides ;
- Le harmonisation des politiques agricoles et forestières et des décrets et mécanismes de mise en application pour combattre la déforestation, promotion de la plantation d’arbres dans les exploitations et les boisements, gestion communautaire durable des forêts/terres boisées (naturelles et plantées) et utilisation des espèces indigènes et des produits forestiers non ligneux ;
- La fourniture d’incitations (en espèces et en nature) pour la gestion durable et la réhabilitation des terres agricoles, des pâturages et des terrains de parcours (en matière notamment de brûlage et de capacité de charge), des forêts/terres boisées (pour satisfaire les besoins en bois d’œuvre et bois de feu des communautés, en particulier, y compris l’utilisation réduite de la biomasse ligneuse dans la fabrication de briques, etc.), ainsi que pour la conservation de l’agrobiodiversité.

iii) **Expériences acquises et leçons apprises sur les questions réglementaires et juridiques susmentionnées partagées entre les parties prenantes, et mécanismes appropriés établis pour leur application à plus grande échelle** (accords de régime foncier communautaires, gestion des ressources de propriété commune, plans de PSE, y compris les expériences faites par d’autres pays).

**Résultat 2.3 Un cadre stratégique cohérent de planification de l’utilisation des terres établi (du niveau du bassin hydrographique aux niveaux du district, de la province et de la communauté) sur la base d’examens thématiques, de consultations avec les parties prenantes et de l’établissement des priorités pour soutenir les efforts déployés par les communautés rurales en faveur de la GDT.**

Les processus de décentralisation dans les pays bénéficiaires ont assigné aux bureaux de district, et parfois régionaux, la responsabilité de la mise en valeur agricole et de la gestion des ressources naturelles durables. Cette responsabilité comprend la mise en œuvre de plans d’actions nationaux importants, comme les PAN-CDD, SPANB-CBD, SPRP, les stratégies agricoles et l’élaboration de plans appropriés de district et communautaires et leur coordination avec des plans formulés dans le cadre de programmes et projets nationaux/régionaux visant la réduction de la pauvreté, les ressources en eau, l’environnement (notamment NEPAD, IBN-PAALLEN et PGELV). Le succès de la mise en œuvre dans les zones cibles exige tout d’abord une bonne base de connaissances des dangers et contraintes de la dégradation des terres, d’instruments servant à l’établissement des priorités, la planification et la réalisation d’actions identifiées et la validation des mécanismes et approches par des activités pilotes (années 1-3). Les différents examens tireront profit d’études PGELV et PAALLEN pertinentes et des rapports d’experts en ressources hydriques, érosion du sol et terres humides et combleront les lacunes des connaissances. À cet égard ce résultat comprendra :

- i. **Des consultations au niveau du district et l’établissement de priorités pour les processus intersectoriels entre les planificateurs (utilisation des terres ; financiers) et les conseillers techniques** provenant de divers secteurs et s’occupant d’agriculture, de ressources naturelles et de développement communautaire (année 1). Cela comprend l’examen de plans et études pertinents, y compris les programmes à l’échelle du bassin, les consultations avec les parties prenantes locales et l’accord sur les actions prioritaires et les mécanismes intersectoriels permettant de réaliser les objectifs du PGTA Kagera et d’autonomiser les communautés rurales en matière de gestion durable des ressources en terres et de la biodiversité (transfert des responsabilités du gouvernement aux communautés, partage des avantages, par exemple).
- ii. **Évaluation de la situation et des tendances de la dégradation des terres arables et identification de méthodes rentables d’amélioration de la gestion et de la remise en état de terres dégradées** et communication des résultats aux gouvernements et aux partenaires du projet.
- iii. **Évaluation de la situation et des tendances des pâturages et des terrains de parcours, identification de méthodes rentables et formulation d’une stratégie cohérente**

**d'amélioration de la gestion des pâturages** par les éleveurs nomades et sédentaires et d'autres utilisateurs de ressources dans le bassin, en tirant parti du savoir et des préférences locaux (couloirs pour le bétail, ranchs, zéro pâturage, cultures mixtes, amélioration des pâturages, etc.), et en reconnaissant dûment les multiples valeurs des pâturages et des terrains de parcours et la nécessité de stratégies et d'incitations visant la gestion des troupeaux.

- iv. Évaluation de la situation et des tendances et identification de techniques susceptibles d'améliorer la protection et la gestion des terres humides dans le bassin** en mettant l'accent sur l'empiètement de l'agriculture, les fonctions des terres humides, les conflits relatifs au développement vis-à-vis de la conservation et la promotion des mesures de soutien.
- v. Consultations en matière de sensibilisation au niveau du district** avec des spécialistes techniques et les chefs des communautés cibles aboutissant à l'identification d'**actions concertées prioritaires à inclure dans les plans d'action du district et communautaires en faveur de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité agricole et des avantages associés sur les moyens d'existence** (systèmes agricoles diversifiés pour améliorer les moyens d'existence, espèces utiles associées, promotion des espèces végétales et animales indigènes, amélioration du potentiel productif des races/races croisées de bétail indigène).
- vi. Évaluation de la situation et des tendances de l'utilisation et des besoins énergétiques au niveau communautaire et dans l'ensemble du bassin, et identification et mise en oeuvre de mesures aptes à les satisfaire et à assurer le maintien et la régénération des ressources arborées et forestières** (y compris les boisements ruraux/communautaires, l'agroforesterie et les techniques susceptibles de réduire la dépendance vis-à-vis de la biomasse ligneuse et de promouvoir des systèmes de cuisson/combustibles de substitution).
- vii. Dialogue avec les parties prenantes locales sur les risques de transmission des ravageurs et maladies des cultures et du bétail portant à l'identification de mécanismes permettant de mieux gérer les mouvements transfrontaliers** (contention du bétail, bains antiparasitaires, points de vaccination, points d'eau pour le bétail ; lutte contre les ravageurs et maladies des cultures, règlements administratifs, etc.)
- viii. Préparation des fonctionnaires de district et du personnel gouvernemental local à l'élaboration et à la mise en oeuvre d'actions et de plans intersectoriels pour la gestion de l'agriculture et des ressources naturelles** à l'aide d'une formation sur le tas en matière d'utilisation des terres, de planification des activités et d'application des politiques d'utilisation des terres en tenant compte des résultats des examens et ateliers susmentionnés et en assurant la gestion intégrée des terres et des eaux et l'adoption d'approches écosystémiques.
- ix. Soutien aux communautés et aux districts (ressources humaines et financières) pour la mise en oeuvre des plans d'action et des stratégies susmentionnés** (y compris l'amélioration des pâturages et des terrains de parcours, la gestion des terres humides, la conservation de l'agrobiodiversité et l'approvisionnement durable en énergie).

### **REALISATION 3. RENFORCEMENT DES CAPACITES ET DES CONNAISSANCES A TOUS LES NIVEAUX POUR LA PROMOTION ET LE SOUTIEN TECHNIQUE DE LA GESTION DURABLE DES TERRES ET DES AGROECOSYSTEMES DU BASSIN.**

**Résultat 3.1 Établissement de méthodes et approches visant à promouvoir l'adoption de pratiques de GDTA (élevage et agriculture) et validation à l'aide de parcelles-échantillons et de démonstrations, et de processus participatifs d'apprentissage et de gestion adaptative.**

Bien que de nombreuses interventions de gestion des terres aient été entreprises dans le bassin, rares sont celles qui se sont avérées durables après la fin du projet. Les méthodes et approches participatives sont bien connues mais leur application est indépendante et tributaire des secteurs en jeu. Le PGTA Kagera facilitera les approches intersectorielles, reliant les actions à des incitations et à l'autonomisation des communautés, afin qu'elles puissent planifier et gérer leurs ressources et agroécosystèmes de façon à en tirer des revenus et des avantages environnementaux. Différentes approches sont nécessaires pour les différentes échelles d'intervention :

- au niveau des agriculteurs, la vulgarisation participative et les approches axées sur l'apprentissage et la recherche-action appliquées par le biais des CEP, de démonstrations, d'essais sur l'exploitation et de foires de semences allant du niveau des exploitations jusqu'au niveau du micro-bassin versant (année 2) ;
- pour les territoires communautaires, des plans d'action communautaires peuvent servir à responsabiliser les agriculteurs locaux en matière de gestion des ressources et prise de décisions, et pour traiter de questions d'équité et de durabilité ;
- pour des unités foncières plus étendues, notamment les ressources de propriété commune (pâturages, terres humides, berges des cours d'eau, etc.), l'accent sera mis sur les groupes d'intérêts communs et les associations (agriculteurs, éleveurs, utilisateurs de l'eau, etc.) ;

Les principaux domaines d'activité comprennent les suivants :

- Consultations et accords au niveau du district** sur les principaux domaines d'intervention, les méthodes et approches à appliquer et l'évaluation des capacités existantes et des besoins de formation.
- Micro-bassins versants pilotes et communautés représentant la gamme des agroécosystèmes et des unités foncières cibles et leurs contextes, choisis** par des experts du district et le personnel du projet sur la base des informations acquises par télédétection ou localement, de critères préétablis et de consultations avec les administrations locales et les chefs de communauté ;
- Création d'une base de connaissances dans les zones cibles** sur le potentiel des ressources naturelles, la situation et les tendances de l'utilisation des terres, l'état de dégradation, les conditions socioéconomiques et les préférences/spécificités de groupes socioculturels, et le milieu institutionnel, à l'aide de diagnostics participatifs et de l'examen d'interventions locales pertinentes réalisées précédemment ou en cours dans les districts ;
- Élaboration de méthodes et matériel de formation dans les districts bénéficiaires avec l'appui de spécialistes/formateurs en la matière pour promouvoir les approches intégrées de l'agroécosystème et celles axées sur les CEP.** Ils porteront, entre autres, sur l'agrobiodiversité, les questions de parité, le savoir et les innovations locaux, la planification de l'utilisation des terres, des modes de gestion améliorés comme l'agriculture de conservation, la gestion globale du bétail, la récolte de l'eau et l'agroforesterie. Pour les différents domaines d'intervention aux niveaux communautaire et du district seront compris des directives de gestion, des manuels pédagogiques, des ateliers pour l'élaboration des programmes d'études et des modules servant à la formation des formateurs et des CEP (voir la réalisation 4 et le résultat 3) et on profitera des expériences faites dans le bassin et par d'autres projets en cours dans les quatre pays. L'attention portera sur les groupes vulnérables comme les agriculteurs pauvres en ressources, les personnes âgées et celles atteintes du VIH/SIDA (30-40 pour cent des bénéficiaires). Le matériel de formation et de vulgarisation sera révisé et mis à jour régulièrement sur la base des expériences, des consultations avec les parties prenantes et des résultats des processus participatifs de S-E dans chacune des zones cibles.
- Production et dissémination d'informations/matériels variés** aux groupes de parties prenantes, organisations partenaires, bailleurs de fonds et médias pour mieux sensibiliser l'opinion publique aux dangers de maintes pratiques courantes et à l'existence d'autres façons viables d'améliorer les moyens d'existence et les services écosystémiques (des dépliants, affiches, cartes et d'autres matériels de sensibilisation seront préparés en collaboration avec les programmes régionaux et nationaux en cours et leurs intervenants – Gouvernement, ONG et OSC).
- Amélioration de l'efficacité de la vulgarisation et formulation de stratégies de développement, de création de revenus et de commercialisation** pour soutenir les activités entreprises avec les groupes d'agriculteurs et les communautés, y compris l'appui aux liens entre les agriculteurs/communautés et les institutions de micro-crédit, et la formation en matière d'épargne et de crédit, en consultation étroite avec les programmes partenaires d'agriculture et de développement rural.

- vii. **Sensibilisation/formation communautaires aux effets des pratiques agricoles actuelles sur les services et opportunités procurés par l'écosystème afin de réduire/prévenir les impacts négatifs et générer des bénéfices grâce à des approches intégrées de l'agroécosystème et des stratégies de gestion à plus long terme** (y compris les effets du brûlage, du surpâturage, de la déforestation, de l'empiètement sur les terres humides, de l'utilisation de produits agrochimiques et d'autres polluants et l'identification d'autres méthodes durables qui s'inspirent du savoir et des innovations locaux, y compris la conservation et l'utilisation durable d'aires fragiles et de plantes/races indigènes).
- viii. **Identification et approbation de domaines et sites d'intervention avec les communautés et les districts pour l'installation de parcelles-échantillons et de démonstration afin de tester et d'adapter les technologies localement en tenant compte des expériences et innovations locales** (années 1-3) et pour une application plus large, selon que de besoin (années 4-5) (voir la réalisation 4 et le résultat 2). Ces données proviendront d'expériences telles que celles acquises par les CEP sur la gestion des terres et des eaux à Bukoba, en Ouganda orientale et au Kenya, sur la planification villageoise participative de l'utilisation et de la gestion des terres en Tanzanie, dans le projet de gestion des terres ougandais à Mbarara et par le biais du réseau Africa 2000 network à Kabale), y compris entre autres :
- Les approches de la gestion des micro-bassins versants et des bassins versants.
  - La restauration des cultures, pâturages et terres boisées dégradés et une amélioration de la fixation du carbone.
  - L'amélioration de la gestion des pâturages/terrains de parcours et de l'élevage et des systèmes agrosylvopastoraux.
  - La gestion intégrée des cultures, des sols et des eaux et les approches agroécologiques.
  - La conservation et gestion de l'agrobiodiversité (habitats, espèces, gènes, interactions).
  - Les approches de l'agriculture de conservation adaptées à divers agroécosystèmes.
  - La gestion de l'humidité du sol/récolte de l'eau de pluie, les stratégies de lutte contre la sécheresse et les espèces résistantes à la sécheresse.
  - Les actions communautaires entreprises pour satisfaire la demande d'énergie (utilisation d'espèces indigènes, pépinières locales, boisements mixtes, pare-feux de protection, agroforesterie).
  - Les techniques d'épargne de la main-d'œuvre pour atténuer les effets du VIH/SIDA sur l'agriculture.
  - L'identification/utilisation d'espèces indigènes nourrissantes pour les groupes vulnérables.

**Résultat 3.2 : Qualité accrue des services fournis aux communautés rurales du bassin pour améliorer la gestion des agroécosystèmes grâce à la formation par des équipes intersectorielles, la recherche et le suivi participatifs et l'exploitation des connaissances et des innovations locales.**

Les communautés reçoivent un soutien de la part de nombreux intervenants, y compris les vulgarisateurs, les autorités de district, les chercheurs agricoles, les fournisseurs du secteur privé et les ONG. Aux niveaux du district et national de nombreux secteurs sont aussi intéressés : terres, environnement, eau, forêts, agriculture, pêche ainsi que santé, éducation et gouvernance locale. Le PGTA Kagera vise à concevoir et renforcer les approches intersectorielles pour promouvoir l'adoption généralisée de la gestion durable des agroécosystèmes, en tirant parti des savoirs autochtones et des innovations locales et en appliquant des approches sensibles aux questions de parité hommes-femmes. Parmi les activités propres à chaque district figurent les suivantes :

- i. **Ateliers de formation pratique pour développer les connaissances et renforcer la capacité des fournisseurs de services et des chefs de communauté (homme ou femme) à adopter des approches intégrées des agroécosystèmes et à reconnaître les avantages de la**

**biodiversité agricole** (voir les matériels de formation et les domaines d'intervention suggérés dans la réalisation 3, résultat 1).

- ii. **Cours de formation en matière d'approches participatives d'apprentissage et de recherche-action à l'intention des formateurs pour leur permettre de travailler aux côtés des utilisateurs des terres** locaux, afin d'élaborer des systèmes agricoles plus diversifiés et productifs et de réduire les contraintes relatives à la parité hommes-femmes et d'autres limitations socioéconomiques (champs-écoles des producteurs pour les agriculteurs et les éleveurs, champs-écoles des producteurs et de vie pour les jeunes cultivateurs dans les communautés atteintes du VIH/SIDA) ainsi que d'autres opportunités locales.
- iii. **Cours de brève durée et visites d'échange organisés pour le partage des connaissances et des expériences entre les fournisseurs de services et les innovateurs locaux dans l'ensemble du bassin.**
- iv. **Établissement de liens entre les communautés, les groupements d'agriculteurs et les fournisseurs et chercheurs du secteur privé pour améliorer l'accès aux intrants et apprendre à les utiliser** (semences, plantules, engrais, outils adaptés à l'agriculture de conservation et autre matériel).
- v. **Collaboration entre les chercheurs, les fournisseurs de services, les utilisateurs des terres et les agriculteurs et les groupes d'intérêts communs pour promouvoir les systèmes agricoles diversifiés qui soient productifs et durables à court et à long terme** (cette collaboration devrait encourager l'exploitation des connaissances locales, l'utilisation de variétés et races adaptées localement et la création et le renforcement des réseaux locaux).
- vi. **Sensibilisation accrue à l'importance de la gestion durable des terres pour assurer des approvisionnements fiables en eau de bonne qualité et pour identifier et soutenir des opportunités au niveau communautaire** (utilisation efficace de l'eau de pluie, protection et gestion des ressources hydriques et liens avec d'autres projets pertinents).

#### **REALISATION 4 : APPLICATION DE PRATIQUES AMELIOREES DE GESTION DES TERRES ET DES AGROECOSYSTEMES PERMETTANT AUX UTILISATEURS DES TERRES DE BENEFICIER DES AVANTAGES TIRES DE TOUTE LA GAMME DES AGROECOSYSTEMES PRESENTS DANS LE BASSIN.**

Cette réalisation est l'un des éléments fondamentaux du projet, et favorise initialement les interventions entreprises dans les communautés pilotes (et quelques micro-bassins versants désignés) : 12 en Ouganda, 12 en Tanzanie, 24 au Rwanda et 20 au Burundi, et dans d'autres importantes unités foncières cibles (pâturage/terrains de parcours, terres humides/berges de cours d'eau, boisements) (avec des résultats préliminaires en l'année 3) qui, par la suite, s'étendront plus largement dans le bassin (années 4-5).

##### **Résultat 4.1 : Élaboration de plans participatifs de gestion des terres à mettre en œuvre dans des communautés, micro-bassins versants et grandes unités foncières cibles.**

De nombreuses interventions et un grand nombre de secteurs ciblent les communautés rurales pour la mise en valeur agricole et la gestion des terres conformément aux multiples politiques, stratégies, programmes et plans d'action nationaux. La planification communautaire des activités est un préalable essentiel pour assurer que les communautés soient autonomisées et à même d'intégrer/assimiler les différentes interventions et d'établir leurs propres priorités territoriales et leurs objectifs de développement. Toutefois, de nombreux plans d'action communautaires restent à l'état de plan car ils sont élaborés principalement pour s'assurer des droits fonciers (enregistrement, titres fonciers) plutôt que de s'avérer des outils pratiques de gestion et suivi des ressources en terre. Le PGTA Kagera oeuvrera au niveau du district et des partenaires du projet, afin de renforcer le soutien à la formulation et la réalisation des plans d'action communautaires et d'évaluer les avantages à court et long terme qui en résultent en faveur des moyens d'existence et de l'environnement. Les activités comprennent les suivantes :

- i. **Formation et préparation participatives de plans d'utilisation des terres pour les territoires communautaires ciblés (68), les micro-bassins versants (46) et des unités foncières/agroécologiques particulières (10)** (les zones cibles désignées dans le cadre du

Résultat 3.1.2, y compris les terres agricoles prioritaires, les pâturages/terrains de parcours dégradés, les terres boisées ou cultivées escarpées, les bords de terres humides et les berges de cours d'eau, etc.) (voir l'annexe 5).

- ii. **Création de capacités pour la mise en œuvre et le suivi de plans d'actions** à l'aide d'interventions ciblées et de règlements administratifs et d'incitations appropriés.
- iii. **Examen par les parties prenantes des résultats des expériences et interventions pilotes des années 1-3 entraînant la promotion et l'application élargie d'outils de planification et de gestion, et de processus et d'interventions réussis à travers** le bassin avec l'appui de programmes agricoles et de développement rural et d'autres partenaires (années 4-5).

**Résultat 4.2 : Adoption réussie de pratiques améliorées d'utilisation des terres et de gestion de l'agroécosystème par les agriculteurs et les éleveurs des communautés ciblées et leur application ailleurs aussi.**

Un appui direct sera fourni aux communautés et aux utilisateurs des terres pour la mise à l'essai, l'adaptation et l'adoption élargie de systèmes de GDT par les communautés cibles, et sera par la suite étendu plus largement au reste du bassin avec un cofinancement additionnel, le cas échéant, pour les activités suivantes :

- i. **Sensibilisation des communautés et des utilisateurs des terres cibles aux approches axées sur l'agroécosystème** (voir la liste des interventions dans la réalisation 3 et le résultat 2) et leurs multiples avantages potentiels (rendements accrus, besoins réduits en main-d'œuvre, sécurité alimentaire renforcée, conservation de la biodiversité et revenus en espèces tirés de la vente d'excédents ou des PSE/crédits en contrepartie de la fixation du carbone, stratégies d'adaptation à la sécheresse et au changement climatique),
- ii. **Soutien accessoire fourni pour l'adoption par les agriculteurs, les éleveurs et les communautés de pratiques améliorées d'utilisation et de gestion des terres dans l'exploitation et sur des terres de propriété commune** (subventions gérées par des groupes d'utilisateurs des terres, fonds renouvelables administrés par les districts cibles en faveur de micro-projets communautaires, renforcement des organisations paysannes et promotion de la constitution de réseaux ; compétences en matière de gestion commerciale et financière ; accès amélioré au crédit et à l'épargne ; soutien des autorités locales et de district pour assurer, entre autres, la participation de groupes désavantagés).
- iii. **Soutien technique et formation adaptée localement pour l'adoption par les communautés de systèmes d'utilisation des terres diversifiés, et amélioration des pratiques de gestion et surveillance participative** des coûts et avantages générés en termes d'utilisation durable et de restauration des ressources, de productivité et de services environnementaux (voir la liste des interventions dans la réalisation 3, résultat 1).
- iv. **Inventaire et évaluation rapide par toutes les communautés cibles de l'état de la biodiversité agricole et des menaces dont elle fait l'objet**, déterminant l'identification de mesures aptes à assurer l'amélioration de la conservation, l'utilisation durable des terres et le partage juste et équitable des avantages (y compris les habitats, les espèces et des ressources génétiques, les espèces domestiquées et sauvages, les effets de la non-transmission des savoirs autochtones entre les générations – VIH/SIDA, exode des jeunes, rapatriement des réfugiés, etc.) – et en tenant compte aussi des résultats des ateliers du résultat 2.3.5.
- v. **Génération d'avantages par les utilisateurs des terres, groupes d'agriculteurs et communautés vivant dans les micro-bassins versants ciblés** grâce à des systèmes agricoles plus diversifiés, à l'agrobiodiversité et aux possibilités de valeur ajoutée (transformation, commercialisation, etc.) par l'entremise de leur participation aux activités de formation et de recherche participative.

**Résultat 4.3 : Débouchés commerciaux et autres mécanismes de partage des coûts-avantages pour la fourniture de services environnementaux identifiés, démontrés et promus parmi les utilisateurs des terres.**

On attribue invariablement la dégradation environnementale aux utilisateurs des terres, bien qu'ils soient souvent les plus pauvres et les moins capables, pour de nombreuses raisons, d'investir dans des pratiques de gestion des ressources durables et à long terme. Les pratiques qui mettent fin à la

dégradation sont de longue haleine et procurent le plus souvent des avantages que les agriculteurs ont parfois du mal à mettre entièrement à profit. L'ensemble de la société bénéficie des services environnementaux fournis par ces pratiques et, on a reconnu récemment l'importance de faire en sorte que les utilisateurs des terres jouissent directement de leur gestion des ressources naturelles. Le PGTA Kagera contribuera aux activités dans les domaines suivants :

- i. Identification d'un mécanisme propre à réduire les risques, à améliorer les revenus/avantages agricoles, à diminuer les coûts (main-d'œuvre, énergie) et à promouvoir le partage équitable des coûts et avantages (monétaires et en nature) et la gestion durable de l'agroécosystème.** Par exemple : collaboration entre les utilisateurs des terres et des eaux en amont et en aval, et entre les agriculteurs et les éleveurs ; débouchés commerciaux découlant de la conservation et de l'utilisation durable de l'agrobiodiversité ; incitations à investir dans les cultures traditionnelles, les plantes médicinales et d'autres produits locaux ; récolte/commercialisation durable de produits forestiers non ligneux ; avantages obtenus des paiements pour la fixation du carbone et d'autres PSE, écotourisme et moyens d'existence de substitution<sup>8</sup>.
- ii. Examen et test des mesures d'incitation possibles** y compris, entre autres : des mécanismes permettant aux utilisateurs des terres de bénéficier des paiements pour la fixation du carbone et d'autres PSE ; échange local de semences/matériel génétique et amélioration participative des végétaux, notamment des variétés/races déjà adaptées localement, dans tout le bassin ; récompenses (tournées de terrain, prix, certificats et autres formes appropriées d'appréciation).
- iii. Promotion d'organisations paysannes/communautaires améliorées, autonomisation et gestion commerciale de l'agroécosystème,** y compris la recherche et les prises de décisions participatives, la création de revenus et l'épargne, la commercialisation, l'élaboration de micro-projets et la mobilisation de ressources, ainsi que l'établissement de liens avec des banques de crédit bienveillantes et/ou des projets d'investissements pertinents. Une collaboration étroite sera instaurée avec des programmes agricoles et environnementaux en cours et l'accent sera mis sur l'égalité des sexes, les groupes vulnérables, les incitations aux jeunes à s'engager dans la GDT et la réduction de la dépendance vis-à-vis du gouvernement/secteur privé.
- iv. Analyse des contraintes à l'adoption de systèmes diversifiés et identification des besoins de valeur ajoutée et d'amélioration de la commercialisation de produits agroécologiques locaux** (utilisation durable de la biodiversité).

**Réalisation 5 : Les structures de gestion du PGTA Kagera sont opérationnelles et efficaces.**

**Résultat 5.1 : Les structures de gestion, institutionnelles et administratives du projet sont établies et liées aux structures de prise de décisions nationales et régionales.**

Dans le cadre de ce résultat, les structures de gestion, institutionnelles et administratives du projet sont établies pendant l'année 1, afin d'assurer la mise en œuvre efficace, en temps utile et rentable du projet au cours des quatre années et demie:

- i. Les structures de la gestion du projet sont établies et opèrent efficacement,** y compris les comités directeurs nationaux du projet (qui se réuniront une fois par an) et un comité régional de consultation technique (qui se réunit une fois avant le mois 6), guidés par le point focal national/coordonnateur institutionnel. Les membres des comités communiqueront régulièrement avec la gestion du projet par l'entremise du courrier électronique, de téléconférences, du site du projet et de visites occasionnelles.
- ii. Le personnel du projet est recruté et gère les activités aux niveaux régional et national,** guidé par les comités du projet et les institutions gouvernementales et appuyé par des

---

<sup>8</sup> Une étude de la Banque mondiale réalisée récemment sur le Rwanda a montré que les producteurs de café ne bénéficient que de 20 pour cent du prix payé au port, 40 pour cent étant perdus pour couvrir le transport à Kigali et 40 pour cent encore pour l'acheminement jusqu'au port de mer – l'amélioration des routes pourraient réduire de 50 pour cent les coûts de transport ce qui permettrait aux producteurs de café de tripler leurs revenus.

animateurs de district désignés du projet et par des experts et consultants nationaux selon que de besoin.

- iii. **Des bureaux, du matériel et des services de soutien adéquats sont fournis** par les gouvernements hôtes, y compris un bureau régional et national à Kigali (si possible dans le même bâtiment que le PAALEN de la Kagera et le PGITRE pour resserrer la collaboration), des superficies de bureau dans les trois instituts hôtes nationaux dans les trois pays (Bukoba, Kabale et Bujumbura) et le soutien des autorités de district.
- iv. **Des mécanismes de coordination du projet sont établis et fonctionnent** entre les équipes du projet, le siège de la FAO, les bureaux régionaux (le cas échéant) et les représentations des pays.
- v. **Une stratégie pour la mobilisation des ressources et un plan de financement sont élaborés, régulièrement mis à jour et partagés avec les partenaires.**

### **Résultat 5.2 : Système de suivi et d'évaluation du projet et établissement des rapports sur la gestion et l'exécution du projet.**

La collecte d'information permettant une évaluation périodique de la performance du projet, de ses impacts et des leçons apprises et, par conséquent, un soutien à la prise de décisions sur la gestion en connaissance de cause dans le cadre du PGTA Kagera avec des institutions et projets partenaires. Le système de S-E permettra au projet d'être responsable et transparent et d'échanger des informations à l'aide de rapports et d'états financiers soumis aux bénéficiaires, aux partenaires et aux bailleurs de fonds du projet. Y seront inclus :

- i. **Le suivi et l'établissement de rapports réguliers** (voir l'annexe 7, S-E) par l'équipe du projet destinés à la FAO, au secrétariat du FEM et aux partenaires financiers, et évaluation continue de la performance du projet avec les homologues nationaux et les comités du projet.
- ii. **Un examen de la gestion et de la performance du projet** dans le cadre de l'examen indépendant à mi-parcours (année 3) et une dernière évaluation du projet (année 5) pour en estimer la performance et les impacts.

## **4. ACCORDS DE MISE EN OEUVRE**

Un plan de travail préliminaire figure à l'annexe 6, tableau 1.

La FAO, en qualité d'agence de mise en œuvre et agence d'exécution du FEM pour le projet, sera chargée, en collaboration étroite avec le coordonnateur régional, les directeurs de projet nationaux et les comités de pilotage/directeur du projet, de vérifier que le projet réalise ses objectifs et exerce un impact positif mesurable sur l'environnement du bassin de la Kagera. La Division des terres et des eaux du Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement (NRL) de la FAO sera l'unité technique principale (UTP) qui coordonnera, appuiera la mise en œuvre du projet en collaboration avec des fonctionnaires techniques détachés du Bureau sous-régional de la FAO à Addis-Abeba et remplira d'autres tâches si nécessaire, tout particulièrement pour créer des liens avec le NEPAD et le projet élargi TerrAfrica/PSI. Un "Task Force" multidisciplinaire sera établi au sein de la FAO pour fournir du conseil sur des questions liées à la gestion des terres et des eaux, au changement climatique, à l'élevage, à la production et la protection végétales, à l'agrobiodiversité, aux paiements des services environnementaux, à la commercialisation, aux questions de genre et de savoir autochtone, aux mécanismes juridiques et réglementaires liés au régime foncier, à l'accès aux ressources et aux droits d'utilisation.

La FAO sera la responsable principale de la qualité et de la prestation en temps utile des services techniques destinés à l'exécution du projet, ainsi que des fonctions administratives et de communication et des autorisations de décaissements de fonds. Ces fonctions comprendront l'identification et le recrutement du personnel international et national du projet, en consultation étroite avec les pays participants, l'appui à l'établissement et au travail du comité directeur régional (CDRP) et des comités de pilotage nationaux du projet (CPNP) et du Comité régional de conseil technique (CRCT), et la préparation des sous-contrats avec des partenaires. Un coordonnateur régional (CR) sera

recruté pour orienter et faciliter la mise en œuvre journalière du projet, et travaillera en étroite collaboration avec les directeurs nationaux du projet (DNP) et en consultation étroite avec les comités du projet. Les représentants de pays de la FAO joueront un rôle vital en donnant leur soutien actif à la mise en œuvre de projet et en assurant la liaison avec les organismes du gouvernement et avec d'autres interventions pertinentes de la FAO.

#### **4.1 Gestion du projet**

La structure de la gestion est décrite ci-dessous et une description plus détaillée des accords institutionnels, de coordination et de mise en œuvre figure à l'annexe 6.

Le **Comité directeur régional du projet (CDRP)** est l'organe consultatif du projet pour l'ensemble du bassin de la Kagera et de coordination avec les processus connexes du lac Victoria et du bassin du Nil. Il se composera de dix personnes au maximum, y compris les représentants des organismes de coordination environnementale, des ministres de l'agriculture des quatre pays et de la FAO. Des représentants des PAALEN, PGELV et des bailleurs de fonds seront invités à participer en qualité d'observateurs, le cas échéant. Les directeurs de projet nationaux du PGTA Kagera de chaque pays assisteront en qualité d'observateurs et agiront comme secrétaires lorsque la réunion est hébergée par leur pays. Les membres du CDRP seront chargés de représenter leur pays/institution aux niveaux techniques et administratifs. Le CDRP se réunira ou tiendra une téléconférence annuellement pour passer en revue et approuver le plan de travail annuel, et en d'autres occasions il travaillera par le biais du courrier électronique et, au besoin, de téléconférences ; il surveillera en outre la mise en œuvre en temps opportun du projet, ses résultats et réalisations. Les réunions du CDRP seront hébergées, à tour de rôle, par l'un des pays bénéficiaires du projet, et organisées par le coordonnateur régional qui agira aussi en qualité de secrétaire du comité. Le mandat provisoire du CDRP est fourni à l'annexe 6.B et sera révisé et adopté par le CDRP à sa première réunion.

Le **Comité régional de consultation technique (CRCT)** sera un organe intersectoriel et aura pour mandat de fournir une orientation technique indépendante en tenant compte des vues des secteurs de l'environnement et de l'agriculture, des organismes de recherche, du gouvernement local, des bailleurs de fonds principaux, des ONG et des organisations de la société civile. Il facilitera la coopération aux niveaux stratégique, technique, transfrontalier et local. Il se composera de dix membres officiels (deux experts nationaux par pays et deux experts internationaux nommés par le CDRP). À sa première réunion, à laquelle assisteront la FAO et les bailleurs de fonds partenaires, seront examinés les premiers sites et interventions proposés du projet et les participants exprimeront leurs opinions, et approuveront la situation de base, les processus de suivi et la collaboration avec les instituts de recherche. Par la suite le CRCT devrait communiquer essentiellement par courrier électronique et téléphone, afin de fournir une orientation technique en coordination avec le département NRL de la FAO et le CRP ; les membres ne se réuniront que selon les besoins. Toute tâche particulière assignée au CRCT sera mise au point et actualisée par les CDRP sur la base des suggestions des CDP nationaux, des DNP et du CR. La FAO et les bailleurs de fonds partenaires assisteront aux réunions du CRCT dans toute la mesure possible. Le mandat du CRCT sera finalisé lors du lancement de l'atelier et approuvé par le CDRP.

**Les Comités directeurs nationaux du projet (CDNP- un par pays)** fourniront une orientation stratégique et technique en mettant l'accent sur la collaboration et la liaison intersectorielles pour la gestion intégrée de l'écosystème, notamment sur la dégradation des terres, la conservation de la biodiversité et la fixation du carbone, ainsi que sur la productivité agricole, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté. Le comité se composera d'experts techniques et administratifs (15 membres au maximum), y compris des représentants de district, provinciaux et régionaux, et des représentants des ONG/OSC. Les membres du CDNP seront chargés de représenter leur pays/institution aux niveaux technique, stratégique/administratif. Le CDNP se réunira au moment du démarrage du projet (atelier de lancement des parties prenantes) et en deux autres occasions pendant la durée du projet. Ces réunions seront liées à des visites et à la participation à des ateliers/cours de formation en matière

stratégique, juridique et institutionnelle. Les directeurs nationaux de projet (DNP) du PGTA Kagera de chaque pays assisteront en qualité de secrétaires. En d'autres circonstances, les CDNP travailleront par le biais du courrier électronique et, au besoin, de téléconférences, et surveilleront la mise en œuvre en temps opportun et les résultats et réalisations du projet. Les réunions des CDNP se tiendront dans la mesure du possible dans les districts bénéficiaires pour permettre une interaction entre les partenaires du district et les responsables des politiques nationales. Le mandat du CDNP figure à l'annexe 6A.

**L'Unité de coordination régionale (UCR) du PGTA** aura son siège à Kigali, Rwanda (comme convenu par le CDP du MEP-B à Entebbe en novembre 2005) dans un bureau fourni par le gouvernement et/ou partagé avec le projet GITRE - PAALEN pour améliorer la complémentarité et les synergies entre les deux projets. Le personnel de l'UCR sera recruté par un **Coordonnateur régional du projet (CRP)** spécialisé dans la gestion intégrée des ressources naturelles et des agroécosystèmes et assumera la responsabilité globale de la gestion du projet dans les quatre pays. Le CRP sera désigné par un groupe comprenant la FAO et des représentants de pays. Cette unité bénéficiera de l'appui de consultants qui offriront leurs compétences et fourniront des avis techniques approfondis selon que de besoin. Une lettre d'accord sera rédigée en collaboration avec le centre SIG/T désigné pour le soutien technique donné, selon qu'il convient, à l'ensemble du bassin et à chaque pays, à la gestion des ressources naturelles et au suivi de l'utilisation des terres, et dans la mesure du possible, en mettant l'accent sur un district pilote dans chaque pays. Le CRP établira une communication étroite avec les directeurs nationaux du projet et les points focaux nationaux désignés pour le projet, et organisera les réunions du CDRP et du CRCT pour fournir au projet des avis sur la réalisation de ses objectifs et pour assurer sa rentabilité et sa viabilité. Une grande partie du temps du CRP sera consacrée aux avis stratégiques et techniques, au travail avec les partenaires du bassin (institutions nationales, projets, organismes régionaux) et à la supervision des DNP afin d'assurer la cohérence des stratégies, techniques et processus à tous les niveaux (communauté, district, pays, bassin) et la mobilisation du soutien nécessaire pour la réalisation des objectifs du projet. À la gestion du projet seront consacrés environ 12 mois (3 mois par an) du temps du CRP. Il/elle recevra un appui du siège de la FAO et des représentations des pays en matière de financement et budgétisation, de ressources humaines et d'achats. Une description détaillée du mandat du CRP figure à l'annexe 6.B1

**Unités techniques nationales (UTN).** Elles seront établies dans chaque pays participant pour faciliter l'exécution des activités appuyées par le projet. Les UTN seront hébergées dans un bureau gouvernemental approprié (recherche, planification) avec des surfaces de bureaux réservées aux consultants nationaux/internationaux, des cartes du SIG et des moyens de communication performants (une connexion à internet à la charge du projet sera nécessaire). Les UTN seront dirigées dans chaque pays par un DNP recruté avec un contrat de durée déterminée pour la durée du projet. Ils seront choisis sur la base de leur expérience en matière de gestion agro-environnementale et de leur connaissance de la région et des districts participants (candidats du gouvernement ou extérieurs) par le biais d'avis de vacance de poste et par un groupe de sélection conformément aux procédures de la FAO. Les DNP établiront une étroite collaboration et des accords de travail avec une équipe interdisciplinaire composée de membres de services publics décentralisés, d'ONG, du secteur privé et d'autres associations professionnelles pour assurer l'exécution en temps utile des activités nationales, y compris des accords contractuels, le cas échéant. Les DNP travailleront en contact étroit avec le CRP qui fournira une orientation technique et financière au projet et en consultation permanente avec l'unité technique principale du NRL de la FAO. En ce qui concerne les questions de politique et institutionnelles, les DNP seront guidés par le CDP national et des points focaux nationaux désignés (dans la capitale). Leur travail sera facilité par des consultants internationaux/nationaux et, dans la mesure du possible, un volontaire des NU/cadre associé, un chauffeur (main-d'œuvre occasionnelle) et un véhicule à quatre roues motrices dans chaque pays. La majorité de leur temps sera occupée par les avis techniques, le travail avec les partenaires du bassin et la surveillance de activités de terrain entreprises dans les communautés, les bassins versants et les unités foncières cibles. Les DNP consacreront à la gestion du projet un mois par an environ de leur temps. Ils seront appuyés par le siège de la FAO et des représentants de pays en matière financière et de budget, de ressources humaines et d'achats. Une description détaillée du mandat des quatre DNP figure à l'annexe 6B.2.

**Des animateurs de district du projet (ADP)** ayant des compétences appropriées en matière agricole et environnementale seront établis dans chacun des 22 districts cibles (6 en Ouganda, 4 en Tanzanie, 6 au Rwanda et 6 provinces au Burundi), choisis avec les autorités de district et chargés de coordonner les activités et les accords contractuels avec les districts bénéficiaires. Ils seront dotés de motocyclette, matériel de bureau et articles divers, et chargés de superviser et de coordonner les interventions du projet dans les communautés, les micro-bassins versants et les unités foncières cibles en consultation étroite avec les autorités de district et les populations bénéficiaires. Les DNP travailleront de concert avec les ADP, en liaison avec les autorités du district, afin d'assurer la fourniture d'un soutien technique adapté aux communautés/intervenants locaux en établissant une *équipe interdisciplinaire* compacte de fonctionnaires de district, vulgarisateurs et partenaires intéressés et compétents. Les ADP aideront à instaurer les synergies et à éviter les doubles emplois avec d'autres acteurs/projets/interventions dans le district. La participation des ADP et de l'équipe de district sera établie par un protocole/lettre d'accord avec chaque district, et sera évaluée chaque année (l'ADP pourra au besoin être remplacé). Son mandat provisoire est fourni à l'annexe 6B3.

Le CRP et les quatre DPN (consultants à long terme) surveilleront les consultants internationaux et nationaux à court terme qui seront recrutés, et les institutions nationales qui seront engagées pour fournir un soutien stratégique et technique particulier. Les mandats et les contrats de ces consultants seront rédigés et passés en revue lors de l'atelier régional de lancement et des ateliers nationaux des parties prenantes, et mis à jour, selon qu'il convient, par les CDP régionaux et nationaux pour répondre aux besoins du projet pendant sa mise en œuvre. Ces consultants s'acquitteront des tâches suivantes :

#### Experts internationaux (court terme)

- Gestion/planification des terres/agroécosystèmes (12 mois, jusqu'à 9 missions)
- Régime foncier/accès aux ressources (2 mois, 4 missions)
- Gestion participative des ressources naturelles/S-E (3 mois, 3 missions)
- Incitations et politiques pour la gestion durable des agroécosystèmes (2 mois, 2 missions).
- Conseiller des CEP en matière de GDT (6 mois et frais de voyage couverts par les ressources du FEM et 6 autres mois dont les frais de voyage seront couverts par un cofinancement, le cas échéant).
- Évaluation internationale/régionale du projet (intérimaire 1,3 mois et finale 2 mois)
- Soutien consultatif en matière financière et de budget (14 mois)
- Soutien consultatif en matière de ressources humaines et d'achats (13,8 mois)

#### Consultants nationaux (court terme)

- Situation de base de la GDT (3 mois au Burundi ; 1 mois chacun au Rwanda, en Tanzanie et en Ouganda)
- Formateurs et animateurs d'ateliers en matière de GDT (10 mois)
- Formateurs des CEP (5,5 mois)
- Consultants en communication et sites web (11 mois)
- Experts nationaux en GDT pour l'évaluation du projet (intérimaire 4 x 0,2 mois et finale 4 x 0,3 mois).

#### Contrats avec des institution/organisations nationales/internationales compétentes

- Base de données et suivi en matière de SIG/T (lettre d'accord initiale années 1-3, deuxième lettre d'accord années 3-5)
- Études ciblées de suivi des impacts environnementaux : pâturages, terres humides, énergie, fixation du C, brûlage, dégradation des terres, biodiversité (environ 3 lettres d'accord par pays)
- Gestion des agroécosystèmes/de la biodiversité (basée sur l'agriculture et l'élevage) (2 lettres d'accord par pays)
- Suivi des avantages et impacts pour les moyens d'existence durables (2 lettres d'accord par pays).

- Planification communautaire/du paysage pour la GDT et le régime foncier (2 lettres d'accord par pays)
- Formation aux techniques de GDT + démonstration du matériel – d'agriculture de conservation, de gestion globale de l'élevage et de récolte de l'eau (environ 3 lettres d'accord par pays)
- Gestion des systèmes des données/informations (une lettre d'accord par pays)
- Formation sur le tas et établissement de programmes d'études sur la GDT (ONG, collèges) – soutien permanent (une lettre d'accord par pays)
- Planification de l'utilisation des terres au niveau du district et appui à la GDT (22 lettres d'accord), y compris l'appui aux animateurs et aux équipes interdisciplinaires qui seront cofinancés par les gouvernements.
- Élaboration et test des mesures d'incitation (6 lettres d'accord sur une base régionale ou nationale)

Davantage de détails concernant ces contrats sont fournis à l'annexe 6.A.

## **5. COORDINATION AVEC D'AUTRES AGENCES DE MISE EN OEUVRE ET D'EXÉCUTION**

### **5.1 Liens avec d'autres agences de mise en œuvre (AM) et d'exécution (AE)**

En qualité d'agence de mise en œuvre et d'exécution, la FAO joue un rôle technique et de coordination fondamental en harmonie avec sa contribution au programme du FEM pour la réalisation d'avantages environnementaux mondiaux, et son partenariat avec les AM pour le soutien des principales initiatives environnementales et de développement, comme TerrAfrica-PSI, la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification et le Programme détaillé pour le développement de l'agriculture africaine (PDDAA) et l'Initiative pour l'environnement. Conformément à son mandat, la FAO aide ses pays membres et partenaires à élaborer et mettre en œuvre des politiques, stratégies, programmes et projets visant à renforcer la sécurité alimentaire, l'agriculture et le développement rural durable dans le monde, et elle peut puiser dans son riche bagage d'expériences et de compétences pour appuyer des projets comme le PGTA de la Kagera qui est centré sur la gestion des terres et des agroécosystèmes.

La Division des terres et des eaux (NRL), l'unité technique principale du projet, contribue aux « *systèmes alimentaires et agricoles durables* » et à la « *gestion durable des ressources naturelles* » en fournissant la base de connaissances essentielle à l'utilisation durable des ressources en terres et en eau, grâce à leur gestion, leur mise en valeur et leur conservation améliorées, afin d'augmenter la sécurité alimentaire locale, réduire la pauvreté et assurer un environnement sain conformément aux Objectifs du millénaire pour le développement. Elle fournit des services de consultation technique et stratégique pour aider à améliorer l'accès aux ressources en terres et en eau en agriculture (irriguée et pluviale) et à accroître leur efficacité et productivité, tout en maintenant la qualité des terres et des eaux et en réglant des questions de gestion transfrontalière. La FAO fera appel, entre autres, à ses groupes de travail interdépartementaux et à ses programmes interdisciplinaires sur la désertification et la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture.

### **5.2 Liens avec d'autres projets du FEM**

Des liens seront établis initialement avec l'initiative-cadre du FEM **TerrAfrica/Programme stratégique d'investissement (PSI)** et la **Plateforme de partenariat** ([www.terrafrica.org](http://www.terrafrica.org)) qui visent la création de capacités et la fourniture d'un environnement favorable à la mise en œuvre de la gestion durable des terres dans tous les pays d'Afrique subsaharienne (ASS). Reconnaissant que la dégradation des terres est une question de développement cruciale qui touche à la pauvreté, à la santé, à l'environnement et à la croissance économique, cette initiative régionale permettra aux gouvernements de l'ASS, à la communauté internationale du développement et à d'autres parties prenantes mondiales, régionales et nationales d'œuvrer plus efficacement de concert pour accroître les financements et la réalisation de projets de GDT efficaces et efficaces impulsés par les pays. La FAO, en qualité de partenaire clé de TerrAfrica/PSI et comme AM pour le PGTA Kagera, travaillera en collaboration

étroite avec les pays de la Kagera pour contribuer à l'élaboration de leurs cadres d'investissement stratégique de pays (CIS) en liaison avec les responsables de TerrAfrica (Banque mondiale, CCD et NEPAD) et d'autres partenaires (FIDA, PNUD, PNUE, BAD, Mécanisme mondial, Commission européenne, organisations régionales et sous-régionales africaines, ONG et bailleurs de fonds bilatéraux). Les leçons et les expériences tirées du PGTA Kagera seront transmises aux pays et à l'ensemble de l'Afrique.

Des contacts seront établis avec le **Projet d'action transfrontalier environnemental pour le Nil (PATEN)** afin d'identifier des fonctionnaires de districts formés en matière de gestion et de surveillance de l'environnement et de prévention de l'érosion et de la pollution transfrontalières et, dans la mesure du possible, de travailler avec eux, et d'identifier pour les communautés et les ONG partenaires des possibilités de micro-subsidies en faveur de leurs actions de lutte contre l'érosion du sol, la désertification, la pollution et les adventices aquatiques envahissantes.

En ce qui concerne l'analyse des changements d'affectation des terres durant le PGTA Kagera, le centre SIG/T tirera parti des modèles et cartes du programme sur les **Dynamiques des impacts des changements d'affectation des terres (DICAT/LUCID)** et les utilisera pour évaluer la perte de biodiversité et la dégradation des terres. Le PGTA Kagera fera appel aussi aux méthodologies et compétences mises au point par le biais du **Projet sur la biodiversité transfrontalière en Afrique de l'Est** par l'entremise du personnel de district et de recherche dans les districts de Bukoba en Tanzanie et de Rakai en Ouganda.

Grâce la collaboration étroite avec le PGELV II seront identifiées avec les parties prenantes des possibilités d'utiliser les données, cartes et études de ce programme, notamment en ce qui concerne la surveillance des ressources en eau et le partage des résultats du PGTA, pour la formation du personnel et des partenaires du programme, l'appui à la diffusion de bonnes pratiques et l'identification avec les communautés des possibilités d'investir davantage de fonds dans la gestion des terres humides et le boisement des bassins versants, par exemple. Les gestionnaires du PGTA Kagera travailleront en coordination étroite avec ceux du PGELV (et de la CAE et de la CBLV) pour assurer le partage des informations entre les secteurs de l'eau, des terres et de l'agriculture et la réalisation d'actions complémentaires.

D'une façon plus spécifique, en ce qui concerne la gestion durable des terres humides, le PGTA Kagera bénéficiera des enseignements tirés du projet de **Gestion intégrée des écosystèmes fragiles (GIEF)** du Rwanda et établira une coordination avec le MINITERE et le MINAGRI pour échanger ses propres expériences en matière de gestion des bassins versants et des zones tampons, afin de réduire la pression sur les aires protégées. Le PGTA Kagera mettra l'accent sur une approche axée sur le bassin versant et l'harmonisation des stratégies transfrontalières pour réduire l'empiètement de l'agriculture et les pressions sur les terres humides fragiles, en protégeant les bords de ces terres, en identifiant les possibilités de développement et en veillant à maintenir les services écosystémiques là où certaines parties des terres humides sont mises en valeur et affectées à la production agricole et animale (maîtrise des inondations, régularisation des débits, sédimentation et purification de l'eau, etc.).

Le PGTA Kagera partagera ses expériences avec le projet FEM/Banque mondiale sur les **nouvelles formes d'intégration du bétail et de la faune sauvage dans des aires adjacentes ou protégées d'Afrique (Tanzanie)**, sur la planification participative de l'utilisation des terres et sur l'intégration de l'élevage, de l'agriculture et de la gestion de la faune sauvage, ainsi que sur les mécanismes de partage des avantages.

## 6. PARTICIPATION DES PARTIES PRENANTES

### 6.1 Profils des bénéficiaires et des parties prenantes

Les bénéficiaires directs du projet sont les communautés rurales vivant dans le bassin de la Kagera qui dépendent directement des ressources naturelles pour leurs moyens d'existence. Ce groupe comprend plusieurs types d'utilisateurs des terres :

- **Agriculteurs** : agriculteurs de subsistance principalement qui pratiquent aussi un grand nombre de systèmes agricoles allant de systèmes intensifs basés sur les cultures pérennes de banane-café aux cultures céréalières annuelles et aux systèmes mixtes d'agroforesterie et d'agriculture-élevage.
- **Éleveurs (nomades et sédentaires)** : l'élevage de bétail et les transhumances saisonnières à la recherche d'eau et de pâturages étaient autrefois plus communs, cependant, en raison de politiques défavorables, de nombreux éleveurs se sédentarisent et se consacrent maintenant à l'agriculture et à la gestion de petits troupeaux. Il existe encore de grands troupeaux de bétail Ankole appartenant à de nombreux propriétaires, mais malgré qu'ils soient bien adaptés aux conditions locales, on les croise progressivement avec des races introduites pour accroître la production de lait et de viande.
- **Les ménages** dont les moyens d'existence reposent sur une combinaison d'activités agricoles ou d'élevage, de pêche ou forestières sont également compris, car leurs activités influencent directement les ressources en terres et en eau. Telles sont, par exemple, les communautés installées près de la Kagera, des terres humides et des berges des cours d'eau, et d'autres qui gèrent des boisements de village ou exploitent les ressources fournies par les forêts naturelles. Il est reconnu que la majorité des agriculteurs et des éleveurs dépend dans une mesure plus ou moins large de la chasse et de la récolte d'aliments, de fourrage, de bois d'œuvre, de plantes médicinales et d'autres produits forestiers non ligneux, notamment les paysans sans terre et ceux qui vivent à proximité des terres humides, des parcs, des réserves forestières et d'autres aires protégées. Les pêcheurs, les habitants des forêts, les artisans travaillant le bois, le apiculteurs, les guérisseurs traditionnels et d'autres groupes dont les activités dépendent de la gestion des ressources naturelles, bien que non compris dans les principaux groupes cibles, bénéficient aussi des avantages procurés par les plans de gestion intégrée communautaires.
- **Chefs de communauté et décideurs**, chargés de l'assignation des ressources en terres et du règlement des différends entre des territoires communautaires ou en leur sein, de la formulation et de l'application de règlements administratifs et de représenter la communauté/société civile à un rang plus élevé des instances décisionnelles aux niveaux du district, régional et national.
- **Les organisations de la société civile**, comme les groupements et associations d'agriculteurs, les associations d'utilisateurs de l'eau, seront la base de la création de capacités en matière d'approches participatives axées sur l'apprentissage et la recherche-action.

**Les femmes** font partie des bénéficiaires directs du projet et représentent un groupe cible très important car elles sont largement responsables de nombreuses activités agricoles et de gestion des ressources, outre leurs tâches familiales. Ces activités comprennent la préparation du sol, la plantation, le sarclage, le ramassage du bois pour les besoins énergétiques du ménage, la récolte de l'eau à des fins domestiques, l'arrosage et l'affouragement à l'étable et la garde de petits animaux, la cueillette de plantes médicinales ou d'aliments sauvages pour compléter leurs régimes alimentaires et ainsi de suite. En outre, le VIH/SIDA et l'exode rural font que beaucoup de ménages ont pour chef une femme qui est entièrement responsable de la gestion de la ferme et du bétail. Une attention particulière sera accordée à la promotion de la participation aux prises de décisions sur la gestion des ressources des femmes et des ménages atteints du VIH/SIDA.

Outre ces bénéficiaires directs du projet, il y a un grand nombre d'autres groupes de parties prenantes qui interviendront à des niveaux différents, comme le décrit l'annexe 5 :

- Les ONG nationales et internationales, qui appuient des activités en cours au niveau de la communauté locale concernant la gestion des ressources naturelles, seront d'importants partenaires en matière de partage des expériences, création de capacités et activités de soutien.
- Les autorités locales et de district et les organismes gouvernementaux seront renforcés afin qu'ils puissent adopter des approches couvrant plusieurs secteurs, autonomiser les utilisateurs des terres grâce à des processus participatifs, et contribuer aux activités communautaires de planification, mise en œuvre et suivi et à la mobilisation de ressources.

- Des chercheurs venant d'organisations de district et régionales et, le cas échéant, du personnel des universités participeront en fournissant un soutien technique à la gestion durable des terres, à l'analyse de données à l'intention des décideurs et à la surveillance des impacts sur la dégradation des terres, la biodiversité, la fixation du carbone et d'autres services écosystémiques.
- Le secteur privé prendra part au projet en fournissant les intrants, les services, les mécanismes financiers et les investissements nécessaires.
- Les donateurs et les projets ayant des objectifs et activités complémentaires seront impliqués dans le cofinancement des activités.
- Les organisations régionales participeront par le biais du comité directeur régional du projet, afin d'assurer parmi les pays partageant le bassin de la Kagera la coordination et l'harmonisation des activités et la prise des décisions éclairées fondées sur les expériences et les leçons apprises.

## **6.2 Participation et consultation**

Le PGTA Kagera a été préparé grâce à la participation active d'une gamme très étendue de parties prenantes, de manière que l'équipe du projet puisse tenir compte de tous les éléments nécessaires pour la mise en œuvre réussie et la durabilité du projet. Des organisations gouvernementales pertinentes, des institutions universitaires et des programmes partenaires s'occupant de gestion des ressources en terres, d'agriculture, de conservation de la biodiversité et de gestion durable de l'écosystème ont participé directement au projet, à l'aide de partenariats stratégiques fondés sur leurs forces comparatives. Ils ont joué un rôle fondamental dans le diagnostic transfrontalier et la conception du projet, et contribueront à la création des capacités des parties prenantes locales, à l'instauration d'un environnement porteur et aux possibilités d'adoption de pratiques de gestion durables dans le PGTA Kagera.

Afin de garantir la gestion durable des ressources naturelles du bassin, le projet intégral continuera à adopter des approches participatives, réunissant toutes les parties prenantes intéressées et les faisant intervenir, non seulement en tant que participants au projet mais aussi comme personnes oeuvrant activement à son exécution, aux prises de décisions, au suivi et à l'évaluation. On encouragera aussi la participation active de toute la communauté (jeunes, personnes âgées, hommes, femmes, propriétaires ou non de terres, personnes atteintes du VIH/SIDA, ménages ayant pour chef une femme ou un enfant). Les activités comprendront la sensibilisation et la fourniture d'informations sur les objectifs et activités du projet. Leur mise en œuvre sera assurée notamment par les communautés locales et leurs organisations avec le soutien des services techniques du projet, du secteur privé et des ONG promouvant le développement local et les autorités administratives traditionnelles, politiques et locales. Un système de suivi et d'évaluation participatif (voir l'annexe 7) sera établi afin que les communautés locales et la société civile en général soient tenues au courant des activités du projet et de leurs résultats. Une attention particulière sera accordée aux questions de parité hommes-femmes et de statut social des populations dans le processus de prise de décisions, ainsi qu'à l'adhésion consensuelle de toutes les parties concernées par le projet avant son démarrage. Les contributions offertes par les communautés au projet seront en nature principalement, et les modalités de leur participation seront définies dans chaque pays.

Lorsque les activités du projet commencent à s'étendre du micro-bassin versant pilote jusqu'au bassin versant proprement dit, il sera important de s'assurer que toutes les parties prenantes sont représentées dans les associations de bassin versant qui transcendent les villages individuels, et dans les négociations sur des problèmes de grande envergure. Les parties prenantes seront plus susceptibles de coopérer si les avantages sont démontrables (l'augmentation vérifiée du rendement des cultures grâce aux CEP, par exemple, à l'aide des mécanismes catalysés par le PGTA Kagera pour obtenir le paiement pour les services environnementaux), si la répartition des avantages ainsi que des coûts est considérée comme juste et acceptable et si les accords sont applicables (en vertu d'une loi ou d'un décret).

### 6.3 Participation des organisations régionales

Le projet a été conçu de manière que toutes les parties concernées aient un rôle à jouer dans le processus de prise de décisions. Notamment, les organisations du bassin (PAALEN-PIGTIRE de la Kagera et PGELV) déploient déjà des efforts considérables en faveur de la gestion intégrée du bassin versant et des ressources en eau le long des bassins hydrographiques. Des accords de collaboration seront conclus (voir la section 8) pour le cofinancement et la collaboration, afin de promouvoir la conservation et l'utilisation durable des ressources du bassin de la Kagera. Des mécanismes de coordination avec d'autres agences d'exécution seront mis au point grâce à leur participation aux réunions du comité de pilotage/directeur du projet ainsi qu'à l'échange d'informations et à la constitution de nouveaux réseaux institutionnels.

En ciblant la gestion des ressources en terres, le PGTA Kagera affirme sa complémentarité avec certains projets d'assistance technique du *Programme d'action auxiliaire des lacs équatoriaux du Nil* (PAALEN). Particulièrement important est le *Projet de gestion transfrontalière intégrée des ressources en eau* (PGTIRE) qui cible aussi l'ensemble du bassin mais se concentre sur la gestion intégrée des ressources en eau et le partage de l'eau. Une collaboration étroite favorisera beaucoup les parties prenantes. La collaboration a démarré durant la phase B du MEP lors d'un atelier sur l'IBN tenu à Kampala en septembre 2003, pendant lequel des institutions concernées ont examiné le document de projet provisoire du PGTIRE, et le PGTA proposé de la Kagera a été présenté comme projet partenaire. Plus récemment, pendant les ateliers régionaux du PGTA Kagera en novembre 2005, et une réunion de suivi en février 2006 avec les coordonnateurs du PAALEN et du PGTIRE, des arrangements de collaboration plus détaillés ont été conclus entre les représentants des deux projets et les secteurs de l'agriculture, de l'environnement et des eaux des quatre pays :

- Planification et partage des informations : dans la mesure du possible des bureaux partagés à Kigali, et en particulier des mécanismes permettant la gestion des informations partagées, y compris une méta-base de données, un SIG et une documentation, ainsi que des processus de planification concertée et la coordination entre les comités directeurs du projet et leurs membres.
- Actions synergiques : Certains domaines revêtent un intérêt particulier pour le PGTA Kagera et peuvent être considérés comme cofinancement : la sensibilisation et la formation en matière de gestion des ressources en eau serviront de compléments.
- Un protocole d'accord sera élaboré pendant les trois premiers mois du projet.

Le **Programme de gestion environnementale du lac Victoria (PGELV II)** est également fortement complémentaire du PGTA Kagera. Sa contribution au renforcement des capacités et de la coordination dans la gestion des ressources du lac avec la participation des communautés locales, des ONG et des OSC revêt un intérêt particulier. La composante la plus importante du PGTA Kagera pendant la phase I du PGELV, à savoir la gestion des terres, était largement concentrée sur le district de Rakai, Ouganda (dans le bassin de la Kagera) et sur les régions de Mwanza et Mara, Tanzanie (au-delà de la Kagera), mais le programme envisage d'étendre ses activités à l'ensemble du bassin de la Kagera pendant la phase II. Les activités avec les agriculteurs et les ONG locales (CARE, Help Age et ECOVIC) portent principalement sur l'érosion du sol, la surveillance des produits agrochimiques, l'utilisation sans danger des produits chimiques et la conservation des sols et des eaux. Pendant l'atelier régional du MEPB du PGTA Kagera tenu en novembre 2006, le secrétaire exécutif de PGELV a accueilli avec satisfaction la proposition de collaborer avec le PGTA et des domaines potentiels ont été identifiés. Un protocole d'accord détaillé sera rédigé au cours des premiers mois du projet de la Kagera.

L'**Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale (ASARECA)** est une organisation à but non politique des systèmes nationaux de recherche agronomique de dix pays (pays de la Kagera, R.D. du Congo, Érythrée, Éthiopie, Kenya, Madagascar, Soudan) visant à ajouter de la valeur aux programmes nationaux en regroupant les ressources afin de promouvoir les objectifs partagés et améliorer l'efficacité par le biais d'économies de gamme et d'échelle. Elle est un intervenant clé dans la mise en œuvre du PDDAA- NEPAD. La stratégie de recherche en matière de gestion des ressources naturelles d'ASARECA est centrée sur la recherche et le développement de technologies de gestion des sols, des eaux, des ressources végétales et animales

pour la croissance économique et la durabilité de la base agricole. Le **Réseau de recherche sur la gestion des sols et des eaux (SWMnet)** pour l’Afrique orientale et centrale fournit une plateforme sous-régionale à des réseaux et des connaissances apte à favoriser les initiatives de développement, et a manifesté son intérêt pour le PGTA Kagera et son intention de le cofinancer.

Des liens seront établis avec IW LEARN pour le partage des expériences et des leçons apprises d’autres programmes et régions.

## **7. DURABILITÉ, REPRODUCTION ET RISQUES**

Durabilité institutionnelle : Au niveau du bassin, il est attendu que les réalisations du projet durent grâce aux priorités des pays (réduction de la pauvreté, stratégies et plans pour l’environnement et l’agriculture) et leur engagement vis-à-vis de la conservation et de la gestion durable à moyen et long terme des ressources naturelles partagées du bassin, améliorant, par là même, les moyens d’existence des populations locales. La coopération régionale renforcera les actions concertées et les approches harmonisées permettant d’affronter les questions transfrontalières, grâce à un environnement stratégique et réglementaire favorable et à l’autonomisation des communautés en matière de gestion durable des terres et des agroécosystèmes. L’échange des expériences entre les pays et la formulation d’un programme conjoint encourageront l’exécution du projet. La fourniture d’informations et la sensibilisation permettront à un pourcentage plus élevé de la population de se rendre compte des opportunités et des avantages potentiels de la GDTA et d’intégrer les actions réussies dans les plans communautaires, de district ou intéressant le bassin hydrographique.

Un objectif clé du PGTA Kagera est la création de capacités institutionnelles et humaines pour promouvoir les approches intersectorielles et multi-parties prenantes aux niveaux de la communauté, du micro-bassin versant, des zones agroécologiques et du bassin hydrologique. Les partenariats constitués avec les secteurs, les institutions, la société civile et les fournisseurs de services concernés encourageront les pratiques d’utilisation/gestion durable des terres et les approches intégrées de l’écosystème qui produisent des avantages socioéconomiques locaux ainsi que des bienfaits pour l’environnement mondial. Au niveau communautaire, la création de capacités portera sur la formulation de plans d’action comprenant les besoins à moyen et long terme (restauration de la fertilité du sol, sécurité alimentaire, énergie, revenus assurés, etc.) et sera fondée sur une combinaison de facteurs : des savoirs/innovations ruraux et du savoir-faire scientifique moderne à l’autonomisation des agriculteurs et aux mesures d’incitation. La gestion adaptative, l’organisation communautaire et le partage des informations contribueront à susciter des changements dans les comportements vis-à-vis des pratiques améliorées de gestion, notamment en ce qui concerne les ressources de propriété commune. Le suivi et l’évaluation participatifs permettront aux communautés/utilisateurs des terres de constater les résultats/impacts de leurs activités pilotes, ce qui stimulera ultérieurement leur adoption et, la mobilisation d’un soutien accru de la part du gouvernement.

Le comité directeur régional du projet (CDRP) opérera pendant la durée du projet mais il faudra établir un arrangement institutionnel à long terme pour maintenir le dialogue et la collaboration transfrontaliers après la fin du projet. Une collaboration étroite sera instituée avec le PAALEN, qui assure actuellement la coopération transfrontalière pour les ressources en eau et le bassin hydrologique au titre de l’Initiative du bassin du Nil, grâce au partage des informations et à la coordination de la planification et des actions qui renforce la collaboration intersectorielle (eau, agriculture et environnement). L’établissement (en cours) de la Commission du bassin du lac Victoria (CBLV) par la Communauté de l’Afrique de l’Est aux fins de la gestion de l’ensemble du bassin pourrait s’avérer le mécanisme institutionnel le plus apte à assumer la responsabilité de la coopération transfrontalière et, dès lors, assurer la durabilité de la gestion des terres et des agroécosystèmes dans le bassin de la Kagera. La commission, qui comprend la Tanzanie, l’Ouganda et le Kenya, ainsi que le Rwanda et le Burundi (adhérant autrefois à la CAE), devrait détenir les pouvoirs exécutifs nécessaires, se consacrer à sa tâche et être dotée d’un mécanisme permettant la préparation et le suivi des décisions.

Durabilité de l'environnement : les actions communautaires fondées sur le diagnostic des besoins, contraintes et opportunités permettront de tester et de démontrer des techniques permettant non seulement une utilisation plus efficace des ressources en terre et des agroécosystèmes, mais aussi la conservation de la base de la ressource, la restauration des fonctions de l'écosystème, la remise en état des terres dégradées, la satisfaction des besoins des ménages et la génération d'une large gamme d'avantages (rendements et revenus accrus, utilisation durable de la biodiversité, sécurité alimentaire, réduction du travail et de la pénibilité, avantages accrus, PSE, par exemple). Afin de susciter le changement des pratiques, seront nécessaires des mesures d'incitation ainsi que l'autonomisation des communautés et le renforcement de leur capacité à assumer la responsabilité de planifier et mettre en œuvre des actions susceptibles de mettre fin à la dégradation des terres et d'assurer la gestion durable des ressources. Cependant, une fois adoptées les pratiques améliorées et les systèmes diversifiés d'utilisation des terres, les avantages obtenus au plan de la performance de l'écosystème, et par là même l'amélioration des moyens d'existence et de la sécurité alimentaire, devraient inciter les utilisateurs des terres à adopter régulièrement ces pratiques et le gouvernement à les soutenir (productivité des terres, disponibilité et qualité de l'eau, réduction des dommages dus aux ravageurs et aux maladies, diminution des risques de sécheresse, produits de substitution, augmentation des revenus et des possibilités d'en trouver de nouveaux). La génération d'avantages socioéconomiques due aux systèmes/pratiques améliorés d'utilisation des terres et la bonne performance de l'écosystème qui en résultera contribueront à assurer leur dissémination dans les districts cibles et l'ensemble du bassin.

Viabilité financière : L'intégration des activités du PGTA Kagera dans les grands programmes de développement nationaux, ainsi que dans les processus de planification communautaire et du district, assurera l'institutionnalisation d'un soutien régulier de la part des gouvernements (ressources financières et humaines) et des communautés locales (en nature et espèces) en faveur de la GDTA dans le bassin de la Kagera. Les liens et l'harmonisation avec des programmes d'investissement transfrontaliers (PGELV, PAALEN) et des mécanismes de coordination garantiront le financement et la viabilité continue des activités régionales. De même, au niveau communautaire, le PGTA Kagera promouvra l'utilisation durable des ressources grâce aux revenus croissants que les utilisateurs des terres tireront de la productivité soutenue, des paiements pour les services environnementaux, des possibilités d'exploitation d'aspects négligés de la biodiversité (aliments sauvages, races animales locales, cultures de couverture, agroforesterie, créneaux commerciaux, produits médicinaux, production de biomasse, etc.) et au soutien du gouvernement (fixation du carbone, atténuation de la sécheresse, conservation de la biodiversité). Le PGTA Kagera est essentiellement un projet de création de capacités, et son succès et l'ampleur de l'adoption de systèmes et pratiques de gestion améliorés et diversifiés dépendront du financement assuré fourni par les districts et obtenu grâce à des programmes nationaux et régionaux de mise en valeur environnementale et agricole soutenus par la communauté des bailleurs de fonds (PGELV, PAALEN, ASSP et DASIP en Tanzanie, RSSP au Rwanda, PMA/PNSCA en Ouganda, etc.)

À la fin du projet, il est supposé que les unités nationales de gestion du projet seront intégrées dans les structures du gouvernement et qu'un cadre régional de coopération sera établi (Commission du lac Victoria /IBN) ; les quatre DNP auront terminé leur mandat ou auront été intégrés dans les structures gouvernementales ; un réseau de collaboration et des accords de partenariats auront été mis en place entre les districts et les pays ; des accords de coopération auront été conclus et/ou la gestion de l'agroécosystème aura été pleinement intégrée dans les programmes de gestion des ressources en eau dans le bassin ; et les bureaux de district (agriculture, élevage, environnement) auront été renforcés par la création de capacités et des outils de planification.

Pendant la période de financement de quatre ans et demi et à moyen et long terme dans le bassin de la Kagera, le succès dépendra largement de la reproduction diffuse de réalisations réussies et de leçons apprises auprès des communautés et micro-bassins versants cibles, où seront établies et testées des activités de terrain au cours de deux premières années et, par la suite, étendues à l'ensemble du bassin. Une évaluation intérimaire des progrès et des impacts permettra d'identifier les possibilités d'adapter ultérieurement la GDTA aux contextes biophysique et socioéconomique des zones intéressées et de diffuser et d'adopter largement les interventions réussies dans tout le bassin. Les résultats seront

applicables à plus grande échelle en Afrique australe et orientale, et des informations seront disponibles grâce aux bases de données, aux sites web et aux produits (directives, rapports, matériel pédagogique) qui auront été validés par des processus participatifs, en évitant les risques d'une adoption à l'aveuglette des techniques et approches. Le site du projet (mis au point lors de la phase B du MEP) sera utilisé et promu pour montrer à un public mondial des exemples types des leçons apprises.

Les leçons apprises estimées pertinentes et qui devraient être disséminés ailleurs comprennent les suivantes :

- cadres institutionnels harmonisés de coopération entre les pays qui partagent un bassin hydrographique ;
- approches concertées pour régler des questions transfrontalières ;
- plans communautaires de gestion de l'utilisation des terres et des agroécosystèmes et approches et technologies améliorées (agriculture de conservation, développement des programmes d'études et formation des formateurs, gestion de l'eau de pluie, approvisionnement communautaire en énergie) ;
- établissement d'outils de soutien à l'amélioration de la planification au niveau communautaire/des administrations locales (y compris des systèmes d'alerte rapide fondés sur le centre SIG/T régional du projet (EMIS))
- autonomisation des communautés locales pour gérer durablement les ressources naturelles locales et en bénéficier (PGTA Kagera catalysant les PSE et d'autres avantages monétaires).

La durabilité du projet dépendra de l'atténuation des impacts préjudiciables des risques suivants :

Risques agricoles et environnementaux : Les infestations de ravageurs et maladies des cultures et du bétail tant au sein des pays que transfrontalières, et l'échec des cultures dû aux irrégularités du climat pourraient menacer gravement le projet (risque moyen). Le changement climatique pourrait donner lieu (ou l'a déjà fait) dans le bassin à des vagues de sécheresse prolongées et à des pluies irrégulières qui augmenteraient la sécheresse et nuiraient à la biodiversité, augmenter la prolifération des espèces envahissantes et réduire les seuils de tolérance à de nouveaux agents pathogènes. Les terres basses du bassin sont des plaines d'inondation naturelles si bien que des averses et des inondations particulièrement abondantes pourraient mettre en danger les établissements humains et les activités agricoles dans ces zones. Les inondations ou la sécheresse intenses, les infestations de ravageurs/maladies, les pertes à grande échelle de récoltes, la mortalité du bétail ou les troubles intérieurs détourneraient l'attention de la gestion durable pour accorder une plus haute priorité aux secours d'urgence et à la réhabilitation (risque moyen).

**Mesures d'atténuation** : la gestion intégrée des agroécosystèmes devrait contribuer à réduire les risques d'infestations de ravageurs et de maladies des cultures et du bétail en pratiquant, par exemple, l'assolement, les cultures intercalaires et la lutte intégrée. La sensibilisation portera sur le respect des normes de prévention des ravageurs et maladies transfrontalières et sur des mécanismes de lutte, ainsi que sur des liens établis avec les services appropriés (traitement du bétail ; bains antiparasitaires, utilisation sans danger des pesticides, etc.). Le risque d'échec des cultures dû à la sécheresse, aux ravageurs et aux maladies devrait être réduit dans les CEP grâce à une meilleure santé du sol, à la conservation de l'eau et à des inspections régulières pour combattre les ravageurs. Des pratiques améliorées de gestion des terres et des eaux renforceront l'infiltration, réduiront les écoulements et les risques associés d'érosion et d'inondation, et contribueront aussi à l'adaptation au changement climatique. La connaissance et la surveillance de la biodiversité et des espèces envahissantes seront promues dans la gamme des systèmes agricoles et des types d'utilisation des terres (agriculture, élevage, forêts) et, selon les besoins, ainsi que la conservation de la biodiversité, et des mécanismes de lutte contre les espèces envahissantes seront conçus et testés dans les communautés cibles. On examinera les possibilités de fixation du carbone du sol comme mesure d'atténuation et le carbone du sol sera surveillé grâce à des pratiques améliorées de gestion des terres.

Risques politiques et institutionnels : Une forte mobilité du personnel et surtout l'insécurité ou les troubles intérieurs, et les mouvements de réfugiés à l'intérieur du pays ou entre les pays pourraient

compromettre le projet (risque moyen-élevé). Il sera essentiel de maintenir la sécurité dans la région pour le règlement des conflits entre les groupes d'utilisateurs des ressources et pour renforcer la coopération transfrontalière et dans l'ensemble du bassin, afin de régler les questions transfrontalières. Le manque de soutien politique, les stratégies non coordonnées, les problèmes de partage des données et des informations dans le bassin (régime de propriété et mandats) et la faible participation des parties prenantes sont également des risques (risque faible).

**Mesures d'atténuation** : Des efforts seront déployés par l'équipe du projet pour obtenir la pleine coopération des autorités locales et nationales pour les processus intersectoriels et pour travailler en étroite collaboration avec toutes les parties prenantes, afin d'assurer la réalisation en temps opportun des objectifs et résultats du projet. Dans le but de renforcer le soutien politique à la GDTA et la génération d'avantages environnementaux, on démontrera les liens évidents entre la gestion des ressources naturelles, la réduction de la pauvreté et le développement socioéconomique (productivité agricole). L'équipe du projet oeuvrera de concert avec le CDP pour renforcer la collaboration entre les organisations/ministères s'occupant d'environnement, d'agriculture et de finance pour appuyer la planification/gestion conjointe dans le bassin, et pour faciliter le partage des données et la surveillance à travers tous les secteurs et les pays, afin de consentir le suivi et l'évaluation adaptés des impacts (risque moyen).

Risques relatifs aux capacités humaines : La disponibilité de personnel motivé et compétent pour les postes de coordonnateur régional, de directeur national du projet et d'animateur de district (désigné par le gouvernement) et le recrutement en temps utile des DNP et du CRCT/coordonnateur régional revêtent une importance vitale pour le succès du projet. La mobilité excessive du personnel technique et de district, ou le temps limité consacré aux activités du projet en raison d'autres tâches, compromettront la réalisation des objectifs et des buts en temps voulu. La population du bassin de la Kagera est déjà gravement touchée par les impacts du VIH/SIDA et de la malaria qui, associés à l'exode rural des jeunes, réduisent la main-d'œuvre et le capital financier compromettant ainsi la participation et la mise en application des bonnes pratiques. Les conflits qui éclatent entre les groupes de parties prenantes dans les zones cibles entraveront ultérieurement le projet (risque élevé).

**Mesures d'atténuation** : les besoins en main-d'œuvre et les pratiques de gestion des terres seront évaluées et les mesures qui en réduisent la pénibilité promues (comme l'agriculture de conservation, la récolte de l'eau, etc.), et les plans d'action communautaires contiendront des méthodes aptes à améliorer les approvisionnements en eau et bois de feu. Ces plans tiendront compte, le cas échéant, des besoins en ressources des réfugiés et des jeunes, et amélioreront la sécurité de la propriété et l'accès aux ressources. Les communautés et les groupes CEP collaboreront avec d'autres projets/services visant la santé et la nutrition. Les conflits pour l'utilisation des ressources et les mouvements des populations et de leur bétail, ainsi que leurs causes et impacts, seront examinés et des réponses préparées. La sensibilisation servira à démontrer aux jeunes les opportunités fournies par la GDT pour améliorer la productivité et les moyens d'existence, et réduire la pénibilité des travaux, ainsi que les possibilités d'ajouter de la valeur aux produits (transformation, commercialisation, échange de droits d'émission de carbone, etc.).

Risques financiers et économiques : Les fortes fluctuations saisonnières des prix, l'inflation et les échecs du marché pourraient limiter la capacité des communautés à investir dans la GDTA. De grands écarts dans les taux de change (par rapport au dollar EU) pourraient réduire le budget du projet et le manque de crédits/allocation des districts à l'agriculture ou à l'environnement risquerait de diminuer le cofinancement. Les activités des agriculteurs restent impulsées par les produits commercialisables et peu d'intérêt est manifesté pour l'amélioration de la gestion des ressources naturelles (risque moyen-élevé).

**Mesures d'atténuation** : Le projet vise à démontrer les multiples avantages sociaux, économiques et environnementaux que peuvent procurer des systèmes agricoles mieux intégrés, par rapport, par exemple, à la monoculture de maïs ou à la détention de grands troupeaux de bétail. Cela réduirait la vulnérabilité aux fluctuations des prix, et une meilleure organisation des CEP renforcera la commercialisation et la valeur des produits. On créera les capacités des planificateurs de district et des autorités locales, afin qu'ils réservent une place plus importante à l'agriculture et aux services de soutien dans leurs plans et budgets de district (subventions aux CEP, formation, intrants, etc.).

**Risques de gestion :** Le projet est complexe et exige la participation des quatre gouvernements, de nombreux secteurs, de plusieurs projets/mécanismes régionaux et de multiples parties prenantes. Son exécution pourrait être entravée par la faiblesse des communications, le manque de transparence, des procédures inadéquates de gestion/organisationnelles, la délégation limitée des responsabilités, le manque de souplesse permettant de s'adapter au changement et l'insuffisance des surfaces de bureaux et des installations (risque moyen).

**Mesures d'atténuation :** Les risques potentiels ont été pris en compte et seront minimisés grâce aux efforts déployés pour instituer les unités régionales et nationales de gestion du projet, recruter rapidement le personnel dans les pays hôtes et obtenir, avec l'appui des autorités concernées, les surfaces de bureaux nécessaires et le personnel de soutien. La FAO améliorera la souplesse du projet et une approche décentralisée et participative de la gestion sera adoptée et soutenue par des communications plus fréquentes et la répartition claire des responsabilités entre le siège, le personnel du projet et les points focaux gouvernementaux, et par des révisions régulières du plan de travail et du budget et des rapports d'avancement. Des consultations avec toute la gamme des parties prenantes, du niveau local à celui du bassin, et des mécanismes de coordination et des processus de planification favorables au niveau du district devraient réduire aussi les dangers d'interruption des activités après la fin du projet. Les institutions des quatre pays se sont engagées à donner un appui à la gestion transfrontalière de l'agroécosystème dans l'ensemble du bassin afin de générer des avantages environnementaux mondiaux et des moyens d'existence locaux.

## 8. COÛTS DIFFÉRENTIELS ET FINANCEMENT DU PROJET

Les coûts et avantages différentiels du projet intégral sont présentés ci-dessous et dans le tableau 1 de l'annexe 1. Les coûts différentiels totaux de l'alternative du FEM s'élèvent à 30,9 millions d'USD environ dont 7 millions (23 pour cent du coût total) représentent le montant demandé au FEM pour financer intégralement le projet. Le cofinancement du solde de 75 pour cent (24,5 millions d'USD) viendra des quatre pays participants, de la collaboration directe avec les programmes régionaux, des bénéficiaires locaux (communautés, agriculteurs et éleveurs), de la FAO avec un soutien additionnel des bailleurs de fonds.

### 8.1 Tableau récapitulatif des coûts différentiels

Coûts d'investissement	Situation de base-B	Alternative A (situation avec le projet)	Augmentation A-B FEM et cofinancement
<b>Réalisation 1:</b> Coordination transfrontalière, partage des informations et mécanismes de suivi et évaluation	<b>Situation de base:</b> <b>4,328,981 USD</b> Gouvernements: 1,563,000 USD Programmes de donateurs régionaux (PAALEN/ PGELV; FAO-Africover etc.) 1,944,760 USD et nationaux (PSSR;PDSA; PMA) 821,221 USD	<b>Alternative:</b> <b>8,412,374 USD</b>	<b>Augmentation:</b> <b>4,083,393 USD</b> FEM: 1,766,873 USD Cofinancement (gouvernements, projets, bénéficiaires) = 2,316,520 USD
<b>Réalisation 2:</b> Établissement de conditions administratives, de planification et législatives favorables	<b>Situation de base:</b> <b>6,216,255 USD</b> Programmes du gouvernement et des donateurs nationaux 5,066,255 USD Programmes de donateurs régionaux 1,150,000 USD	<b>Alternative:</b> <b>7,912,917 USD</b>	<b>Augmentation:</b> <b>1,696,662 USD</b> FEM: 423,342 USD Cofinancement: 1,273,320 USD

<b>Coûts d'investissement</b>	<b>Situation de base-B</b>	<b>Alternative A (situation avec le projet)</b>	<b>Augmentation A-B FEM et cofinancement</b>
<b>Réalisation 3:</b> Capacités et connaissances permettant la promotion et le soutien technique de la GDTA dans le bassin	<b>Situation de base:</b> <b>15,446,004 USD</b> Gouvernement et donateurs 14,485,684 USD Donateur régional : 960,320 USD	<b>Alternative:</b> <b>20,312,527 USD</b>	<b>Augmentation:</b> <b>4,866,523 USD</b> FEM: 1,230,003 USD Cofinancement: 3,636,520 USD
<b>Réalisation 4:</b> Pratiques améliorées de gestion des terres et des agro-écosystèmes appliquées et favorisant les utilisateurs des terres dans tous les agroécosystèmes dans le bassin	<b>Situation de base:</b> <b>18,219,885 USD</b> Gouvernement et donateurs 16,705,885 USD Donateur régional : 1,514,000 USD	<b>Alternative:</b> <b>36,263,417 USD</b>	<b>Augmentation:</b> <b>18,043,532 USD</b> FEM: 2,360,682 USD Cofinancement: 15,682,850 USD
<b>Réalisation 5:</b> Gestion du projet	<b>Situation de base</b> incluse dans les éléments susmentionnés comme non séparable	<b>Alternative:</b> <b>2,182,800 USD</b>	<b>Augmentation:</b> <b>2,182,800 USD</b> FEM: 582,800 USD Cofinancement: 1,600,000 USD
<b>Coûts d'investissement totaux</b>	<b>Situation de base:</b> <b>44,211,125 USD</b>	<b>Alternative</b> <b>75,084,035 USD</b>	<b>Total: 30,872,910 USD</b> <b>FEM: 6,363,700 USD</b> <b>Cofinancement:</b> <b>24,509,210 USD</b>

## 8.2 Rentabilité

Pendant la préparation du projet, un certain nombre d'options ont été examinées pour identifier l'approche la plus rentable à adopter pour les questions relatives à la dégradation des terres dans le bassin hydrographique vaste et diversifié de la Kagera. Cette opération a consisté dans l'évaluation i) d'options permettant de transformer des pratiques de gestion agricoles impropres en pratiques et techniques de gestion durables et ii) les arrangements institutionnels nécessaires pour approuver, planifier et mettre en œuvre les options avec les parties prenantes.

En ce qui concerne les techniques et les approches, une des options considérées consistait en un processus qui étendrait les interventions à l'ensemble du bassin pour atteindre autant de communautés que possible. Pour ce qui est des accords institutionnels, une des options visait le renforcement du cadre institutionnel et réglementaire, afin d'interdire les pratiques causant la dégradation en établissant et mettant en application des lois, et en accélérant la mise en œuvre des plans d'action nationaux (PAN) pour combattre la désertification et accroître la productivité grâce à l'apport d'intrants. Cela déterminerait la réalisation d'un niveau élevé de coopération régionale entre les pays partageant le bassin, et améliorerait l'efficacité des prestations des multiples organismes gouvernementaux s'intéressant aux divers ressources naturelles et services agricoles.

Vu la taille du bassin et la capacité très limitée des institutions du bassin (notamment le bureau agricole et de planification des districts) et la grande distance que devraient parcourir les chercheurs pour atteindre les communautés et, compte tenu des enseignements tirés d'autres projets appuyés par le FEM et la FAO, il a été décidé comme alternative du FEM d'adopter une approche plus ciblée et en deux phases pour limiter les coûts. Premièrement, améliorer les pratiques de gestion agricole et d'élevage d'un nombre limité de communautés, micro-bassins versants et unités foncières transfrontalières choisis et examiner des questions particulières identifiées, et deuxièmement (année 3 du projet), diffuser plus largement les pratiques réussies dans le bassin grâce à la constitution de réseaux des CEP et des plans de développement du district qui exploitent l'effet de démonstration de pratiques éprouvées de gestion durable de terres.

Certaines pratiques et approches ont été identifiées pendant la préparation du projet (agriculture de conservation, récolte de l'eau de pluie, gestion améliorée et rotation des pâturages, affouragement à l'étable, etc.) dans le bassin et dans une zone plus étendue mais elles exigent des démonstrations pour servir à la formation locale, et devront être adaptées et validées par la collecte de données sur leur rentabilité et leur impact (environnement et moyens d'existence). C'est pourquoi lorsqu'elles identifient les pratiques de gestion durable des terres les plus adaptées à tester et, si elles s'avèrent efficaces, à diffuser, les équipes techniques nationales devront s'inspirer des résultats de la recherche sur des activités/projets de gestion des ressources en terres et agricoles, du savoir local et des innovations des agriculteurs dans toute la zone. Il faudra choisir avec soin les sites cibles les plus adaptés à la démonstration et insister sur l'accès à la recherche et le soutien technique pour optimiser les succès, et contribuer à l'évaluation des impacts et avantages environnementaux et socio économiques. Cette opération devrait faciliter leur diffusion successive dans tout le bassin, grâce aux efforts des animateurs et du personnel technique des CEP, en fonction de l'intérêt manifesté par les autres communautés et les possibilités de collaboration et de financement.

La gestion adaptative participative, réalisée par le biais des approches CEP, devrait assurer que les techniques améliorées de GDTA seront celles choisies en premier et validées par les communautés à l'aide des parcelles d'essais des CEP. Les outils de suivi participatif (tels que LADA) et des indicateurs locaux seront utilisés pour évaluer les impacts des interventions pilotes sur les exploitations, et dans des micro-bassins versants et les unités foncières transfrontalières, afin de vérifier qu'ils sont techniquement et socialement adaptés, rentables et qu'ils génèrent des avantages environnementaux mondiaux comme le renforcement de la biodiversité et de son utilisation durable, la promotion de la fixation du carbone et l'amélioration des approvisionnements en eau. La création de capacités est un élément important du projet aux niveaux de l'exploitation, du district et du bassin, et la rentabilité sera optimisée par des séances de vulgarisation qui assureront l'exécution rentable et le développement du projet. Il faudra en outre renforcer les capacités des institutions locales et des ONG et créer des mécanismes simples d'information et d'aide à la décision.

En ce qui concerne l'appui institutionnel, au lieu de se concentrer sur la protection des ressources et le soutien fourni par les multiples secteurs/filière (semences, produits vétérinaires, lutte contre l'érosion du sol, irrigation, etc.), l'accent sera mis sur la participation et le renforcement des capacités d'équipes multisectorielles dans les districts pour encourager les approches intégrées de l'écosystème qui restaurent la santé, la productivité et la résistance des systèmes agricoles. La démonstration des multiples avantages ainsi créés devrait améliorer au niveau du district la planification et le soutien budgétaire du secteur agricole, notamment en matière de formation et d'adaptation des approches CEP, de planification des activités communautaires et de multiplication des débouchés commerciaux pour les produits des agroécosystèmes ayant des biodiversités propres. Elle devrait aussi fournir les incitations susceptibles d'appuyer les services écosystémiques valables et de faciliter l'adaptation au changement climatique.

La stratégie choisie sera d'autant plus rentable qu'elle permettra d'éviter l'éparpillement des ressources financières et humaines entre de nombreux sites cibles et institutions, ce qui affaiblirait l'impact après les 4,5 années du projet. Plutôt que la spécialisation agricole, qui tend à augmenter la vulnérabilité aux irrégularités du climat et des marchés, l'approche axée sur l'agroécosystème devrait

renforcer aussi la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des populations, grâce à une utilisation plus efficace des ressources (cycle nutritif, rétention de l'eau de pluie) et des produits multiples et de qualité (diversité d'aliments, combustibles, matériaux de construction, etc.), et réduire le risque d'infestations de ravageurs et de maladies (lutte biologique). La collaboration avec des projets qui portent sur la sécurité alimentaire (dispositifs de sécurité sociale, nutrition, etc.), les services agricoles (fourniture d'engrais, semences améliorées) et la commercialisation devrait contribuer à promouvoir la viabilité des agroécosystèmes productifs et durables résultants.

Le fait d'avoir mis en œuvre le projet intégral avec tous les intervenants présents sur le terrain (MEP-B) a été fondamental pour mieux comprendre la valeur ajoutée représentée par le financement du FEM et l'ampleur du cofinancement octroyé par les districts, les gouvernements et les partenaires et la volonté de collaborer à la mise en œuvre du projet.

La situation de base du projet est considérable, grâce au financement des activités sectorielles relatives aux ressources en eau, à l'agriculture et l'élevage, à la gestion des forêts et à la gestion coordonnée des ressources en eau dans les bassins du Nil et du lac Victoria. Ces efforts sont évalués à environ 44,2 millions d'USD pour l'ensemble du bassin de la Kagera pendant la durée du projet. Cependant, les investissements sont répartis de façon inégale dans le bassin et les pays, et tendent à être concentrés sur le développement ou la conservation, plutôt que sur l'incorporation de concepts menant à l'utilisation durable des terres et aux approches intégrées de l'écosystème. La bonne situation de base fera en sorte que le financement du FEM sera rentable car on s'attend à ce que le projet renforce, dans le bassin de la Kagera, la coordination intersectorielle, la planification et l'intégration de la gestion des terres, des eaux et des agroécosystèmes dans les programmes d'utilisation des terres du district et nationaux et les processus de planification.

## 9. SUIVI, EVALUATION AND DISSEMINATION

### 9.1 Suivi et établissement des rapports

L'objectif du suivi et de l'évaluation est d'aider tous les participants au projet d'évaluer sa performance et ses impacts, en vue de les renforcer au maximum. Le suivi consistera en des examens et la surveillance continus ou périodiques des activités en matière de gestion et de réalisation du plan de travail et du budget. Ces examens permettront d'assurer que toutes les activités nécessaires progressent selon les plans. Le suivi et l'évaluation auront lieu à trois niveaux : *exécution du projet*, *performance du projet* et *évaluation des impacts*.

**Exécution du projet.** Le suivi sera concentré sur la gestion et la supervision des activités du projet dans le but d'en améliorer l'efficacité, le cas échéant, afin de favoriser la bonne exécution du projet. Il s'agit d'un processus continu qui prévoit la collecte d'informations sur la réalisation effective des activités du projet par rapport à celles prévues dans les plans de travail annuels, y compris la production en temps utile de produits de qualité, l'identification de problèmes et contraintes (techniques, humains et financiers), la formulation de recommandations claires pour les mesures correctives à prendre et l'identification des leçons apprises et des bonnes pratiques, etc.

**Performance du projet.** L'évaluation de la performance du projet consentira d'estimer la mesure dans laquelle il a réalisé ses objectifs (voir ci-dessus). Le projet sera suivi étroitement par la FAO (UTP et unités FAO-FEM) et par le Comité directeur du projet à l'aide de rapports biannuels, d'examens trimestriels de l'exécution, de rapports techniques et de missions de supervision technique régulières qui seront effectués selon que de besoin pour renforcer le succès. Les réalisations du projet seront évaluées après deux ans d'exécution du projet (évaluation intérimaire) et à la fin du projet (évaluation finale) par des évaluateurs indépendants.

**Impact du projet.** L'évaluation de la mesure dans laquelle le projet a atteint ses objectifs se poursuivra pendant toute la durée du projet. Les indicateurs clés figurent dans le cadre logique de l'annexe 2. Ces indicateurs seront affinés ultérieurement lors de l'atelier initial, et les outils, méthodes

et indicateurs servant à mesurer l'impact seront déterminés et convenus pour assurer qu'un cadre normalisé est partagé par les quatre pays participants.

**Rapports techniques particuliers.** Ils seront rédigés pour orienter et surveiller la mise en œuvre du projet et comprennent les suivants :

- Guides/manuels sur la gestion durable des terres et de l'agroécosystème à l'intention des champs-écoles des producteurs et concernant des micro-bassins versants et paysages désignés.
- Guide de planification communautaire pour la GDTA –élaboration, réalisation et suivi de plans d'action communautaires, y compris le régime foncier et l'accès aux ressources.
- Incitations et politiques en faveur de la GDTA – y compris des questions concernant l'agriculture, l'environnement et le régime foncier.
- Études préliminaires, indicateurs et méthodes de suivi en matière de GDTA par les CEP, les communautés et les districts.

Le plan de suivi et d'évaluation pour le PGTA Kagera remplira deux fonctions : premièrement, une évaluation périodique de la mise en œuvre du projet et de la performance des activités et, deuxièmement, l'évaluation de leurs résultats du point de vue de leur pertinence, leur efficacité et leur impact sur la promotion de la gestion durable des terres et de l'agroécosystème. Elles contribueront toutes deux à améliorer les prises de décisions et la gestion en dirigeant le projet vers la réalisation des buts/objectifs de valorisation des ressources humaines et de conservation de l'environnement mondial qu'il s'est fixés, et en incorporant les connaissances tirées des expériences et des leçons apprises dans les activités planifiées.

Le Cadre logique du projet à l'annexe 2 fournit les indicateurs de performance et d'impact relatifs à la mise en œuvre du projet, ainsi que les moyens de vérification correspondants. Les rapports d'avancement, techniques et financiers et d'autres sources identifiées dans le cadre logique serviront de moyens de vérification. Une fois qu'il sera opérationnel, le centre d'information à l'échelle du bassin, qui sera établi pour surveiller les changements de l'état des ressources naturelles et des agroécosystèmes et l'impact sur les moyens d'existence, contribuera à la rédaction de ces rapports. Le système de suivi sera élaboré en consultation étroite avec les différents niveaux de parties prenantes pour leur permettre de communiquer des informations en retour et des observations. Le plan de suivi et d'évaluation est décrit en détail à l'annexe 7.

Des indicateurs de l'impact du projet seront utilisés aux différents niveaux du projet, de la communauté, du district et national. Les indicateurs clés refléteront, entre autres :

- la situation des terres, des ressources naturelles et des écosystèmes, leur état de conservation et leur capacité à produire des biens et services ;
- des preuves de changements positifs de la gestion et de l'utilisation de la biodiversité et des ressources naturelles ;
- l'amélioration de la productivité et des moyens d'existence et la réduction de la pauvreté ;
- le renforcement des capacités à différents niveaux.

Les indicateurs seront élaborés ultérieurement lors de l'atelier initial du projet avec les pays participants, les parties prenantes et la FAO. Le projet d'évaluation de la dégradation des terres dans les zones arides du FEM (LADA) (FAO/PNUE) et, le cas échéant, le projet moyen sur les indicateurs de la biodiversité en zone aride (PNUE/FEM) fourniront des informations utiles et une orientation à cet égard.

Le suivi journalier des progrès de la mise en œuvre incombera au coordonnateur régional du projet et aux directeurs nationaux du projet sur la base du plan de travail annuel du projet et de ses indicateurs. Le CRP donnera des conseils à l'Unité technique principale et au Département de la coopération technique de la FAO qui informeront dûment le secrétariat du FEM de retards ou difficultés éventuels

rencontrés pendant la mise en œuvre, pour que soit fourni le soutien nécessaire ou que puissent être appliquées en temps utile et de façon appropriée des mesures correctives.

## 9.2 Évaluation indépendante tripartite

L'évaluation est un processus permettant de déterminer systématiquement et objectivement la pertinence, l'efficacité, l'efficience, les progrès et les impacts des activités, à la lumière de leurs objectifs et intrants, tant au cours du projet qu'au-delà.

Les évaluations indépendantes intérimaires et finales du projet seront organisées en consultation étroite avec les pays participants et l'Unité d'évaluation de la FAO (PBEE). Les évaluations intérimaires indépendantes seront entreprises au début de la troisième année d'exécution du projet. L'évaluation intérimaire déterminera les progrès accomplis dans les réalisations et identifiera les mesures correctives nécessaires éventuellement. Elle aura, entre autres, les fonctions suivantes :

- évaluation de l'efficacité, de l'efficience et de l'actualité de l'exécution du projet ;
- analyse de l'efficacité de l'exécution et des arrangements de partenariat ;
- identification de questions exigeant la prise de décisions et des mesures correctives ;
- identification des leçons apprises sur la conception, la mise en œuvre et la gestion du projet ;
- mise en évidence des résultats techniques et des leçons apprises ;
- analyse de la conformité du projet avec les résultats escomptés ;
- proposition de corrections à mi-parcours et/ou ajustements au plan de travail, selon que de besoin.

Une évaluation indépendante tripartite finale aura lieu trois mois avant l'achèvement du projet et portera sur les mêmes questions que l'évaluation intérimaire. En outre, l'évaluation finale passera en revue les impacts du projet, analysera la durabilité des résultats et vérifiera s'il a accompli les réalisations et les objectifs de développement et environnementaux. Elle fournira aussi des recommandations pour les actions de suivi. Le tableau 1 ci-dessous fournit une synthèse des principaux rapports de S-E, des responsables, du calendrier et du budget estimé..

## 9.3 Tableau 1: Plan et budget de suivi et évaluation du PGTA Kagera

Type d'activité de S-E	Responsables	Calendrier	Budget USD * <sup>1</sup>
Atelier régional initial	Coordonnateur régional du projet - CRP Directeurs nationaux du projet - DNP FAO/NRL, bureaux des pays de la FAO	Dans les deux mois précédant le démarrage du projet	35,000
Rapport de projet initial	CRP avec les DNP + FAO	Immédiatement après l'atelier	CRP/DNP/ pas de coût supplémentaire Temps du personnel de la FAO en nature
Établir/affiner les réalisations et les indicateurs propres au site (environnementaux + socioéconomique)	CRP + DNP Consultant international en S-E avec orientation de la FAO	Pendant l'année 1	10,000 (2,000/pays+2,000 niveau du bassin hydrographique)
Suivi de l'impact sur le terrain	Surveillance par le CRP et les DNP Suivi par les animateurs de district, agences locales de mise en oeuvre avec orientation de la FAO	Continuellement, mais analyse annuelle préalable au rapport d'avancement, EEP et préparation du plan de travail annuel	50,000 (2,500/pays/par an)
Suivi annuel de l'impact et gestion adaptative des pratiques de GDTA et des leçons apprises	CRP avec NRL/SAF pour surveiller les activités de GDT et suivi dans le bassin, en coordination avec les DNP (responsables des activités au niveau du pays et suivi par des équipes/contrats nationaux)	Examen annuel	40,000 (10,000/par pays- chiffre indicatif)

Type d'activité de S-E	Responsables	Calendrier	Budget USD * <sup>1</sup>
Examen de la mise en oeuvre du projet – outil de suivi interne de la FAO	Équipe du projet + FAO	Annuel	Équipe du projet sans coût supplémentaire FAO en nature
Réunions des comités directeurs régionaux et nationaux du projet	CRP + DNP Pays participants FAO + principaux partenaires/ Donateurs	Immédiatement après l'atelier initial et au moins une fois par an	50,000 (frais de voyage et indemnité journalière de subsistance) Personnel FAO : en nature
Rapports trimestriels de mise en oeuvre du projet – comparer les résultats avec les plans de travail approuvés, prendre des mesures correctives	Responsable du budget de la FAO TCOM, TCI/FEM	Trimestriellement	FAO en nature
Rapports semestriels d'avancement du projet	Équipe du projet FAO/NRL, SAF, TCI/FEM, TCOM	Juin et décembre	Équipe du projet sans coût supplémentaire FAO en nature
Rapports techniques - voir ci-dessous*	Équipe du projet FAO (NRL SAF, "Task Force" du projet) Consultants selon que de besoin	Liste indicative des produits des contrats/ consultations ci-dessous	21,000 (examen, impression, diffusion de produits techniques)
Visites de supervision aux sites du projet et sur le terrain	Missions techniques de la FAO <sup>1</sup> Représentants gouvernementaux du CDP	Annuellement ou selon les besoins	FAO (couverte par la rétribution de l'AM) et temps du personnel des OG en nature
Examen à mi-parcours indépendant	Unité d'évaluation indépendante PBEE-FAO Équipe du projet Pays participants FAO/NRL, SAF, TCI/FEM, TCOM	À mi-parcours de la mise en oeuvre du projet	39,600
Évaluation indépendante tripartite finale	Consultant extérieur Équipe du projet Pays participants FAO (NRL SAF, PBEE, TCI/FEM, TCOM)	À la fin de la mise en oeuvre du projet	65,000
Leçons apprises	Équipe du projet FAO (UTP + "Task Force" du projet) Unité FAO FEM +TerrAfrica Partenaires	Annuellement	75,000 (3,000 par an en moyenne pour la vulgarisation; les ateliers régionaux et nationaux de partage des expériences)
Rapport final	CRP avec l'appui des DNP FAO	Au moins un mois avant l'achèvement du projet	6,000
<b>TOTAL, Coût indicatif du projet FEM (à l'exclusion de l'équipe du projet et d'une partie du temps du personnel de la FAO couverte par les rétributions des AM)</b>			<b>391,600 USD</b>

\* Des rapports spécifiques seront développés pour guider et permettre un suivi de l'exécution du projet :

- Guides/manuels sur la gestion durable des terres et des agroécosystèmes à l'intention des champs-écoles des producteurs et pour les micro-bassins versants et paysages choisis
- Guide de la planification communautaire pour la GDTA - élaboration, mise en oeuvre et suivi de plans d'action communautaires, y compris le régime foncier et l'accès aux ressources
- Mesures incitatives et politiques concernant la GDTA, y compris les questions agricoles, environnementales et de régime foncier
- Etat des lieux sur la GDT, les indicateurs et méthodes de suivi par les CEP, les communautés et les districts

<sup>1</sup> Une partie du temps et les frais de voyage du personnel de la FAO sont couverts par la rétribution

## ANNEXE 1: DESCRIPTION DE L'ANALYSE DES COÛTS DIFFÉRENTIELS

Le bassin de la Kagera représente un écosystème d'une importance mondiale avec des zones d'un très grand intérêt à la ligne de partage entre l'Afrique orientale et centrale ; il fournit de multiples services environnementaux et économiques, notamment au plan de l'agrobiodiversité, et assure des moyens d'existence durables et la sécurité alimentaire à quelque 16,5 millions de personnes qui deviendront 18,5 millions environ d'ici 2015. Cependant, dans les quatre pays qui partagent le bassin hydrographique (Burundi, Rwanda, Ouganda et Tanzanie), la dégradation des terres et, de ce fait, la perte de la structure et des fonctions de l'écosystème ont suscité une forte inquiétude aggravée par les mouvements de réfugiés et leurs capacités réduites dues au VIH/SIDA. La durabilité de la gestion des ressources dans le bassin de la Kagera affecte l'hydrologie et le fonctionnement de ses systèmes aquatiques et terrestres et influence directement le bassin du lac Victoria (partagé entre l'Ouganda, la Tanzanie et le Kenya), fournissant le débit d'eau le plus important (24 pour cent) pénétrant dans le lac, et affectant aussi directement le bassin plus étendu du Nil dont il fait partie.

La croissance démographique rapide et la variabilité climatique accrue ont augmenté la vulnérabilité de la population du bassin provoquant des changements d'affectation des terres, la dégradation des terres, la déforestation, la fragmentation des terres en parcelles de plus en plus exiguës, et exerçant des pressions croissantes sur des ressources limitées et souvent fragiles servant à satisfaire les besoins domestiques (aliments, bois de feu, etc.). La dégradation des ressources naturelles du bassin de la Kagera, aggravée par les pratiques impropres de gestion et les forces du marché (brûlages, surcharge des pâturages, spécialisation des cultures, abandon des pratiques de restauration des éléments nutritifs des sols, etc.), nuit sérieusement à la structure et aux fonctions de l'écosystème, et détermine la disparition des habitats et la perte d'une diversité d'une importance mondiale, notamment la biodiversité agricole sur laquelle reposent en particulier les moyens d'existence des populations rurales.

La question clé pour les pays qui partagent le bassin de la Kagera est de savoir comment soutenir le développement socioéconomique et les moyens d'existence de ceux qui sont tributaires des ressources du bassin par l'inversion des processus de dégradation et de perte de biodiversité et en assurant la gestion et l'utilisation durables des ressources en terres et des écosystèmes sur lesquelles s'appuient l'élevage, l'agriculture et les systèmes agricole mixtes. Le bassin de la Kagera et ses écosystèmes jouent des rôles écologiques et hydrologiques cruciaux, protégeant les ressources en eau et offrant une gamme étendue d'habitats et de systèmes d'utilisation des terres permettant la conservation et l'utilisation viable d'une biodiversité importante, et fournissant de multiples opportunités socioéconomiques. Plusieurs programmes sont en cours pour la gestion intégrée et transfrontalière des ressources en eau ; cependant, mettre fin à la dégradation de terres arables et de terrains de parcours productifs et réduire les pressions sur les terres humides, les forêts et les bassins versants exigent la transformation de systèmes agricoles et de pratiques de gestion impropres en systèmes et pratiques durables. Il faut pour ce faire un cadre coordonné de collaboration et les efforts concertés des pays qui partagent le bassin de la Kagera.

L'analyse diagnostique transfrontalière (ADT) préliminaire effectuée pendant le MEPB a mis en évidence le problème de la dégradation croissante des ressources, de la perte de potentiel productif des terres, de la réduction de la biodiversité et, par conséquent, des fonctions et services de l'écosystème, imputable à la poussée démographique et à la dépendance de la majorité de la population rurale vis-à-vis de superficies de plus en plus limitées pour satisfaire leurs besoins en aliments, combustibles, revenu, etc. L'ADT a également identifié un certain nombre de contraintes stratégiques et institutionnelles qui empêchent les utilisateurs des terres et d'autres parties prenantes d'adopter des systèmes et pratiques d'utilisation des terres plus durables. L'analyse de la situation de base du projet et des coûts différentiels a été élaborée lors d'un atelier régional tenu à Entebbe auquel participaient des planificateurs de district, des décideurs et des directeurs de projets/programmes pertinents. L'analyse s'est poursuivie dans les districts bénéficiaires et au niveau central identifiant les mesures appropriées et les investissements qui pourraient mettre fin à la dégradation des terres, à la perte de biodiversité et à la réduction du potentiel et du fonctionnement des écosystèmes agricoles.

La situation de base identifie les programmes gouvernementaux et les investissements appuyés par les bailleurs de fonds qui ont été fournis aux éléments du projet au cours des cinq années de sa durée aux fins de soutenir la gestion des ressources en terres et les priorités agricoles et environnementales, conformément aux stratégies et plans d'action nationaux pertinents. Outre les investissements nationaux dans les districts bénéficiaires du bassin de la Kagera, la situation de base comprend des activités particulières liées à la gestion des terres de programmes régionaux de gestion du bassin (IBN-PAALLEN), notamment le Projet de gestion intégrée des ressources en eau (PGIRE) qui opère aussi dans le bassin de la Kagera, et le Programme de gestion environnementale du lac Victoria (PGELV) intéressant le Kenya, la Tanzanie et l'Ouganda et qui traverse (de 2006 à mi-2007) une phase de liaison préalable à l'investissement dans la phase II. Ces programmes ne visent pas de façon particulière la coordination et le partage des informations entre les secteurs agricole, de l'élevage, de l'eau, des terres et des forêts, en vue d'atténuer les impacts défavorables des activités agricoles et d'élevage sur les sols, les eaux et les ressources biologiques, et sur les fonctions de l'écosystème (impacts directs sur les terres arables et les pâturages et impacts sur les terres humides, les forêts et les aires protégées) grâce à la planification, la mise au point et la gestion communautaire et de district de terres et d'agroécosystèmes productifs.

Un résumé des programmes et projets pertinents contribuant à la situation de base figure au tableau 3 de l'annexe 1. Les catégories d'activités comprennent la mise en valeur agricole et le développement zootechnique, la conservation des sols et des eaux, la protection de l'environnement et la foresterie/agroforesterie communautaire.

### **Composant 1: Coordination transfrontalière, partage des informations et mécanismes de suivi et d'évaluation.**

Les programmes de gestion transfrontalière du bassin hydrographique et des ressources en eau concernant le bassin du Nil, y compris le bassin de la Kagera et celui du lac Victoria, portent sur la coopération transfrontalière pour la gestion des ressources en eau et des écosystèmes lacustres. D'une importance particulière pour le PGTA Kagera est le PGELV I du FEM qui a investi dans la recherche scientifique comprenant des études et cartes sur l'érosion du sol et qui continuera à soutenir la surveillance et la gestion des ressources en eau, le partage des données et des informations et la formulation des politiques, ainsi qu'un élément comprenant la gestion des terres. La phase II du PGELV est en train de démarrer après une période intérimaire, avec davantage d'activités de terrain ; sa situation de base estimée s'élève à 3,8 millions d'USD<sup>10</sup>. Sont aussi planifiés le Projet d'action transfrontalier environnemental du NIL (PATEN) du Programme de la vision partagée (PVP) pour tous les pays du bassin du Nil et un projet sur l'utilisation de l'eau en agriculture, faisant partie du PAALLEN, dans les quatre pays de la Kagera, ainsi que deux autres, qui soutiendront l'irrigation et la commerce transfrontalier des produits agricoles résultants (estimé à 5 pour cent de la situation de base, soit 180 000 USD). La situation de base pour la gestion du projet a été estimée par les institutions nationales chargées de la gestion des ressources naturelles, de la mise en valeur agricole et du développement zootechnique. En tenant compte aussi des cartes et données fournies par l'Africover régional et par les projets d'information sur les ressources en eau du bassin du Nil de la FAO, du soutien du gouvernement et des projets régionaux susmentionnés, la situation de base totale pour cet élément est estimée à 4 328 981 USD.

---

<sup>10</sup> Le PGTA sera mis en oeuvre avec la pleine collaboration du PGIRE du l'IBN-PAALLEN qui vise à établir un cadre durable pour la gestion conjointe des ressources en eaux partagées du bassin de la Kagera. La collaboration en matière de politiques, juridique et institutionnelle, de systèmes de partage des données et informations et de gestion du projet est modestement estimée à 830 000 USD pour les deux projets qui seront coordonnés très étroitement. Cela contribuera à assurer un cadre intégré pour la gestion des terres et des eaux coordonné par des organismes s'occupant d'eau, d'environnement et d'agriculture. Des liens seront établis entre le CDP du PGIRE qui est guidé par les ministères des ressources en eau et le CDP du PGTA qui est dirigé par les ministères de l'environnement et de l'agriculture des quatre pays.

### **Composant 2: Cadre stratégique, de planification et législatif favorable.**

Les gouvernements et leurs partenaires pour le développement ont soutenu la formulation de politiques, de stratégies et de la législation nationales intéressant les activités du PGTA dans le bassin, notamment les stratégies et programmes de réduction de la pauvreté (SPRP), les plans d'actions nationaux de lutte contre la désertification et la sécheresse (PAN), les stratégies et plans d'action nationaux pour la biodiversité (SPANB), les programmes nationaux pour l'environnement (PANE), ainsi que des stratégies et programmes connexes pour l'agriculture, l'élevage et les forêts. Cependant, la mesure dans laquelle les approches sont harmonisées et leur mise en œuvre est réellement soutenue aux niveaux local et du district est variable et dans l'ensemble limitée, en raison du manque de coordination des services de soutien sectoriels et des processus de planification à court terme et de l'absence de prise de conscience, de connaissances ou des capacités, notamment pour leur intégration et la fourniture d'incitations permettant leur mise en œuvre par les utilisateurs des terres. La situation de base pour cet élément et donc estimée à 6 216 255 USD.

### **Composant 3: Capacités et connaissances relatives à la promotion et au soutien technique de la gestion durable des terres et des agroécosystèmes du bassin.**

Les gouvernements fournissent un soutien considérable à la création de capacités institutionnelles et humaines, à l'aide de programmes de protection de l'environnement, de mise en valeur agricole et de développement zootechnique, de réduction de la pauvreté et d'amélioration de la sécurité alimentaire. Il existe parfois des programmes à grande échelle appuyés par des donateurs, qui sont souvent des projets multi-donateurs financés par des mécanismes cumulatifs et fondés de façon croissante sur des principes de décentralisation des ressources et des prises de décision, de participation, d'autonomisation et d'autosuffisance des communautés locales, et de privatisation des fournisseurs de services (notamment l'ASSP en Tanzanie, l'AMIS au Rwanda et le PMA en Ouganda). La situation de base pour cet élément est importante et estimée à 15 446 004 USD car elle comprend la vulgarisation et des activités de recherche dans les districts qui ont visé l'augmentation de la productivité et l'amélioration de la commercialisation des produits, ainsi que la protection de l'environnement. Ressort clairement, dans l'ensemble du bassin de la Kagera, le besoin de renforcement des capacités aux niveaux local, du district et du bassin à créer et promouvoir des approches intégrées des agroécosystèmes et à identifier et mettre en œuvre des moyens visant à encourager les utilisateurs des terres et les communautés à adopter plus largement des systèmes d'utilisation des terres et des pratiques de gestion durables.

### **Composant 4: De pratiques améliorées de gestion des terres et des agroécosystèmes sont mises en œuvre et favorisent les utilisateurs dans tous les agroécosystèmes dans le bassin.**

Les programmes mentionnés au titre de l'élément 3 fournissent aussi un soutien marqué à la mise en valeur agricole et au développement zootechnique (fourniture d'intrants et commercialisation – pour certains produits – fourniture de produits et services vétérinaires, intensification de la gestion des ressources naturelles (boisement des bassins versants, conservation des terres et des eaux) et à la délimitation des propriétés et à la reconnaissance des titres fonciers. La situation de base estimée pour cet élément est également assez élevée : 18 219 885 USD. Cependant, les activités de terrain sont souvent très disséminées et ne portent pas sur les contraintes auxquelles font face les utilisateurs des terres et qui entravent l'adoption de systèmes agricoles durables et la conservation des ressources, y compris la biodiversité (insécurité du régime foncier, pauvreté et manque de connaissances et d'outils, absence de marchés pour les variétés/produits locaux, manque de soutien à la production animale à l'aide de l'utilisation des races locales adaptées, absence de sources énergétiques de substitution, traditions locales, comme la détention de grands troupeaux). C'est ainsi que la dégradation des terres, la surexploitation des ressources et la perte de biodiversité se poursuivent. Les actions tendent aussi à favoriser les agriculteurs et éleveurs plus aisés et n'atteignent pas les groupes pauvres et vulnérables. Est évident le besoin de soutien pour la formulation et la mise en œuvre de plans d'action communautaires et de processus participatifs d'apprentissage et de recherche-action pour la gestion améliorée et à long terme de leurs ressources communes, et la gestion intégrée de leurs agroécosystèmes qui exigent aussi des mécanismes d'incitation opérationnels et de partage des bénéfices.

### **Élément 5: Structures de gestion des projets opérationnelles et efficaces.**

Ce thème n'a pas été inclus comme élément distinct dans l'ACD car il s'est avéré trop difficile de séparer la gestion de la mise en œuvre pour le calcul de la situation de base et de l'alternative, en ce qui concerne les programmes nationaux. Les questions de gestion sont comprises dans les autres éléments du tableau de l'ACD ci-après.

#### **L'alternative du FEM**

La coopération régionale sera établie entre les pays partageant le bassin transfrontalier de la Kagera et la collaboration intersectorielle portera sur les questions de dégradation des terres, de perte de biodiversité, notamment les menaces à l'agrobiodiversité et leurs impacts sur la fixation du carbone, le régime hydrologique, les ressources en eau partagées (une partie du bassin du lac Victoria et du bassin du Nil) et les interactions avec la variabilité et le changement climatique. La collaboration inter pays et multi-parties prenantes concernera les questions transfrontalières identifiées et les facteurs institutionnels, stratégiques, techniques et socioéconomiques qui provoquent la dégradation, l'utilisation impropre et la surexploitation des ressources dans le bassin. Seront stimulées dans la région d'Afrique orientale et au plan international la prise de conscience et la compréhension des causes profondes et directes de la dégradation des terres et de ses effets sur la biodiversité et la structure et les fonctions de l'écosystème et, donc, sur la capacité des terres à soutenir les moyens d'existence.

On identifiera, mettra à l'essai et adoptera des mécanismes pour la gamme des agroécosystèmes (pastoraux, mixtes et agricoles) afin de fournir aux utilisateurs des terres et aux communautés un environnement favorable à l'adoption d'une gestion viable, durable et intégrée des terres et des agroécosystèmes (GDTA). Les plans d'action communautaires seront la base de la promotion de l'application accrue de pratiques améliorées de gestion des terres, notamment pour les ressources de propriété commune et les exploitations individuelles, grâce à la gestion adaptative et des possibilités et des incitations accrues. Les systèmes améliorés de gestion/utilisation des terres seront adaptés et démontrés grâce à la recherche-action participative pour une gamme d'agroécosystèmes, ciblant les territoires communautaires, les micro-bassins versants et les grandes superficies/écologies (pâturages, terres humides, forêts riveraines) dans le bassin tout entier. Les pratiques efficaces seront renforcées, y compris les systèmes de production diversifiés, les incitations à conserver la biodiversité et la réhabilitation des terres arables et des terrains de parcours dégradés, et on cherchera de réduire les pressions sur les terres humides, les forêts et les aires protégées. La durabilité sera assurée grâce à l'autonomisation des communautés locales et à leur participation aux prises de décisions et à la planification visant une gestion des ressources en terres/paysages à plus long terme, par le biais de mécanismes de règlement des conflits, et la recherche active sur la création de systèmes agricoles améliorés et durables et la remise en état des terres dégradées.

Sera accrue la prise de conscience des parties prenantes des valeurs et du potentiel des ressources/écosystèmes, de leurs fonctions écologiques vitales et de leurs répercussions sur les moyens d'existence, grâce aux démonstrations, à la gestion adaptative et l'autonomisation locale ; cela permettra de renforcer l'exploitation des opportunités/options économiques et d'amélioration des moyens d'existence en faveur de la gestion des terres et des agroécosystèmes. Les avantages de l'intensification durable qui consentiront de faire face à la croissance de la population et à d'autres pressions sur les ressources comprendront l'augmentation de la productivité (par unité de terres, eau et main-d'oeuvre), l'adoption de pratiques susceptibles de remettre en état les terres dégradées et l'utilisation durable de l'agrobiodiversité (y compris les habitats, les ressources génétiques végétales et animales et les espèces associées – pollinisateurs, biotes du sol, prédateurs utiles). Parmi les avantages additionnels de la GDTA figurent la réduction des coûts pour les autorités locales/de district (réparation des routes, adduction d'eau et qualité de l'eau), des possibilités diversifiées de commercialisation (moins de dépendance vis-à-vis de produits limités), la conservation d'essences locales, d'espèces agricoles et de variétés de races de bétail (grâce à leur utilisation durable et productive) et, tout aussi important pour la durabilité à long terme, la capacité accrue à satisfaire les

besoins familiaux (sécurité alimentaire, eau, énergie, revenus) et à améliorer le bien-être (réduction de la pénibilité et de la vulnérabilité à la sécheresse, aux inondations et à la famine).

La GDTA aura été intégrée dans les processus de planification communautaires, du district et nationaux et d'établissement de budget, conformément aux objectifs, stratégies et plans d'action nationaux visant la sécurité alimentaire, la réduction de la pauvreté et la protection de l'environnement (SPRP, PAN, SPANB, l'agriculture y compris l'élevage et la sécurité alimentaire) et sera incorporée aux stratégies de gestion des ressources en eau à l'échelle du bassin. Seront formulés des politiques, normes et décrets intersectoriels harmonisés et appliquées des approches harmonisées dans toute la région pour décourager les pratiques entraînant la dégradation des terres et la perte de biodiversité et pour fournir des incitations à la GDTA dans l'ensemble du bassin. Des investissements accrus dans la gestion améliorée des terres et des écosystèmes du bassin et dans la restauration de la structures et des fonctions de l'écosystème produiront des avantages à long terme allant du niveau local au niveau mondial, y compris l'inversion des processus de dégradation des terres, la conservation de la biodiversité, notamment de la biodiversité agricole, et les services permanents de l'écosystème – régularisation des débits, stockage du carbone, cycle des nutriments et atténuation des effets du changement climatique.

Les coûts différentiels et les avantages du projet intégral sont présentés au tableau 2 ci-dessous. Les coûts différentiels totaux de l'alternative du FEM s'élèvent à environ 30,8 millions d'USD dont 6 363 000 (21 pour cent du coût total) représentent le montant demandé au FEM pour financer la totalité du projet. Le cofinancement du solde de 79 pour cent (24,5 millions d'USD) sera fourni par les quatre pays participants, la collaboration directe avec les programmes régionaux, les bénéficiaires locaux (communautés, agriculteurs et éleveurs), la FAO et un soutien ultérieur des bailleurs de fonds.

**ANNEXE 1: TABLEAU 1 – ANALYSE DES COÛTS DIFFÉRENTIELS RELATIFS DU PGTA DE LA KAGERA - ECHELLE MONDIALE**

<b>Échelle</b>	<b>Situation de base B</b>	<b>Alternative A</b>	<b>Augmentation A-B</b>
<b>Mondiale</b>	<p>Des menaces pèsent à l'heure actuelle sur l'environnement mondial dues aux interrelations complexes entre l'utilisation des terres et la structure et les processus écosystémiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dégradation des terres avec perte de productivité (terres très dégradées dont la remise en état est trop coûteuse) et réduction de la capacité productive (propriétés biologiques, chimiques et physiques des sols ; capacité à supporter la végétation) qui sont des éléments indispensables pour satisfaire les exigences de populations mondiales et urbaines en expansion.</li> <li>• Perte d' (agro) biodiversité due à des changements d'affectation des terres, y compris : déforestation (réduction des superficies forestières et des arbres dans les paysages) ; transformation des terrains de parcours et des terres humides en terres agricoles ; intensification de l'utilisation des terres ; fragmentation des habitats).</li> <li>• Déforestation et dégradation des terres entraînant la réduction de la capacité de rétention de l'eau de pluie (ruissellement, humidité du sol), érosion et sédimentation en aval nuisant au régime hydrologique et aux fonctions des terres humides, et influençant les systèmes terrestres (productivité, risque de sécheresse/désertification) et les systèmes aquatiques (qualité et quantité de ressources hydriques précieuses et des eaux internationales).</li> <li>• Effets du changement du couvert végétal et du régime hydrologique sur la fixation du carbone (souterrain et aérien), variabilité et changement climatiques (augmentant la température du sol, les vagues de sécheresse et les risques de pluies intenses et d'inondations).</li> </ul>	<p>Les menaces à l'environnement mondial sont atténuées efficacement grâce aux mesures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coopération internationale entre les pays partageant le bassin transfrontalier de la Kagera pour régler les questions relatives à la dégradation des terres, à la perte d'agrobiodiversité et à leurs effets sur le potentiel de production, la fixation du carbone, le régime hydrologique, les ressources hydriques partagées (principal débit dans le lac Victoria, une partie se déverse dans le bassin du Nil) et interactions avec le changement climatique.</li> <li>• Augmentation de la prise de conscience/compréhension au niveau international, notamment en Afrique, des facteurs provoquant la dégradation des terres et la perte de biodiversité dans des agroécosystèmes clés, leurs conséquences et les moyens de les réduire par la collaboration entre les pays visant le règlement des questions transfrontalières relatives et l'instauration d'un environnement propice à la gestion viable, durable, intégrée et diversifiée des ressources (systèmes mixtes agriculture-forêts-élevage qui réalisent les objectifs de renforcement de la sécurité alimentaire, de réduction de la pauvreté et de protection de l'environnement).</li> <li>• Inversion des processus de dégradation des terres et de perte de biodiversité, notamment l'agrobiodiversité (y compris les espèces utiles/sauvages associées et leurs habitats), renforcée par la prise de conscience accrue des valeurs/potentialités des ressources/écosystèmes, en particulier de leurs fonctions écologiques vitales et des options permettant l'amélioration de la gestion des ressources en terres et, des agroécosystèmes.</li> <li>• Démonstration de la capacité de la gestion durable des ressources à générer des moyens d'existence et des revenus – réduction des coûts (réparation des routes, approvisionnement en eau et qualité de l'eau), des possibilités diversifiées de commercialisation, d'amélioration du bien-être (réduction de la pénibilité et du risque de sécheresse, d'inondations et de famine).</li> </ul>	<p>Avantages mondiaux obtenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réduction de la menace de destruction, de fragmentation des habitats, de dégradation des terres et de perte associée de biodiversité.</li> <li>• Réduction du risque de la perte d'espèces agricoles indigènes et de variétés et d'espèces et races animales, y compris les espèces indigènes domestiquées et les espèces sauvages utiles.</li> <li>• Augmentation de la fixation du carbone dans les sols et la végétation, les terres agricoles, les pâturages/terrains de parcours, les forêts et les terres humides.</li> <li>• Établissement d'un mécanisme de coordination du projet à l'échelle du bassin apte à diffuser l'information et fournissant un environnement favorable à l'adoption diffuse de systèmes d'utilisation des terres et de pratiques de gestion améliorées dans le bassin et d'autres zones.</li> </ul>

**ANNEXE 1: TABLEAU 2 - ANALYSE DES COUTS DIFFERENTIELS RELATIFS AU PGTA DE LA KAGERA - ECHELLE SOUS-REGIONALE**

<b>Coûts des investissements</b>	<b>Situation de base B (Situation sans le projet)</b>	<b>Alternative A (situation avec le projet)</b>	<b>Augmentation A-B FEM et cofinancement</b>
<p><b>Réalisation 1:</b> Coordination transfrontalière, partage des informations et mécanisme de suivi et d'évaluation.</p> <p><b>1.1</b> Mécanisme de coordination à l'échelle du bassin.</p> <p><b>1.2</b> Système de gestion des connaissances à l'échelle du bassin.</p> <p><b>1.3</b> S-E et rapports financiers et d'avancement du projet.</p> <p><b>1.4</b> Structures de gestion du projet opérationnelles et efficaces.</p>	<p>Attention limitée accordée à l'amélioration de la gestion des ressources en terres agricoles et des moyens d'existence relatifs (élevage/agriculture) dans les approches du bassin hydrologique qui sont largement impulsées par le secteur de l'eau (PAALEN, PGELV).</p> <p>Les problèmes transfrontaliers ne sont pas bien affrontés par les interventions actuelles en matière de terres, agriculture et environnement à cause du manque de mécanismes transfrontaliers.</p> <p>Les contraintes sont : la faiblesse du dialogue entre les parties prenantes ; les conflits pour la gestion et l'utilisation des ressources ; la coordination limitée entre les secteurs, le manque de mécanismes de collecte, analyse et partage des connaissances/ informations au niveau des agroécosystèmes ; la diversité des approches adoptées par la gamme des intervenants.</p> <p>La répartition inadéquate des responsabilités entre les pays- districts- communautés et individus concernant les ressources en terres détermine la fragmentation des interventions et le manque de stratégies harmonisés aptes à réduire la sur-exploitation des ressources, la dégradation des terres, la perte de biodiversité et le risque à long terme que le bassin ne puisse soutenir l'augmentation de la population ,et la réduction de la vulnérabilité (insécurité alimentaire, marchés, changement climatique).</p> <p><b>Gouvernements: 1,563,000 USD</b>  <b>Programmes des donateurs ; régionaux (PAALEN/ PGELV; FAO-Africover etc.) 1,944,760 USD</b>  <b>et nationaux (AMIS;PDSA; PMA) 821,221USD</b>  <b>Total partiel : 2,765,981 USD Total: 4,328,981 USD</b></p>	<p>Des mécanismes de coordination et de coopération transfrontaliers, le partage des informations et le suivi et l'évaluation des tendances et des progrès améliorent l'efficacité des efforts déployés par les pays du bassin de la Kagera pour réaliser la GDTA et la remise en état des terres dégradées.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Dialogue et coopération régionaux (pour régler les questions à l'échelle du bassin et transfrontalières) et planification stratégique.</li> <li>• Partage et analyse des données et informations à l'aide de systèmes de gestion des connaissances faciles à utiliser (SIG, télédétection et outils électroniques) servant à guider la prise de décisions et faciliter un S-E participatif.</li> <li>• Partage des avantages en amont et aval dans le bassin grâce à l'amélioration de la gestion des ressources (réduction de l'érosion, du transport et du dépôt des sédiments, meilleure qualité de l'eau, santé améliorée de l'écosystème du bassin hydrographique).</li> <li>• Coordination entre les décideurs et les responsables des politiques des différents secteurs du bassin et entre les pays de la Kagera pour l'amélioration de la gestion des ressources du bassin en mettant l'accent sur la diminution des menaces et le partage des avantages (notamment avec les groupes pauvres et vulnérables).</li> <li>• Développement régional accru de la recherche participative sur les agroécosystèmes et du transfert de technologies.</li> </ul> <p><b>Alternative: 8,412,374 USD</b></p>	<p><b>FEM 1,766,873 USD</b></p> <p><b>Cofinancement (gouvernements, projets, bénéficiaires)</b>  <b>= 2,316,520 USD</b></p> <p><b>Total : 4,083,393 USD</b></p>

Coûts des investissements	Situation de base B (Situation sans le projet)	Alternative A (situation avec le projet)	Augmentation A-B FEM et cofinancement
<p><b>Réalisation 2:</b> Création d'un cadre stratégique, de planification et législatif favorable</p> <p><b>2.1</b> GDTA aux niveaux national et du bassin, et intégrée dans les programmes de développement nationaux.</p> <p><b>2.2</b> Formulation et mise en œuvre d'actions réglementaires pour promouvoir la GDTA – ou éliminer ses contraintes.</p> <p><b>2.3</b> Cadre stratégique et de planification cohérent.</p>	<p>Les gouvernements accordent plus d'attention aux stratégies de réduction de la pauvreté (technologies, services, marché des produits améliorés) mais ne parviennent pas à réaliser la gestion à long terme des ressources naturelles/écosystèmes, à atténuer les pressions sur les ressources et à réduire l'insécurité alimentaire/vulnérabilité. L'adoption de politiques et de normes relatives à la gestion durable des ressources naturelles est faible pour diverses raisons : manque de coordination entre les secteurs, mise en application et connaissances limitées au niveau local, conflits entre les groupes d'utilisateurs pour leur application, manque de solutions de substitution viables, et faible intégration dans les processus locaux de planification/allocation de ressources budgétaires. Les questions particulières comprennent : i) l'insécurité du régime foncier qui limite les investissements dans la terre ; ii) des politiques qui favorisent la sédentarisation des éleveurs, limitant les transhumances saisonnières à la recherche de pâturages et d'eau en saison sèche, malgré leur justification pour l'utilisation durable des terres fragiles (faible capacité de charge) et l'adaptation aux périodes sèches et à la sécheresse ; iii) un certain appui à la planification des terres, mais principalement à des fins de délimitation, enregistrement, titres fonciers, et appui faible ou inexistant à la planification et à la gestion améliorée de grands territoires/paysages communautaires.</p> <p><b>Programmes gouvernementaux et programmes nationaux de donateurs</b> <b>5,066,255 USD</b></p> <p><b>Programmes régionaux de donateurs 1,150,000 USD</b></p> <p><b>Total : 6,216,255 USD</b></p>	<p>Mise au point et application d'approches harmonisées, de politiques intersectorielles, de normes, de règlements administratifs allant du niveau local à celui du district, et du bassin versant, le cas échéant, qui améliorent les moyens d'existence tout en promouvant la GDTA et en décourageant les pratiques menant à la dégradation des terres et à la perte de biodiversité. Ces opérations commenceront par des processus participatifs visant à examiner et améliorer le cadre réglementaire des communautés cibles pour affronter les principales menaces qui pèsent sur les ressources et les contraintes à l'adoption de pratiques durables et à l'exploitation de possibilités de générer des avantages environnementaux et économiques. Bonne intégration de mesures/instruments (sécurité du régime foncier, outils de planification, incitations, etc.) dans les politiques, stratégies et actions nationales.</p> <p><b>Alternative: 7,912,917 USD</b></p>	<p><b>FEM : 423,342 USD</b></p> <p><b>Cofinancement : 1,273,320 USD</b></p> <p><b>Total : 1,696,662 USD</b></p> <p>(L'harmonisation des politiques et de la planification relatives au bassin du Nil est comprise dans l'élément 1 où le financement du gouvernement est plus faible)</p>

Coûts des investissements	Situation de base B (Situation sans le projet)	Alternative A (situation avec le projet)	Augmentation A-B FEM et cofinancement
<p><b>Réalisation 3:</b> Création de capacités et de connaissances pour la promotion et le soutien technique de la GDTA dans le bassin.</p> <p><b>3.1</b> Méthodes et approches visant à promouvoir l'adoption de la GDTA mises au point et testées.</p> <p><b>3.2</b> Amélioration de la qualité des services fournis aux communautés rurales.</p>	<p>Baisse de la productivité et des fonctions des écosystèmes dans le bassin, due en partie aux capacités/connaissances limitées des utilisateurs des terres sur la façon de bénéficier de la gestion améliorée des ressources, et aux faibles aptitudes des responsables des politiques à se tenir compte des coûts de la dégradation en terme de baisse de productivité, de dégâts sur les routes, de la réduction des ressources en eau et de la perte en revenu futures. Faible capacité des techniciens /chercheurs de district à faciliter les processus d'apprentissage participatifs fondés sur le savoir et les innovations locaux, et à comprendre et promouvoir les approches intégrées de l'écosystème. Manque de liens entre le soutien technique à la gestion des ressources en terres et la gestion commerciale, le crédit et l'épargne, et l'autonomisation des bénéficiaires.</p> <p>Les services de soutien agricole privilégient les variétés commerciales à haut rendement et les races exotiques, ce qui détermine la perte de variétés agricoles/races de reproducteurs locales adaptées et compromet le développement des marchés de produits locaux. Les fournisseurs de services n'ont que des aptitudes réduites à affronter les causes (directes et forces motrices) de la dégradation et les difficultés auxquelles se heurtent les agriculteurs/éleveurs : baisse de productivité, adventices envahissantes dans les pâturages et les terres agricoles dégradées, utilisation insuffisante d'essences indigènes adaptées dans les paysages agricoles/pastoraux/forestiers.</p> <p>Abandon des pratiques traditionnelles de gestion des ressources et perte du savoir autochtone aggravés par le VIH/SID, l'exode rural et les mouvements de réfugiés, et par le manque de reconnaissance des savoirs et innovations des agriculteurs.</p> <p>Faible prise de conscience des répercussions sur les moyens d'existence dues à la réduction des fonctions écologiques naturelles (régime hydrologique, cycle des</p>	<p>Renforcement des capacités et des connaissances aux niveaux local, du district et central favorisant le soutien technique et la promotion de la GDTA dans le bassin. Méthodes et approches visant à promouvoir l'adoption de pratiques de GDTA (y compris l'élevage et l'agriculture) et identification, formulation et mise à l'essai d'approches écosystémiques grâce à des processus participatifs de recherche-action dans les zones cibles ; champs-essais pour l'apprentissage par l'action, démonstrations pour introduire de nouveaux options, visites d'échange avec d'autres zones/programmes pour partager les leçons apprises. Qualité améliorée des services fournis aux communautés cibles à l'aide d'approches inter-sectorielles, de l'exploitation des savoirs/innovations locaux ; gestion des agro-écosystèmes et prise de conscience par les divers acteurs des multiples bénéfices socioéconomiques et environnementaux pouvant être obtenus (des espèces et variétés des cultures/arbres locales, des produits forestiers non ligneux, des pâturages améliorés, de l'utilisation des ressources des terres humides et de la polyculture)</p> <p>Dépendance décroissante vis-à-vis de biens importés lorsque les produits de substitution locaux sont moins chers/plus disponibles et capacité accrue à satisfaire les besoins des ménages (sécurité alimentaire, eau, énergie, revenus).</p> <p>Autonomisation des communautés locale dans les prises de décision et la planification aux fins d'une gestion élargie des ressources/paysages/bassins versants et collaboration avec les ruraux à la mise au point de systèmes agricoles améliorés et durables.</p> <p>Renforcement des capacités à fournir des incitations à l'adoption de la GDTA et développement des marchés pour les produits disponibles localement.</p> <p>Capacité locale accrue par la recherche-action des</p>	<p><b>FEM : 1,230,003 USD</b></p> <p><b>Cofinancement : 3,636,520 USD</b></p> <p><b>Total : 4,866,523 USD</b></p>

Coûts des investissements	Situation de base B (Situation sans le projet)	Alternative A (situation avec le projet)	Augmentation A-B FEM et cofinancement
	nutriments, pollinisation, lutte biologique, etc.). <b>Gouvernement et donateurs : 14,485,684USD</b> <b>Donateur régional : 960,320 USD</b> <b>Total pour la situation de base:15,446,004USD</b>	agriculteurs, meilleure prise de conscience des opportunités et avantages (restauration des terres dégradées, adaptation à la sécheresse ; conservation de la biodiversité, diversification) et règlement des conflits. <b>Alternative : 20,312,527 USD</b>	
<b>Réalisation 4:</b> Pratiques améliorées de gestion des terres et agroécosystèmes mises en œuvre et favorisant les utilisateurs des terres à travers le bassin.  <b>4.1</b> Plans participatifs de gestion des terres dans les communautés, les micro-bassins versants et les grandes unités foncières ciblés.  <b>4.2</b> Pratiques de GDTA adoptées par les agriculteurs/éleveurs dans les communautés cibles et reproduites plus largement.  <b>4.3</b> Démonstration et promotion de débouchés commerciaux et des mécanismes de partage des coûts-bénéfices pour les services environnementaux.	Systèmes agricoles non viables et leurs pressions sur les ressources en terre (sol, eau, biologiques), les terres humides de valeur, les forêts riveraines et d'autres habitats provoquant la perte de la structure et des fonctions de l'écosystème (dans les systèmes agricoles, les terrains de parcours, les terres humides et les forêts).  <b>Gouvernement et donateurs: 16,705,885 USD</b> <b>Donateur régional : 1,514,000 USD</b> <b>Total : 18,219,885 USD</b>	Mise en œuvre de pratiques améliorées de gestion de l'utilisation des terres et des agroécosystèmes fournissant des avantages environnementaux locaux et mondiaux et des bénéfices socioéconomiques locaux pour la gamme des agroécosystèmes du bassin. Plans de gestion des terres fondés sur l'action participative et mis en œuvre dans des communautés, des micro-bassins versants et de grandes unités foncières cibles. Meilleures pratiques de GDT adaptées et adoptées avec succès par les agriculteurs et les éleveurs dans des communautés ciblées et reproduites ailleurs. Débouchés commerciaux et autres mécanismes de partage des coûts-bénéfices permettant la fourniture de services environnementaux identifiés, démontrés et promus parmi les utilisateurs des terres, y compris les paiements pour services environnementaux  <b>Alternative : 36,263,417 USD</b>	<b>FEM : 2,360,682 USD</b> <b>Cofinancement : 15,682,850 USD</b> <b>Total : 18,043,532 USD</b>
<b>Réalisation 5: Gestion du projet</b>	Ne pouvant être traitée à part, la situation de base est incorporée dans les éléments susmentionnés.	<b>Alternative : 2,182,800 USD</b>	<b>FEM : 582,800 USD</b> <b>Cofinancement: 1,600,000\$</b> <b>Total : 2,182,800 USD</b>
<b>Coûts d'investissements totaux</b>	<b>Grand Total : 44,211,125 USD</b>	<b>Grand Total : 75,084,035 USD</b>	<b>FEM : 6,363,700 USD</b> <b>Cofinancement: 24,509,210\$</b> <b>Total : 30,872,910 USD</b>

**ANNEXE 1 TABLEAU 3: Programmes et projets régionaux et nationaux fournissant un cofinancement en faveur de la GDTA à l'appui du PGTA Kagera (2008-2013)**

<b>Origin</b>	<b>Source du cofinancement</b>	<b>Montants des co-financements (USD)</b>	<b>Totaux (USD)</b>
Burundi	Gouvernement - provinces, bénéficiaires Programmes gouvernement/donateurs - PRASAB - PABV	860,000 2,400,000 3,000,000	<b>6,260,000</b>
Rwanda	Gouvernement - provinces, bénéficiaires et Fonds pour le développement communautaire (MINAGRI, MINATTE) Programmes gouvernement/donateurs - AID/AMIS - BAD/PAIGELAC et PADAB - FIDA/PRDCIU	768,000 1,285,000 2,710,760 1,530,000	<b>6,293,760</b>
Ouganda	Gouvernement (MAAIF, MLD), districts et bénéficiaires Programmes gouvernement/donateurs PMA/PNSCA FIEFOC NLPIP	260,800 797,000 2,150,000 500,000	<b>3,707,800</b>
Tanzanie RU	Gouvernement (MAFC, MLD, DOE), districts de Karagwe et Bukoba et bénéficiaires Programmes gouvernement/donateurs ASDP/DASIP (MAFC et DAO) Ministère du développement zootechnique	418,650 1,694,400 350,000	<b>2,463,050</b>
Régionale	Programmes régionaux financés par des donateurs CATALIST (Burundi, Rwanda), Pays-Bas/IFDC PAALEN-PGIRE, Norvège Développement économique de Bugesera, Luxembourg	4,000,000 481,000 299,000	<b>4,780,000</b>
FAO		351,000	351,000
ASARECA	Recherche régionale (gestion des eaux et des sols, changement climatique)	300,000	<b>300,000</b>
ONG	INADES et Réseau Afrique 2009	353,600	<b>353,600</b>
<b>TOTAL</b>			<b>24,509,210</b>

**ANNEXE 2: CADRE LOGIQUE DU PROJET**  
**Projet de gestion transfrontalière des agroécosystèmes du bassin de la Kagera (PGTA Kagera)**

**OBJECTIF GÉNÉRAL:** L'adoption d'une approche écosystémique intégrée pour la gestion des ressources en terres du bassin de la Kagera générera des avantages locaux, nationaux et mondiaux comprenant : la remise en état des terres dégradées, la fixation du carbone et l'atténuation du changement climatique, la conservation et l'utilisation durable de l'agrobiodiversité, et la protection des eaux internationales et la production agricole améliorée et, par conséquent, la sécurité alimentaire accrue et l'amélioration des moyens d'existence ruraux.

Résumé	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification	Hypothèses/suppositions et risques importantes
<p><b>OBJECTIFS</b></p> <p>L'<u>objectif environnemental</u> est de s'attaquer aux causes de la dégradation des terres et de restaurer la santé et les fonctions de l'écosystème dans le bassin de la Kagera, grâce à l'introduction d'approches adaptées de la gestion de l'écosystème.</p> <p>L'<u>objectif de développement</u> est de multiplier les activités rémunératrices et de renforcer la résilience et la sécurité alimentaire des communautés rurales (hommes, femmes, enfants) dans le bassin de la Kagera par l'adoption de pratiques productives et durables de gestion des ressources qui soient réalisables techniquement et viables du point de vue socioéconomique.</p>	<p>Les systèmes améliorés d'utilisation des terres/pratiques de gestion pour la gamme des zones agroécologiques du bassin sont testés et adaptés (fin de l'année 3) pour soutenir les systèmes agricoles et d'élevage, y compris des mesures visant à réduire les pressions sur les terres humides, les berges des cours d'eau, les forêts et les aires protégées.</p> <p>Transformation de 43 700 ha de terres d'ici l'année 3 et de 100 000 ha à la fin de l'année 5 du projet en écosystèmes agricoles productifs et durables.</p> <p>Environ 6 pour cent de la population actuelle du bassin (un million de personnes à peu près) pourraient être au courant des activités du projet dans les communautés, les micro-bassins versants et les unités agroécologiques cibles, grâce à la démonstration et à la vulgarisation.</p>	<p>Sans informations fournies par le projet et venant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'évaluations précédentes de la dégradation des terres et de son impact sur le bassin hydrographique</li> <li>- de rapports de développement du district et de rapports économiques</li> </ul> <p>Interventions de GDTA surveillées par les districts cibles et cartographiées par les communautés cibles – enquêtes de terrain</p> <p>Vulgarisation évaluée par sondages (place du marché/écoles par exemple)</p>	<p>Engagement ferme à mettre fin à la dégradation des terres dans le cadre des programmes du développement durable et de réduction de la pauvreté dans les quatre pays bénéficiaires</p> <p>Les bureaux de district encouragent leur personnel et d'autres ressources nécessaires à mettre en œuvre le PGTA</p> <p>Absence d'événements environnementaux graves (sécheresse donnant lieu à des pénuries alimentaires, inondations), de pertes de cultures et de bétail (ravageurs et maladies) dans les pays du projet.</p>

Résumé	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification	Hypothèses/suppositions et risques importantes
<p><b>Réalisation 1.</b> Coordination transfrontalière, mécanismes de partage des informations et de suivi-évaluation opérationnels et efficaces aux fins de la promotion d'agroécosystèmes durables et productifs et de la remise en état des terres dégradées.</p>	<p>Les efforts du PGTA visant à mettre fin à la dégradation des terres sont en cours de mise en œuvre et surveillés par 4 pays riverains dans 21 districts, passés en revue par les CDP nationaux et régionaux, et les activités et les réalisations du projet sont largement partagées et disponibles (année 5).</p> <p>Les bonnes pratiques d'affrontement des contraintes transfrontalières relatives aux terres du bassin de la Kagera sont appliquées, grâce à l'incorporation d'approches écosystémiques intégrées et intersectorielles dans les processus de planification et de développement, y compris les PAN et les activités pilotes pour le traitement des questions transfrontalières réalisées dans 68 communautés (année 3) et reproduites dans 21 districts (année 5).</p> <p>Les allocations budgétaires ordinaires du gouvernement affectées à la coordination et à la collaboration transfrontalières dans le bassin de la Kagera sont augmentées de 10 pour cent (année 5)</p>	<p>Rapports et décisions de mécanismes de formulation de politiques et de planification du district nationaux et du bassin hydrographique</p> <p>Rapports du comité directeur du projet</p> <p>Rapports techniques et d'avancement du projet</p> <p>Enquêtes de terrain</p> <p>Comptabilité financière nationale et de district</p>	<p>Les pays et institutions participants continuent à privilégier l'objectif d'atténuation des causes et des impacts délétères de la dégradation des terres du projet, et de processus interpayes et intersectoriels pour le bassin.</p> <p>Les instituts et partenaires nationaux et du district conviennent d'incorporer la GDT dans leurs programmes et activités en adoptant des politiques et approches intégrées et intersectorielles.</p> <p>Communication et échange d'information sans contraintes entre les niveaux du district, national et du bassin hydrographique.</p> <p>La collaboration régionale ne souffre pas de contraintes</p>
<p><b>Réalisation 2 : Cadre</b> stratégique, de planification et législatif favorable établi pour soutenir et favoriser la gestion durable des agroécosystèmes et la remise en état des terres dégradées.</p>	<p>Les priorités en matière politique, juridique et transfrontalière sont identifiées et convenues au niveau des communautés (68), des districts (21) et du bassin pour la GDTA (fin de l'année 2), et assurent le soutien aux prises de décisions stratégiques, aux mécanismes réglementaires et aux règlements administratifs communautaires pour leur harmonisation et leur application améliorées (année 5).</p> <p>Formulation d'au moins deux</p>	<p>Plan d'action pour l'établissement d'un cadre stratégique et juridique favorable à la GDTA dans tout le bassin</p> <p>Rapports sur les ateliers nationaux et régionaux</p>	<p>Existence de mécanismes d'incitation et de réglementaires</p> <p>Les gouvernements nationaux et locaux conviennent de passer de la mise en application des normes à l'instauration d'un environnement porteur et propice</p>

Résumé	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification	Hypothèses/suppositions et risques importantes
	recommandations stratégiques par pays qui renforcent les prises de décisions et les mécanismes réglementaires nationaux, et d'une recommandation par pays pour appuyer les règlements administratifs, etc. aux niveaux du district et de la communauté.		
<p><b>Réalisation 3 :</b> Renforcement des capacités et des connaissances à tous les niveaux pour la promotion et le soutien technique de la gestion des terres et de agroécosystèmes dans le bassin.</p>	<p>Soutien fourni par du personnel technique formé et les responsables des politiques de 21 districts à la planification et à la mise en œuvre de la GDTA, et utilisation des ressources en information du projet dans leur district et communauté (année 5).</p> <p>Sensibilisation des membres des communautés /décideurs locaux aux techniques de GDTA pour les systèmes d'élevage, agricoles et mixtes, et à leurs avantages et impacts en faveur de leurs exploitations agricoles et au dehors (années 1-5)</p> <p>Membres des CEP formés adoptant la GDT et promouvant sa diffusion dans les territoires communautaires.</p> <p>Préparation de matériel de formation en bonnes pratiques et approches largement disponibles, et réalisation de démonstrations en matière de GDT.</p>	<p>Rapports d'avancement du projet</p> <p>Rapports des ateliers de formation, du personnel et d'autres parties prenantes.</p> <p>Suivi des objectifs par le projet et les districts</p>	<p>Les institutions et les partenaires locaux sont disposés à :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ intégrer la GDT dans leurs programme et activités</li> <li>○ améliorer les capacités de leur personnel en matière de GDT</li> <li>○ mettre à disposition du personnel formé pour soutenir le suivi</li> </ul>
<p><b>Réalisation 4 :</b> Pratiques améliorées de gestion des terres et des agroécosystèmes mises en œuvre et procurant des avantages aux utilisateurs des terres pour toute la gamme des agroécosystèmes du bassin.</p>	<p>Pratiques de GDT appliquées par les communautés pilotes (68 fin de l'année 3 ; 200 fin de l'année 5) dans des parcelles-essais et les champs des agriculteurs sur une superficie totalisant 45 000 ha (fin de l'année 5) et montrant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la lutte efficace contre l'érosion du sol (aucun nouveau signe visible) dans tous les</li> </ul>	<p>Données de l'EMIS (SIG/T) y compris le suivi sur le terrain et d'autres zones cibles</p> <p>Les enquêtes sur la dégradation des terres et l'analyse des systèmes agroécologiques et de l'agro-biodiversité dans les zones cibles</p>	<p>Absence de contraintes à la participation des parties prenantes et des communautés</p> <p>Les bureaux de planification et développement des districts et les principaux programmes agricoles et environnementaux appuient les activités</p>

Résumé	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification	Hypothèses/suppositions et risques importantes
	<p>sites cibles.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'identification (année 5) de 4 micro-bassins versants cibles et surveillance des charges de sédiments (sujette à l'identification des sites où peuvent être appliquées des interventions de GDT sur une superficie étendue du bassin versant et où la surveillance hydrologique peut bénéficier de l'appui de projets partenaires : PGIRE de la Kagera, IBN-PAALEN et PGELV) ;</li> <li>- accroissement de 30 pour cent du couvert végétal (biomasse aérienne et souterraine) de terres agricoles (23 000 ha) et de pâturages (7 500 ha) pilotes où des alternatives aux pratiques d'agriculture sur brûlis sont appliquées (année 5) ;</li> <li>- accroissement de 20 pour cent des dépôts de carbone du sol dans les parcelles d'essais et de démonstration des agriculteurs et les terres arables et pâturages pilotes (année 5) dans les 30 500 ha où sont pratiqués/planifiés des systèmes de GDT ;</li> <li>- augmentation de 10 pour cent de la production (agricole, animale et d'autres biens) par des agriculteurs/éleveurs formés contribuant aux moyens d'existence (revenus ; sécurité alimentaire ; réduction de la vulnérabilité).</li> </ul>	<p>réalisées par les CEP et le personnel technique comprendront les indicateurs visuels LADA-local suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- propriétés du sol et érosion soutenus par l'échantillonnage du C du sol ;</li> <li>- couvert végétal, la litière, sols dénudés et ampleur et effets du brûlage</li> <li>- ressources en eau et sécheresse</li> <li>- diversité inter et intraspécifique et habitats</li> <li>- productivité des terres dans différents types d'utilisation des terres (intrants/rendements/ autres produits des ressources naturelles, comme les combustibles</li> </ul> <p>Sondages auprès des familles dans les communautés/districts cibles (en comparant un échantillon de 360 ménages /membres et les contrôles des CEP) ; analyse des interrelations entre la dégradation des terres, la pauvreté, la santé, la sécurité alimentaire et la vulnérabilité</p>	<p>du PGTA (financières et techniques) conformément au plan de cofinancement.</p> <p>Absence de troubles intérieurs, de grands mouvements de réfugiés ou d'événements environnementaux graves (sécheresse déterminant les pénuries alimentaires, inondations), pertes de cultures et de bétail (ravageurs et maladies) dans les pays du projet.</p>
<p><b>Réalisation 5</b> : Les structures de gestion du projet sont opérationnelles et efficaces</p>	<p>Exécution des activités du projet et résultats conformes au plan de travail et au budget.</p> <p>CDP et CRCT régionaux opérationnels.</p> <p>Soutien technique fourni par la FAO et les institutions gouvernementales.</p>	<p>Rapports du comité directeur et du comité de conseil technique du projet</p> <p>Rapports techniques et d'avancement du projet</p>	<p>La gestion du projet est efficace et sans contraintes</p> <p>La sécurité règne dans la région</p>

Résumé	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification	Hypothèses/suppositions et risques importantes
<b>Résultats</b>			
<p><b>Résultat 1.1</b> Établissement d'un mécanisme de coordination à l'échelle du bassin pour faciliter le dialogue transfrontalier, la planification au niveau du bassin, l'harmonisation des politiques et la coordination d'actions nationales/sous-nationales.</p>	<p>Mécanisme de coordination viable pour la GDTA convenu entre les quatre pays (éventuellement dans le cadre de mécanismes IBN et CAE élargis) et reflété dans un protocole d'accord.</p> <p>Recommandations visant l'harmonisation des politiques, lois et normes et le règlement des questions transfrontalières dans le bassin formulées par un "Task Force régional" à l'échelle du bassin formé de parties prenantes (année 3), et création de mécanismes pour leur réalisation dans 21 districts (fin de l'année 5).</p> <p>Plans d'action transfrontaliers en matière de GDT en préparation/établis avec des allocations budgétaires et un système de soutien institutionnel.</p>	<p>Rapports sur les possibilités de coordination à l'échelle du bassin de la GDTA</p> <p>Les politiques et plans d'action nationaux reflètent la collaboration régionale</p> <p>Rapports des réunions du CDRP</p> <p>Rapports d'avancement du projet</p> <p>Rapports pertinents sur le bassin/district reflétant la collaboration transfrontalière et entre le PGTA et les projets partenaires (IBN-PAALEN, PGELV, ...)</p>	<p>La coopération est bonne entre les gouvernements nationaux et locaux et les institutions du bassin et entre les secteurs (eau, terre, agriculture, environnement et forêts, développement communautaire)</p> <p>Intérêt manifesté par les processus des bassins fluviaux et lacustres existants à coopérer en matière de terres et d'agriculture</p>
<p><b>Résultat 1.2 :</b> Établissement d'un système de gestion des connaissances à l'échelle du bassin pour répondre aux besoins d'information et renforcer les processus de prise de décisions à tous les niveaux.</p>	<p>Système de gestion des connaissances mis en place et opérationnel à tous les niveaux (année 2), y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Système de suivi et d'information sur l'environnement de la Kagera appuyé par un SIG et des outils de télédétection (années 1-5)</li> <li>○ SIG pilotes au niveau du district élaborés et opérationnels – un par pays (fin de l'année 3).</li> <li>○ Centres d'information communautaires établis et fournissant des services aux parties prenantes dans les communautés cibles (année 2).</li> </ul>	<p>EMIS, SIG pilotes de district et produits des centres d'information communautaires (régulièrement mis à jour)</p> <p>Système de S-E-du projet</p> <p>Rapports d'avancement du projet</p>	<p>Les pays sont disposés à collaborer à des systèmes intégrés d'informations et de partage des données sur une base régionale</p> <p>Bonne communication et échange efficace d'informations entre les pays et les institutions partenaires</p> <p>Les bureaux du district encouragent le personnel et d'autres ressources à héberger/gérer des SIG pilotes (un dans chaque pays)</p> <p>Les parties prenantes locales sont disposées à participer aux centres d'information communautaires</p>

Résumé	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification	Hypothèses/suppositions et risques importantes
<b>Résultat 1.3 :</b> Systèmes de suivi et d'évaluation du projet qui soutiennent la mise en œuvre et les prises de décisions du PGTA.	<p>Système de S-E en place et opérationnel</p> <p>Formation des gestionnaires du projet et des partenaires de districts en matière de collecte de données et S-E participatif (à la fin de l'année 1).</p>	<p>Rapports S-E réguliers</p> <p>Rapports des CDP</p> <p>Rapports d'avancement du projet</p> <p>Rapports d'évaluation intérimaire (année 3) et finale (année 5)</p>	<p>La communication et l'échange d'information ont lieu sans contraintes</p>
<b>Résultat 1.4 :</b> Les structures de gestion du PGTA Kagera sont opérationnelles et efficaces.	<p>Établissement des structures de gestion du projet (année 1).</p> <p>Recrutement du personnel du projet (année 1)</p> <p>Stratégie de mobilisation des ressources et plan de cofinancement régulièrement mis à jour et partagé avec les partenaires, conformément aux dispositions du FEM en matière de dégradation des terres (années 1 à 5).</p>	<p>Rapports des réunions des CDP et communications avec les membres du CRCT</p> <p>Rapports d'avancement du projet</p> <p>Rapports de cofinancement</p>	<p>Les ministres concernés des États riverains continuent à collaborer à la mise en œuvre du projet</p> <p>Les membres des comités sont engagés et donnent leur soutien</p> <p>La coopération du gouvernement local est efficace</p>
<b>Résultat 2.1 :</b> La GDTA est intégrée dans les politiques et programmes de développement nationaux, renforçant la synergie entre les stratégies sectorielles et dans l'ensemble du bassin.	<p>Considérations/actions en matière de GDTA intégrées dans les plans de développement et les budgets annuels des districts (21).</p> <p>Pratiques/approches de la GDT intégrées dans les plans d'action sectoriels nationaux concernant le bassin hydrographique, l'agriculture et les ressources naturelles (biannuels, par exemple) et un ensemble de résultats fondés sur les indicateurs utilisés pour évaluer leur contribution aux PAN (4) et aux SPANB (4) (fin des années 4-5).</p> <p>Expériences réussies et diversifiées de processus intersectoriels et d'approches systémiques de la GDTA documentées annuellement dans les 21 districts et dans les rapports sur le bassin hydrographique et les études de cas/résultats disponibles pour la prise de décisions par des membres des CDP</p>	<p>Plans de développement du district</p> <p>Les plans nationaux contiennent des considérations concernant la GDTA (PAN, SPANB)</p> <p>Rapports sur les bassins hydrographiques (Kagera, Nil, PGELV)</p>	<p>Les gouvernements nationaux et locaux, les institutions et les partenaires conviennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ d'intégrer la GDTA dans leurs programmes et activités y compris la mise en œuvre des PAN/SPANB.</li> <li>○ d'adopter des politiques et approches intégrées et intersectorielles</li> <li>○ de fournir un soutien technique et financier</li> </ul>

Résumé	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification	Hypothèses/suppositions et risques importantes
	(années 4-5).		
<b>Résultat 2.2</b> : Élaboration et application de mesures réglementaires pour promouvoir la GDTA ou éliminer les contraintes.	Règlements intérieurs adaptés localement et convenus au niveau communautaire (24 cas/pays) (année 3) et mis en vigueur (année 5).  Bonnes pratiques pour une application/mise en vigueur efficace de politiques et mesures juridiques diffusées dans le bassin (années 2-5).	Recueil de règlements administratifs et de normes  Rapport des consultations avec les parties prenantes  Rapports d'avancement du projet	Les districts conviennent d'encourager les consultations de parties prenantes visant à identifier les contraintes et opportunités stratégiques et juridiques.
<b>Résultat 2.3</b> : Élaboration et réalisation d'un cadre stratégique et de planification cohérent (du niveau du bassin au niveau du district/provincial et communautaire) pour soutenir les efforts de GDT déployés par les communautés rurales.	Personnel gouvernemental et local formé en matière de planification de l'utilisation des terres (au moins 42 au niveau du district et 64 au niveau communautaire) (année 1-5).  Application/mise en vigueur efficace de politiques d'utilisation des terres dans 68 communautés à la fin de l'année 5.  Élaboration de stratégies et plans d'action participatifs sur la GDTA dans 21 districts situés dans le bassin (années 1-3) : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Gestion améliorée des pâturages et des terrains de parcours (dans 15 zones au moins; 7 500 ha)</li> <li>○ Mouvements transfrontaliers de bétail (5 frontières)</li> <li>○ Conservation et utilisation durable des terres humides (9 zones au moins ; 6 000 ha)</li> <li>○ Conservation et utilisation durable de l'agrobiodiversité (68 communautés)</li> <li>○ Approvisionnement régulier en énergie (68 communautés)</li> </ul>	Rapports des ateliers  Examen de la situation et des tendances et opportunités/options pour la réalisation de la GDTA  Cartes, analyses et rapports EMIS  Plans d'action du district et communautaires  Rapports d'avancement du projet	Les autorités responsables de la planification aux niveaux national et du district reconnaissent les avantages des stratégies de GDT  Les planificateurs de district conviennent d'améliorer la mise en œuvre et le suivi des plans d'utilisation des terres en faveur de la GDTA  Les gouvernements locaux sont favorables à l'adoption de la GDT et acceptent de soutenir la gestion améliorée des ressources de propriété commune
<b>Résultat 3.1</b> : Identification, formulation et validation de méthodes et d'approches visant à promouvoir les pratiques de GDTA (d'élevage, agricoles) grâce à un	Sites de démonstration (68) et parcelles d'essais des CEP (136) identifiés et convenus (fin de l'année 1), établis (fin de l'année 2) et	Production de matériel documentaire, éducationnel et pédagogique (films vidéos techniques et dépliants de promotion,	Les gouvernements locaux conviennent d'adopter des approches participatives de la vulgarisation

Résumé	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification	Hypothèses/suppositions et risques importantes
processus de recherche-action participatif.	<p>triplés (années 4-5).</p> <p>Matériel pédagogique préparé et utilisé pour la formation dans 21 districts</p> <p>Matériel de promotion et de formation diffusé et utilisé dans 21 districts et 68 communautés (année 3) disponible auprès des centres d'information communautaires et de districts, selon les besoins (année 5).</p>	<p>cartes, etc.)</p> <p>Rapports sur la formation</p> <p>Rapports d'avancement du projet et rapports techniques</p>	
<p><b>Résultat 3.2</b> : Amélioration de la qualité des services fournis aux communautés rurales, notamment par des approches intersectorielles qui tirent parti du savoir et des innovations locaux pour renforcer la gestion des agroécosystèmes.</p>	<p>Animateurs/vulgarisateurs des CEP (150), personnel de district (4 x 21), chefs de communautés (150) et personnel d'ONG partenaires (42) formés aux approches PLAR/CEP (année 2+) et aux bonnes pratiques de GDTA.</p> <p>Communautés cibles (68) tirant parti de l'accès amélioré aux fournisseurs de services compétents en matière de GDTA (planification ; systèmes et approches intersectoriels) et du soutien à la GDT.</p> <p>- 300 membres du personnel technique et 200-250 responsables des politiques (15/district) formés à la planification et la mise en œuvre de la GDTA, utilisant des informations fournies par le projet dans leurs districts et communautés (année 5).</p> <p>120 000 membres de communautés et décideurs locaux sensibilisés aux techniques de GDTA à appliquer aux systèmes d'élevage, agricoles et mixtes et à leurs avantages et impacts pour leurs exploitations agricoles et au dehors (années 1-5).</p>	<p>Enquêtes et interviews de terrain</p> <p>Rapports des ateliers de formation</p> <p>Rapports des districts et communautés</p> <p>Rapports d'avancement du projet</p> <p>Sondages auprès des districts pour évaluer la diffusion des démonstrations en matière de GDT dans les centres d'information, à la radio, dans le matériel pédagogique, etc.</p>	<p>Les fournisseurs de services acceptent de soutenir le programme et souhaitent bénéficier de la formation ciblée</p>
<p><b>Résultat 4.1</b> : Formulation et mise en œuvre de plans participatifs de gestion</p>	<p>100 plans d'utilisation des terres et plans d'action participatifs élaborés (année 2) et</p>	<p>Rapports sur les plans d'utilisation et de gestion des terres communautaires</p>	<p>Les communautés et les districts acceptent de formuler et de réaliser des</p>

Résumé	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification	Hypothèses/suppositions et risques importantes
des terres dans des communautés, micro-bassins versants et grandes unités foncières cibles.	<p>mis en œuvre (années 2-4) et doublés (année 5)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plans d'action communautaires (68)</li> <li>- Micro-bassins versants (46)</li> <li>- Pâturages/terrains de parcours (15)</li> <li>- Terres humides cibles (10)</li> <li>- Berges de cours d'eau (1 000 km)</li> </ul> <p>Création de capacités pour la mise en œuvre et le suivi des plans d'action communautaires (années 1-5) dans 136 communautés.</p>	<p>/du district</p> <p>Rapports techniques et d'avancement du projet</p> <p>Produits SIG/T</p> <p>Ensemble d'indicateurs convenus pour le suivi des plans d'action relatifs à la GDT, à savoir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• réduction de la dégradation (brûlage, érosion, etc.)</li> <li>• amélioration du couvert végétal, des sols, des eaux, de la qualité des terrains de parcours et de la résistance à la sécheresse</li> <li>• renforcement de la productivité agricole et animale et son effet sur les moyens d'existence</li> <li>• augmentation de la prise de conscience, des informations, des compétences et du soutien institutionnel à la GDT</li> </ul>	plans d'action améliorés en faveur de la GDTA et de les intégrer dans d'autres processus de planification
<p><b>Résultat 4.2 :</b> Des pratiques améliorées de gestion de l'utilisation des terres et des agroécosystèmes sont adoptées avec succès par les agriculteurs et les éleveurs dans les communautés cibles et reproduites ailleurs.</p>	<p>136 communautés réalisent la GDTA (année 5)</p> <p>Large adoption de systèmes agricoles et pratiques de gestion améliorés, y compris la conservation de la biodiversité par les membres de 72 groupes d'agriculteurs/éleveurs (année 3) et triplés (année 5)</p> <p>1 800 agriculteurs formés et adoptant/renforçant la GDT grâce à des approches CEP (année 3) et 1 800 autres agriculteurs (fin de l'année 5).</p> <p>Indicateurs locaux des avantages de la GDTA (revenu, sécurité alimentaire</p>	<p>Rapports sur la formation</p> <p>Dossiers CEP</p> <p>Cartes, analyses et rapports SIG/T</p> <p>Rapports d'avancement du projet</p>	Les agriculteurs sont disposés à participer à la formation et intéressés à appliquer la GDTA

Résumé	Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Moyens de vérification	Hypothèses/suppositions et risques importantes
	familiale, réduction des risques) confirmés par tous les groupes d'agriculteurs cibles et un échantillon de 10 pour cent de la population cible (100 000 personnes) (fin de l'année 5)		
<b>Résultat 4.3</b> : Identification, démonstration et promotion parmi les utilisateurs des terres de débouchés commerciaux et d'autres incitations/mécanismes de partage des avantages pour la fourniture de services environnementaux.	<p>Mécanismes d'incitation et de partage des avantages (monétaires, en nature) identifiés et soutenant l'adoption de la GDTA et la conservation de la biodiversité, y compris les paiements pour services environnementaux, la valeur ajoutée aux produits et leur commercialisation dans 34 communautés (années 1-5)</p> <p>Mécanismes d'incitation/soutien atteignant les groupes vulnérables (métayers, jeunes, personnes atteintes du VIH/SIDA, veuves, orphelins, femmes chefs de ménages) soit 15 pour cent de la population cible (année 5).</p>	<p>Rapports techniques</p> <p>Examen et dossiers des mesures d'incitation/ partage des avantages, et investissements dans la GDT</p> <p>Enquêtes locales sur la pauvreté, la santé, le revenu, la vulnérabilité, etc.</p> <p>Rapports d'avancement du projet</p>	<p>Les incitations (concours, accès à des subventions, etc.) encouragent les agriculteurs à réaliser la GDTA</p> <p>Les programmes agricoles de district et les ONG appuient la diversification et la commercialisation</p> <p>Les PSE (y compris les crédits en contrepartie de la fixation du carbone) sont disponibles pour les agriculteurs du bassin de la Kagera.</p> <p>Absence de fortes fluctuations des prix (intrants/produits) dans le pays, d'inflation et d'échecs des marchés</p>
<b>Résultat 5</b> : Les structures de gestion du projet sont opérationnelles et efficaces.	<p>Recrutement du coordonnateur régional et des directeurs nationaux de projet et exécution des activités et production des résultats prévus par le plan de travail et budget.</p> <p>CDP et CRCT régionaux opérationnels et fournissant une orientation et prenant des décisions</p> <p>Soutien technique fourni par l'UTP de la FAO, le "Task Force" du projet et les institutions publiques</p> <p>Recommandations utiles au moment de l'évaluation intérimaire pour traiter de problèmes identifiés.</p>	<p>Rapports techniques et d'avancement du projet</p> <p>Rapports des comités directeurs du projet</p> <p>Rapports sur les visites et réunions par la FAO et le gouvernement</p> <p>Rapport d'évaluation intérimaire</p>	<p>Le soutien technique de la FAO et le personnel du projet restent inchangés pendant toute la durée du projet</p> <p>Bonne coordination de la gestion technique, financière et du personnel du projet</p>

### ANNEX 3: RESPONSE TO PROJECT REVIEWS

(from GEF Secretariat and GEF Agencies, and Responses to Comments from Council at work program inclusion, the Convention Secretariat and STAP at PIF)

#### TRANSBOUNDARY AGRO-ECOSYSTEM MANAGEMENT PROGRAMME FOR THE KAGERA RIVER BASIN (KAGERA TAMP)

##### a) GEF Council

There were general comments on the TerrAfrica/SIP programme by the June 2007 Council and those comments that are of relevance to specific projects have been addressed in the Kagera project design, notably:

- it provides indicators for results and impacts in terms of global environment and clarifies who conducts various aspects of M&E;
- takes agro-ecosystem and catchment approaches to address holistically the various land use activities- herding, agriculture, forestry, etc. – and concerned actors/beneficiaries since they are interrelated;
- addresses the issue of soil degradation and fertility decline as a priority for increasing crop and livestock productivity, and is addressed through promoting integrated farming systems and management practices that restore plant nutrients and soil health, this will depend on the practices studied and adapted by individual farmer field schools but could include, inter alia, for some farmer contexts and where cost effective use of inorganic fertilizer as a complement to organic fertilizer;
- will determine, in the various ecosystems, the potential effects of climate change (less or more rain; regularity/ reliability of distribution; repeated droughts, etc.) and identify concrete possibilities for climate change adaptation and mitigation;
- will identify and explore inter-country interventions for addressing transboundary natural resources management issues that have been identified (appreciating the difficulty of predicting the results/success as it will depend not just on technical issues but on governance and sovereignty issues).

---

##### b) RESPONSE TO GEF SECRETARIAT REVIEW FOR FULL-SIZED PROJECT SIP-Transboundary Agro-Ecosystem Management Program for the Kagera River Basin (GEFSEC Project ID: 2139)

Questions	Secretariat Comment at PIF/ Work Program Inclusion	FAO Response
1. Is the participating country eligible?	Yes	
2. Has the operational focal point endorsed the project?	Yes, the operational focal points have endorsed the project. Endorsement letters available under separate database # 2139	
3. Which GEF Strategic Objective/ Program does the project fit into?	LD-SP1: Supporting Sustainable Agriculture and Rangeland Management LD-SP3: Investing in New and Innovative Approaches in Sustainable Land Management	
4. Does the Agency have a comparative advantage for the project?	FAO's comparative advantage is described, but as this project is implemented by UNEP as well, UNEPs comparative advantage should also be included.	It has been agreed with UNEP, that FAO will implement and execute the project. However FAO could as appropriate invite/contract UNEP to help in specific tasks.
5. Is the proposed GEF Grant (including the Agency fee) within the resources available for (if appropriate):	No, the proposed GEF grant is higher than agreed. The maximum project grant including PPG is set at 6.365. This should be corrected. The project has to date	The agreed project grant is 7.0M which is comprised of USD6,363,700 for the project and the remainder for the fee (10 pour

Questions	Secretariat Comment at PIF/ Work Program Inclusion	FAO Response
	received USD725.000, which needs to be deduced from the maximum amount. The PDF-B was set to be launched in September 2003 and have a duration of 24 months. Please revise the Table D, so that the sums add up.	cent as Executing agency). This figure is in the TerrAfrica/SIP documentation. Table D has been revised to correct the figures. The PDFB grant USD725,000 was under GEF3.
The RAF allocation?		
The focal areas?	yes	
Strategic objectives?	yes	
Strategic program?	yes	
6. Will the project deliver tangible global environmental benefits?	A number of outputs that will improve the regional important water bodies (lake Victoria and the Nile) have been identified and is supported through sound argumentation.	
7. Is the global environmental benefit measurable?		
8. Is the project design sound, its framework consistent & sufficiently clear (in particular for the outputs)?	<p>This LD project should include a special element on fire suppression/anti slash/burn campaigns in the four countries. This is needed because the WB and the Lake Victoria project have found atmospheric deposition of ash/phosphorus from vegetation burning is over fertilizing the lake and causing algae blooms / fish kills. No GEF international waters project can handle this problem, only the GEF LD ones. This new component would reflect the integrated approach across GEF areas that were first established in OP 12.</p> <p>The expected outputs identified in the PIF will benefit from being made more quantifiable. By doing so it will be easier to report on the projects successful implementation. Further, it may also in the end be easier to establish the actual impact of the entire SIP program.</p> <p>Output 1.3 under component 1 is hard to understand and to quantify. Please elaborate and be more specific. Please elaborate or specify what (output 2.1) “mainstreaming of SLAM into national development programs and institutions” mean and how this will function as an output.</p> <p>Output 2.2 would benefit if made more quantifiable. The same is valid for output 3.1, 3.2, 4.1, 4.2 and 4.3.</p> <p>In the PIF document, more specific outputs / indicators have been listed in section A. It may be beneficial for the PIF if these are brought in to the Project Framework.</p>	<p>This is a good suggestion. The text has been revised accordingly and the opportunity for increased carbon sequestration from reduced burning also highlighted as a GEB.</p> <p>The project document will have a detailed M&amp;E plan including specific quantifiable indicators. The PIF has been modified to include additional information where feasible at this stage. In line with the SIP results framework, common indicators will be used to measure impact of the kagera project and its contribution to SIP. Common indicators for SIP IR 1-4</p>
9. Is the project consistent with the recipient country's	Yes. The proposed project is in conformance with the national priorities. It	The endorsement letters were sent to GEFSEC on 27 September 2006.

Questions	Secretariat Comment at PIF/ Work Program Inclusion	FAO Response
national priorities and policies?	is necessary to see the endorsement letters.	.
10. Is the project consistent and properly coordinated with other related initiatives in the country or in the region?	The Project will be implemented under SIP/ Terrafrica. The proposed activities support a number of SIP IRs. Section D outlines only a broad intent to coordinate with other GEF projects. Please revise the wording to note that both Burundi and Rwanda are part of the GEF LVEMP II project. More importantly, the section should commit to coordinate with the Lake Victoria Basin Commission which includes all 4 countries of the Kagera Basin and the GEF/World Bank Lake Victoria IW project and the GEF/ IW Nile Basin project. It is important that one of the budgeted outputs reflects on the national coordination in the context of SIP (between the mentioned projects as a minimum). Otherwise it will be hard to evaluate and report on the coordination.	The text has been revised to reflect i) in Output 1.1 the MOU that will be established with LVEMP-II/ Lake Victoria Basin Commission and NBI-NELSAP; ii) the inclusion of Burundi and Rwanda in phase II of LVEMP in Section D; and iii) in Output 2.1 reference is made to national coordination in the context of the SIP (as well as in section C)
11. Is the proposed project likely to be cost-effective?	Possibly. More information needed to assess this, including a measure of the impacts/ outputs. The section focuses mostly on the sustainability of the project.	
12. Has the cost-effectiveness sufficiently been demonstrated in project design?		
13. Is the project structure sufficiently close to what was presented at PIF?		
14. Does the project take into account potential major risks, including the consequences of climate change and includes sufficient risk mitigation measures?	Yes. The project identifies a number of potential risks on regional and national level and illustrates mitigation measures as part of the project design. Potential effects of Climate Change is integrated in the design of the project, as the project is supposed to minimize the impacts of droughts, floods, etc)	
15. Is the value-added of GEF involvement in the project clearly demonstrated through incremental reasoning?	It is not easy to understand what effects the GEF funding will have on the suggested activities compared to a scenario without GEF funding. It may be a good idea to strengthen this section.	This section has been strengthened
16. How would the proposed project outcomes and global environmental benefits be affected if GEF does not invest?		
17. Is the GEF funding level of project management budget appropriate?	No, Even though the PM budget is within the 10 pour cent guideline, it is not proportional to the GEF contribution to the project. Having GEF funds to cover 94.3 pour cent of the PM budget, is not a viable approach.	This has been adjusted
18. Is the GEF funding level		

Questions	Secretariat Comment at PIF/ Work Program Inclusion	FAO Response
of other cost items (consultants, travel, etc.) appropriate?		
19. Is the indicative co-financing adequate for the project?	Yes. The project has leveraged USD24.74M in co-financing. The co-financing is a mix of government contribution, bilateral funding and from other beneficiaries. Table C on indicative co-financing will benefit from checking all the totals. (Government of Uganda adds up to a different amount than indicated). This minor calculation error affects the numbers in the tables listing co-financing	In Table C the Government of Uganda figures have been adjusted to ensure the numbers add up in the Table
20. Are the confirmed co-financing amounts adequate for each project component?		
21. Does the proposal include a budgeted M&E Plan that monitors and measures results with indicators and targets?		
STAP	No comments	

---

**c) RESPONSE TO THE REVIEW FOR WORK PROGRAM INCLUSION CONDUCTED BY GEF SECRETARIAT ON 30 MARCH 2006**

The GEF Review affirms:

- The **country drivenness** of the project and **programme designation and conformity**.
- Regarding **project design**, that the project components adequately address project objectives and expected outputs. That mainstreaming of activities, capacity building initiatives and knowledge management have been adequately incorporated into the project to assure sustainability of project initiated activities beyond the project period.
- In regard to the need for a **replicability plan** and a **stakeholder participation plan**, including budget provision, to be in place at work program entry, that adequate provisions have been made for learning and replication of best practice, and the project has documented adequate consultations in the preparation process.
- The **monitoring and evaluation plan** presented is adequate for determining project performance and impact.

The review further considers that the financing plan and co-funding commitments are adequate and specifies that confirmation of all co-financing commitments will be required at CEO endorsement. In this regard, FAO will duly follow up with partner programmes and donors over the next months and with support by UNEP.

Regarding **institutional coordination and support**, and need to clearly define and document commitments of all collaborators, **Table 1 in Annex 12** in the main Brief has been prepared to better reflect clear functional linkages between ongoing activities and this project. This will be further confirmed at the project launch in consultation with project partners. TAMP aims to complement these various projects and programmes by demonstrating the importance and ways and means to ensure a

holistic agro-ecosystems approach that allows land users to match sustained productivity and improved livelihoods (food security, poverty reduction) with appropriate long term resource management strategies. Through the public involvement plan, TAMP will collaborate with the various projects, agencies and NGOs that provide support in the basin, many that are not mentioned here.

The review requests that the project should also include a **linkage component in the logframe** with funds and an output each year at PIR time to document coordination and collaboration with the 3 IW projects. This has been duly incorporated in **output 1.1 and 1.2** in the project logical framework.

The review notes the need for clearer presentation of the **coordination plan** and identification of roles of all collaborating partners. The GEF Secretariat is particularly concerned about coordination between this project and the **Lake Victoria Environment Management Project (LVEMP)**. In this regard, specific coordination mechanisms will be established with LVEMP (through its Executive Secretariat and country teams) as well as with the **Nile Basin Initiative- Nile Equatorial Lakes Subsidiary Action Programme (NBI-NELSAP)** (through its coordinating unit NEL-CU and project management unit of relevant projects). Both of these programmes are highly complementary with TAMP, as detailed in the GEF brief and in the new **Table 1 in Annex 6** in the Brief on Institutional and Implementation Arrangements. Coordination mechanisms will include, inter alia, resources for project personnel travel and exchanges and for linkages with IW-LEARN website and activities. This should include direct linkages between the Regional Project Steering Committees (for example participation by LVEMP and NBI-NELSAP, as observers, in TAMP PSC), managerial level and technical exchange visits and partnership arrangements for joint planning, coordination, capacity building, database integration and information and knowledge sharing. Close collaboration among these programmes will be extremely beneficial to stakeholders and should optimise resource use and avoid duplication of efforts and/or confusion.

Collaborative arrangements have already been initiated

- 1) **LVEMP:** During the November 2006 Regional workshop of TAMP PDFB, the LVEMP Executive Secretary welcomed collaboration with TAMP and potential areas are identified as outlined in Table 1, Annex 12, however this was during the bridging phase after completion of LVEMP-1. Firm collaboration will be developed with LVEMP II after project start up.
- 2) **In the NBI-NELSAP** project portfolio, of particular relevance is the **Kagera Transboundary Integrated water resources management project (TIWRMP)**, which also targets the entire river basin but focuses on water resources, integrated water resources management and water sharing. Collaboration was initiated during the PDFB at an NBI workshop in Kampala, in September 2003, during which concerned institutions reviewed the IWRM draft project document and the proposed TAMP was presented as a partner project. More recently, during the regional Kagera TAMP workshops in November 2005, and a follow-up meeting in February 2006 with the coordinator of NELSAP and IWRM project coordinator, more detailed collaborative arrangements were identified by representatives of both projects and agriculture, environment and water sectors of the 4 countries:
  - Planning and information sharing: If possible TAMP office could be sited in the same building as NBI-NELSAP in Kigali to facilitate day-to day collaboration, and mechanisms will be set up to ensure shared information management including meta-database, GIS and documentation as well as collaborative planning processes and coordination between project teams, PSCs and concerned institutions.
  - Synergetic actions: There are certain areas that are of particular relevance to TAMP, for example awareness raising and training on water resources management should complement TAMP awareness raising and capacity building activities
  - A detailed MOU will be developed and agreed upon during the first 3 months of the project.

It is recognised that for financial sustainability of the **Transboundary agro-ecosystem management programme (TAMP)**, linkages and harmonisation with transboundary investment programmes of

LVEMP and NELSAP and effective coordination mechanisms, are expected to ensure continued funding and sustainability of regional activities, provided that due coordination is also made with mainstream national development programmes and processes. Kagera TAMP is essentially a capacity building project, its success and the wider scaling up and adoption of improved diversified systems and management practices will depend on secure funding by districts, through national and regional agricultural and environmental development programmes supported by the donor community (LVEMP, NELSAP, ASSP and DASIP in Tanzania, RSSP in Rwanda, PMA/NAADS in Uganda etc.). Linkages with relevant national, regional and global projects are further clarified in Annex 12 in the main Brief.

---

**d) STAP – INDEPENDENT TECHNICAL REVIEW AND RESPONSE OF THE PROJECT TEAM**

**TRANSBOUNDARY AGRO-ECOSYSTEM MANAGEMENT PROGRAMME  
FOR THE KAGERA RIVER BASIN (KAGERA TAMP)**

UNEP/GEF: Land Degradation, OP#15 with relevance to OP#13 and OP#12

**STAP Roster Expert Review**

undertaken by

**Dr Gunilla Björklund**

*Marmorv. 16A  
SE-752 44 Uppsala, SWEDEN*

\*\*\*\*\*

**1. Overall impression**

The Kagera River system is situated in the Nile River basin and flows into Lake Victoria. The Kagera river basin has an area of 59,700 km<sup>2</sup> located in Burundi, Rwanda, Uganda and Tanzania. The basin consists of a wet highland zone in Rwanda and Burundi, a central, incised plateau including parts in Uganda, dryer lowlands and floodplains in Rwanda, Uganda and Tanzania, and a narrow, wet zone by Lake Victoria. The region has a rapidly growing population, causing an increasing pressure on land and freshwater resources due to intensified agriculture practices and livestock activities and to unsustainable land management practices. These activities are threatening not only water, land and land productivity but also its associated biodiversity and the agro-ecosystem functions on which the people's food security and livelihood is depending.

The increasing population pressure and thereby increasing demands of land for food production and for fuel-wood, charcoal, timber and for construction purposes are threats to the forested areas. Deforestation, over-cultivation and overstocking result in soil erosion, soil fertility degradation and nutrient mining. The need to reverse the land degradation trends is recognised among stakeholders, including farmers, communities, districts etc. This has resulted in the initiation of the project.

The root causes to the threats to land, water and agro-ecosystems have been recognised from the fact that land degradation is not a purely local or immediate problem. Limited governmental support and lack of incentives, inadequate policies, laws and regulations, lack of awareness and understanding of land users and local governments for effects of unsustainable practices and impacts of loss of habitats and species have been identified as important root causes where collaborated efforts are needed to develop effective actions. The project document is under item 1.4 discussing these root causes. It is further referring to the TDA that was produced during the PDFB phase of the project. The structure of the discussion under item 1.4 may have gained attempts to respond to the analysis behind the TDA, which (probably) is behind the problem analysis in Annex 4.

The Kagera TAMP project addresses the main weaknesses, which if properly dealt with, should contribute to eliminate, to the extent possible many of the root causes to land degradation in the river basin. This is expressed in the project's four components, which aim at resulting in the following outcomes: (1) enhanced regional collaboration, information sharing and monitoring; (2) enabling policy, planning and legislative conditions (3) increased stakeholder capacity and knowledge at all levels for promoting integrated agro-ecosystems management; and (4) adoption of improved land use systems and management practices generating improved livelihoods and environmental services. These different components would all together facilitate sustainable management of the agro-ecosystems and reverse the trend of land degradation. Several outputs and activities under these intended outputs specify the work to be implemented.

The project description details the different activities, sometimes too much in detail, which is making the actual structure difficult to follow. The project description, to give useful guidance needs to be more clearly structured. As it is right now, for example under Output 1.1, it is a bit too much a "shopping list". Some of the activities mentioned do seem as well somewhat 'out-of-place'. It is not feasible to negotiate legal aspects, such as 'proposed amendments to policies, laws and regulatory instruments for regional cooperation and conflict resolution' at national-level workshops, for instance. The 'shopping-list'-type of text of the project description appears to be a result of a wide process with a high degree of stakeholder participation, but to serve, as the guidance needed, it needs to be more structured. Further the annexes reflect the Project Logical framework (Annex 2) and the Work Plan (Annex 6: Table 1) are not fully consistent with the main text.

The text in 3.2 describes that TAMP will consist of two main phases where phase (1) should be to establish the Transboundary mechanisms and set up field-based activities in target micro-catchments, while phase (2) will concentrate on scaling-up from the micro-catchments. This is very poorly reflected in the project outputs and activities and is neither visible in Logical framework nor in the Work plan. How are the 'lessons learned' from phase (1) to be used in phase (2)?

The project document provides excellent and very specified background documentation, including in the annexes such as the listing of relevant national policies and legislation. It also shows the different linkages to other ongoing activities and where cooperation or links would be useful. As the list of ongoing activities is so significant, and to some extent repeated in the text, the text would be easier to read if the description of the different programmes was more structured and put in an annex. In the actual text only references should appear.

## **KEY ISSUES**

### **2. Scientific and technical soundness of the project**

The project will, in a participatory approach, seek to identify develop and test methods and approaches to promote the adoption of sustainable land management practices including for different pastoral and cropping agro-ecosystems. This will necessitate a scientific approach, as would a scaling-up from micro-catchments to river basins.

The document is fairly frequently referring to project Monitoring and Evaluation. This will partly be assured by assessing different activities under the project. Such monitoring will both establish baseline conditions in terms of quantifying land cover/land degradation and resulting effects on agro-ecosystems as well as on human livelihoods. This will partly be done with support of the regional GIS/SR centre. The proposed methodology as well as the project approach should ensure for the scientific and technical soundness of the project.

### **3. Global environmental benefits for the land degradation focal area**

The global environmental benefits of the project from the perspective of the land degradation area would include reduced threat to habitat destruction in a transboundary agro-ecosystem framework. The project will further result in reduced threat to loss of indigenous crop species and varieties and

livestock species and breeds. As the four countries Burundi, Rwanda, Uganda and Tanzania now all are strongly committed to the project, cooperation towards a Sustainable Land and agro-ecological Management would result in a wide adoption of better land use systems within the basin and in a wider region. Annex 4: table 3 further describes actions under the TAMP project that will address identified priority transboundary issues, partly resulting in global environmental benefits.

#### **4. The project in relation to GEF goals and guidance, operational strategies, OP 15 and provisions of the UNCCD**

The proposed project should be consistent with the objectives of the GEF Operational Program on Sustainable Land Management (OP#15), as it adopts a landscape approach and integrates ecosystems-based concerns with human activities based on land use (agriculture, rangeland, forest /woodland management). The objective of the OP#15 is to “mitigate the causes and negative impacts of land degradation on the structure and functional integrity of ecosystems through sustainable land management practices as a contribution to improving people’s livelihoods and economic well-being”. The project will also have relevance for the Biodiversity Focal Area, particularly OP#13, Conservation and Sustainable Use of Biodiversity Important to Agriculture, and GEF Strategic Priority BD-2, Mainstreaming Biodiversity in Production Landscapes and Sectors, as well as to OP#12, Integrated Ecosystem Management.

The project will address the GEF Sustainable Land Management Strategic Priority on Targeted Capacity Building (SLM-1) by contributing to improvement of the enabling technological, institutional and policy environments for SLM. It will also support the objectives of SLM-2, Implementation of Innovative and Indigenous Sustainable Land Management Practices.

The project is further in accordance with the provisions of the UN Convention to Combat Desertification (CCD) and its Regional Implementation Annex for Africa.

#### **5. The project’s regional approach**

The project is developed as a regional project in four cooperating countries. The preparation for the project, including under the PDFB-phase, have ensured for close links to other relevant ongoing projects in the region such as links to Nile Basin Initiative and Nile Equatorial Lakes Subsidiary Action Programme and to other relevant GEF projects in the region.

#### **6. The project’s replicability**

The project should result in harmonised institutional frameworks for co-operation, collaborative approaches to address transboundary issues, community-based land use and agro-ecosystem management plans and improved technologies (including early warning systems based in the project’s regional GIS centre, and empowerment of local communities to sustainably manage and benefit from natural resources. The extent to which the project implementation will minimize political and institutional risks, human capacity risks, natural disaster risks and management and financial risks will determine the degree of the project’s replicability.

#### **7. Environmental, socio-economic and financial sustainability of the project**

The project’s environmental sustainability depends on to which degree it will result in using land resources and agro-ecosystems more effectively, restoring ecosystem functioning and rehabilitating degraded lands, among the key objectives of the project. The socio-economic benefits resulting from improved land use systems and sustained ecosystem functioning, that should result from project implementation would result in socio-economic sustainability. Successful environmental and socio-economic outcomes and mainstreaming activities under the TAMP project into major national development programmes as well as district and community planning processes and successful linkages to other regional programmes, in the Nile River Basin as well as Lake Victoria (NELSAP and LVEMP in particularly) should ensure institutionalisation of regularly support, financial as well as

human, from the governments and local community and thus contributing to financial sustainability of the project.

## **SECONDARY ISSUES**

### **8. Linkages to, in particular, the International Waters, the Biodiversity and the Climate Change focal areas**

The project has clear linkages to the Biodiversity focal area, in particularly to the Conservation and Sustainable Use of Biological Diversity Important to Agriculture (OP#13) and to the cross-cutting Integrated Ecosystem Management (OP#12) as indicated above. It has further linkages to the Integrated Land and Water Multiple Focal Area (OP#9) as it will also include activities directed to combat water resource and wetland degradation. Further, some of the activities would also contribute to carbon sequestration, thus to the objectives under the Climate change focal area.

### **9. Linkages to other programmes and action plans in the region or in the countries**

The project has clear linkages to several international, regional and national programmes, including the Nile Basin Initiative – Nile Equatorial Lakes Subsidiary Action Programme (NBI-NELSAP), work on NEPADs Comprehensive Africa Agriculture Development Programme (CAADP), on several other GEF projects such as Nile Transboundary Environmental Action Project (NTEAP) and Lake Victoria Environmental Management Program (LVEMP) etc. Several FAO-project in the region may also benefit from work under the TAMP project as would of course PRS-programmes etc. in the countries themselves.

The Transboundary Integrated Water Resources Management Project of the Kagera River Basin (TIWRM) of NELSAP is a project supported among other donors also by Sida. The TAMP project regards itself as complementary to the TIWRM, an opinion shared by the Swedish partners to that project (personal communication from T. Lilja). Cooperation between the two projects should thus result in mutual benefits.

### **10. Stakeholder involvement in the project**

The project document demonstrates a high degree of stakeholder participation, both during previous phases of the project and in designing and formulating the project. Several of the activities and outputs under the project are designed to be implemented in full participation, including by farmers and herders, who are to be important beneficiaries of the project.

### **11. Capacity building aspects**

Capacity building is the most important aspect under the third component, Outcome 3, where capacity and knowledge to promote sustainable management of land and agro-ecosystems in the basin are to be enhanced. As the participatory approach is so important, part of the capacity building is by empowering local responsibility to build the capacity, which should be encouraged. Capacity should not only be strengthened by the use of written material but also orally, as not all people concerned may be literate.

### **12. Innovativeness of the project**

Even though capacity enhancement and a participatory approach is far from innovative, the strong sense of ownership by the farmers and herders and the community that the project is demonstrated still is not all that usual in such a large project. This, together with the strong commitment to cooperate and link to other relevant regional projects is some of the project's advantages and strengths.

### **13. Conclusions**

The Kagera TAMP project is a well developed project, prepared in a strong participatory approach It is to be grounded in a transboundary coordination, where information sharing, monitoring and evaluation

and capacity building towards sustainable land and agro-ecological management will build on a strong operational structure and mechanism as well as the participation by stakeholders concerned. These aspects are the real strengths of the project.

To make the project documentation somewhat easier to read and to digest, it would, however, need to be more structured. Particularly should parts of the project description be restructured as this sometimes looks like a 'shopping list' where every suggestion from a preparatory group is reflected. Repetition of other organisations to be linked to the project could also be dealt with otherwise as suggested above.

With the commitment of the four countries of the Kagera river basin and the project's ambition to strongly cooperate the likeliness of an outcome that would result in reversing the land degradation trend should be positive. The project is highly recommended.

*Uppsala 16 March 2006*

*Gunilla Björklund*

---

#### **e) RESPONSE TO STAP REVIEW**

We would like to thank the Reviewer for her conclusions that the Kagera TAMP project is a well developed project, prepared in a strong participatory approach and that its strengths include the regional cooperation, transboundary coordination, where information sharing, monitoring and evaluation and capacity building towards sustainable land and agro-ecological management will build on a strong operational structure and mechanism, as well as the participation by stakeholders.

We appreciate the Reviewers comments that support the project justifications of the needs to reverse land degradation and its impacts in the river basin, as recognised by the stakeholders -farmers, communities, districts, and the project analysis of the ways and means to address the threats to land and water resources, ecosystem functions and livelihoods, the root causes (incentives, policies and regulations, improved understanding, etc.) and weaknesses identified, and the need for collaborative efforts to develop effective actions.

The Reviewer further supports the four components of the project which together should facilitate sustainable management of the agro-ecosystems and reverse the trend of land degradation through achieving the following outcomes: (1) enhanced regional collaboration, information sharing and monitoring; (2) enabling policy, planning and legislative conditions (3) increased stakeholder capacity and knowledge at all levels for promoting integrated agro-ecosystems management; and (4) adoption of improved land use systems and management practices generating improved livelihoods and environmental services. The Reviewer also appreciated the high degree of stakeholder participation in the formulation process and the excellent background documentation in the Annexes.

#### **1. Overall impression**

Reference is made to the TDA that was produced during the PDFB phase of the project through assessments by national intersectoral teams conducted by means of transects and PRA and wide consultations in the basin. The diagnostic analysis is indeed reflected to some extent in section 1.4 and the problem analysis in Annex 4, however, this brief summary in the project document does not facilitate a more structured or in depth presentation.

We agree with the reviewer that in some cases too much detail of project activities has been provided and that the structure probably too much reflects the participatory process that was used in the project formulation in the regional workshop (Entebbe November 2005). Efforts have been made to restructure and summarise the project description. In particular, as suggested, Output 1.1., has been

substantially revised and in some other Outputs, activities have been merged. We agree that it is not feasible during workshops to “negotiate” or address “proposed amendments to policies, laws and regulatory instruments for regional cooperation and conflict resolution”. This was poorly phrased and the revised formulation better expresses the required phased process, whereby, stakeholder consultations and workshop lead to proposals, and subsequently project steering committees make recommendations for due consideration at (inter) ministerial level as appropriate.

Annex 2 presenting the Project Logical Framework and Annex 6, Table 1, the Work Plan, as requested have been revised to be fully consistent with the main text and project description.

The Reviewer requests more clarity on the phasing of the Transboundary Agro-ecosystem Management Programme (TAMP) and to demonstrate how lessons learnt will be used for scaling up. In response this can be more clearly explained by a sequencing of activities rather than distinct phases. This sequencing has been more clearly reflected throughout the document, in project outputs, activities, the Logframe and Workplan.

It is intended that Years 1-3 will focus on establishing transboundary mechanisms and setting up field-based activities in target micro-catchments and selected agro-ecological units (essentially common property resources facing pressures from population pressure and agricultural activities). These initial three years, will focus on testing and adapting methods and approaches (extension, incentive measures, etc.) and validating sustainable land and agro-ecosystem management technologies (SLaM), and thereby demonstrating what can be achieved for the diverse agro-ecological and socio-economic contexts, as well as identifying ways to improve and harmonise policy and legal support and overcome constraints to sustainable management. Subsequently, during Years 4-5, it is envisaged to scale-up from the experiences and lessons learnt through making more widely available training materials, case studies, reaching more farmer groups and providing an enabling environment for wider adoption of SLaM on the ground. As it takes several years to achieve impact in terms of establishing improved institutional mechanisms and bringing about a change from sustainable to unsustainable practices, thus monitoring of results and impacts in terms of livelihoods and environmental benefits and the adaptation and validation of techniques and approaches is a process that will continue during the full project life.

As suggested by the Reviewer we have revised the description of the different ongoing programmes of relevance to TAMP and moved detailed information on linkages and cooperation with other ongoing activities to Annex 12.

## **KEY ISSUES**

### **2. Scientific and technical soundness of the project**

We agree that the project will need a scientific and technically sound approach, for the identification, development and testing of methods and approaches to promote the adoption of sustainable land management practices for diverse pastoral and arable systems and for scaling up and indeed for monitoring performance and impacts. This requires both analysis of the extension/promotional methods and their effectiveness, of the strategies and techniques for better management on-farm and of common property resources and their impacts, as well as, of the needs and costs for scaling up. For this reason, the project will set up a basin-wide environmental monitoring and information system (EMIS) using GIS and RS techniques which will also train and help establish pilot GIS in each country. This centre will work closely with the field activities to monitor results and work closely with intersectoral technical teams in each country (as during the PDFB) and with members of the regional technical advisory committee (RTAC) which will guide the scientific process for monitoring and assessment of methods and approaches and SLaM techniques being tested. The national and regional project steering committees, in their capacity to address technical and policy issues, will play a supportive role in this process and in guiding the scaling up process from selected micro-catchments and land units for wider adoption across the basin.

It is clearly not envisaged in the 5 years of the project that sustainable practices will be applied throughout the entire river basin as this will require much greater investment. The key will be for the GEF project to demonstrate the cost effectiveness and feasibility of scaling up the interventions in terms of livelihood and local-global environmental benefits. As recognised by the Reviewer the Monitoring and Evaluation process will include assessment of the performance of the different project activities, as well as establishing the baseline conditions for quantifying land cover/land degradation and for monitoring effects/impacts of project interventions on agro-ecosystems as well as on human livelihoods. As explained above the project monitoring of progress (technical, financial and institutional) will be complemented by scientific M&E of activities and their results with support of the regional GIS/SR centre. The proposed methodology as well as the project approach should ensure for the scientific and technical soundness of the project.

### **3. Global environmental benefits for the land degradation focal area**

As noted by the Reviewer, with reference to Annex 4, Table 3, the project, through reversing land degradation in the transboundary river basin and its agro-ecosystems, is expected to result in global environmental benefits that include reduced threat to habitat destruction and loss, reduced threat to loss of indigenous crop species and varieties and livestock species and breeds. The project will also demonstrate the importance of diversified pastoral and arable land use systems in terms of the beneficial interactions between components of the agro-ecosystems for maintaining ecosystem functions and services (for example nutrient cycling, hydrological regime, carbon sequestration and biological control of pests and diseases) and their contributions to global environmental benefits. It will also promote the recognition and use of local knowledge and innovation, and its gender differentiation, for the conservation and sustainable use of soil, water and biological resources including biodiversity.

In addition to the strong commitment of the four countries, Burundi, Rwanda, Uganda and Tanzania, to cooperation through this project towards Sustainable Land and Agro-ecosystem Management, as noted by the Reviewer, the close cooperation between agriculture and environment ministries in its implementation is expected to ensure close collaboration with and support at district levels of the mainstream agricultural investment programmes which will be able to contribute to the wider adoption of better land use systems within the basin. Moreover, through mainstreaming the process in the NAPs and other national strategies and programmes, as appropriate (Output 2), this is expected to lead to further support for the wider promotion of SLaM more widely in the region.

### **4. The project in relation to GEF goals and guidance, operational strategies, OP 15 and provisions of the UNCCD**

No issues raised.

### **5. The project's regional approach**

The Reviewer recognised that the project has been developed as a regional project in the four cooperating countries and ensuring close links with other relevant ongoing projects in the region such as links to Nile Basin Initiative and Nile Equatorial Lakes Subsidiary Action Programme and to other relevant GEF projects in the region. In particular, we would like to emphasise the close collaboration and complementarity that is envisaged with the NBI-NELSAP Kagera Transboundary Integrated Water Resources Management Programme, and with the Lake Victoria Environmental Management Programme (LVEMP) which should also enable further scaling up of TAMP lessons and experiences in other countries in the region. Moreover the East African Community (EAC) could provide a useful institutional mechanism for further sustainability of the inter-country collaboration.

### **6. The project's replicability**

No issues raised.

## **7. Environmental, socio-economic and financial sustainability of the project**

No issues raised.

## **SECONDARY ISSUES**

### **8. Linkages to, in particular, the International Waters, the Biodiversity and the Climate Change focal areas**

No issues raised.

### **9. Linkages to other programmes and action plans in the region or in the countries**

No issues raised.

### **10. Stakeholder involvement in the project**

No issues raised.

### **11. Capacity building aspects**

We appreciate the Reviewer's suggestion that capacity building should not only be strengthened by the use of written material but also orally, as not all people concerned may be literate. Indeed the farmer field school (FFS) and participatory-learning-action-research (PLAR) processes which underly the extension approaches of the project, rely on exchange among farmers and innovators, learning by doing through study plots and other adult education principles.

### **12. Innovativeness of the project**

We believe the project is innovative in that it is based on ensuring the application of an integrated ecosystems' approach for the various agro-ecosystems in the basin, which is a concept and strategy well developed in the environmental domain but has been little applied in the agricultural sector. This will require intersectoral teams and processes and a major change in the way that agricultural is addressed (currently through many focused sub-sectors – crop, livestock, soil, water, irrigation, etc) as well as a change in the environment sector from a focus on enforcement of policies and regulations to providing a supportive environment for improved management. Currently incentive measures for the adoption of sustainable land and agro-ecosystem management are not available to farmers and herders and this project intends to demonstrate the need for incentive measures and how they can be provided in a cost-effective way.

### **13. Conclusions**

As noted above the structure of the project has been improved to make the project documentation easier to read and digest.

## ANNEXE 4: IMPORTANCE MONDIALE DU BASSIN DE LA KAGERA

### Projet de gestion transfrontalière des agroécosystèmes du bassin de la Kagera (PGTA)

#### Les ressources naturelles du bassin de la Kagera

Le bassin de la Kagera occupe une superficie de quelque 59 800 km<sup>2</sup> et contribue au captage et au débit d'eau le plus important (24 pour cent <sup>1</sup> équivalant à environ 7,5 km<sup>3</sup> d'eau par an) du lac Victoria, le deuxième lac d'eau douce le plus vaste au monde. La Kagera (400 km de longueur environ), le cours supérieur le plus reculé du Nil blanc, est formé de deux affluents qui naissent dans les montagnes d'Afrique centrale orientale (2 500 m d'altitude environ) à l'est du bassin du Congo. La Ruvubu naît juste au nord du lac Tanganyika au Burundi et la Nyabarongo au nord-ouest du Rwanda. Ces deux principaux affluents convergent à la hauteur des chutes Rusumo, près de la frontière entre le Rwanda et la Tanzanie, d'où la Kagera s'écoule vers le nord le long de la frontière et puis s'infléchit brusquement vers l'est et traverse la plaine d'inondation de Tanzanie et d'Ouganda, avant de se jeter dans le lac Victoria (1 145 m d'altitude) au sud de la baie de Sango en Ouganda. Il est estimé que la Kagera contribue pour 10 pour cent au débit d'eau s'écoulant du lac Victoria dans le Nil, et qu'il joue donc un rôle très important dans le maintien du débit de ce fleuve pour les pays en aval (Soudan et Égypte).

Les ressources naturelles du bassin (sols, végétation et paysages) varient largement, suivant les précipitations et l'altitude, donnant lieu à quatre grandes zones agroécologiques. À partir de la ligne de partage avec le bassin versant du Congo, se réalise une transition vers l'est comprenant :

- une zone montagneuse humide au Rwanda et au Burundi (1 900-2 500m d'altitude, 1 400-2 000 mm de pluie) ;
- un plateau central incisé s'étendant jusqu'à l'Ouganda (1 500-1 900 m d'altitude, 1 000 – 1 400 mm de pluie) ;
- les terres basses et les plaines d'inondations (600-1 000 mm de pluie) qui comprennent un couloir central plus sec partagé par le Rwanda, le Burundi et la Tanzanie ;
- une bande étroite vers l'est avec des précipitations croissantes atteignant 2 000 mm au maximum au bord du lac Victoria.

Le bassin s'étend dans la zone agroécologique subhumide avec des précipitations bimodales, les grandes pluies (*masika*) allant de fin février à mai/juin suivies des petites pluies (*vuli*) de fin septembre au début de décembre, assurant une période de végétation de 90 à 365 jours. Les principaux types de sols varient en fonction des matériaux d'origine allant des formations étendues de schiste, grès, quartzite ou granite et de gneiss aux intrusions rocheuses et aux matériaux volcaniques dans les montagnes, et aux sols alluvionnaires et colluviaux dans les marécages et les terres humides. Beaucoup de ces sols sont fortement altérés et lessivés, d'où leur faible fertilité inhérente.

La végétation du bassin comprend un ensemble de forêts et de terres boisées, d'arbustes et d'herbages de savane et des terres humides, ainsi que de grandes superficies exploitées par les agriculteurs et les éleveurs. Les différents écosystèmes et la convergence d'espèces de plaine (guinéenne-congolaise occidentale principalement) et de montagne (afromontane orientale) fournissent une panoplie d'habitats pour de multiples plantes, mammifères, oiseaux (voir le tableau 1) et reptiles d'une grande importance mondiale. Le bassin comprend des espèces résiduelles de mégafaune dans les aires (et habitats) protégés, comme le Parc national de

---

<sup>1</sup> Soit 30 pour cent des écoulements totaux entrant dans le lac Victoria si on inclut l'évaporation des précipitations à la surface du lac.

l'Akagera, le lac Mburu et la réserve cynégétique de Burigi, ainsi que la biodiversité tropicale exceptionnelle des forêts phréatophytes (réserves forestières de Minziro, Munene et Rwasina). Il renferme aussi des forêts naturelles (telles que Gishwati, Nyungwe) et des formations résiduelles de forêts riveraines autrefois très étendues avec des espèces végétales et animales endémiques (y compris celles utilisées en médecine, comme aliments sauvages, et des espèces agroforestières locales, comme *Ficus toningii*, *Markhamia lutea* et *Eritrina abbissinic*). Les vastes forêts marécageuses et herbages renfermant des formations hautes et denses de graminées et de papyrus, sont d'importants éléments écologiques de l'écosystème de la plaine d'inondation de la Kagera, qui remplissent de précieuses fonctions de régularisation des débits et de tampon.

La zone transfrontalière du bassin de la Kagera est parmi les plus importantes d'Afrique sur le plan de l'agrobiodiversité et de la production alimentaire. Les systèmes agricoles sont caractéristiques de l'Afrique orientale et centrale, notamment le système agropastoral de zone aride, fondé sur les herbages de savane riches en espèces végétales et animales indigènes, et les systèmes agricoles intensifs et diversifiés basés sur les cultures céréalières et la banane. Cependant, les différentes écologies fournissent une gamme de systèmes et d'activités adaptés localement d'agriculture, d'élevage et de pêche et des sources de revenu qui sont fortement influencés par la disponibilité et la qualité de l'eau.

Ce contexte explique pourquoi les pays de la région et la communauté mondiale se préoccupent de la conservation durable des ressources naturelles du bassin de la Kagera.

### **Menaces pesant sur les ressources en terre, la biodiversité et les fonctions de l'écosystème**

Les taux moyens de croissance annuelle de la population pour la période 1999-2015 sont estimés à 2,6, 3,1, 3,9 et 2,9 pour cent respectivement pour le Rwanda, la Tanzanie, l'Ouganda et le Burundi. Les chiffres nationaux de la densité de la population par km<sup>2</sup> pour 2002 étaient les suivants : 372 pour le Rwanda, 250 pour le Burundi, 135 pour l'Ouganda et 61 pour la Tanzanie. Le bassin hydrographique occupe la majeure partie du Rwanda (80 pour cent), l'un des pays les plus pauvres et densément peuplés au monde avec plus de 500 habitants au km<sup>2</sup> dans les zones agricoles. Plus de 90 pour cent de la population du Rwanda et du Burundi se consacrent à la petite agriculture de subsistance, avec des exploitations exiguës et des parcelles fragmentées. En Ouganda et en Tanzanie, plus de 80 et 78 pour cent des populations vivant en zone rurale pratiquent la petite agriculture de subsistance. La population totale du bassin en 2006 est estimée à 16,5 millions, chiffre qui devrait atteindre 32,8 millions en 2030.

Les principales menaces qui pèsent sur les ressources naturelles et les agroécosystèmes du bassin de la Kagera sont dues aux diverses répercussions de l'accroissement rapide de la population et aux changements environnementaux dont les suivants :

- surcharge et surpâturage des terrains de parcours ainsi que feux de brousse trop fréquents ;
- agriculture permanente, avec réductions des jachères et des rotations, diminution de la diversité agricole en réponse aux marchés (espèces/variétés alimentaires et fourragères), labours répétés, brûlages fréquents et épuisement des éléments nutritifs du sol (manque de pratiques de restauration des nutriments) ;
- empiètement de l'agriculture de subsistance sur des zones plus fragiles et plus sèches, utilisées autrefois pour le pâturage et le broutage, ainsi que sur les terres humides ;
- surexploitation des forêts et des terres boisées et récolte excessive (bois d'œuvre, bois de feu, charbon de bois, et bois pour la fabrication de briques, etc.) ;

- les superficies communes, comme les montagnes boisées et les zones riveraines, les pâturages, les berges des cours d'eau et les pentes raides cultivées, sont souvent particulièrement affectées par la surexploitation et la dégradation.

Ces changements d'affectation des terres s'accompagnaient dans le passé de la non-prise en compte de l'importance de l'agrobiodiversité et des fonctions écologiques auxquelles elles contribuent. Les activités d'ADT préliminaire et d'autres liées au MEP-B ont mis en évidence les graves pertes d'agrobiodiversité et des fonctions associées dans le bassin de la Kagera, notamment :

**a) Diversité réduite des systèmes agricoles :** Remplacement des variétés agricoles indigènes/locales par des variétés commerciales introduites (variétés de bananes, manioc, maïs, haricots résistantes aux nématodes et aux maladies). Perte ou abandon des variétés traditionnelles, y compris les parents sauvages et les races de cultures agricoles, comme le sésame, le mil, le sorgho (haute intensité de main-d'œuvre, manque de recherche), le piment banane (manque de marché, maladies), le dolique, le tournesol, le pois cajan, les haricots de Lima et bambaras (manque de semences/matériel génétique, recherche), le manioc et l'igname (volés), les plantes médicinales sauvages et les fruits et légumes locaux (comme *Solanum nigrum*, *Rhubus spp.*, *Physalis peruvian*, le groseillier du Cap - incendies, surpâturage et labour ; *Hedichium* - destruction des marécages. *Lagenaria sicerat*, *Coleus plectranthus*, *Amaranthus viridis*, *Gynandropsis gynandra*). Diminution de la diversité des associations d'arbres indigènes dans les exploitations de bananes/café (comme *Ficus spp.*, *Borassus aethiopicum*, *Maesopsis eminii* et mangues. Perte d'autres espèces indigènes rencontrées dans les zones cultivées (comme *Crotalaria jaburniflora*, *Leonites nepetaefolia*, *Acanthus pubescens*, *Thunbergia alata* et *Eluophia streptopetala* (internationalement protégée). Problèmes croissants dus à l'envahissement d'adventices (comme la *Striga* et le chiendent parasites).

**b) Changement de la composition des pâturages et des terrains de parcours** avec perte connexe de biodiversité et d'habitats dus à la fréquence des incendies et au surpâturage, et abondance réduite des herbes appréciées/nourrissantes (comme *Bracharia spp.*, *Setaria spp.*, *Hyparrhenia spp.* et *Thephedea triandra*) et des légumineuses (comme *Glycine spp.*, *Desmodium spp.*, *Siratro spp.* et *Centrocema spp.*), et colonisation accrue de graminées broussailleuses et résistantes (comme *Imperata cylindrica*, *Cymbogon spp.*, *Sporobolus spp.* et *Panicum maximum*) et d'arbustes ligneux (comme *Acacia hockii*, *Combretum spp.*, *Belanites spp.* et *Lantana camara*.) Au Rwanda *Lantana* est devenue une espèce fortement envahissante.

**c) Remplacement des races bovines indigènes**, notamment les bœufs Ankole aux longues cornes (un croisement entre les races indigènes sangas et zébus à cornes longues) par des bovins à descendance croisée et productivité majeure (comme le zébu *Sahwal* pakistanais, les races frisonnes françaises, les Friesan-Holstein, les Jersey européennes, ainsi que les N'dama trypanotolérants d'Afrique occidentale et les zébus *Sukuma* tanzaniens) et des races locales de petits ruminants et de volaille remplacées par des races introduites pour améliorer la productivité.

**d) Réduction des biotes du sol et des fonctions biologiques** due à la dégradation des sols et à ses effets sur les organismes du sol, le réseau trophique du sol et sa résistance et aptitude de récupération. Il est reconnu de façon croissante que les fonctions importantes de labour biologique, de cycle des nutriments, de fixation du carbone, et de capacité d'infiltration et de rétention de l'humidité du sol sont affectés défavorablement par la perturbation continue causée par les houes et les charrues, la rotation réduite des cultures, l'épuisement des éléments nutritifs, et la perte de matières organiques et du couvert végétal protecteur (élimination ou brûlage). Les effets sur la biodiversité du sol n'ont pas été approfondis dans le bassin ni reconnus normalement par les agriculteurs, mais des études menées avec les champs-écoles

des producteurs (CEP) dans le district de Bukoba, Tanzanie, ont montré les liens directs entre l'activité biologique du sol et les pratiques de labour, la matière organique et la gestion de l'humidité du sol.

**e) Homogénéisation des habitats et risque de perte de diversité des cultures et du bétail,** comme les pollinisateurs (réduction de l'habitat ; concurrence par des espèces d'abeilles mellifères introduites), prédateurs utiles et mécanismes de lutte biologique fournis par des systèmes à biodiversité différente. L'empiètement de l'agriculture sur les terres humides, les forêts riveraines et les berges des cours d'eau, et le raccourcissement des jachères réduisent les habitats et les populations de ces espèces utiles. En outre, comme le démontrent les parcelles d'essais des CEP dans la région de la Kagera en Tanzanie, la réduction de la diversité végétale, des rotations et des interactions favorables (ravageur prédateur, éléments nutritifs des plantes-du sol) diminue la résistance aux maladies et aux ravageurs, dans le cas des bananes et du maïs, par exemple. Les communautés ont observé la réduction des populations d'espèces pollinisatrices (petites abeilles, papillons, scolytes) due à la pulvérisation de pesticides visant à tuer les oiseaux, les mouches et les moustiques, le défrichement des forêts et la perte d'espèces florales, et la récolte du miel à l'aide du feu ou de produits chimiques toxiques

De nombreux habitats d'un intérêt exceptionnel et d'espèces importantes au niveau mondial du bassin de la Kagera sont menacés. Les connaissances locales existantes ne disent pas comment se comporter dans ces nouvelles circonstances, ni comment répondre à des changements/variations insidieux et sans précédent de l'environnement dus au changement climatique. De profondes modifications se produisent aussi dans le climat du bassin, y compris la variabilité accrue (par rapport aux modèles précédents), notamment l'arrivée tardive et la courte durée des saisons pluvieuses. Les pressions exercées par la population, l'insécurité et la difficulté à satisfaire des besoins immédiats ont compromis la capacité des communautés rurales à protéger les ressources en terres même si leurs moyens d'existence en dépendent.

Malgré tout cela, le bassin de la Kagera renferme un immense potentiel productif apte à améliorer les moyens d'existence et à réduire la pauvreté.

### **Causes des processus de dégradation**

Les causes des processus de dégradation en cours paraissent multiples et interconnectées (voir les tableaux 2 et 3), entre autres :

Les causes **physiques et techniques** sont le manque de connaissances et d'assimilation de modèles et d'approches rationnels et participatifs pour la gestion durable des agroécosystèmes et des ressources naturelles.

Les causes **socioéconomiques** sont liées à l'état de pauvreté extrême (rareté des outils, habitations précaires, superficies agricoles exiguës et peu de revenu disponible) des agriculteurs de subsistance du bassin de la Kagera. Les pressions exercées par la population, l'insécurité et la difficulté à satisfaire des besoins immédiats ont compromis la capacité des communautés rurales à soutenir les ressources en terres, même si celles-ci en dépendent pour leurs moyens d'existence.

Le cadre **institutionnel, réglementaire et de décision** concerne les lacunes institutionnelles généralisées et les faibles capacités humaines, qui ont déterminé la formulation de politiques, lois et normes inadéquates, leur manque d'application et l'inadéquation des services de vulgarisation. La capacité de planification des ressources en terres des gouvernements locaux reste faible (personnel insuffisant, manque de formation), sectorielle, mal coordonnée et

incapable de déclencher le passage de la gestion impropre de l'utilisation des terres et des ressources à leur gestion durable. Des progrès ont tout de même été accomplis, par exemple, dans l'enregistrement des titres de propriété de la terre, l'amélioration des approvisionnements en eau, la protection de l'environnement, la réalisation des objectifs de la production agricole et animale, l'organisation locale et l'accès aux intrants et services. Cependant, ces progrès ont aussi lancé des messages confus – notamment ceux qui ont atteint les utilisateurs des terres ; sont aussi évidents le manque d'incitations, les inefficacités et l'incapacité à adopter des systèmes agricoles et des pratiques de gestion durables. Les avantages des aspects transfrontaliers de la gestion des ressources naturelles et des agroécosystèmes dans le bassin de la Kagera étaient restés, jusqu'au début des travaux du PGTA, au-delà de la perception des quatre pays.

Le tableau 1 présente les principaux problèmes environnementaux, leurs causes techniques, socioéconomiques, institutionnelles et sociopolitiques et démontre la complexité des questions auxquelles est confronté le bassin de la Kagera.

**Annexe 4: Tableau 1 - Analysis des principaux problèmes environnementaux du bassin de la Kagera**

Problèmes	Symptômes	Causes techniques	Causes socioéconomiques	Causes institutionnelles	Causes sociopolitiques
<b>Dégradation des terres</b>	Biomasse aérienne basse	Extension des zones cultivées dans des aires inadaptées  Utilisation limitée des cultures de couverture  Fréquence excessive des feux de brousse  Surpâturage  Changement climatique (arrivée tardive et de courte durée des pluies)	Taux élevés de croissance démographique  Demande croissante de bois de feu et de charbon de bois  Pratiques agricoles et d'élevage impropres  Nombre croissant de têtes de bétail  Absence de possibilités de revenus non ruraux	Non-adaptation des structures traditionnelles au nouvel ordre économique et démographique  Limitation des compétences et approches sectorielles traditionnelles des institutions de soutien	Manque de coordination et de mise en application des nombreuses et diverses politiques foncières et agricoles
	Fertilité décroissante du sol	Réduction des pratiques traditionnelles de gestion de la fertilité (jachères, rotations, cycle de la matière organique)  Changement climatique (lessivage des nutriments dû à l'intensité forte des pluies)	Pratiques agricoles non durables – épuisement des éléments nutritifs  Taux élevés de croissance démographique	Incapacité des services de vulgarisation à aider les utilisateurs des terres à s'adapter aux changements	Politiques agricoles et démographiques mal comprises et inadaptées
	Érosion diffuse du sol	Faible couvert végétal  Faible quantité de matière organique du sol (basse stabilité structurale)	Excès de labour  Non-disponibilité de matière organique/fumier  Piétinement du bétail (autour	Limitation des services agricoles	Manque d'application efficace des politiques relatives à la gestion des terres

Problèmes	Symptômes	Causes techniques	Causes socioéconomiques	Causes institutionnelles	Causes sociopolitiques
		Manque d'entretien des structures de lutte contre l'érosion  Changement climatique (précipitations plus abondantes)	des points d'eau, barrages de vallée, berges des cours d'eau, en particulier)		
<b>Dégradation des ressources en eau</b>	Tarissement des sources	Faible réalimentation de la nappe – ruissellement rapide provenant de sols dégradés  Changement climatique – réduisant le volume et la durée des précipitations	Pressions sur les terres et exploitation des bords des terres humides	Manque de structures spécialisées en matière de gestion des ressources hydriques	Manque de moyens et de politiques adaptés pour la gestion coordonnée des eaux partagées
	Incidence accrue des inondations	Ruissellement rapide venant de sols dégradés	Absence de structures de maîtrise des inondations	Manque de structures spécialisées en matière de gestion des ressources en eau	Manque de moyens et de politiques adaptés pour la gestion coordonnée des eaux partagées
	Accumulation de sédiments dans les terres humides, les cours d'eau et les lacs	Charge sédimentaire excessive dans les ruisseaux et les rivières  Forte réduction périodique des débits de certains cours d'eau	Empiètement des terres agricoles sur les berges des cours d'eau et les pentes raides  Excès de labour des terres agricoles  Surpâturage	Services de soutien faibles et sectoriels	Non-adoption des approches intersectorielles par les fournisseurs de services locaux
	Capacités réduites d'emmagasinage de l'eau souterraine	Changement climatique – réalimentation insuffisante (faibles précipitations)	Augmentation de la population humaine et animale	Manque de structures et de mécanismes efficaces	Politique de gestion des eaux inadaptée

Problèmes	Symptômes	Causes techniques	Causes socioéconomiques	Causes institutionnelles	Causes sociopolitiques
		Excès de récolte			
	Modification physique, chimique et biologique des eaux	Pollution hydrique : i) déchets domestiques ii) déchets industriels iii) produits chimiques et toxiques iv) boues provenant de mines industrielles	Difficultés à investir dans l'élimination des déchets environnementaux	Services de décontamination inopérants	Manque d'internalisation des normes d'hygiène et des politiques environnementales
<b>Dégradation des ressources biologiques</b>	Présence réduite ou disparition d'espèces sauvages et agricoles indigènes (y compris les arbres, les cultures pérennes, annuelles, les plantes médicinales)	Excès de déforestation  Concentration d'un nombre limité d'espèces agricoles  Surpâturage	Pression sur les terres  Pratiques agropastorales impropres  Surexploitation des produits forestiers	Inadéquation des services agricoles et forestiers	Manque d'application des lois, politiques et règlements administratifs relatifs à l'environnement
	Destruction des habitats qui protègent les zones de biodiversité locales	Déforestation  Conversion des pâturages en petites parcelles agricoles  Création d'îlots de galeries forestières (par exemple) dans une « mer » de terres agricoles – perte de connectivité des habitats	Pression sur les terres  Pratiques agropastorales impropres  Surexploitation des produits forestiers	Inadéquation des services agricoles et forestiers	Manque d'application des lois, politiques et règlements administratifs relatifs à l'environnement
	Réduction des populations/ disparition des espèces animales (sauvages et domestiquées), de poissons,	Destruction des habitats et réduction des ressources alimentaires	Pression sur les terres  Pression de la population Demande de rendements	Inefficacité des structures de gestion de la faune sauvage, agricole et environnementale, manque	Manque de compréhension de la part des utilisateurs des terres des lois, politiques et règlements

<b>Problèmes</b>	<b>Symptômes</b>	<b>Causes techniques</b>	<b>Causes socioéconomiques</b>	<b>Causes institutionnelles</b>	<b>Causes sociopolitiques</b>
	d'oiseaux et de reptiles	Promotion des races exotiques  Braconnage  Techniques et matériel de pêches impropres	accrus en lait et en viande  Demande croissante de gibier, trophées, animaux vivants  Activités de chasse et de pêche excessives	d'appréciation des avantages des approches intersectorielles  Manque de reconnaissance et de promotion des potentialités des races locales de la part des services agricoles	administratifs  Manque de mise en œuvre efficace des lois, politiques et règlements administratifs
	Modification de l'écosystème aquatique	Modification du régime hydrologique  Changement climatique  Pollution (agricole et industrielle) du système hydrologique	Excès de récolte de l'eau  Non-observation des normes sur les déchets dans les zones urbaines, industrielles et d'agriculture commerciale	Faiblesse des services de gestion de l'eau  Limitation des services d'élimination des déchets	Non-assimilation des politiques de gestion et d'amélioration
	Apparition de nouvelles espèces végétales	Introductions des espèces	Manque de prise de conscience des répercussions potentiellement nuisibles des espèces exotiques dans les réseaux hydrographiques		

**Annexe 4: Tableau 2 - Analyse des causes profondes, des contraintes et des activités de base dans le bassin de la Kagera**

Impacts principaux de la dégradation des ressources naturelles	Causes intermédiaires et profondes	Contraintes à la gestion durable des terres	Activités du scénario de base actuel
<b>Réduction du couvert végétal</b>	<p>Pression humaine et du bétail sur les terres – diminution de la taille des exploitations, fragmentation, terres agricoles utilisées pour la construction d’habitations familiales.</p> <p>Manque de connaissance des utilisateurs des terres et des communautés des méthodes susceptibles d’améliorer la gestion des terres.</p> <p>Déforestation accélérée due à la demande croissante de bois-énergie et de bois d’œuvre, ainsi que de terres agricoles.</p>	<p>Manque de sensibilisation et de participation des communautés locales aux mesures de développement et de gestion des ressources naturelle.</p> <p>Absence d’emplois non agricoles.</p> <p>Insécurité du régime foncier et manque de propriétés terriennes.</p>	<p>Application de mesures techniques de protection des ressources naturelles dans certains endroits (réserves forestières et aires protégées, par exemple) mais manque d’efficacité des mesures de protection.</p> <p>Mesures réglementaires faiblement appliquées étant considérées comme dissuasives (amendes, etc.).</p> <p>Limitation des usines de transformation des produits agricoles et d’emplois non agricoles dans les zones rurales permettant d’atténuer la pression sur les terres.</p>
<b>Faible fertilité des terres</b>	<p>Croissance rapide de la population causant l’abandon des systèmes traditionnels qui conservaient la fertilité du sol (jachères, rotations, application de fumier) aboutissant à l’épuisement des éléments nutritifs.</p> <p>Exploitation de terres marginales (pentes raides, terres humides, terrains de parcours plus arides), fréquence des feux de brousse, surpâturage.</p>	<p>Inefficacité des systèmes traditionnels ou modernes existants à conserver les terres.</p> <p>Ignorance ou manque d’application de méthodes et pratiques favorables à l’agriculture durable.</p> <p>Manque de ressources affectées à la conservation des sols et à la remise en état de terres dégradées.</p>	<p>Faiblesse du soutien aux services de vulgarisation agricole, pastorale et forestière qui restent sectoriels.</p>
<b>Abaissement de la nappe phréatique et changements des régimes hydrologiques dans les cours d’eau</b>	<p>Sols dénudés exposés dans les bassins versants provoquant la formation d’horizons indurés, et la réduction de l’infiltration et de la réalimentation de la nappe.</p> <p>Exploitation excessive des couches aquifères superficielles.</p> <p>Changement climatique - raccourcissement des saisons de pluie (transformant les cours d’eau permanents en cours d’eau saisonniers) et fréquence accrue de</p>	<p>Utilisation incontrôlée de mesures de conservation du sol et des eaux inadaptées.</p> <p>Manque d’une politique intégrée de gestion des eaux.</p>	<p>Inefficacité de la gestion et de la protection des bassins versants d’amont.</p> <p>Propositions existantes mais encore théoriques d’installation de systèmes harmonisés de traitement des données, de suivi-évaluation et de diffusion de l’information (cet aspect est du ressort du PAALEN-PIGRE et du PGELV).</p>

<b>Impacts principaux de la dégradation des ressources naturelles</b>	<b>Causes intermédiaires et profondes</b>	<b>Contraintes à la gestion durable des terres</b>	<b>Activités du scénario de base actuel</b>
	précipitations très intenses qui provoquent des inondations éclairs		
<b>Disparition de certaines espèces végétales, animales et autres</b>	Destruction des habitats Braconnage - pressions commerciales Promotion des espèces exotiques.	Pression sur les terres.  Non-observation des mesures de protection de l'environnement.	Limitation de la prise de conscience et de l'information disponible localement relatives à l'importance et à la valeur de la biodiversité (notamment l'agrobiodiversité).

Le tableau 3 résume les relations causales entre les causes intermédiaires et profondes de la dégradation des terres dans le bassin de la Kagera. Il aide à comprendre la complexité et l'interdépendance des causes de la dégradation et des contraintes à la gestion durable des terres. L'analyse souligne que les activités passées et beaucoup d'activités actuelles entreprises dans le bassin n'ont eu qu'un impact limité sur la dégradation des terres, et qu'il est encore impératif d'intervenir en utilisant le moteur de l'agriculture pour passer du cercle vicieux de la dégradation des terres au cercle vertueux de la gestion durable de l'agroécosystème, y compris les activités proposées par le PGTA pour résoudre des questions transfrontalières clés convenues lors de l'atelier MEP-B d'Entebbe (tableau 4).

#### **Annexe 4: Tableau 3 - Interventions du PGTA Kagera pour le règlement de questions transfrontalières prioritaires identifiées ayant une importance mondiale**

<b>Questions transfrontalières</b>	<b>Interventions du PGTA</b>
Harmoniser les lois et règlements	Au niveau national et dans l'ensemble du bassin, pour affronter les questions interconnectées relatives à l'agriculture, à la dégradation des terres, à la conservation de la biodiversité, à la fixation du carbone, à la protection des eaux internationales, à la viabilité des moyens d'existence et à la sécurité alimentaire.
Promouvoir l'application des politiques/lois	Par le biais de la consultation, du partage des expériences et de la création de capacités au niveau local, régler/gérer les différends entre groupes d'utilisateurs (éleveurs, agriculteurs, habitants des forêts, gardiens des parcs). Leçons du projet transfrontalier du FEM ; PGELV, PAALEN, ASARECA, etc.).
Optimiser les communications/échanges d'information	Parmi les pays et les secteurs (sécurité alimentaire, agriculture, environnement) grâce à l'efficacité de la collaboration, de la coordination et de l'alerte rapide dans tout le bassin (systèmes/bases de données conjoints SIG/T, planification, formation, téléconférences pour les réunions de comité, consultations avec les parties prenantes).
Contrôler et gérer les feux de brousse	Prise de conscience communautaire des effets négatifs des brûlage fréquents et valeur potentielle/utilisation de substitution de la biomasse (herbes, résidus agricoles, etc.) comme l'AC/zéro pâturage, et méthodes de gestion des animaux nuisibles. Lois et règlements administratifs.
Contrôler les mouvements, le commerce et la transmission des maladies du bétail	Liens et orientation fournis par les programmes transfrontaliers existants (PACE, lutte contre la mouche tsé-tsé, AU-IBAR) pour renforcer les interventions. Évaluation de l'impact des changements d'affectation des terres – perte de pâturages, transformation des couloirs pour le bétail en ranchs, exploitations commerciales et leurs répercussions/ impacts sur l'accès aux pâturages et à l'eau en saison sèche et pendant les périodes de sécheresse.
Lutte contre l'érosion du sol et la sédimentation et contre leurs impacts sur les cours d'eau, les terres humides et les risques d'inondations	Amélioration des pratiques de gestion des terres (agriculture, élevage, forêts) par des approches intégrées et l'adaptation locale de l'agriculture de conservation, l'agroforesterie, zéro pâturage et la gestion du fourrage et des terrains de parcours. Suivi/évaluation communautaire des impacts sur le ruissellement, l'érosion du sol, la sédimentation, l'envasement des terres humides, les fleuves et

<b>Questions transfrontalières</b>	<b>Interventions du PGTA</b>
	les eaux intérieures et amélioration de la productivité et des fonctions écosystémiques (régime hydrologique, cycle des nutriments, émissions de carbone, etc.).
Gestion des ressources en eau (qualité et quantité)	Orientation et création de capacités en matière d'approches intégrées pour la planification et la gestion des terres, des eaux et des ressources biologiques, afin de réduire l'érosion du sol, la sédimentation et la pollution (horticulture, riziculture, par exemple) et améliorer la création d'énergie hydroélectrique. Activités coordonnées, complémentaires avec le PGELV et le PAALEN (allocations d'eau, information, gestion des ressources, efficacité de l'utilisation de l'eau).
Contrôle des questions sanitaires liées à la qualité de l'eau	Traiter des questions de santé et de bien-être humains, dans le cadre de la gestion intégrée des ressources. Évaluer les effets de l'utilisation des terres et de la protection/gestion des terres humides sur la qualité de l'eau (solides en suspension qui augmentent les bactéries/maladies d'origine hydrique : dysenterie, typhoïde, choléra, bilharzia, malaria).
Contrôle des sources et de la propagation de la jacinthe d'eau	Grâce à la diffusion des actions du PAALEN et du PGELV dans les cours supérieurs de la Kagera (à partir du lac Victoria). Évaluer les résultats en ce qui concerne : l'asphyxie, les dommages à la faune aquatique, aux stocks de poissons, à la qualité de l'eau.
Protection et gestion des berges des cours d'eau et des lacs	Évaluer la situation et élaborer des solutions coordonnées impulsées par les communautés transfrontalières pour la protection et la gestion, le règlement des différends et les normes locales.
Contrôle et gestion de la faune sauvage	Évaluer les effets des mouvements, de la chasse et de la récolte d'espèces sauvages (animales + végétaux). Élaborer des mesures/possibilités visant à renforcer la conservation de la faune sauvage et établir des accords transfrontaliers communautaires de partage des avantages (Parc national de l'Akagera, par exemple).
Impact des réfugiés sur les ressources en terres et la gestion communautaire	Évaluer et identifier des mesures visant à réduire les menaces à la sécurité et les effets des mouvements de réfugiés sur la durabilité et les investissements dans la gestion des ressources en terres (zones frontalières de Burigi-Akagera et Parc national du lac Mburo).
Fabrication et vente de charbon de bois	Évaluer l'ampleur et les répercussions de la récolte de bois transfrontalière et des brûlages pour la fabrication de charbon de bois, et proposer des solutions à l'aide de plans et consultations communautaires.
Contrôle des mouvements et des infestations des ravageurs et maladies des cultures	Identifier et échanger des pratiques de lutte biologique et du matériel génétique résistant aux maladies, et promouvoir les approches participatives de l'amélioration/propagation entre les communautés du bassin.

## ANNEXE 5 - PLAN DE PARTICIPATION PUBLIQUE

### Projet de gestion transfrontalière des agroécosystèmes du bassin de la Kagera (PGTA)

#### Introduction

Le bassin de la Kagera occupe une superficie de plus de 59 800 km<sup>2</sup> mais comprend un nombre relativement limité de villes dont la principale est la capitale du Rwanda (Kigali). Il renferme de nombreuses zones rurales très densément peuplées, surtout au Rwanda et au Burundi et dans la partie occidentale du bassin en Ouganda. La population totale du bassin est estimée (d'après les projections des données du recensement national les plus récentes) à 16,5 millions d'habitants environ (2006) et, si les tendances actuelles de la croissance persistent, ce chiffre pourrait dépasser les 18 millions d'ici 2015. Les densités varient largement dans l'ensemble du bassin (la densité moyenne au km<sup>2</sup> est de 372 personnes au Rwanda, 268 au Burundi, 135 en Ouganda et 61 en Tanzanie). Le Rwanda est le pays le plus densément peuplé d'Afrique, avec plus de 500 individus au km<sup>2</sup> dans les zones agricoles. La proportion de personnes vivant en milieu rural et qui dépendent de l'agriculture de subsistance va de 78 pour cent en Tanzanie à plus de 90 pour cent au Rwanda et au Burundi.

Une gamme étendue de parties prenantes participe à l'utilisation et à la gestion des ressources naturelles du bassin de la Kagera. Les populations rurales formées en grande partie d'agriculteurs, d'éleveurs nomades et sédentaires, sont les parties prenantes dont les moyens d'existence sont le plus touchés par les niveaux actuels de dégradation des terres dans le bassin, et leur avenir dépend de l'inversion de cette tendance menaçante. D'autres utilisateurs des ressources en terres, comme les fabricants de charbon de bois et de briques, les exploitants des mines et les petits entrepreneurs dont le travail dépend des produits agricoles, comme les tanneurs, seront aussi impliqués dans les processus de planification et de prise de décisions au niveau de la communauté car ils contribuent souvent à la dégradation des terres par leurs activités. Les organismes gouvernementaux, les autorités locales et les instituts de recherche et universitaires, les organisations non gouvernementales et de la société civile, les projets de développement et le secteur privé oeuvrant dans le bassin sont aussi des parties prenantes car ils déterminent le niveau et le type de soutien disponible pour les communautés rurales. Les décideurs nationaux et ceux chargés des questions transfrontalières en coordination avec d'autres pays, sont également des parties prenantes car ils sont responsables des politiques, de la législation et du soutien institutionnel dans le bassin.

#### Typologie des principaux groupes de parties prenantes

Les communautés rurales, formées largement de petits agriculteurs propriétaires terriens, et les gardiens du bétail sont les gestionnaires les plus importants des ressources naturelles ; ils dépendent directement de ces ressources pour leur survie et seront les bénéficiaires directs du PGTA. Ils comprennent les suivants :

- Agriculteurs : il s'agit principalement d'agriculteurs pratiquant l'agriculture de subsistance mais appliquant une gamme étendue de systèmes agricoles allant des systèmes intensifs pérennes basés sur la banane et le café aux systèmes annuels basés sur les céréales et aux systèmes mixtes d'agroforesterie et d'agriculture-élevage.
- Éleveurs : l'élevage du bétail et les transhumances saisonnières à la recherche d'eau et de pâturages étaient autrefois plus répandus mais, en raison de politiques défavorables, de nombreux éleveurs se sont sédentarisés, produisent maintenant des cultures et gèrent de plus petits troupeaux. De nombreuses personnes possèdent encore de grands troupeaux de bétail Ankole.
- Ménages qui dépendent pour leurs moyens d'existence d'une combinaison d'activités agricoles, d'élevage, de pêche et forestières : Ils sont aussi inclus dans ce groupe car leurs activités influencent directement les ressources en terres et en eau. En font partie, par exemple, ceux installés près de la Kagera, des terres humides et des berges des lacs, et ceux qui gèrent des boisements ou utilisent les ressources des forêts naturelles. Il est reconnu que la majorité des agriculteurs et des éleveurs dépendent dans une mesure plus ou moins grande de la chasse et de la récolte d'aliments, de fourrage, de bois d'œuvre, de produits médicinaux et d'autres produits

forestiers non ligneux, notamment ceux qui n'ont pas accès à la terre et ceux vivant à proximité des terres humides, des parcs, des réserves forestières et d'autres aires protégées. Les pêcheurs, les forestiers, les artisans travaillant le bois, les apiculteurs, les guérisseurs traditionnels, ainsi que d'autres groupes dont les activités dépendent de la gestion des ressources naturelles, bien que ne constituant pas les groupes cibles principaux, bénéficieront aussi des avantages des plans de gestion intégrée communautaires.

- Les chefs et les décideurs communautaires chargés de l'allocation des ressources en terres et du règlement des différends au sein des territoires communautaires et entre eux, de l'élaboration et de l'application de règlements administratifs locaux et de représenter la communauté/société civile à un rang plus élevé des instances décisionnelles aux niveaux du district, de la région et national.
- Les organisations de la société civile comme les groupements et associations paysans, et les associations des utilisateurs de l'eau seront la base de la création de capacités dans les approches participatives d'apprentissage et de recherche-action.

Les femmes sont parmi les bénéficiaires directs du projet et un groupe cible important car elles sont largement responsables de nombreuses activités agricoles et de gestion des ressources, outre leur famille et leurs tâches domestiques. Ces activités comprennent la préparation du sol et la plantation, le sarclage, la collecte de bois et d'eau pour les besoins familiaux et énergétiques, l'arrosage et l'affouragement des animaux à l'étable et du petit bétail, de la récolte de plantes médicinales ou d'aliments sauvages pour compléter le régime alimentaire familial, et ainsi de suite. En outre, du fait du VIH/SIDA et de l'exode rural, de nombreux ménages ont pour chef une femme qui est entièrement responsable de la gestion de l'exploitation et du bétail.

En dehors de ces bénéficiaires directs du projet, il existe un certain nombre d'autres parties prenantes qui participeront à des degrés différents au projet :

- Les ONG nationales et internationales, qui soutiennent déjà des activités en cours au niveau communautaire en matière de gestion des ressources naturelles, seront des partenaires importants pour ce qui est du partage des expériences, du renforcement des capacités et des activités de soutien technique.
- Les organismes gouvernementaux et les autorités locales et de district seront renforcés pour encourager l'adoption d'approches intersectorielles, l'autonomisant des utilisateurs des terres par des processus participatifs, le soutien à la planification, la mise en œuvre et le suivi des actions communautaires, ainsi que la mobilisation de ressources.
- Les chercheurs venant d'institutions de district/régionales et, le cas échéant, d'universités fourniront le soutien technique pour la gestion durable des terres, le suivi des impacts sur la dégradation des terres, la biodiversité, la fixation du carbone, etc., et pour l'analyse de données à l'intention des décideurs.
- Le secteur privé se chargera de la fourniture des intrants, services, mécanismes financiers et investissements nécessaires.
- La communauté des donateurs et les projets qui ont des objectifs et activités complémentaires seront impliqués dans le cofinancement des activités.
- Les organisations régionales participeront par l'entremise du comité directeur du projet pour assurer la coordination et l'harmonisation des activités, et la prise de décisions constructives par les pays partageant le bassin de la Kagera sur la base de leurs expériences et des leçons apprises.

Cette identification des parties prenantes principales a été réalisé lors de la phase B du MEP et confirmée pendant l'atelier sur l'élaboration du projet intégral (Entebbe, novembre 2005).

## **Gestion des ressources naturelles et cadre de planification**

Parfois des conflits d'intérêts éclatent entre différents groupes d'utilisateurs des ressources en terres dans le bassin. Notamment lorsque les pâturages et les terres agricoles sont adjacents, les agriculteurs et les gardiens du bétail se livrent bataille quand les animaux divaguent et pénètrent dans les champs, ou si l'agriculture empiète sur d'anciens pâturages. Traditionnellement, les agriculteurs permettaient aux animaux de brouter les résidus agricoles dans les terres « rweya » soumis à la culture extensive en échange de fumier, et les protocoles étaient respectés pour la transhumance saisonnière du bétail à la recherche de pâturages et d'eau. Cependant, la pénurie de terres, les pressions et les changements d'affectation des terres limitent les occasions d'entente semblables et le maintien de couloirs permanents pour le bétail. Les besoins des utilisateurs des terres ruraux se heurtent aussi à ceux d'autres utilisateurs, comme les exploitants de carrières commerciales et les petits fabricants de briques, activités qui compromettent les possibilités de production des terres. L'expansion des villages et des routes entraîne aussi une perte permanente de terres productives, Les plantations commerciales de canne à sucre et les ranchs, par exemple, pourraient occuper des terres utilisées autrefois pour le pâturage saisonnier, la production de chaume et d'autres biens. Il est aussi interdit aux communautés, par des règlements administratifs, d'exploiter les ressources dans les aires protégées comme les forêts et les parcs nationaux, même s'il n'existe pas d'autres sources facilement accessibles de plantes médicinales, de bois de feu, etc. Dans certains cas, les femmes et les jeunes sont marginalisés et des conflits d'intérêts éclatent entre les groupes de sexe et d'âge différents dus aux processus de prise de décisions dominés par les hommes et à leur contrôle sur les ressources dans les ménages agricoles et pastoraux et au niveau communautaire.

Le projet est conçu pour aider ces communautés rurales et les agriculteurs/éleveurs individuels, ainsi que les hommes, les femmes et les jeunes, à choisir le mode d'utilisation et de gestion de leurs terres qui permette de régler les conflits et d'améliorer leur bien-être social. (sécurité alimentaire, réduction de la pauvreté et de la main-d'œuvre). En outre, en utilisant le moteur de l'agriculture ils peuvent quitter le cercle vicieux de la dégradation des terres et profiter des occasions nées de leur remise en état et de leur utilisation durable. Cela exige un changement profond de la planification des ressources et des dimensions de la gestion, par la prise en compte des possibilités d'exploitation des produits pour relever les revenus familiaux (maïs, bananes, produits de l'élevage), à savoir la force motrice d'aujourd'hui pour les décisions concernant l'utilisation des terres, parallèlement à d'autres options à long terme assurant des revenus aux familles et aux communautés ainsi que des bienfaits environnementaux.

Lorsque les terres étaient abondantes, les mécanismes traditionnels d'affectation des terres et les droits d'accès contrôlés par les chefs de communauté assuraient la gestion et la restauration des ressources communales. La dégradation actuelle est déterminée, non seulement par les pressions sur la terre, mais aussi par des approches sectorielles du sommet à la base qui privent les communautés du pouvoir de gérer à leur gré leurs territoires et leurs ressources. Cette responsabilité et cette capacité communautaires peuvent être renouvelées grâce à l'appui du gouvernement local à l'aide d'approches intersectorielles qui tiennent compte de la gamme de ressources et d'opportunités, et démontrent les multiples avantages pouvant être tirés de l'utilisation de terres et d'agroécosystèmes performants. Outre à soutenir et à accroître la productivité, est aussi incluse dans cette approche la sensibilisation aux avantages de l'agrobiodiversité, de la fixation du carbone, de l'atténuation du changement climatiques et de la protection des eaux internationales de la Kagera. Il faut enseigner aux communautés à planifier l'utilisation des terres villageoises afin d'évaluer leurs ressources communales et leurs besoins (qualité du sol, pâturage, bois de feu, eau, matériaux de construction, médicaments, etc.), d'identifier et de jauger les options et de prendre des décisions concertées pour améliorer la gestion des ressources qui, d'une part, répondra à leurs nécessités immédiates et, d'autre part, générera des avantages de longue durée pour la communauté et les autres parties prenantes du bassin.

Dans ce cadre, le PGTA vise à participer au développement communautaire en soutenant les activités choisies et entreprises par les communautés pour améliorer la gestion des ressources. Il faudra ensuite identifier soigneusement les différents groupes dont se composent ces communautés, comprendre leurs systèmes de prise de décisions, et la mesure dans laquelle elles sont équitables et tiennent compte de la parité hommes-femmes, et assurer la représentativité des chefs et des décideurs communautaires, notamment dans les zones pilotes choisies (micro-bassins versants, communautés et grands écosystèmes). On évitera de la sorte les conflits d'intérêts ou la concurrence au sein des communautés, qui pourraient réduire le champ d'action des opérations entreprises, et instaurer un dialogue avec les différents groupes socioéconomiques et culturels, en vue d'améliorer la participation active et, par là même, la situation des groupes marginaux ou désavantagés (paysans sans terre, ménages ayant pour chef une femme, veuves, orphelins, ménages atteints du VIH/SIDA). Cette planification communautaire contribuera à éviter la dispersion ou la duplication des activités sectorielles et facilitera au contraire l'intégration et la coordination à long terme des interventions agricoles et environnementales.

### **Élaboration du projet**

Les consultations ont commencé en 2001 et se sont intensifiées pendant la période 2004-6 aux niveaux régional et national par les gouvernements des trois pays bénéficiaires du MEP-B (Rwanda, Tanzanie et Ouganda), afin de déterminer l'objectif principal du PGTA et notamment les mécanismes de coopération entre pays. Le Burundi ne s'est joint officiellement au processus d'élaboration du projet qu'à la fin de 2005, mais a été tenu au courant de son déroulement. Le PGTA Kagera a été préparé avec le soutien technique de la Division des terres et des eaux de la FAO et guidé par les directeurs nationaux du projet au travers d'un processus assurant la participation active de la gamme la plus étendue possible de parties prenantes du bassin. Le processus comprenait les activités suivantes :

- la réalisation de transects et de diagnostics ruraux participatifs (DRP) avec les représentants des communautés cibles de la gamme des agroécosystèmes et des paysages ;
- des réunions de consultation avec les autorités locales et les représentants d'organisations de la société civile, d'ONG, du secteur privé, ainsi qu'avec des donateurs oeuvrant dans le bassin ;
- la participation d'organismes gouvernementaux pertinents, d'institutions universitaires et de recherche et de programmes et projets partenaires (terres, agriculture, foresterie, environnement, développement communautaire, etc.) au diagnostic des contraintes et opportunités et à l'établissement des priorités ;
- des réunions des comités de conseil technique multisectoriels nationaux, représentant les divers ministères et organismes de coordination environnementale, assorties de visites sur le terrain de membres des CRCT, afin d'examiner les questions de dégradation des terres sur place ;
- deux réunions du Comité directeur régional du projet avec les décideurs des quatre pays partageant le bassin (y compris le Burundi) pour convenir du champ d'application et du contenu, ainsi que des mécanismes de gestion et de coordination du projet.

L'équipe du projet a pris note des questions soulevées à tous les niveaux et reconnu l'importance de la participation active de multiples parties prenantes et de la bonne mise en œuvre et de la viabilité du projet. Des organismes gouvernementaux pertinents, des ONG, des organisations de la société civile et des projets oeuvrant à la gestion agro-environnementale et au développement socioéconomique dans le bassin participeront à la réalisation du projet, grâce à la constitution de partenariats stratégiques fondés sur leurs forces comparatives. Ils contribueront à la création des capacités des parties prenantes locales et assureront un environnement porteur et des opportunités d'adoption de pratiques de gestion durables dans le cadre du PGTA.

Durant la préparation du projet ont été examinés les principaux principes liés à la gestion participative des agroécosystèmes et des ressources naturelles, en vue de garantir la gestion et le développement durables du bassin. Tels sont :

- Connaître et respecter les points de vue et les intérêts des différentes parties prenantes, en veillant aux questions d'égalité des sexes et en exploitant l'expertise et les savoirs locaux.
- Favoriser l'échange d'informations avec différentes parties prenantes et clarifier leurs rôles et responsabilités.
- Prendre en considération les causes et moteurs économiques, sociaux et institutionnels des questions environnementales identifiées.
- Promouvoir une vision holistique et intersectorielle des problèmes et solutions à différentes échelles et à court et à long terme.
- Suivre un processus itératif d'identification, d'intégration, d'attribution de priorités et de revalidation d'activités envisagées par le dialogue et la création d'un consensus.

Les consultations se sont tenues avec les ministères et les organismes de coordination concernés afin d'examiner les résultats et les priorités aux niveaux national et transfrontalier, les mécanismes généraux de coopération régionale et les questions institutionnelles et techniques liées à la lutte contre la dégradation des terres et à l'amélioration des moyens d'existence des populations rurales dans le bassin de la Kagera. Le diagnostic transfrontalier et national résultant a été enrichi par des informations pertinentes venant du Burundi.

Les pays ont confirmé leur engagement vis-à-vis du PGTA par l'entremise des points focaux nationaux qui ont assisté les CRCT et les CDP et de l'atelier de formulation du projet (Entebbe, novembre 2005), auquel ont assisté les représentants des gouvernements, des experts et projets choisis venant de chacun des pays du PGTA, du FEM/PNUF et de la FAO. Des réunions ont également été tenues avec des bailleurs de fonds potentiels dans les quatre pays pour évaluer de concert l'avancement du projet et les attentes, et mobiliser le cofinancement nécessaire. Les consultations finales et l'examen de la version provisoire du document de projet du FEM ont eu lieu pendant la deuxième réunion du CDP avec les quatre pays bénéficiaires à Kigali, le 22 février 2006.

### **MISE EN OEUVRE DU PROJET**

Afin d'assurer la gestion durable des ressources naturelles du bassin, le projet intégral continuera à appliquer des approches participatives, comme pendant l'élaboration du projet, réunissant toutes les parties prenantes intéressées et les incitant à être présentes, non seulement en qualité de participants mais à prendre activement part à sa mise en œuvre, aux prises de décisions, au suivi et à l'évaluation. La participation de communautés entières (jeunes, personnes âgées, hommes, femmes, propriétaires terriens, paysans sans terre et ménages ayant pour chef une femme ou un enfant) sera encouragée grâce à des réunions de sensibilisation, à la diffusion de matériel (dépliants, cartes, etc.) et à la transparence à l'égard des objectifs et des attentes principaux du projet. Une formation appropriée (d'abord dans les zones pilotes et ensuite plus diffusément) sera dispensée pour assurer que les utilisateurs des terres les comprennent et ont les compétences et les outils nécessaires pour appliquer de bonnes pratiques de gestion de l'agroécosystème, protéger et améliorer leurs sols, gérer l'agrobiodiversité, atténuer les effets du changement climatique et protéger les eaux partagées de la Kagera.

Les activités de mise en œuvre du projet seront assurées, notamment par les communautés locales et leurs organisations, avec le soutien des services techniques du projet et des partenariats (gouvernement, ONG et secteur privé), des processus de développement et des autorités locaux (traditionnels, sectoriels et administratifs/politiques). Un système participatif de S-E sera établi afin que les communautés locales (et la société civile en général) soient impliquées dans des activités continues de suivi (progrès et impacts). Une attention particulière sera portée aux questions d'égalité des sexes et au statut social des participants aux processus communautaires et de prises de décisions locaux, ainsi que pour assurer l'adhésion consensuelle de tous les intéressés au projet avant son

démarrage. La contribution directe des populations bénéficiaires, en espèces ou nature, (parcelles de démonstration, adhésion de groupes cibles) fera partie du cofinancement du projet.

Lorsque se multiplieront les activités du projet, des micro-bassins versants pilotes au reste du bassin, il sera important de faire en sorte que toutes les parties prenantes soient représentés dans les associations du bassin qui transcendent les villages individuels et dans les négociations à l'échelle du bassin concernant des problèmes de grande envergure. La coopération des parties prenantes sera plus active si les avantages sont démontrables (augmentation des rendements des systèmes agriculture/élevage résultant de techniques testées et adaptées par les champs-écoles des producteurs (CEP) ; coûts-avantages vérifiés par un système de S-E ; introduction au niveau communautaire de mécanismes visant les paiements pour les services environnementaux). L'équité peut également être renforcée si la répartition des coûts et des avantages est estimée juste, acceptable et si les accords sont applicables en vertu de lois ou de décrets.

Au niveau transfrontalier, le PGTA affrontera une gamme de questions qui se répercutent sur les ressources naturelles et les moyens d'existence des principales catégories de bénéficiaires du projet (voir ci-dessus), et qui ont été portées à maintes reprises à l'attention de l'équipe de préparation du projet durant la phase B du MEP. Il s'agit notamment de la lutte contre l'érosion, de la gestion de l'eau, de la gestion des incendies de forêts, de la perte d'agrobiodiversité, de la gestion des mouvements de bétail, afin de réduire la transmission des ravageurs et des maladies, de la lutte contre les infestations de ravageurs et de maladies des cultures, des impacts des mouvements de réfugiés rapatriés, des réinstallations et de l'exploitation illégale des ressources des aires protégées. Le PGTA oeuvrera au niveau transfrontalier grâce à l'examen et à la promotion de la mise en application et, si besoin est, de l'harmonisation des décrets, politiques et réglementations, afin d'améliorer la gestion de l'écosystème transfrontalier. Notamment, des efforts seront déployés pour assurer que les politiques dans (et entre) les pays concordent, que les utilisateurs des terres ne reçoivent pas des messages contradictoires et qu'ils connaissent les politiques, plans d'action et réglementations en jeu, et savent comment leur application peut favoriser plutôt qu'entraver leur gestion des ressources et des moyens d'existence.

Certaines questions transfrontalières concernant la gestion des ressources naturelles ont été soulevées mais elles ne seront pas traitées directement par le PGTA car elles font l'objet d'autres projets, comme : la lutte contre la jacinthe d'eau, les grands et petits réseaux d'irrigation, la gestion des parcs nationaux et des aires protégées, et les questions sanitaires liées à l'eau. Les communautés locales seront aidées à obtenir le soutien voulu pour ces questions grâce à la collaboration avec les projets et programmes pertinents. Néanmoins, le PGTA contribuera à l'harmonisation des politiques et des lois sur ces questions, en collaborant avec les communautés rurales pour améliorer la gestion de l'utilisation des terres et des ressources ; il contribuera aussi à réduire les pressions sur les terres humides, les aires protégées, les forêts riveraines et à promouvoir le partage des avantages pour la gestion concertée des ressources de propriété commune.

L'accent portera sur les activités de terrain guidées par le PGTA et multipliées par le biais de processus de développement du district (agriculture, développement rural, planification de l'environnement et allocation de ressources). Pour renforcer la sensibilisation, le PGTA encouragera les informations en retour et leur partage entre les communautés, les districts et au niveau du bassin et des politiques nationales par l'échange d'examen, de rapports d'avancement du projet et des recommandations des comités du projet, ainsi que par la diffusion des informations grâce aux médias, etc. (radio, films vidéos, matériel pédagogique pour les écoles, éducation des jeunes et des adultes, drames et dépliants).

### **Impacts escomptés sur les bénéficiaires**

Bénéficiaires principaux : Le projet exercera un impact positif sur les principales catégories de bénéficiaires (voir ci-dessus), notamment en renforçant les capacités des utilisateurs des terres à gérer durablement leurs agroécosystèmes et à en améliorer la productivité (en régénérant la fertilité et la

résistance de leurs terres agricoles et de leurs pâturages dégradés et en réduisant les pressions sur les terres humides, les forêts, les berges des cours d'eau et les terres fragiles, par exemple). Les utilisateurs des terres pourront tirer des avantages de leurs agroécosystèmes diversifiés, plus performants et plus productifs, et bénéficieront en particulier :

- de la conservation et de l'utilisation durable d'une biodiversité agricole très négligée ;
- de l'augmentation des matières organiques du sol, de la biomasse et du couvert végétal et des avantages qui en dérivent comme des améliorations du cycle des nutriments, de la fixation du carbone et du maintien du régime hydrologique ;
- de la vulnérabilité réduite aux incertitudes climatiques et à d'autres chocs (échec des cultures, maladies du bétail dues aux ravageurs, irrégularité des précipitations, risques de sécheresses ou d'inondations, etc.) ;
- de l'amélioration de la productivité, de la réduction de la pénibilité et du partage plus équitable des avantages et coûts de l'utilisation et de la gestion améliorées des ressources.

Le PGTA perfectionnera les capacités techniques du personnel de district et des fournisseurs de services (notamment les fonctionnaires techniques, les planificateurs, les chercheurs et les vulgarisateurs mais aussi, grâce au soutien accru fourni par les fournisseurs privés, les artisans, les institutions de crédit, etc.) pour renforcer ou créer les capacités des communautés locales à gérer durablement leurs agroécosystèmes et leurs territoires. Cela impliquera, entre autres, les actions suivantes :

- l'harmonisation et la mise en œuvre des plans d'actions et des règlements administratifs, etc. ;
- le soutien intersectoriel technique donné aux systèmes d'utilisation des terres améliorés plutôt qu'aux différents éléments des ressources (forêts, eau, sols, etc.) ;
- des méthodes et appuis pour la planification de l'utilisation des terres communautaires ;
- l'identification et l'utilisation d'incitations et de mécanismes visant à tirer des avantages des services environnementaux fournis par les utilisateurs des terres (partage des bénéfices entre utilisateurs des terres en amont et en aval ; crédits en contrepartie pour les activités de fixation du carbone comme l'agroforesterie et le boisement) ;
- la formation et le soutien des groupes d'agriculteurs (CEP, éleveurs, associations d'utilisateurs des terres et des eaux, etc.) à des fins de mise à l'essai et d'adaptation locales de techniques améliorées (conservation des sols et des eaux, récolte de l'eau, amélioration des pâturages, agroforesterie, agriculture de conservation à l'aide des outils et engins adaptés, et ainsi de suite) et en reliant la gestion des ressources à la création de revenus ;
- la promotion de l'égalité des sexes et le renforcement de l'équité en matière de gestion des ressources et de prise de décisions, d'accès amélioré aux ressources et aux services et de partage juste et équitable des avantages (diminution de la pénibilité du labour et du sarclage pour les femmes grâce à l'agriculture de conservation, l'agroforesterie, les boisements de village, la récolte de l'eau, la participation des femmes à la planification et au suivi à assise communautaire et la formation égale dispensée aux hommes comme aux femmes, etc.) ;
- promotion de l'utilisation des savoirs locaux/autochtones et de la valeur ajoutée aux produits locaux, grâce à la connaissance de l'utilisation et de la gestion des espèces végétales locales domestiquées et sauvages, à la lutte biologique contre les ravageurs et les maladies, à la santé animale, à l'emmagasinage et à la transformation des produits.

Pour diverses raisons (y compris le régime foncier et les questions d'héritage), les jeunes vivant dans le bassin de la Kagera hésitent à s'engager dans l'agriculture et restent au chômage dans les zones rurales (une ressource non exploitée), ou migrent vers les centres urbains. Le PGTA vise non seulement à mobiliser leur esprit d'entreprise pour participer directement à l'agriculture, mais aussi à les encourager à prendre part à des activités rémunératrices (transformation des produits agricoles, commercialisation, etc.) ralentissant ainsi l'exode rural et atténuant la pression sur les terres.

Le personnel technique du projet, le personnel de district, les ONG et d'autres partenaires bénéficieront de la formation, du matériel et du soutien logistique leur permettant de mieux assister les populations et faciliter la gestion communautaire des ressources naturelles. Les gouvernements de pays concernés jouiront de la coopération renforcée, du partage des informations, des expériences et des technologies, ainsi que de l'harmonisation des approches, des politiques et de la législation en matière de gestion des ressources naturelles.

D'une manière plus spécifique, pendant la phase pilote du PGTA Kagera, des sites pilotes représentatifs seront sélectionnés dans les quatre pays, y compris les micro-bassins versants, les communautés et les grandes unités agroécologiques (terres humides, pentes raides, pâturages/terrains de parcours dégradés, etc.), et les activités se focaliseront sur ces sites pendant les premiers deux ou trois ans du projet. Le PGTA multipliera ensuite les activités pour renforcer l'impact et accroître les avantages du projet dans l'ensemble des pays et du bassin, ciblant non seulement les points chauds mais aussi les domaines prometteurs.

Le PGTA travaillera avec les communautés locales dans chaque zone pilote afin de renforcer leurs capacités à planifier et gérer l'utilisation des terres locales. Il oeuvrera par le biais de groupes d'utilisateurs des terres pour accroître leur prise de conscience des avantages obtenus par l'adoption d'une approche axée sur l'agroécosystème de la gestion de leurs ressources en terres, afin d'augmenter la productivité et, le cas échéant, de diversifier leurs sources de revenus et d'améliorer leurs moyens d'existence. Les parties prenantes locales vivant dans ces communautés bénéficieront de la formation, du transfert de technologies et de la création de capacités. Elles pourront en profiter grâce à des voyages d'étude et à l'adaptation locale des techniques et méthodes utilisées dans d'autres parties de l'Afrique. Ces activités contribueront à améliorer la gestion des ressources naturelles, à renforcer les capacités des organisations locales et à conserver l'agrobiodiversité.

Les bénéficiaires secondaires du PGTA comprennent essentiellement les populations rurales vivant hors des communautés cibles, à savoir les utilisateurs des eaux partagées de la Kagera et, en particulier, ceux du projet PGIRE de la Kagera et, à un niveau élargi, des programmes à grande échelle du lac Victoria et du bassin du Nil (PGELV et IBN-PAALEN). Ce sont les principaux partenaires en matière de gestion de l'environnement et des ressources en eau du bassin de la Kagera. Les communautés rurales vivant aux alentours du lac Victoria profiteront aussi du projet grâce à la réduction des sédiments et des charges de nutriments dans les eaux de la Kagera et d'un régime hydrologique mieux régularisé.

Le personnel technique des quatre pays bénéficiaires, des institutions gouvernementales et d'autres partenaires du développement dans les zones du projet bénéficieront de la formation en matière d'approches intersectorielles et agroécosystémiques et de méthodes de planification de l'utilisation des terres au niveau local. De ce fait, ce personnel sera mieux en mesure d'aider les utilisateurs des terres locaux et de contribuer à leurs efforts visant à inverser les processus de dégradation des terres et à assurer une gestion plus viable de leurs ressources naturelles. Les animateurs seront formés aux approches des CEP et aideront les agriculteurs à identifier et adapter des techniques plus rationnelles d'utilisation des terres et de gestion des ressources, afin d'en diffuser la mise en œuvre locale.

Les institutions de recherche et universitaires s'occupant de gestion des ressources naturelles, de surveillance et d'évaluation de l'environnement bénéficieront de la collaboration scientifique accrue entre les quatre pays du PGTA. La collaboration entre les institutions soutiendra les actions concertées avec la participation directe des communautés, et permettre ainsi l'établissement de bases solides pour l'intégration d'approches scientifiques modernes dans les méthodes et expériences traditionnelles.

Les quatre gouvernements qui collaborent et leurs décideurs profiteront de la coopération et du partage d'informations et d'expériences accrues en matière de formulation (et d'harmonisation) des décrets, politiques, plans d'action et transfert de technologies. La diffusion des leçons apprises grâce au PGTA Kagera sera intensifiée pendant les dernières années du projet, et atteindra l'ensemble du bassin, et des informations et des leçons apprises pourraient aussi être transmises à des communautés situées dans

d'autres parties de l'Afrique, par le truchement du site web du projet, de publications, de contributions aux réunions et d'initiatives de partenariat comme le NEPAD et TerrAfrica.

### **Critères utilisés pour le choix des sites pilotes du projet**

La participation de toutes les zones et populations rurales du bassin des quatre pays participants pourrait donner lieu à des attentes irréalistes qui risqueraient de provoquer une dispersion trop excessive des ressources du PGTA pour exercer un impact pendant les cinq années du projet. De ce fait, il a été convenu que le projet choisirait des sites d'interventions pilotes à l'aide d'un processus participatif et en ciblant les communautés et les bassins versants représentatifs. Des districts et zones agroécologiques cibles ont été identifiés provisoirement dans chaque pays. Pendant les ateliers et consultations initiaux des parties prenantes, le choix des communautés pilotes participantes se fera sur la base de critères de sélections qui seront définis par l'équipe du projet et approuvés par les intéressés.

### **Couverture des districts**

Rwanda. En vertu de la principale réforme administrative (début 2006), les 12 provinces du Rwanda ont fusionné pour former quatre provinces et la ville de Kigali, avec de fortes répercussions sur les frontières et les responsabilités administratives. Les districts cibles proposés pour le PGTA sont au nombre de six (6) : Nyagatare, Kayanza, Kirehe, Bugasera (4) qui sont les districts de la province de l'est (unification d'Umutara, de Kibungo et de la région méridionale de Kigali Rural) ; le district de Kamonyi (1) dans la province du sud (unification des provinces de Butare, Gikongoro et Gitarama) ; et le district de Rulindo (1) dans la province du nord (unification de Byumba, Ruhengeri et la partie septentrionale de Kigali Rural).

En Tanzanie, le projet comprend les quatre (4) districts de Ngara, Karagwe, Bukoba et Missenye (séparé récemment de Bukoba) qui font tous partie du bassin de la Kagera et appartiennent du point de vue administratif à la région de la Kagera. Ces districts couvrent une superficie très étendue par rapport aux districts/province du Rwanda et du Burundi.

En Ouganda, le bassin de la Kagera comprend des parties des districts de Kabale, Ntungamo, Mbarara et Rakai (4) et peut-être aussi Isingoro et Kiruhura (2) qui n'étaient pas inclus dans le MEPB.:

Au Burundi, le bassin de la Kagera couvre la totalité ou une partie des 11 « provinces » du Burundi (Bururi, Mwaro, Rutana, Gitega, Muramvya, Karuzi, Kayanza, Ngozi, Muyinga, Cankuzo Kirundo) dont chacune est subdivisée en communes et zones plus exiguës. Les zones prioritaires choisies pour les interventions du PGTA sont les quatre provinces de montagne et de moyenne altitude de Muramvya, Mwaro (N-O du bassin de la Kagera), Gitega et Karuzi (centre) en raison de leurs affluents importants, les fleuves Mubarazi, Mushwabure, Waga, Ruvyironza et Ruvubu ; et une province de plaine, Kirundo, qui partage avec le Rwanda les lacs transfrontaliers de Cohoha, Rweru et Gacimirinda. Ils renferment une série d'écosystèmes : sommet de la dorsale Congo-Nil (pentes raides, forêts naturelles et plantées) ; plateaux centraux (moyenne altitude, haute densité de population, dégradation des sols, écosystèmes des terres humides, agroforesterie) et les plaines du bassin de la Bugesera (écosystèmes des terres humides, lacs, etc.). Les interventions concernant la gestion des ressources dans les provinces seront complétées par un soutien institutionnel central (Direction provinciale de l'agriculture et de l'élevage).

### Annexe 5 : Tableau 1 Couverture et zones cibles proposés du PGTA Kagera

Niveau	Burundi	Rwanda	Tanzanie	Ouganda
1	Pays			
2	-	Provinces (3)	Région (1)	Province (1)
3	Provinces (5)	Districts (6)	Districts (4)	Districts (6)
4	Communes (10)	Secteur (24/90)	Service	Sous-comtés (12)
5	20 plans d'action communautaires (colline/secteur)	24 plans d'action communautaires (cellule)	12 plans villageois d'ici l'année 2 (64 fin d'année 5)	12 plans d'action communautaires (paroisse)
Micro-bassins versants cibles	10 (5,000 ha)	12 (6,000 ha)	12 (6,000 ha)	12 (6,000 ha)
Pâturages/terrains de parcours cibles entre 500 ha (2,000 ménages = 12,000 personnes) et 10,000 ha par pays				
Terres humides, bords de lac, berges de cours d'eau cibles 3,000 ha - 12,000 ha par pays				

#### Institutions partenaires

Le projet a identifié un certain nombre de réseaux et institutions partenaires avec lesquels la collaboration et l'inclusion éventuelle d'autres partenaires seront ultérieurement examinées pendant les premiers mois du projet.

Des associations techniques et réseaux régionaux pertinents s'occupant de ressources en terres, d'agriculture et de sécurité alimentaire fourniront une orientation technique et entreprendront des activités de création de capacités, notamment ASARECA (Association pour le renforcement de la recherche agricole en Afrique orientale et centrale), le Centre mondial d'agroforesterie et ses organismes associés (RELMA, TSBF). D'autres partenariats éventuels seront constitués et des liens seront établis pour la documentation et l'analyse des données avec le WOCAT, et pour la création de capacités et le partage des informations avec le réseau africain de travail de conservation du sol (ACT). Parmi d'autres réseaux partenaires figurent le Consortium tanzanien de gestion des terres du lac Victoria (lancé avec la FAO pour renforcer la coordination et le partage des expériences parmi les nombreux intervenants et organisations oeuvrant à la gestion des terres dans la région) ; INSPIRE (Initiative intégrée pour la productivité des sols moyennant la recherche et l'éducation) et UGADEN (Réseau de mise en valeur agroforestière de l'Ouganda) et bien d'autres encore.

#### Institutions et organisations partenaires nationales

Les *Organisations nationales de recherche agricole*, par le biais de leurs stratégies nationales de recherche agricole respectives (Ouganda 2000-2010, par exemple), collaboreront en fournissant ses compétences en recherche et développement relatives à la dégradation des terres et des sols, à l'épuisement des éléments nutritifs et à la déforestation, en démontrant la capacité des terres mieux gérées à augmenter la productivité, les revenus financiers et les moyens d'existence, ainsi que la génération de bénéfices mondiaux.

Les *Centres/Instituts de recherche agricole et de développement* contribueront à renforcer les méthodes participatives de recherche adaptative, les outils et la formation, et aideront à affiner et diffuser les technologies (pratiques d'utilisation/gestion des terres, activités rémunératrices) dans des zones agroécologiques appropriées, et participeront aux résultats du S-E avec les utilisateurs des terres en collaboration avec le centre SIG/T (l'ARDC de Kachewkano, Ouganda, l'ARDI d'Ukiriguru à Mwanza et l'ARDI de Maruku à Bukoba, Tanzanie).

En Ouganda, le programme des *Services nationaux de consultation agricole* (SCAN), qui opère maintenant dans tous les districts du bassin de la Kagera, collaborera pour appuyer la fourniture de services et l'autonomisation des petits propriétaires agricoles et des artisans ruraux, y compris la formation et les expériences acquises en zone rurale pour identifier les besoins et analyser les contraintes et les opportunités permettant aux agriculteurs de demander et d'obtenir les prestations des

différents fournisseurs de services de vulgarisation et de recherche, y compris du secteur privé. Notamment les fournisseurs de services et le personnel des SCAN venant de districts plus expérimentés seront impliqués (d'autres districts viennent à peine d'adhérer au programme). Dans les autres pays, les services de soutien et de vulgarisation participeront activement au travers des districts cibles. Des arrangements semblables seront établis avec les programmes de vulgarisation d'autres pays, par le biais par exemple de lu PDSA et du PISAD en Tanzanie et de l'AMIS au Rwanda.

Des accords de collaboration seront conclus avec les *Universités et d'autres organismes* qui entreprennent la recherche et la formation en matière d'environnement, de sols et d'autres questions relatives à la gestion des terres et des ressources naturelles, le cas échéant, en vue de profiter des meilleures expériences et compétences disponibles (unités d'utilisation des sols/terres, unités SIG/T pour l'analyse, l'amélioration des informations, le suivi et les prises de décisions), dont l'Université de Makerere, Kampala, l'Université de Burare, Rwanda, l'Institut géographique du Burundi (IGEBU) et l'Institut pour la recherche et la formation de la zone agricole du lac à Mwanza, Tanzanie.

Des arrangements de collaboration seront également conclus avec les ONG nationales et internationales pertinentes oeuvrant dans le bassin ou aux alentours, comme le réseau Africa 2000 (opérant dans le district de Kabale et l'est de l'Ouganda avec les CEP et les services de vulgarisation afin d'améliorer la sécurité alimentaire des agriculteurs en encourageant les pratiques durables), Vi-agroforestry et le Centre mondial d'agroforesterie (qui appuient la recherche et le développement en agroforesterie dans la région).

## ANNEXE 6.A: MECANISMES INSTITUTIONNELS ET DE MISE EN OEUVRE

### PROGRAMME DE GESTION TRANSFRONTALIERE DES AGROECOSYSTEMES DU BASSIN DE LA KAGERA (PGTA KAGERA)

#### 1. Structure opérationnelle et organismes de prise de décision

Le bassin du fleuve de la Kagera est situé dans le bassin du Nil, pour lequel un partenariat a d'ailleurs déjà été développé parmi les pays membres ainsi qu'une structure opérationnelle conjointe.

**L'Initiative du bassin du Nil (IBN)** est un partenariat régional entre les états membres du bassin du Nil (Congo RD, Rwanda, Burundi, Ouganda, Tanzanie RU, Ethiopie, Soudan, Kenya, Egypte) qui offre un forum pour le développement coopératif des ressources en eau du fleuve du Nil. Sa vision est d'atteindre un développement socioéconomique durable par le biais d'une utilisation équitable des ressources en eau du bassin du Nil et des bénéfices qu'elles génèrent.

La structure opérationnelle de l'INB consiste en un **Conseil des Ministres** des Affaires en Eau des pays du bassin du Nil (Nile-COM), qui offre son conseil aux niveaux des politiques et prend des décisions relatives aux membres du Nil; **le Comité de Conseil Technique** (Nile-TAC), établi en 1998, qui propose son conseil technique et d'assistance au Nile-COM; et le Secrétariat de l'INB (Nile-SEC), qui exécute des décisions et fournit des services administratifs et financiers aux Nile-COM et Nile-TAC. Le Nile-TAC est composé d'un membre représentatif de chaque pays riverain et d'une alternance (18 membres); il y a une rotation du président chaque année. Les **Fonds Fiduciaires du bassin du Nil** (NBTF), établit en 2003, sont administrés par la Banque Mondiale avec l'appui de plusieurs donateurs y compris le Canada, la Danemark, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède et le Royaume-Uni.

Le programme stratégique d'action de l'INB comprend :

- i) **un Programme de Vision Partagée (SVP)**, une subvention à l'échelle du bassin pour des actions collaboratives, l'échange d'information et de formation, avec sept projets thématiques (environnement, énergie, commerce, agriculture, ressources en eau, planification/gestion et formation appliquée, ainsi que création de confiance, participation des parties prenantes et partage des bénéfices) et aussi pour le développement de programmes d'investissement ;
- ii) **un Programme d'action subsidiaire du Nil de l'Est** avec l'Egypte, le Soudan et l'Ethiopie; et
- iii) **un Programme d'action pour les lacs équatoriaux du NIL** (PAALEN) avec le Burundi, la République démocratique du Congo, le Kenya, le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda, ainsi que l'appui au Soudan et l'Egypte. PAALEN développe des projets d'investissements visant à réduire la pauvreté par la promotion d'une croissance économique et le renversement de la dégradation environnementale.

#### 2. La Structure Organisationnelle du PGTA Kagera

L'organigramme du PGTA Kagera est disponible à l'Annexe 6.C.

##### **2.1. Les Donateurs**

Le Fonds pour l'environnement mondial (**FEM**) fournit des mesures incitatives et un appui financier aux institutions nationales et locales pour promouvoir la gestion durable des terres et pour inverser la dégradation des terres et générer des objectifs environnementaux globaux. L'approche régionale du projet, avec l'appui du FEM, ouvrira l'accès aux ressources financières pour les pays bénéficiaires, en vue de couvrir des coûts additionnels et trouver une solution aux problèmes prioritaires environnementaux transfrontaliers du bassin de la Kagera. Des bénéfices globaux environnementaux seront alors générés: inversement de la dégradation des terres, conservation de la biodiversité, fixation accrue du carbone et atténuation du changement climatique. L'ensemble de ces

facteurs contribuent aussi à la protection des eaux internationales. Les fonds du FEM aideront à développer les liens et à harmoniser les actions nationales et locales avec des objectifs environnementaux régionaux et à influencer positivement un appui ultérieur de la part des donateurs et des gouvernements.

**Des Partenaires de Cofinancement** sont essentiels au PGTA Kagera. Les ressources du FEM sont catalytiques de par leur nature et des sources additionnelles de financement et d'expertise sont essentielles pour atteindre les objectifs nationaux du projet, les objectifs globaux du PGTA Kagera ainsi que les objectifs à long terme environnementaux et de développement. Les sources de financement prennent la forme de contributions gouvernementales en nature et d'un appui à travers des priorités et programmes nationaux, de l'appui des donateurs par le biais de projets existants/mécanismes de soutien complémentaires et des fonds additionnels, ainsi que du support de la FAO en tant qu'agence d'exécution et de mise en oeuvre. La FAO collaborera avec d'autres agences de mise en oeuvre du FEM en particulier les partenaires de TerrAfrique/PIS (PNUE, PNUD, FIDA et la Banque Mondiale), selon les besoins, pour le partage des expériences et des leçons.

## **2.2. Organismes Politiques et de Conseil**

### **2.2.1 Comité Directeur Régional du Projet (CDRP) – Termes de référence provisoires**

Le CDRP est l'organe responsable des politiques du projet pour le bassin de la Kagera et la coordination avec les processus du Lac Victoria et du bassin du Nil. Il sera composé de dix personnes au maximum, y compris des représentants des organismes de coordination environnementale et des Ministères de l'Agriculture des quatre pays. Des représentants de la FAO, du PAALEN, du PGELV et des donateurs, seront invités à participer en tant qu'observateurs, selon les besoins. Les Directeurs nationaux du projet PGTA (DNP) participeront en tant qu'observateurs. Des membres du CDRP auront pour tâche de représenter leur pays / institution au niveau technique et administratif. Le CDRP se réunira ou communiquera par téléconférence chaque année pour revoir et approuver le plan de travail annuel et travaillera aussi par e-mail. Un pays sera hôte de la réunion du CDRP (à tour de rôle), facilité par le Coordonnateur régional qui servira aussi de secrétaire du CDRP. Le CDRP devrait revoir et adopter ses propres termes de référence à l'occasion de sa première séance.

Le CDRP sera responsable des tâches spécifiques suivantes, notamment:

- Revue et approbation des plans de travail et budgets annuels;
- Evaluation des progrès de mise en oeuvre du projet et formulation de recommandations des actions et des mesures nécessaires pour atteindre les objectifs du projet;
- Revue des termes de référence des postes internationaux de projets, des contrats et des consultants.;
- Analyse et suivi des recommandations du Comité régional de conseil technique (CRCT)
- Agréments sur les critères de sélection des micro bassins et d'autres zones d'intervention ainsi que sur le nombre de sites par pays;
- Agrément sur les mécanismes de création d'un réseau d'échange et le développement et le maintien de la base de données et du Site Web;
- Approbation des mécanismes de communication, de diffusion et de partenariat du PGTA;
- Suivi des apports des partenaires internationaux et nationaux, tout en s'assurant que les engagements du projet soient atteints dans les temps et de manière bien coordonnés;
- Conseiller les DNPs et le coordonnateur régional du PGTA Kagera.

### **2.2.2 Comités de Pilotage Nationaux (CPNP) - Termes de références provisoires**

Le CPNP (un par pays) est l'organe responsable des politiques intersectorielles et de la coordination technique du projet au niveau national. (Il prendra la relève du TAC du MEP- B). Il sera composé de quinze membres au maximum, y compris des représentants aux niveaux provincial et régional de

l'agriculture et de l'environnement ainsi que des représentants des ONG et OSC. Des membres du CPNP devraient représenter leurs pays / institutions au niveau technique et politique/administratif. Le CPNP se réunira au démarrage du projet (atelier de lancement avec les parties prenantes), et à deux autres occasions au cours du projet, si possible, à travers des visites en vue de participer aux ateliers/séances de formation sur les questions politiques, législatives et institutionnelles. Le DNP participera en tant que secrétaire. Entre-temps, les CPNP travailleront par e-mail et si nécessaire par téléconférence, et assureront la mise en œuvre en temps opportun des activités et la provision des résultats et réalisations attendus du projet. Les réunions des CPNP se tiendront si possible dans les provinces bénéficiaires pour faciliter les interactions politique/partenaire et entre les niveaux national/provincial. Les termes de référence des CPNP seront revues et adoptées par le CDRP à sa première réunion.

Les CPNP seront responsables des tâches spécifiques suivantes, notamment:

- Faciliter la coopération aux niveaux politique, technique et local par l'échange d'information, la diffusion des documents et des rapports, les liens et la collaboration entre les programmes et projets et les secteurs concernés;
- Orienter/piloter l'exécution technique du projet en tenant compte des politiques, des programmes et des interventions de développement pertinents, avec une attention particulière à la collaboration et les liens intersectoriels pour la gestion intégrée des écosystèmes. Ceci, en vue de tenir compte des questions concernant la dégradation des terres, la biodiversité, la fixation du carbone, la protection des eaux internationales et d'autres aspects environnementaux ainsi que des questions relatives à la productivité agricole, la sécurité alimentaire et la réduction de la pauvreté;
- Approuver les termes de référence et le processus de sélection des directeurs nationaux du projet;
- Revoir et approuver les plans de travail annuels du projet et des budgets associés, tous les quatre ou six mois, y compris le programme provisoire des visites d'échanges et des ateliers (formation, revue);
- Conseiller lors de la sélection et la participation des organismes de recherche et de développement et des personnes ressources en vue de bénéficier de l'appui institutionnel et des compétences les plus performantes dans les secteurs agricole et environnemental;
- Créer des liens avec des organes hôtes et des autorités au niveau provincial pour s'assurer qu'ils donnent l'appui nécessaire à l'équipe du projet pour la mise en œuvre réussie des activités au niveau régional et provincial.

### **2.2.3 Comités régionaux de conseil technique (CRCT)**

Le CRCT sera intersectoriel et aura le mandat de proposer un conseil technique indépendant qui tient compte des points de vue des secteurs agricole et environnemental, des organismes de recherche, du gouvernement local, des donateurs clés et des ONGs et CSOs. Le CRCT facilitera la coopération au niveau politique, technique, transfrontalier, et local. Il devra revoir les rapports techniques et les résultats du projet, les stratégies et les démonstrations pour la gestion durable des terres (GDT) et offrir des suggestions relatives à la participation du secteur privé et à la collaboration avec les réseaux de recherche. Il y aura dix membres officiels du CRCT (dont 2 experts nationaux par pays, deux experts internationaux nommés par le CDRP). Parmi les membres, on comptera également des professionnels scientifiques et techniques, des chercheurs, du personnel des universités, tous sélectionnés sur la base de leurs compétences en gestion transfrontalière des terres et des ressources naturelles et ayant une bonne connaissance des agroécosystèmes et de la biodiversité de la Kagera. La réunion initiale à laquelle participeront la FAO et les partenaires/donateurs, aura pour objectif de revoir et conseiller sur les premiers sites du projet et les interventions proposés et de se mettre d'accord sur la ligne de base et le processus de suivi ainsi que la collaboration avec la recherche. Par la suite, le CRCT devrait fonctionner en général par e-mail et voie téléphonique pour offrir son conseil technique en consultation avec la Division des terres et des eaux de la FAO et le coordonnateur régional du

projet. Les membres ne se réuniront seulement qu'en cas de besoin. Des tâches spécifiques du CRCT seront développées et mises à jour par le CDRP sur la base des suggestions du CPNP, des DNP et du coordonnateur régional. La FAO et les partenaires/donateurs participeront aux réunions du CRCT autant que possible. Les termes de référence du CRCT seront développées lors de l'atelier de lancement du projet et approuvées par le CDRP.

### 3. Mise en œuvre du projet et exécution des accords

L'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en tant qu'agent d'exécution, sera responsable de la supervision globale du projet : elle garantira la cohérence avec les politiques et procédures du FEM, et veillera à ce que les rapports avec les activités de la FAO et celles financées par le FEM soient assurés. L'Unité de co-ordination FAO/FEM (à TCI) suivra l'exécution des activités entreprises pendant l'exécution du projet, donnera son approbation et présentera les rapports d'avancement au FEM. La Division des finances de la FAO présentera des rapports financiers au conseil d'administration du FEM, conformément aux Accords sur les procédures de financement. La FAO, en sa qualité d'agent d'exécution, sera responsable de la coordination générale et technique et aussi de la gestion financière du projet. La FAO vérifiera que les ressources humaines nécessaires et que les équipements soient fournis en temps opportun pour assurer une mise en œuvre harmonieuse du projet et la remise des résultats du projet. Elle surveillera aussi que les rapports d'avancement et financiers soient préparés et approuvés en temps opportun.

L'**Unité technique chef de file (LTU)** de la FAO, la Division des terres et des eaux (NRL) va recruter: i) un **conseiller financier et budgétaire à temps partiel** (14 mois au total) et ii) un **conseiller aux achats et en ressources humaines à temps partiel** (13,8 mois au total) qui donneront leur appui, en consultation avec le CRP et les DNPs selon les besoins (l'équivalent de 1,5 jours par mois et par pays, y compris la préparation des rapports de projet). Le LTU devra aussi embaucher un **commis aux opérations/secrétaire** (5 mois au total ou 1 semaine par pays et par an) pour épauler le fonctionnaire technique responsable et aider à maintenir les dossiers de la FAO sur les opérations du projet, les procès-verbaux, les décisions et les recommandations issus des réunions/ateliers.

En consultation avec les pays participants, la FAO va recruter un Coordonnateur régional du projet (CRP), spécialisé dans la gestion intégrée des ressources naturelles et des agroécosystèmes. Il sera responsable de la gestion globale du projet dans les quatre pays et se trouvera sous la supervision étroite et l'autorité directe du point de vue technique et financier de la FAO. Il/elle sera choisi par un jury *ad hoc*, composé des membres de la Task Force de la FAO, la représentation de la FAO au Rwanda/des autres pays et, si cela est souhaité un expert indépendant d'une autre AM. Il/elle obtiendra un poste à durée déterminée après une période probatoire, conformément aux procédures de la FAO. Les termes de références sont détaillés à l'annexe 6b ci-dessous.

Le CPR sera à la tête de l'**Unité de coordination régionale du projet (UCR)** et fournira un appui technique et administratif, en consultation étroite avec les unités nationales de projet, les parties intéressées et les partenaires, afin d'orienter les activités du projet et les résultats et d'assurer une gestion efficace du financement du FEM et des autres partenaires, et ce au sein des quatre pays. La FAO va également faciliter et assurer le partage et la circulation de l'information et fournira un appui technique au projet, mettant en valeur la large gamme de compétences et l'expérience qu'elle a tiré de ses programmes sur la gestion et la planification des terres et des eaux, la gestion des bassins versants et des bassins fluviaux, les régimes fonciers, la foresterie, le développement durable, la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, le développement des entreprises, les conseils juridiques, etc. Le CPR sera basé à Kigali au Rwanda (comme convenu par le CDRP à Entebbe, en Novembre 2005) dans des bureaux appropriés et fournis par le gouvernement et disposera d'équipements de communication satisfaisant et d'un espace adéquat pour les consultants régionaux, nationaux et internationaux et les travaux de cartographie et de SIG. Dans la mesure du possible, ces bureaux seront partagés avec le projet PAALEN de gestion intégrée des ressources en eau de la Kagera afin d'assurer la complémentarité, les synergies et une planification commune entre les deux projets.

Le CRP sera épaulé par un **commis aux opérations/secrétaire bilingue à temps partiel** disposant d'excellentes compétences en communication (**12 mois** payés par le projet et co-financé par le gouvernement). Il/elle aidera le CPR, notamment en coordonnant la gestion financière et administrative du projet dans les quatre pays et en mettant à jour les registres relatifs aux opérations du projet, les procès-verbaux, les décisions et les recommandations issus des réunions / ateliers. Le RPC et les DNP auront aussi l'appui de chauffeurs et de personnel commis aux opérations/secrétariat (co-financés par les gouvernements).

En consultation avec les pays participants, la FAO recrutera des **Directeurs nationaux de projet (DNPs)** dans chaque pays bénéficiaire. Ceux-ci seront sélectionnés sur la base d'une expérience adéquate en gestion agro-environnementale et d'une connaissance approfondie de la région de la Kagera. Les quatre DNP seront recrutés pour un poste à durée déterminée (externe ou détachés auprès d'une institution technique pertinente), suite à une sélection par un jury *ad hoc* composé des membres de la *Task Force* de la FAO, la représentation de la FAO des pays participants et, si cela est souhaité un expert indépendant d'une autre AM. Suite à une période probatoire, leurs postes seront validés conformément aux procédures de la FAO. Les DNP travailleront en contact étroit et sous l'autorité technique et financière de la LTU (NRL) et du Coordonnateur régional du projet, et sous la direction des Comités de pilotage national du projet (CPNP) et le Comité directeur régional du projet (CDRP).

Les DNP seront à la tête des **Unités nationales** de projet (**UTN**) (dans chaque pays respectivement), collaboreront de manière étroite et se mettront d'accord sur les modalités de travail avec une équipe interdisciplinaire composée des membres des services publics décentralisés, des ONGs, du secteur privé ainsi que d'autres associations professionnelles, afin de s'assurer que les activités de chaque pays respectent le plan de travail et le calendrier, y compris les dispositions contractuelles si nécessaire. Les **UTNs** seront créées dans chaque pays participant afin de faciliter l'exécution des activités soutenues par le projet, et seront hébergées dans des bureaux attribués par les gouvernements et disposant d'équipements de communication satisfaisant et d'un espace adéquat pour les consultants régionaux, nationaux et internationaux et les travaux de cartographie et de SIG. Les DNP seront épaulés par des chauffeurs et du personnel commis aux opérations/secrétaires (co-financés par les gouvernements). Les termes de références sont détaillés dans l'Annexe 6B ci-dessous.

Sous la responsabilité générale des autorités provinciales, mais avec la supervision technique des DNP, et comme l'exige l'Unité technique chef de file de la FAO, des **Animateurs du projet de district (ADs)** seront choisis et désignés dans chaque province ciblée pour faciliter et appuyer les interventions du projet au sein des collectivités locales, des petits bassins versants et d'autres unités agroécologiques à travers une étroite consultation avec les autorités provinciales ainsi qu'une consultation plus large avec les populations bénéficiaires. Les ADs assureront un soutien technique adéquat aux communautés locales et aux différents acteurs grâce à l'appui d'une équipe soudée et interdisciplinaire composée d'agents provinciaux compétents, d'agent de vulgarisation et de partenaires.

Le travail effectué par les ADs, la participation de l'équipe interdisciplinaire et les activités de GDTA dans la province seront adoptées au moyen d'une lettre d'accord/contrat avec les autorités provinciales. Cette lettre d'accord comprendra aussi un plan de travail et un budget qui seront mis à jour annuellement et révisés trimestriellement si nécessaire. Les ADs seront chargés de veiller à la complémentarité et d'éviter les chevauchements avec d'autres acteurs/projets/interventions au sein des districts. Un avant-projet de termes de référence pour les ADs est fourni en annexe 6B ci-dessous. Ceux-ci seront plus détaillés lors de la formulation de chaque contrat de district.

**D'autres consultants nationaux et internationaux seront recrutés et des contrats seront passés avec des institutions**, et selon les avantages relatifs à la compétence professionnelle et à la durabilité que ceux-ci peuvent proposer. Ces contrats devront mener à bien des politiques et des analyses juridiques, offrir un renforcement des capacités pour les approches intégrées de gestion des terres et des agro-écosystèmes et aider à la surveillance et l'évaluation de la performance des projets et des bénéfices générés aux niveaux local, national et mondial. Les termes de références des consultants et

les contrats seront préparés au début du projet à travers le lancement d'ateliers régionaux ou nationaux ou lors des CDRP ou CPNP, en concertation avec le LTU de la FAO.

#### Consultants internationaux

- **Consultant en aménagement et en gestion des terres/agroécosystème** (équivalent au niveau P4, 15 mois - 4 mois pendant l'année 1 et 2; 2.5 mois pendant l'année 3 et 4 ; et 2 mois pendant l'année 5). Il/elle assurera l'expertise technique du projet en consultation étroite avec le LTU et la *Task Force* de la FAO afin que les activités du projet soient exécutées comme prévu par le calendrier, y compris la gestion des partenariats, de la planification des actions, des activités de GDTA, des formations, des mesures d'incitation et des processus intersectoriels. Il/elle devra principalement offrir son appui technique sur la GDTA et veiller à ce que les bénéfices environnementaux soient atteints mais aussi renforcer la capacité des équipes des pays grâce à leur participation aux formations et ateliers. Il/elle représentera aussi un lien entre le LTU et les bureaux des pays au cours des missions afin de faciliter et surmonter les problèmes inhérents à la gestion du projet. Il/elle travaillera en liaison étroite avec les CRPs et les DNP et les aidera dans l'examen des plans de travail, du budget, des rapports d'avancement, la préparation des rapports techniques et d'ateliers, des visites d'échange, de formation, consultants, contrats, etc.
- **Consultant/Fonctionnaire en Régimes fonciers/accès aux ressources** (équivalent au niveau P5 ; 3 mois ; 4 missions). Il/elle fournira une expertise technique au projet en étroite collaboration avec le LTU et la *Task force* de la FAO afin de soutenir les aspects de gestion foncière et d'administration des terres, l'accès aux ressources, le développement de règlements et le renforcement institutionnel. Il / elle apportera un appui technique lors de la préparation des règlements et s'assurera que les lois et les règlements existants soient appliqués correctement. Il sera aussi chargé de trouver des solutions pour répondre aux problèmes de régime foncier qui se posent, soutenir la création d'une approche participative et négociée en matière de paysage/territoire; dans le cadre de plans d'action communautaire. Ceci en vue d'encourager l'investissement dans la gestion des biens communs et des terres privées. Il/elle renforcera la capacité des équipes des pays en les incitant à participer à des formations et des ateliers.
- **Consultant en S-E/Gestion participative des ressources naturelles** (3 mois avec 3 missions). Il/elle apportera son soutien pour établir une ligne de base relative au suivi participatif de la performance du projet et des impacts en utilisant des indicateurs du cadre logique du projet.
- **Consultant en politiques et mesures d'incitation dans les agroécosystèmes durables** (2 mois avec 2 missions). Il/elle donnera son appui pour harmoniser les politiques intersectorielles et expérimenter des mesures d'incitation pour les agriculteurs, les éleveurs, les communautés (PSE et récompenses non financières : l'approvisionnement en eau, la biodiversité, la fixation du C et la restauration des terres dégradées).
- **Conseiller en GDT pour le processus des Champ-écoles des producteurs** (6 mois et plusieurs missions financées par les ressources du FEM; 6 mois ou plus avec des missions cofinancées si nécessaire). Il/elle sera recruté dans la région et apportera un soutien continu à l'ensemble des quatre pays pour la mise en place et le pilotage des CEPs sur la GDTA ; y compris lors du processus d'élaboration des programmes d'étude, des ateliers de formation des formateurs, de la répartition des subventions pour les CEPs et de la mobilisation du soutien technique et institutionnel qui se base sur des expériences menées au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie et partout ailleurs en Afrique orientale et australe.
- **Consultant en évaluation des projets national et international.** Il/elle sera embauché pour diriger l'évaluation intérimaire (1,2 mois) et l'évaluation finale (1,7 mois) en conformité avec les indicateurs du cadre logique et en s'appuyant sur le système de S-E du projet.

### Consultants nationaux (en plus des CRPs et DNPs)

- **Consultant pour l'élaboration de la ligne de base de la GDT** (6 mois dont trois au Burundi et un mois dans chacun des autres pays). Il/elle aura les compétences requises afin de mener à bien les études pour l'élaboration de la ligne de base au Burundi (3 mois car ceci n'a pas été inclus dans le MEP) et dans certaines zones cibles du bassin.
- **Animateurs d'ateliers et formateurs en GDT** (10 mois). Ils seront recrutés selon les besoins pour appuyer les formations et les ateliers pratiques dans le bassin.
- **Formateurs principal en CEPs** (5,5 mois). Ils seront recrutés selon les besoins pour concevoir et mettre en œuvre la formation des formateurs pour les animateurs CEPs en GDTA et fournir un appui lors du processus d'élaboration des programmes d'étude et au cours des formations et des ateliers pratiques.
- **Consultants en communication et site Internet** (11 mois). Ils seront recrutés pour apporter un soutien dans la conception et la mise en œuvre de la stratégie de communication du projet, afin de mobiliser des achats/support par tous les intervenants et pour la création et la maintenance des sites Internet des projets nationaux et régionaux ; en relation directe avec le site Internet de la FAO.
- **Consultants nationaux de GDT**. Ils seront dotés de compétences interdisciplinaires adéquates et seront recrutés pour participer à l'évaluation intérimaire (4 x 0,2 mois) et à l'évaluation finale (4 x 0,3 mois).

### Contrats

A la suite de sélections, des contrats avec des institutions nationales/internationales seront établis. Celles-ci auront pour tâche de fournir les compétences suivantes tout en s'assurant que l'exécution respecte le calendrier tout en jouissant d'une bonne rentabilité économique et durabilité:

- **Surveillance et base de données SIG/T** : Les unités SIG/T les plus compétentes se trouvant dans le bassin ou à proximité de celui-ci seront sélectionnées sur la base des appels d'offres (équipement, modernisation, compétence en matière de formation, rentabilité économique des propositions, etc). Elles seront engagées pour regrouper les données et les analyser au niveau du bassin et distribuer en temps réel les données de télédétection (à savoir Météosat de seconde génération) pour surveiller l'état et les tendances des ressources naturelles et cibler les interventions de GDT à certaines unités de terre. Le centre travaillera sous la direction du LTU, du CRP, et du consultant GRN/S-E. Il utilisera et améliorera les systèmes de surveillance des ressources naturelles et d'alerte rapide, par exemple ceux des programmes du bassin du Nil et du lac Victoria. Consciente des limites structurelles (capacité limitée de calcul et faible approvisionnement en électricité dans certaines parties du bassin), l'organe régional choisi devra appuyer la création de SIGs pilotes au niveau provincial (réalisation 1, résultat 3) ; ceci dans la mesure où certains critères de durabilité peuvent être remplis : suffisamment proches pour permettre un soutien technique régulier, fiable en électricité, et jouissant de compétences et de technologies de l'information satisfaisantes. L'unité régionale devra probablement travailler par le biais de sous-traitants avec des centres de télédétection en place dans chaque pays afin d'accéder aux informations nationales et d'apporter son soutien pour la collecte et l'analyse des données provenant des zones cibles ; et ce avec le personnel provincial. L'Université de Makerere en Ouganda, et l'Institut de recherche agricole de Tanga en Tanzanie, pourrait poursuivre cette tâche, comme au cours du MEP-B, il est cependant proposé de rechercher des alternatives plus près du bassin de la Kagera pour la Tanzanie et l'Ouganda ainsi qu'une institution appropriée au Burundi ; en plus de l'université de Butare au Rwanda. (Pour plus de flexibilité, il y aura une première lettre d'accord (LOA) pour les années 1-3 de USD 25, 000; et une seconde LOA pour les années 3-5 de USD 25, 000).
- **Gestion des systèmes d'information/données**. La collecte et l'analyse des données sur le terrain sont cruciales pour démontrer les avantages sociaux, économiques et environnementaux des différentes pratiques de GDT aux niveaux de l'exploitation agricole et des bassins versants/paysage. Dans chaque pays un organisme compétent sera engagé pour

travailler avec l'équipe du projet, sous la direction du CRP et du consultant GRN/S-E, pour créer une base de données et un système d'information pour le suivi participatif des progrès et des impacts aux niveaux de la communauté, du district et du projet. Il s'agira notamment d'indicateurs socioéconomiques et biophysiques identifiés avec les différents intervenants et, si possible, les informations seront géo référencées pour être intégrées dans le SIG du bassin. Les instituts embauchés aideront à analyser les résultats du projet et à préparer des outils de promotion prouvant les avantages locaux, nationaux et mondiaux à investir dans la GDT au niveau du bassin/paysage, et ce, dans le long terme. (1 LOA pour chaque pays de USD16, 000).

- **Études ciblées/Surveillance des impacts environnementaux** : Des unités de terre représentatives seront identifiées dans chaque pays et les zones transfrontalières pour mener des interventions et des activités de recherche en GDT. Des institutions techniques seront engagées pour travailler avec les DNP et l'équipe du projet, sous la direction du LTU et du CRP afin de concevoir et mener des études ciblées sur le terrain pour évaluer et surveiller l'état et les causes (directes et indirectes) de la dégradation des ressources (terre, eau, ressources biologiques) et les impacts des pratiques de gestion améliorées et d'approches dans une gamme d'unités de paysage: les terres agricoles, les pâturages/terres de parcours, les zones humides, les bassins versants, les zones tampons et protégées. Une attention particulière sera apportée à la comparaison des pratiques dégradant l'environnement telles que le brûlage, le surpâturage, la mauvaise gestion des cultures avec les pratiques améliorées de GDT en termes d'état des ressources, de productivité, d'énergie, de biodiversité, d'atténuation des effets et d'adaptation du changement climatique en particulier la fixation du carbone et la résistance à la sécheresse. Les outils de LADA<sup>2</sup> et du WOCAT seront utilisés et adaptés selon les besoins. Les réalisations se feront, en autres, sous la forme de rapports techniques et de fiches s'adressant aux agents de vulgarisation, aux médias et aux décideurs politiques (jusqu'à 3 lettres d'accord pour un total de USD10, 000 par pays).
- **Gestion des Agroécosystèmes et de la biodiversité** : Les institutions de recherche et technique seront engagées pour travailler avec le DNP et l'équipe du projet, sous la direction du LTU et du CRP afin d'évaluer les effets des pratiques de gestion en cours et traditionnelles sur la biodiversité agricole au sein des systèmes agricoles se basant sur l'élevage et l'agriculture. Ces institutions devront aussi proposer et évaluer les meilleures pratiques de GDT en termes de conservation et d'utilisation durable de la biodiversité avec une attention particulière aux fonctions écologiques des différents cycles des éléments nutritifs, à l'utilisation efficace de l'eau et du cycle de l'eau, à la fixation du carbone et à la lutte biologique contre les ravageurs et les maladies. Ceci inclut notamment les effets de la spécialisation des cultures, des pâturages communaux, de la déforestation, de la fragmentation des terres et de la gestion améliorée de l'exploitation agricole et du bassin hydrographique des petits et grands exploitants agricoles. Ces études seront mises en relation avec les études mentionnées ci-dessus, même si il faut s'attendre à ce qu'une expertise supplémentaire et spécialisée en biodiversité agricole soit nécessaire. Les réalisations incluront des rapports et des fiches techniques s'adressant aux agents de vulgarisation, aux médias et aux décideurs politiques. (Jusqu'à 2 lettres d'accord pour un total de USD 8, 000 par pays).
- **Surveillance des bénéfiques/impacts provenant des moyens d'existence durables**. Des contrats seront préparés avec des organisations compétentes pour travailler avec les DNP et l'équipe du projet. Elles devront offrir leur savoir-faire socio-économique relatif aux études décrites ci-dessus et à l'ensemble du processus de S-E afin de comprendre et d'évaluer les impacts des moyens d'existence issus des pratiques et approches améliorées de gestion de GDT tout en assurant un processus participatif avec l'ensemble des parties intéressées. Ces organisations devront utiliser les outils et approches disponibles pour l'analyse des moyens d'existence durables. Ces activités pourraient être ajoutées aux contacts ci-dessus ou préparés

---

<sup>2</sup> La division des terres et des eaux de la FAO a mis au point et validé des outils d'évaluation de la dégradation des terres et des pratiques de gestion durable des terres par le biais du projet LADA - Land Degradation Assessment in Drylands projet – et par le biais du WOCAT – Le panorama mondial des approches et des technologies de CES.

comme contrats indépendants. (Jusqu'à 2 lettres d'accord pour un total de USD 8, 000 par pays).

- **Aménagement de l'utilisation des terres au niveau provincial et soutien à la GDTA** : Les contrats seront préparés avec chacun des 22 districts bénéficiaires pour une coopération avec les DNP et l'équipe du projet, sous la direction du LTU et CRP, pour apporter un soutien dans la planification de l'utilisation des terres, le choix des orientations politiques, la sensibilisation et la coordination des activités de GDTA au sein des districts. Les contrats incluront aussi des activités de soutien aux animateurs de district et aux équipes interdisciplinaires co-financés par les gouvernements. Ils seront également chargés de superviser la mise en place des champs-écoles des producteurs (CEP) et la création de comptes bancaires collectifs pour le transfert des bourses des CEP destinées directement aux groupes d'agriculteurs tout en s'assurant que le développement et le soutien pour la planification des actions communautaires soient menés correctement. Le projet permettra de créer des fonds de GDT dans chaque district, exploités dans le cadre de ces contrats de district. Dans la mesure du possible, des dispositions seront prises pour un financement partiel, et pour une reconstitution des fonds dans le futur de façon à ce que les gouvernements puissent répliquer les activités réussies de GDTA à travers des programmes nationaux pertinents et un soutien budgétaire des donateurs. Il y aura deux fonds séparés par district:
  1. **Fonds CEP (USD 720,000 avec une moyenne de USD 32,727 par district)** : Ces fonds serviront à l'affectation des **bourses de Champs-écoles des producteurs (CEP)** relatives aux activités de GDTA et des activités connexes génératrices de revenus mais aussi pour que les CEPs présents dans le bassin de la Kagera ainsi que dans les autres régions puissent se mettre en réseau et partager leurs expériences. S'appuyant sur l'expérience du programme CEP au Kenya, un mécanisme d'approbation et de suivi, qui comprendra des critères de sélection, sera mis en place pour assurer une utilisation efficace et équitable des fonds. Les bourses des CEP permettront de couvrir les frais de l'animateur des CEP, un soutien technique ad hoc, des intrants pour les parcelles d'étude, les certificats et les visites d'échange.
  2. **Fonds collectif (USD 600,000 avec une moyenne de USD 27, 272 par district)**: Ces fonds serviront à l'affectation des **bourses pour les plans d'action territoriaux/communautaires** au sein d'unités de terre choisies comprenant une gestion des bassins versants/du paysage et des dispositions visant à améliorer les régimes fonciers (sécurité foncière, arrêtés/règlements locaux municipaux, etc.) Ces bourses permettront de couvrir les frais relatifs aux intrants utilisés pour les activités et le savoir-faire provincial de la GDT ainsi que les frais des visites d'échange afin de partager l'expérience entre les communautés et de s'inspirer des expériences de Landcare et d'autres projets effectués dans des pays de la Kagera en matière de planification des actions collectives et d'amélioration du régime foncier.
- **Aménagement du paysage/communauté, y compris des incitations pour l'adoption de la GDT et de mesures visant à l'amélioration du régime foncier.** Un défi majeur pour la gestion durable des terres réside dans sa réplication du niveau de l'exploitation agricole à celle du bassin versant de manière à assurer non seulement une amélioration de la productivité mais aussi à générer des bénéfices environnementaux considérables pour la communauté locale tout en contribuant à l'atteinte d'objectifs nationaux et mondiaux. Des contrats seront développés avec les ONG compétentes, des réseaux de recherche ou des organismes du secteur privé (tels que Care International, le groupe d'experts Katoomba, Ecotrust, Africa 2000, etc) disposant d'expertise et d'expérience dans la planification de l'action communautaire et la conception et l'établissement de paiements pour services environnementaux (PSE) et de récompenses non financières pour la production de bénéfices pour l'environnement (approvisionnement en eau, conservation de la biodiversité, fixation du carbone (au-dessus et en dessous du sol), restauration de terres dégradées, adaptation aux changements climatiques). Les organismes contractés travailleront avec les DNP et l'équipe du projet, sous la direction du LTU et du CRP, de concert avec les districts bénéficiaires afin de :
  - 1) **Concevoir et expérimenter des mécanismes d'incitation appropriés**, en étroite collaboration avec les autorités gouvernementales et le secteur privé pour un

approvisionnement à long terme de mesures incitatives telles qu'une meilleure commercialisation, étiquetage et d'autres services de soutien. (Jusqu'à 6 lettres d'accord sur une base régionale ou nationale pour un maximum de USD15, 000 par contrat et une moyenne de USD22, 000 par pays), et,

2) **Elaborer des plans d'action territoriaux/ au niveau de la communauté** pour la mise en œuvre de la GDT au sein de bassins versants et d'autres unités agroécologiques choisis, y compris des mécanismes visant à répondre et améliorer les régimes fonciers, l'accès aux ressources et la gestion à long terme des ressources de propriété commune. (Moyenne de 2 lettres d'accord par pays pour un total de USD20, 000).

- **Développement des systèmes pastoraux:** Une grande partie du bassin est utilisé pour la production animale extensive, cependant, puisqu'il s'agit de ressources de propriété commune, il n'y a pas ou peu d'investissement dans le maintien ou l'amélioration des pâturages ou le pâturage contrôlé du bétail et ces terres de plus en plus sèches font face à de véritables problèmes caractéristiques des pâturages comme la surpopulation, l'absentéisme des propriétaires de troupeaux, le manque d'investissements et, donc une importante dégradation. Des liens et des systèmes contractuels appropriés seront mis en place avec le centre de formation en gestion du Zimbabwe et avec des projets pastoraux appropriés opérant dans la région pour développer un savoir-faire et des formations relative à la gestion améliorée des pâturages et des parcours, la rotation des pâturages, la commercialisation et l'alimentation du bétail. Une meilleure commercialisation des produits de l'élevage apparaît importante afin d'inciter une meilleure gestion de l'élevage et des pâturages. L'amélioration de la gestion des pâturages est également un élément déterminant pour la fixation du carbone dans de larges zones. A cette fin, une expertise spécifique sera sollicitée pour contrôler le carbone et éventuellement étudier les possibilités d'échange de droits d'émission du carbone.
- **Formation sur les technologies de GDT et matériel de démonstration.** Dans de nombreux cas l'adoption de techniques de GDT nécessite un investissement initial en intrants et en équipements pour l'exploitation agricole, les interventions collectives et aussi les formations pratiques pour des contextes spécifiques. Par exemple, parmi les pratiques rentables de GDT déjà identifiées : i) le passage à l'agriculture de conservation exige des outils/équipements de travail du sol pour le semis direct ainsi que des semences de cultures de couverture adaptées ii) la gestion du bétail exige un pâturage contrôlé via des clôtures et une production fourragère accrue; iii) la collecte de l'eau pour les cultures, le bétail et l'utilisation domestique pourront nécessiter des investissements dans le stockage de l'eau et sa rentabilité; iv) les terrains boisés et de l'agroforesterie exigent du matériel de plantation et des pépinières. Les organismes compétents / projets seront engagés pour travailler avec le DNP et l'équipe du projet sous la direction du LTU et du CRP afin d'offrir une formation spécifique et d'établir des services d'approvisionnement pour le soutien technique et matériel. (Moyenne des 3 lettres d'accord pour un total de USD37, 000 par pays en fonction des compétences).
- **Formations pratiques et élaboration des programmes d'étude pour la GDTA.** Pour assurer la durabilité et un soutien continu, la formation et l'élaboration des programmes d'étude seront sous-traitées à des ONG et des instituts de formation de la région. Ceux-ci devront travailler avec le DNP, l'équipe du projet, sous la direction du LTU et du CRP en étroite consultation avec les districts. Cela comprendra l'élaboration de programmes d'étude pour l'animation des CEPs, pour la planification des actions collectives et l'aménagement de l'utilisation des terres au niveau du district, ainsi que la formation *ad hoc* du personnel technique et de vulgarisation sur des activités spécifiques de GDT. (1 lettre d'accord par pays pour une moyenne de USD62, 500 ce qui équivaut à USD15, 625 par an).

**Des missions d'appui technique de la FAO** seront organisées, selon les besoins, et en tenant compte de l'expertise de la « Task Force » du projet (gestion des terres et des eaux, aspects fonciers, production agricole, de l'élevage et forestière, gestion de l'environnement, vulgarisation et formation, questions de disparités sexuelles et de sécurité alimentaire). Ces appuis seraient fournis, si possible, sous modalités de co-financement de la FAO.

**Un atelier régional de démarrage du projet** sera organisé à Kigali au Rwanda, le pays hôte de l'unité de coordination régionale (UCR), afin de lancer officiellement le projet. Les représentants de toutes les parties prenantes aux niveaux régional, national et local seront invités à y participer y compris les membres du CDR qui devraient, à la fin de l'atelier, revoir et approuver les propositions et recommandations résultant de celui-ci.

**Des ateliers nationaux des parties prenantes (4) ainsi que d'autres réunions annuelles** seront organisés dans les quatre pays bénéficiaires pour planifier les activités annuelles et fournir un feedback au CDR sur les modalités mises en place au niveau national et provincial. Ces rencontres faciliteront l'échange d'information et les modalités de collaboration avec les instituts gouvernementaux et d'autres partenaires pour la mise en oeuvre du projet, le développement de critères de sélection des sites d'intervention du projet et de partenaires, et la prise en compte ultérieure des recommandations des ateliers et des réunions et l'approbation du plan de travail annuel national par le CDR. Parmi les membres des réunions, on peut compter le DNP en tant que secrétaire, des représentants des ministères de l'agriculture et de l'unité responsable de la coordination environnementale, du personnel et consultants nationaux du projet, et des représentants des services techniques, des ONGs et d'autres partenaires et des communautés, aussi que des représentants du secteur privé et des donateurs, si besoin. La première réunion se tiendra dans la ville hôte de l'UPN dans chaque pays et de façon consécutive dans les autres provinces dans la mesure du possible (en tenant compte des aspects logistiques et de communication).

La participation des communautés aux activités de gestion intégrée des agroécosystèmes, y compris les associations des agriculteurs/pasteurs, et l'établissement de modalités organisationnelles appropriées au niveau local seront des éléments importants de la mise en oeuvre du projet. La structure organisationnelle locale sera conçue avec l'agrément des communautés locales, en tentant compte des schémas existants réussis dans la zone du projet et ailleurs. Des autorités locales et des représentants des autorités coutumières seront co-optés pour renforcer le soutien au niveau communautaire. Des dispositions appropriées seront convenues en accord avec les communautés locales au démarrage du projet, en tenant compte: (i) des plans de développement locaux; (ii) des groupements thématiques et consultatifs existants pour la gestion de/l'accès à l'eau, la gestion des terres et des forêt, la gestion de l'élevage et (iii) des capacités locales disponibles.

Les activités de GDT du projet sont conçues pour être exécutés par des groupements locaux de communautés, des autorités locales et des ONGs, avec l'appui des services techniques gouvernementaux. L'équipe du projet développera des critères pour guider les services techniques nationaux et décentralisés, les associations d'agriculteurs/éleveurs, des ONGs, des représentants du secteur privé, etc. qui participeront à l'exécution du projet. Des termes de référence et des lettres d'accord pour les différentes activités seront examinés / approuvés par l'UPN et l'UCR et le CPNP et CDRP, comme approprié, sous la supervision de l'UTP du projet (NRL).

Le projet fournira l'appui technique et financier pour l'organisation et la consolidation des structures communautaires locales impliquées dans la mise en oeuvre du projet. En particulier, le projet promouvra des stratégies de gestion des agroécosystèmes et de la biodiversités qui se basent sur les connaissances et les innovations indigènes et des systèmes traditionnels. Des contributions collectives à la mise en oeuvre des activités du projet au niveau du terrain se feront « en nature ». Ces contributions seront estimées en termes monétaires et indiqués dans les Plans d'action ou plans locaux de développement préparés avec et approuvés par les communautés elles-mêmes. Des liens seront développés avec les autres programmes/projets de gestion de ressources naturelles nationaux et ceux financés par les donateurs dans la zone du projet.

**Table 1 : Coordination and Complementarity of Kagera TAMP with NBI-NELSAP and LVEMP Projects**

Project Title and Countries	Project Description	Possible Complementarity and collaboration with Kagera TAMP	Project Budget and Potential Co-funding
<p><b>Lake Victoria Environmental Management Programme</b> - Phase I 1997-2005, \$77.6million (Uganda \$28.1M, Kenya \$26.9M, Tanzania \$22.6M; World Bank/GEF and IDA)</p> <p><b>Bridging phase:</b> 2006-7</p> <p><b>Phase II</b> 2008+15 years USD165 million; (World Bank \$80M/GEF \$30 million, SIDA, NORAD + EU 40M) - Uganda Ministry of Water &amp; Environment - Tanzania, Ministry of Water (MOW) - Burundi ...</p>	<p><b>LVEMP-I</b> focused on knowledge development, R&amp;D, data collection and analysis, policy review, strategy development, and support services for sound management of the Lake Victoria ecosystem. This included fisheries management and research, wetland management and water quality including water hyacinth control, training, community-based micro projects, soil and water conservation, afforestation and land use management. The land management component focused on Rakai district, Uganda (also Mwanza and Mara Tanzania outside the Kagera basin) and mainly addressed soil erosion and agro-chemical monitoring, safe use of chemicals and soil and water conservation.</p> <p><b>Bridging phase:</b> continued certain activities and project offices and the preparation of phase II in Kenya, Uganda and Tanzania</p> <p><b>LVEMP-II</b> will build on the knowledge base for achieving environmentally and socially sustainable development in the lake basin with a focus on biodiversity conservation, water quality and poverty eradication. Activities will include: support EAC capacity in transboundary environmental management; integration and sustained use of databases; research and capacity building and dissemination of best practices; investment for remedial measures (control of water hyacinth; reducing pollution and eutrophication) and private-public partnerships. - Strengthen governance of water + fisheries resources.</p>	<p>TAMP will build on results of LVEMP-I: soil erosion studies and maps, monitoring/safe use of agro-chemicals, data and analysis, policy/ strategy development, expertise (support services) in land use and wetlands management, catchment afforestation. TAMP will complement LVEMP-II by focusing on promoting sustainable and viable agro-ecosystems. Of particular relevance are LVEMP activities on water quality, ecosystem and wetland management, soil and water conservation, land suitability mapping, rural land use management, catchment afforestation, capacity building, micro-projects.</p> <p>TAMP management will coordinate closely with LVEMP (and EAC and LVB Commission) to ensure information sharing among water, land and agriculture sectors and complementary actions.</p> <p><u>TAMP component 1:</u> The knowledge management system will be developed with a view to integration/ information sharing with LVEMP (also NELSAP/ other databases/ information systems in the basin).</p> <p><u>TAMP component 2:</u> in developing its strategic planning framework, the inter-sectoral process (to include LVEMP actors) will ensure synergy with strategies/ plans developed through LVEMP. TAMP will make use of (not duplicate) water resources and hydrological studies.</p> <p><u>TAMP component 3:</u> LVEMP expertise will be drawn upon to support TAMPs capacity building activities.</p> <p><u>TAMP component 4:</u> Links will be made with LVEMP for investment at community and catchment</p>	<p>Bridging phase, 2006-mid 2007 (EU- Euro 2.5 million, Japan (in Tanzania USD 720,000), SIDA and GEF Phase II GEF-USD37mn, IDA-USD48mn; countries USD10mn)</p> <p>Specific co-funding to be elaborated in an MOU when with details elaborated with Environmental Management Officers and Committees at district, ward and village levels as appropriate</p> <p>LVEMP co-funding could support specific activities such</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. EIA study of preventing or controlled burning, IPM , SWC etc. (C sequestration; atmospheric deposits in water, biodiversity, etc)</li> <li>2. Support to FFS for inputs</li> <li>3. Joint training/execution of community SLAM projects</li> <li>4. Use of environmental guidelines and environmental monitoring</li> </ol>

- Rwanda....	<p>LVEMP II has plans to extend land management activities in the Kagera region with farmers and local NGOs with which collaboration and cofunding will be sought.</p> <p><b>Possible areas for collaboration in Uganda (Rakai district)</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Capacity building/awareness of district/ extension staff: pollution prevention (IPM/reduced burning), land husbandry/SWC, catchment management, farm forestry, product value addition and marketing.</li> <li>2. Ecosystem monitoring - surface+ ground water; atmospheric deposition; GIS (land use, hydrology, biodiversity) and control of non-point sources of pollution in selected sub-catchments (N+P, sediments, agrochemicals)</li> <li>3. Community support in rehabilitating priority degraded sub-catchments to reduce non-point source pollution - matching grants in SWC and livelihoods improvement</li> <li>4. Links with private Carbon Finance mechanisms for afforestation/reforestation in areas with secure land tenure</li> <li>5. IPM to reduce effluents in water resources from flower farms, sugarcane, livestock, tea, coffee (fertilizers; pesticides)</li> </ol>	<p>level for improved land and agro-ecosystem management.</p> <p><b>Possible areas for collaboration in Tanzania</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Applied research on land and wetlands: erosion rates; nutrient losses; wetlands functions and use impacts; integrated soil and water management; guidelines for soil and wetlands rehabilitation; RS/GIS for land suitability studies; water harvesting; agrochemicals management.</li> <li>2. Agricultural support: access to improved seeds and inputs; farmer training on appropriate technologies and use of agrochemicals; small scale irrigation and water harvesting; explore potential investments: biofuel crops (Jatropha; palm), animal feeds (cotton cake; maize/rice hulls) and vegetable oil production; processing plants (fruit, sweet potato, cassava, millet; poultry/dairy production and processing;.</li> </ol> <p>Details of LVEMP –II have just been posted on the GEF website</p>	<p>LVEMP-II will be responsible for water hyacinth control including the Kagera River Basin (not retained as part of NELSAPs or TAMPs portfolio).</p>
<b>NBI-NELSAP Project Title</b>	<b>NBI-NELSAP Project Description</b>	<b>Possible Complementarity and collaboration with Kagera TAMP</b>	<b>Project Budget and Potential Co-funding</b>
<p>NELCOM Priority Area: Watershed Management</p> <p><b>Kagera River Basin Integrated Water Resources</b></p>	<p>The overall objective is to develop tools and permanent cooperation mechanisms for the joint, sustainable management of water resources in the Kagera River Basin in order to prepare for sustainable development-oriented investments to improve the living conditions of the people and to protect the environment. Specific objectives are:</p>	<p>Both operate across the Kagera basin, but IWRM focuses on water resources and TAMP on land resources management. The two projects are highly complementary and mutually supporting:</p> <p>1) The IWRM baseline assessment (basin monograph; water allocation/development scenarii) should be integrated with TAMP baseline information with a</p>	<p>Implementation costs USD 4M).</p> <p>Collaboration and cofunding will be substantial (at least USD836,000, however, as IWRM has just been set up</p>

<p><b>Management Project (BUR, RWA, TAN, UGA)</b></p> <p>(NB Though geographically distinct, links could also be made to share lessons experiences with the sister NBI-NELSAP Mara river basin and Malakisi-Malaba-Sio River Basin projects.)</p>	<p>i) establishment of a sustainable framework for joint management of the shared water resources of the Kagera River Basin; ii) development of an investment strategy (long term) and conduct of pre-feasibility studies; iii) building capacity at all levels for sustainable management and development of Kagera River Basin; iv) implementing small-scale (community level) investment projects.</p> <p>Activities include: capacity building of national and basin level water resource management staff with emphasis on transboundary management; community awareness of transboundary implications of water use activities; a communication program on the evolving capacity in the Basin for transboundary investments; rehabilitation and upgrading of the hydrometeorological network across the basin; a water quality survey as a baseline for subsequent investment projects; sharing of water quality data between countries. Some small-scale investment projects (potentially scalable; if possible with transboundary benefits) will be implemented to provide early benefits to communities, build confidence, provide practical experience and lessons in investment.</p>	<p>view to developing an integrated land and water resources information/management system (accessible across sectoral institutions);</p> <p>ii) IWRM small-scale investment scheme may include such issues as biodiversity/ wetlands protection: precise interventions are not identified, but collaboration will avoid overlap/enhance synergy.</p> <p>iii) The institutional set-up of the 2 projects is similar e.g. RPSC, national PMU. Collaboration will ensure that all 4 TAMP components are linked with IWRM: <u>TAMP component 1</u>: to ensure that <b>integrated land and water resources management</b> is the basis of the permanent transboundary cooperative framework among countries for sustainable management and development of the Kagera river basin through joint planning and coordination of PSC meetings, sharing of project offices if feasible, data and information sharing, intersectoral linkages.</p> <p><u>TAMP component 2</u>: to coordinate the policy and legal reviews and subsequent actions;</p> <p><u>TAMP component 3</u>: to cooperate capacity building activities at all levels (e.g. water resources officers part of TAMP technical advisory teams);</p> <p><u>TAMP component 4</u>: to link stakeholders SLaM priorities with IWRM long term (e.g. afforestation) and short term (community level) investments and help ensure they also contribute to poverty alleviation, viable agriculture (not just water).</p>	<p>details will be developed and agreed through an MOU during initial months of TAMP.</p>
<p>NELCOM Priority Area: Water Use in Agriculture (WUA)</p> <p><b>Enhanced Agriculture Productivity</b></p>	<p>The project aims to improve productivity of small scale agriculture and animal industry through a program coordinated across participating countries to improve and develop water use. At regional level it will create a favourable environment for private sector involvement in small -scale irrigation</p>	<p>High relevance to TAMP component 4:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• During TAMP implementation, as and when, activities related to small scale irrigation, water harvesting/ conservation, livestock watering are prioritised by stakeholders, links will be made with this NBI-NELSAP project to seek investment support.</li> </ul>	<p>WUA 1.1 Preparation cost USD1.2M. Implementation cost USD45M. Period: 5 years</p> <p>Potential investment in</p>

<p><b>Project</b> <b>(BUR, RWA, TAN,</b> <b>UGA, also DRC,</b> <b>KEN)</b></p>	<p>development. It will invest in participatory development of water harvesting /conservation techniques, small scale irrigation and livestock management alongside agricultural extension for subsistence low-output farming in each country.</p> <p>The preparation phase included a feasibility study, country baseline surveys and drafting of detailed project documents that are being implemented.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• TAMP will provide technical expertise to ensure such activities are integrated in SLM plans and actions at all levels.</li> <li>• TAMP will make available its knowledge base to assist in the development of this WUA project; in turn WUA could share its baseline surveys.</li> </ul>	<p>collaborative activities cannot be estimated until detailed project documents are prepared</p>
--------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------

**Annexe 6.B: Tableau 2 – Plan de travail de PGTA Kagera (avec une synthèse des résultats et activités, des dates et des responsabilités)**

PGTA KAGERA RESULTATS ET ACTIVITES	PAR QUI	A1	A2	A3	A4	A5
<b>1.1 Le dialogue transfrontalier, la planification, l'harmonisation des politiques et la coordination</b>						
1.1.1 Quatre ateliers nationaux conduits pour développer des agréments politiques/légaux en vue de la coopération transfrontalière et la résolution des conflits	DNPs, CDRP, FAO, Ministères, Représentants communautaires					
1.1.2 Mécanismes institutionnels développés (lignes directrices, protocoles, financement) pour diffusion et utilisation dans le bassin	DNPs, CRP, Districts/provinces, FAO, consultants					
1.1.3 Atelier régional organisé et accord du CDRP sur les interventions politiques/légales et sur les mécanismes institutionnels, en vue d'une adoption ministérielle ultérieure	CDRP, CRP, CRCT, DNPs, FAO, Partenaires, Ministères					
1.1.4 Information publique et sensibilisation sur les bénéfices générés par le GDTA à travers le bassin, aide à la prise de décision et aspects de planification, législatifs et relatifs aux politiques,	CRP, DNPs, CDRP, FAO, Districts/provinces					
1.1.5 Mécanismes nationaux et transfrontaliers pour des approches politiques et législatives coordonnées et plus de support aux communautés/provinces	CRP, DNPs, CDRP, CDNP, Districts/provinces, et FAO (dirigés par un «task force» politique <i>ad hoc</i> au niveau du bassin) (4p x 1,5mois)					
<b>1.2 Un système de gestion des connaissances mis en place à l'ensemble du bassin</b>						
1.2.1 Système de suivi et d'information appuyé par les unités SIG/T au niveau central et national (1 pays)	CRP, SIG-R, DNPs, partenaires nationaux, districts/provinces, FAO					
1.2.2 Mise en place d'un SIG pilote dans un district / province dans chaque pays et du personnel formé	DNPs, Districts/provinces, CRP, SIG-R, FAO					
1.2.3 Centres d'information aux niveaux provincial et communautaire utilisés pour maintenir les dossiers/registres locaux et pour la mise à jour des plans d'utilisation des terres, etc.	DNP, Districts/provinces, FAO					
1.2.4 Système d'information et de communication fonctionnel (avec les liens entre le niveau régional et national)	FAO, CRP, DNPs, pays bénéficiaires					
<b>1.3 Système de S-E et les rapports d'avancements et financiers préparés et utilisés dans la prise de décision</b>						
1.3.1 S-E continu, bénéficiaires du projet formées, outils de S-E participatifs et notification/rapport régulier à la FAO, au FEM et aux	CRP, DNPs, FAO, experts					

<b>PGTA KAGERA RESULTATS ET ACTIVITES</b>	<b>PAR QUI</b>	<b>A1</b>	<b>A2</b>	<b>A3</b>	<b>A4</b>	<b>A5</b>
partenaires financiers						
1.3.2 Evaluation à mi parcours (année 3) et finale du projet achevé (année 5), et niveau d'avancement et impacts évalués	FAO-UTP et FAO-FEM, FEM, l'équipe d'évaluation, CRP, DNPs					
1.3.3 Système de S-E du projet développé avec l'appui d'un consultant	FAO, CRP, DNPs,					
1.3.4 Personnel et partenaires du projet formés sur la collecte des données et la préparation de rapport	SIG-R, DNPs, Districts/provinces, FAO					
<b>1.4. Structures de gestion du projet PGTA Kagera</b>						
1.4.1 Structures de gestion du projet établis	FAO, CRP, DNPs, pays bénéficiaires					
1.4.2 Recrutement du personnel	FAO, pays bénéficiaires					
1.4.3 Bureaux du projet disponibles et équipés	Pays bénéficiaires, FAO					
1.4.4 Mécanismes d'échange d'information et de coordination du projet mis en place	FAO, CDRP, DNPs, CRCT, Ministères, SIG-R					
1.4.5 Stratégie de mobilisation des ressources et plan de financement développés et mis à jour	FAO-UTP et FAO-FEM, pays bénéficiaires, partenaires					
<b>2.1 Agroécosystèmes et terres durables mis en place et intégrés (au niveau national et du bassin)</b>						
2.1.1 Mécanismes pour améliorer la synergie entre les divers programmes/ plans d'action nationaux pour la GDTA mis en œuvre à l'ensemble du bassin	DNPs, CDRP, CRCT, Consultants, FAO					
2.1.2 GDTA pilotée, promue et intégrée dans les PANs et les processus en vigueur à l'échelle du bassin en vue de restaurer les terres dégradées, les fonctions des écosystèmes, la biodiversité, et l'amélioration des moyens d'existence agricoles	DNPs, Points focaux FEM, Districts/provinces, Consultants, Ministères					
2.1.3 Ateliers intersectoriels pour une approbation de la GDTA par les ministères et les institutions concernés	DNPs, CPRP et CPNPs, CRCT, FAO, ministères					
2.1.4 Connaissances/expertise apportées aux districts/provinces et aux communautés sur les conventions et les stratégies nationales en vue d'appuyer leur mise en œuvre	FAO, DNPs, CDRP et CPNPs, ADPs					
<b>2.2 Mesures de réglementation développées/utilisées pour promouvoir la GDTA ou pour enlever les obstacles existants</b>						

PGTA KAGERA RESULTATS ET ACTIVITES	PAR QUI	A1	A2	A3	A4	A5
2.2.1. Sensibilisation, formation et négociation contribuant à la mise en oeuvre des politiques et règlements pour résoudre les problèmes transfrontaliers	ADPs, Districts/provinces, experts politiques, légaux et technique					
2.2.2 Suivi, et meilleures capacités de résolution des conflits et instruments en place pour résoudre les problèmes transfrontaliers	CRP, CDRP, DNPs, Districts/provinces					
2.2.3 Echange d'expériences/leçons acquises pour la mise en oeuvre à grande échelle des mesures de réglementation réussies/des opportunités	DNPs, Districts/provinces, experts, ministères					
<b>2.3 Cadre stratégique de planification cohérent développé et mis en oeuvre pour appuyer la GDTA (au niveau du bassin, provincial et communautaire)</b>						
2.3.1 Consultations au niveau provincial pour revoir et se mettre d'accord sur les synergies, les actions et les mécanismes intersectoriels afin d'atteindre les objectifs du PGTA Kagera	DNPs, provinces/districts, FAO					
2.3.2 Statut et tendances de la dégradation/gestion durable des terres cultivées et coûts des options de GDTA	Consultant national, DNPs, FAO					
2.3.3 Statut, tendances de la dégradation/gestion durable des pâturages/parcours et coûts des options de gestion améliorée de l'élevage et du pâturage	Consultant national, DNPs, FAO					
2.3.4. Statut et tendances et choix d'options objectives pour réduire les pressions sur les terres humides et pour maintenir leur fonctionnement	Consultant national, DNPs, FAO					
2.3.5 Consultations provinciales organisées pour promouvoir/intégrer la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité agricole et pour générer des bénéfices en moyens d'existence	Contrat, DNPs, provinces/districts, FAO					
2.3.6 Examen de la situation énergétique au niveau du bassin et les options possibles pour réduire l'utilisation de la biomasse ligneuses	Consultant régional, CRP, DNPs, FAO					
2.3.7. Dialogue sur les risques et gestion/contrôle de la transmission des maladies et des ravageurs des cultures et de l'élevage portant à l'identification de mécanismes permettant de mieux gérer les mouvements transfrontaliers	DNPs, équipe technique					
2.3.8. Capacité accrue des fonctionnaires de planification et technique au niveau provincial en vue de développer et mettre en oeuvre des plans et des actions intersectoriels et les fonctionnaires aux niveaux national et local formés sur la planification de l'utilisation des terres et	DNPs, provinces/districts, ADPs, FAO Consultants					

<b>PGTA KAGERA RESULTATS ET ACTIVITES</b>	<b>PAR QUI</b>	<b>A1</b>	<b>A2</b>	<b>A3</b>	<b>A4</b>	<b>A5</b>
la mise en application des politiques						
2.3.9. Communautés et provinces/districts appuyés pour la mise en oeuvre des plans d'action (gestion améliorée du pâturage/des parcours/des terres humides, conservation de la biodiversité agricole et ressources énergétiques)	DNPs, CPNP, provinces/districts, experts					
<b>3.1 Méthodes/approches "d'action-recherche" participatives pour promouvoir la GDTA développées et testées</b>						
3.1.1 Réunions provinciales organisées pour évaluer les capacités et les besoins, et pour se mettre d'accord sur les interventions, et les méthodes/approches à entreprendre	DNPs, provinces/districts, FAO					
3.1.2 Sélection de micro/sous-bassins versants représentatifs et identification des zones d'interventions pour les démonstrations et les parcelles d'essais et leur réplication	DNPs, CRCT, provinces/districts, CNRA, FAO					
3.1.3 Base de connaissance développée sur le statut et les tendances (ressources; dégradation/amélioration; aspects socio-économiques) par le biais d'un diagnostic participatif et révision des interventions dans des zones ciblées	DNPs, provinces/districts					
3.1.4 Méthodes/ matériel de formation sur la GDTA (curricula, matériel de formation, manuels, séances de formation des formateurs, etc.)	DNPs, consultants, FAO					
3.1.5 Documentation de sensibilisation (dépliants, posters, cartes) diffusée pour promouvoir une adoption large de la GDTA	DNPs, provinces/districts, Ministères, FAO, consultants					
3.1.6 Stratégies de vulgarisation, de réplication, de génération de revenus et de commercialisation pour les agriculteurs/communautés (liens aux stratégies et partenaires relatifs aux épargnes/au crédit et aux investissements)	DNPs, consultants, provinces/districts, ONGs, partenaires, FAO					
3.1.7 Ateliers de sensibilisation/formation au niveau communautaire sur les effets des pratiques de gestion au niveau de l'exploitation agricole et sur l'approvisionnement des services environnementaux	DNPs, provinces/ districts, experts					
3.1.8 Démonstrations au niveau de l'exploitation agricole et des parcelles d'essais pour une adaptation locale, un feedback et un développement des innovations locales	DNP, provinces/districts, ONGs, FAO					
<b>3.2 Services de qualité et approches intersectorielles offerts aux communautés en tenant compte des connaissances et des innovations locales</b>						

<b>PGTA KAGERA RESULTATS ET ACTIVITES</b>	<b>PAR QUI</b>	<b>A1</b>	<b>A2</b>	<b>A3</b>	<b>A4</b>	<b>A5</b>
3.2.1. Ateliers de formation organisés pour les prestataires de services et les leaders communautaires sur l'approche agroécosystémique et les bénéfices provenant de la biodiversité agricole	Experts, DNPs, provinces/districts, FAO					
3.2.2 Séances de formation des formateurs organisées sur l'approche participative apprentissage action–recherche (CEP/CEJ) en vue de développer des systèmes d'exploitation/de moyens d'existence divers et productifs	DNPs, FAO, consultants					
3.2.3 Cours de durée limitée, voyages d'études et visites d'échanges effectuées pour partager les connaissances parmi les prestataires de services et les innovateurs	DNPs, provinces/districts, FAO					
3.2.4 Création de liens entre les communautés/les agriculteurs, les fournisseurs du secteur privé et la recherche agricole (apports, formation, outils/équipements)	Experts, DNPs, provinces/districts FAO					
3.2.5 Collaboration entre la recherche et les utilisateurs des terres/ groupements agricoles qui promeuvent les systèmes de production diversifiés	DNPs, CNRA, provinces/ districts, ONGs					
3.2.6 Sensibilisation et identification d'actions communautaires pour la gestion et l'utilisation efficace de l'eau y compris les techniques de collecte de l'eau	DNPs, provinces/districts, ONGs, experts					
<b>4.1 Plans de gestion des terres participatifs dans les communautés cibles, les micro-bassins versants et des unités de terre sélectionnées</b>						
4.1.1 Formation et développement de plans de gestion des terres participatifs (communautaires, micro bassins, et zones agro-écologiques)	DNPs, SIG-R, partenaires nationaux du SIG, experts, provinces/districts, FAO					
4.1.2 Capacité accrue pour la mise en oeuvre et le suivi des plans d'actions	DNP, provinces/districts, experts					
4.1.3 Révision des résultats pilotes (année 2) avec les parties prenantes, pour promouvoir la mise en application des activités à grande échelle	DNPs, consultants, provinces/ districts					
<b>4.2 Pratiques de gestion des terres et des agroécosystèmes améliorés adoptées et reproduites plus largement</b>						
4.2.1. Sensibilisation des communautés et des utilisateurs des terres sur l'approche agroécosystémique et ses bénéfices multiples	DNPs, CDRP, provinces/ districts, Ministères					

<b>PGTA KAGERA RESULTATS ET ACTIVITES</b>	<b>PAR QUI</b>	<b>A1</b>	<b>A2</b>	<b>A3</b>	<b>A4</b>	<b>A5</b>
4.2.2 Appui fourni pour une large adoption des systèmes agricoles et des pratiques de gestion améliorés	DNPs, CNRA, provinces/ districts, Ministères					
4.2.3 Appui technique et de formation fourni (au niveau de l'agroécosystème et de la province) sur les différents systèmes et approches agroécologiques	DNPs, experts, FAO					
4.2.4 Inventaire et évaluation au niveau communautaire sur le statut et les menaces à la biodiversité agricole et les connaissances traditionnelles afférentes	DNPs, provinces/districts, experts, FAO					
4.2.5 Utilisateurs des terres/groupements agricoles et communautés au niveau des micro-bassins bénéficiant d'exploitations agricoles diversifiées.	Provinces/ districts, ONGs,					
<b>4.3 Opportunités commerciales/mécanismes de partage des bénéfices pour des services environnementaux (PSE) identifiés et mis en place</b>						
4.3.1 Mécanismes identifiés/appuyés pour un partage équitable des bénéfices générés par la GDTA (amont-aval, agriculteur-éleveur, collecte durable des produits sauvages, PSE)	CRP, DNPs, experts, FAO					
4.3.2 Organisation et gestion améliorée des agriculteurs, de la communauté et des entreprises agricoles et les liens développés entre les CEP, les groupements d'intérêt communs, les associations des agriculteurs, les institutions de crédit et/ou des projets d'investissement						
4.3.3 La révision et le pilotage des mesures incitatives générant des bénéfices accrus et des coûts réduits au niveau des agriculteurs	CRP, DNPs, FAO, donateurs, provinces, ONGs, institutions de crédit					
4.3.4 Révision des contraintes relatives à l'adoption des systèmes agricoles diversifiés et identification des besoins pour assurer la valeur ajoutée et la commercialisation améliorée des produits locaux	Experts, CNRA, ONGs					
<b>5. Gestion du projet opérationnelle et efficace</b>						
<b>Output 5.1:</b> Structures de gestion du projet, institutionnelle et administrative mises en place et liées aux structures nationales/régionales de prise de décision	CRP, DNPs, CDRP, CPNPs					
<b>Output 5.2:</b> Système de S-E du projet et préparation des rapports représentant des appuis à la gestion et à l'exécution du projet	CRP, DNPs, CDRP, CPNPs					

**ANNEXE 6.B: TERMES DE RÉFÉRENCE DU PERSONNEL DU PROJET  
FEM/FAO - Projet de gestion transfrontalière des agroécosystèmes du bassin de la Kagera**

**1. COORDONNATEUR RÉGIONAL DU PROJET – TERMES DE RÉFÉRENCE**

**INTRODUCTION**

Sous la responsabilité générale et la supervision directe de l'unité technique principale de la FAO, la Division des terres et des eaux, le coordonnateur régional/conseiller technique du projet (CRP) aura la charge de la direction générale, de la gestion et de la conduite technique, de façon à garantir la réalisation des objectifs du projet et la mise à la disposition des quatre pays, des résultats obtenus, en étroite consultation avec les unités nationales du projet (UNP), les parties concernées et les divers partenaires. Le Coordonnateur régional sera à la tête de l'Unité de coordination régional du projet (UCRP) et fournira l'aide nécessaire, technique comme administrative, pour diriger les activités du projet et assurer l'obtention de ses résultats, garantir la gestion adéquate du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) de même que des ressources financières complémentaires du projet, grâce à une liaison étroite avec la FAO, les directeurs nationaux du projet (FAO) et les points focaux nationaux du GEF. Le CRP fera rapport et recevra ses indications de travail du comité régional directeur du projet (CDRP) et du comité régional de conseil technique du projet (CRCT), afin que le projet atteigne ses objectifs dans les limites des coûts prévus et assure sa durabilité. Il devra en particulier :

1. Assurer, dans les temps impartis et selon les critères techniques corrects, la réalisation de toutes les activités du projet au niveau régional, en veillant soigneusement à l'harmonisation des stratégies, des politiques adoptées et des mesures d'uniformisation entre les pays du projet, en mettant l'accent sur la gestion durable des terres et des agro-écosystèmes (GDTA) et en favorisant les synergies entre les planifications sectorielles des pays et celles de la région.
2. Fournir les indications de travail nécessaires aux Coordonnateurs nationaux du projet (CNP), au Burundi, au Rwanda, en Tanzanie et en Ouganda et à leurs partenaires nationaux, en précisant les questions essentielles à affronter, en harmonisant les objectifs techniques et les façons de les aborder dans les pays du projet, pour lutter contre les principaux facteurs de dégradation des sols et identifier les modalités de gestion durable des agroécosystèmes (GDTA), en formulant des directives pour l'identification, la démonstration, l'essai et la reproduction participative de pratiques de GDTA dans les sous bassins choisis et dans tout le bassin de la Kagera.
3. Préparer et contrôler les plans de travail annuels ainsi que le budget de l'entièreté du projet, selon les divers plans de travail et budgets annuels des pays et suivre les processus d'approbation. Conseiller les Coordonnateurs nationaux ainsi que leurs unités techniques pour l'exécution du projet, afin de garantir l'achèvement des tâches du projet et la qualité de leur exécution dans chacun des quatre pays du projet.
4. Identifier des candidats potentiels pour le comité régional de conseil technique (CRCT), en liaison avec les directeurs nationaux du projet, les comité régional et nationaux de pilotage ainsi que la FAO, et mobiliser les membres du CRCT pour fournir un soutien, examiner les projets de contrats/termes de référence pour les soumissions et fournitures diverses (études, rapports, formation, etc.). Avec le soutien de la représentation de la FAO et après obtention de l'approbation de l'unité technique principale, le CRP recrutera les experts, établira les contrats avec les institutions, selon les nécessités des activités transfrontalières du projet et les dirigera, en suivant les plans de travail annuels.
5. Veiller à une liaison efficace et au maintien d'une bonne communication entre les partenaires régionaux et d'autres personnes concernées, notamment les ONGs, les organisations des bassins du Nil et du lac Victoria, y compris pour l'obtention de financements complémentaires provenant de partenaires et donateurs.
6. Préparer les contrats avec les partenaires privilégiés (Protocoles d'accord ; Lettres d'accord), pour approbation par le comité directeur régional du projet (CDRP) et la FAO et contrôler le processus, y compris le contrat pour la mise en place d'un centre d'information géographique qui couvre techniquement le bassin entier en ce qui concerne le suivi de l'état et des tendances des ressources

naturelles et de l'utilisation du territoire et le soutien plus approfondi des applications SIG (système géographique d'information) dans une province pilote dans chaque pays.

7. Organiser les réunions du comité directeur régional du projet (CDRP), les ateliers régionaux et d'autres activités inter-pays, en étroite collaboration avec les directeurs nationaux du projet et en consultation avec les membres du CRCT et en considérant la rotation des événements régionaux entre les pays du projet.
8. Diffuser la documentation appropriée et communiquer aux unités techniques nationales et aux partenaires les expériences acquises dans d'autres projets et d'autres bassins de la région ; exposer succinctement les résultats positifs obtenus, préparer et distribuer les rapports, communiquer les instructions sur les bonnes façons de procéder et les approches et mécanismes de promotion, pour leur diffusion sur une plus grande échelle ainsi que leur utilisation dans d'autres contextes similaires.
9. Rédiger en temps voulu les rapports d'activité et d'avancement, à soumettre à la FAO et assurer la diffusion des rapports intérimaires, des minutes, des documents techniques, des rapports d'atelier, une fois que ces documents auront été approuvés.
10. S'occuper de la conservation de la documentation du projet et de celle des aspects financiers des opérations.
11. Assurer d'autres tâches, selon les besoins.

#### **DURÉE, LIEU D'AFFECTATION ET NATURE DU CONTRAT**

Le contrat du consultant de la FAO en tant que Coordonnateur régional du projet sera d'une durée initiale de 11 mois, renouvelable après un arrêt d'un mois, sous condition de service satisfaisant. La période totale d'emploi comme consultant est de 4 ans (à savoir 44 mois de service effectif sur une période globale de 48 mois).

Le consultant sera basé à l'unité de coordination régionale (UCR) située à Kigali, Rwanda. Le Coordonnateur régional travaillera à partir de l'unité de coordination et devra voyager régulièrement à l'intérieur du bassin de la Kagera et de temps en temps, dans la région, en fonction des nécessités ; il aura également à se rendre au siège central de la FAO pour les instructions de démarrage du projet ainsi qu'au moment de sa conclusion.

#### **CONDITIONS MINIMALES À REMPLIR**

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes:

- Diplôme d'études universitaires supérieures en gestion des ressources naturelles, en agriculture, géographie ou spécialité connexe.
- Connaissance courante de l'anglais et du français.
- Sept années d'expérience significative dans le secteur agricole et dans la gestion de l'environnement, au niveau national ou international.

#### **CRITÈRES DE SÉLECTION**

Les candidats seront sélectionnés en fonction des critères suivants :

- Large expérience de gestion de projets complexes au niveau national ou régional.
- Solides capacités de gestion, y compris en ce qui concerne des directives stratégiques, la supervision technique, la prise en charge de l'équipe du projet, la formation d'équipes soudées, capacité à développer des plans de travail et à gérer des budgets et des prévisions de dépenses.
- Aptitude au travail en milieu pluri-culturel et bonnes relations interpersonnelles, doublées d'une expérience de collaboration avec des partenaires de tous niveaux (ministères, donateurs, secteur privé, ONGs et organisations communautaires de base).
- Large expérience de travail avec ou étant inséré(e) dans des organisations internationales ou de donateurs orientées vers la réalisation de projets de gestion participative des ressources naturelles.
- Capacité de présentation analytique écrite et de mise au point de rapports, ainsi que des connaissances avérées dans le domaine de l'informatique.
- Connaissance approfondie et expérience en gestion des ressources naturelles/agricoles dans les pays appartenant aux bassins de la Kagera et du lac Victoria.

## 2) DIRECTEURS NATIONAUX DE PROJET - TERMES DE RÉFÉRENCE

### INTRODUCTION

Sous la responsabilité générale et la supervision directe de l'Unité technique principale de la FAO (Division des terres et des eaux) et des Représentants de la FAO, les quatre directeurs nationaux du projet (DNPs) seront à la tête de l'Unité de coordination nationale du projet (UCN) au Burundi, Rwanda, Tanzanie RU et Ouganda respectivement, et auront la charge de la gestion et la conduite technique du projet dans leur pays, en consultation étroite avec les parties prenantes et partenaires. Les DNP fourniront l'aide nécessaire, technique comme administrative, pour coordonner et mettre en oeuvre les activités du projet au niveau national et assurer l'obtention de ses résultats, et aussi pour assurer les liens avec les objectifs et les activités au niveau du bassin entier. Ils assureront la gestion adéquate des ressources du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) de même que les ressources financières complémentaires du projet grâce à une liaison étroite avec la FAO et le Coordonnateur régional du projet (CRP). Les DNP prépareront des rapports et recevront des indications de travail du Comité national de pilotage du projet (CPNP) et des points focaux nationaux (agriculture et environnement au niveau du capital), qui fourniront des conseils pour assurer que le projet atteigne ses objectifs dans les limites des coûts prévus et assure sa durabilité. Ceci en tenant compte aussi, avec l'appui du CRP, du conseil du Comité régional directeur du projet (CDRP) et le Comité régional de conseil technique du projet (CRCT). Il devra en particulier :

1. Assurer la **planification, la réalisation et la coordination** de toutes les activités du projet au niveau national, sur la base des propositions et garantir une liaison étroite avec le CRP en ce qui concerne le développement des plans de travail, les achats, les consultations, le recrutement, les questions logistiques, la gestion de budget et des déboursements. L'accent sera mis sur la gestion durable des terres et des agroécosystèmes (GDTA) tout en favorisant les synergies entre les plans et actions sectoriels du pays. Il s'agira en particulier:
  - d'assister à **l'identification des pratiques de gestion intégrée des terres et des agroécosystèmes** en vue de les tester/adapter et reproduire en tenant compte des connaissances et des innovations indigènes/locales et des résultats récents de la recherche, en étroite collaboration avec les ADPs, le CRP et la FAO ;
  - d'assurer que les équipements, l'assistance technique et des services soient fournis aux bénéficiaires selon les besoins, à des coûts abordables et en temps opportuns;
2. Etablir une collaboration étroite et organiser le travail avec **une équipe interdisciplinaire** composée d'experts des services publics décentralisés, des ONGs, du secteur privé et d'autres associations professionnelles, pour s'assurer que les activités du projet se réalise selon le calendrier, y compris les dispositions contractuelles. Travailler en étroite collaboration avec le **point focal national du projet et les membres du CPNP** et leur fournir des **rapports périodiques sur l'avancement des activités du projet** et les éventuelles questions soulevées. Convoquer des **sous-groupes thématiques** selon les besoins pour conseiller sur les aspects techniques, politiques et légaux, et si nécessaire, réviser les produits/rapports en consultation avec le CPNP;
3. Préparer **un plan de travail national annuel** pour soumission au CRP et à la FAO et mettre à jour le plan tous les quatre mois avec une explication des changements. Le plan annuel devrait comprendre la révision des activités entamées et/ou achevées, ainsi que des propositions d'activités nationales du projet à mener l'année suivante (l'envergure, les spécifications, le calendrier et les produits attendus);
4. Assurer une **communication adéquate des activités nationales** aux parties prenantes, y compris les départements gouvernementaux, le secteur privé et les partenaires des ONGs, et inviter et encourager une **participation multiacteurs**, en particulier, des représentants des groupements locaux, aux activités et consultations nationales. Veiller à **une liaison effective et au maintien d'une bonne coordination et coopération** avec les partenaires, les projets et les donateurs, en particulier les projets des bassins du Nil et du Lac Victoria, y compris pour l'obtention de financements complémentaires.

5. Préparer des **termes de référence et identifier les consultants et/ou institutions** compétents pour entreprendre des activités nationales, en tenant compte du Plan de travail, et soumettre la documentation afférente au CRP et à la FAO pour approbation.
6. Assurer le **suivi et la supervision de l'exécution des activités nationales**, et des volets nationaux des activités régionales dans les pays associés, en particulier, des relations de travail étroite avec les autorités nationales et locales et facilitant des réunions avec les parties prenantes. Informer le CRP des problèmes et obstacles qui nécessitent une attention et/ou appui spécifique. Il s'agit en particulier de:
  - fournir l'appui technique et une supervision générale aux animateurs provinciaux/de district du projet (ADs).
  - suivre et superviser les travaux des consultants, des institutions et du personnel du gouvernement et d'autres partenaires, et dans la mesure du possible assurer la remise en temps opportun des produits et des rapports;
7. Fournir de **l'appui aux missions du CRP, de la FAO et des consultants** engagés dans le projet, y compris la préparation des itinéraires, des réunions et la liaison avec le Représentant de la FAO pour assister avec les voyages, les dispositions logistiques et les contacts au niveau politique.
8. En consultation avec le CRP et le CPNP déterminer les dates, les budgets et les participants pour les réunions et **ateliers nationaux, les activités de formation à tous les niveaux et les visites d'échange**, selon les plans de travail annuels et les besoins ressentis sur le terrain. Après l'approbation de ces plans par le CRP et la FAO, assurer l'organisation et la conduite efficace de ces réunions, ateliers, séances de formation et visites d'échanges dans le pays. Participer aussi aux réunions et ateliers régionaux du projet et autres activités selon les besoins;
9. Assurer la liaison avec le personnel gouvernemental et le CPNP afin de promouvoir **un cadre national environnemental et réglementaire** pour faciliter l'intégration de la GDTA et de la conservation de la biodiversité agricole dans les plans provinciaux et sectoriels et les politiques nationales;
10. En étroite collaboration avec le CRP et les autorités nationales et provinciales, **mobiliser des ressources humaines et financières** des autres partenaires de développement et des institutions concernés en vue de compléter le financement du FEM au programme GDTA Kagera.
11. Rédiger en temps voulu **les rapports d'activité et d'avancement**, à soumettre à la FAO et assurer la diffusion des **rapports intérimaires, des minutes, des documents techniques, des rapports d'atelier**, une fois que ces documents sont approuvés. Assurer le maintien de la documentation du projet et, avec l'appui de la Représentation de la FAO, de celle des aspects financiers des opérations au niveau national.
12. Assurer d'autres tâches, selon les besoins.

#### **DURÉE, LIEU D'AFFECTATION ET NATURE DU CONTRAT**

Le contrat du consultant de la FAO en tant que Directeur national du projet sera d'une durée initiale de 11 mois, renouvelable après un arrêt d'un mois, sous condition de service satisfaisant. La période totale de recrutement comme consultant est de 4 ans (à savoir 44 mois de service effectif sur une période globale de 48 mois) ou jusqu'à la date d'achèvement du projet.

Le consultant sera basé à l'unité nationale de projet (UNP) située à Kigali au Rwanda, Kabale en Ouganda, Bujumbura au Burundi ou Bukoba en Tanzanie comme approprié. Le DNP travaillera à partir de l'unité de coordination dans son pays et devra voyager régulièrement à l'intérieur du bassin de la Kagera et dans son pays et, de temps en temps, dans la région, en fonction des activités régionales ; il devra également se rendre au siège de la FAO pour une mission de briefing.

#### **CONDITIONS MINIMALES À REMPLIR**

Les candidats doivent remplir les conditions suivantes:

- Diplôme d'études universitaires supérieures en gestion des ressources naturelles, en agriculture, géographie ou spécialité connexe.

- Connaissance courante de l'anglais et/ou du français suivant la langue nationale du pays.
- Sept années d'expérience significative dans le secteur agricole et dans la gestion de l'environnement, au niveau national ou international.

#### **CRITÈRES DE SÉLECTION**

Les candidats seront sélectionnés en fonction des critères suivants :

- Solides capacités de gestion, y compris en ce qui concerne les directives stratégiques, la supervision technique, la prise en charge de l'équipe du projet, la formation d'équipes soudées, la capacité à développer des plans de travail et à gérer des budgets et des prévisions de dépenses.
- Aptitude au travail en milieu pluriculturel et bonnes relations interpersonnelles, doublées d'une expérience de collaboration avec des partenaires de tous niveaux (ministères, donateurs, secteur privé, ONGs et organisations communautaires de base).
- Large expérience de travail avec ou étant inséré(e) dans des organisations internationales ou de donateurs orientées vers la réalisation de projets de gestion participative des ressources naturelles.
- Capacité de présentation analytique écrite et d'élaboration de rapports, ainsi que des connaissances avérées dans le domaine de l'informatique.
- Connaissance approfondie et expérience en gestion des ressources naturelles/agricoles dans son pays et, de préférence avec une expérience de travail ou de voyage dans d'autres pays appartenant aux bassins de la Kagera et du lac Victoria.
- Connaissance courante de l'anglais et du français de préférence

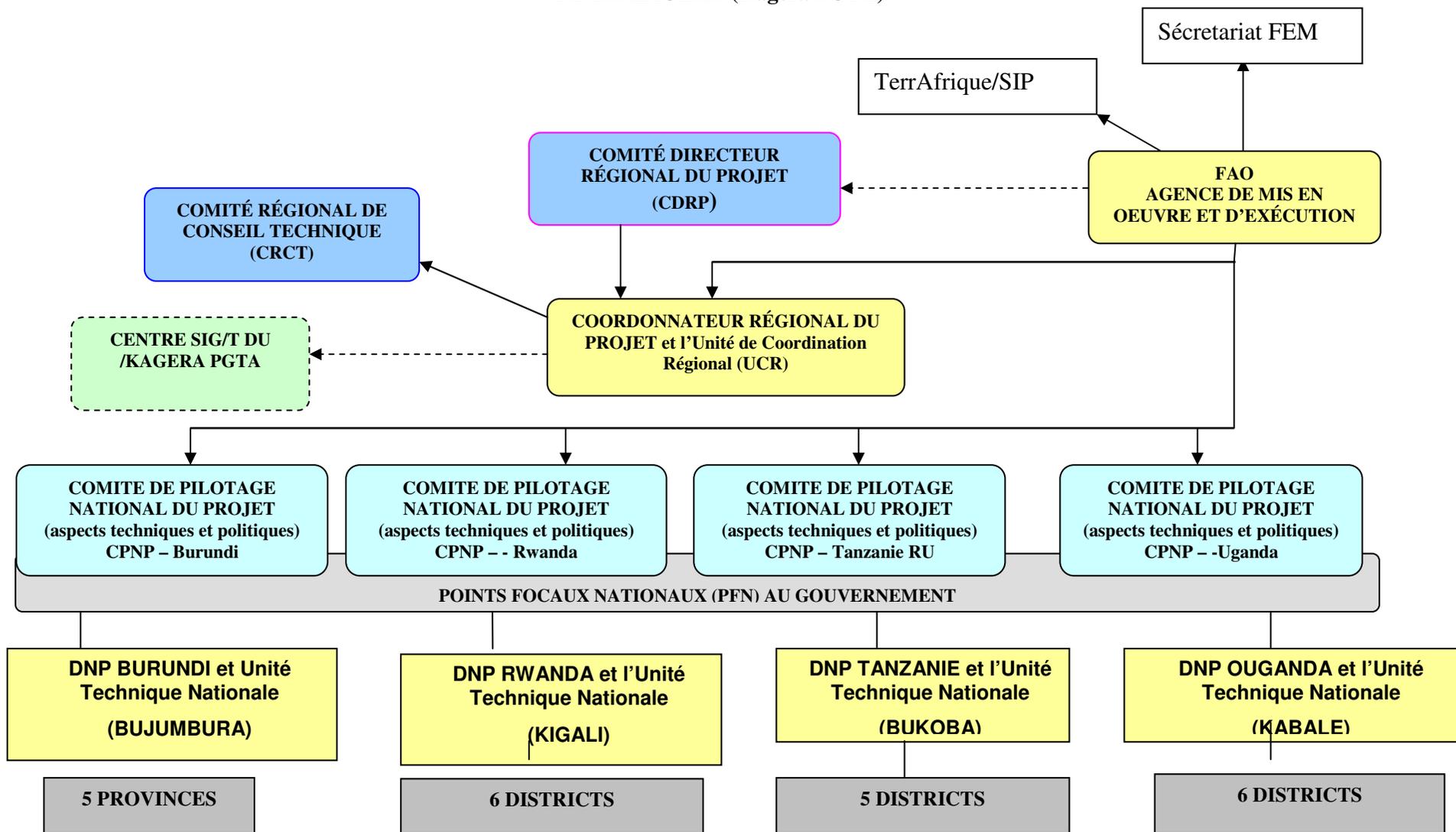
### **3) ANIMATEURS PROVINCIAUX/DE DISTRICT DU PROJET - TERMES DE REFERENCE**

Sous la responsabilité générale et la supervision directe des autorités provinciales et avec la supervision technique du DNP, l'Animateur du projet (AP) dans chaque province cible aura pour mission d'appuyer les interventions du projet avec les communautaires locales, et au niveau des micro bassins et autres unités agroécologiques à travers une étroite consultation avec les autorités provinciales et les populations bénéficiaires. L'AD assurera l'appui technique approprié aux communautés locales/aux acteurs par l'établissement d'une équipe interdisciplinaire étroite des fonctionnaires provinciaux et des agents de vulgarisation intéressés et compétents, et des partenaires. L'AD sera responsable d'assurer la complémentarité et d'éviter la duplication avec d'autres acteurs /projets/interventions dans la province. Les détails de la participation de cette équipe seront inclus dans le Protocole d'accord avec la province.

L'AD en étroite consultation avec le DNP et les autorités provinciales, devra en particulier:

- S'assurer que les connaissances indigènes et les systèmes traditionnels soient pris en considération dans la conception des activités de planification et de gestion des terres et des agroécosystèmes qui seront entrepris avec les communautés de la province;
- Assister les communautés cibles dans la préparation et la mise en œuvre des plans de développement au niveau local, suivre leur exécution et tenir le DNP informé de l'avancement et des questions/problèmes soulevés;
- Identifier et donner une priorité aux besoins en appui des populations ciblées; et ce, en accord avec les objectifs du projet et les thématiques identifiées et convenues;
- Coordonner les activités du projet avec les communautés cibles dans les micro bassins et les zones agroécologiques identifiés, et assurer la coordination avec d'autres activités en cours et prévues, telles que celles des organisations/associations de la société civile, des services techniques gouvernementaux, des ONGs, des partenaires en développement, des opérateurs privés et d'autres institutions dans la zone du projet; et
- Conduire des activités de sensibilisation sur les objectifs et activités du projet et sensibiliser les communautés locales à l'importance de la gestion durable des ressources naturelles, des agroécosystèmes et de la biodiversité du bassin de la Kagera avec une attention particulière aux impacts positifs potentiels sur les moyens d'existence, les revenus et le bien-être de la population et sur les objectifs et activités du projet.

**ANNEXE 6.C: SCHÉMA ORGANISATIONNEL DU PROJET DE GESTION TRANSFRONTALIER DES AGRO ÉCOSYSTÈMES DU BASSIN DE LA KAGERA (Kagera PGTA)**



## ANNEXE 7: PLAN DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

### INTRODUCTION

L'objectif du suivi et de l'évaluation est d'aider tous les participants à évaluer la performance et l'impact du projet en vue d'accroître au maximum ces deux éléments. Le suivi est l'examen permanent ou périodique réalisé par les gestionnaires et leur permettant d'évaluer la mise en œuvre d'une activité, afin d'assurer que toutes les actions requises progressent selon le plan. L'évaluation est un processus servant à déterminer systématiquement et objectivement la pertinence, l'efficacité, l'efficacités et l'impact des activités vis-à-vis de leurs objectifs. L'évaluation continue est l'analyse, pendant la phase de mise en œuvre, de la pertinence, de l'efficacité et de l'efficacités continues des résultats, effets et impacts actuels et probables.

Le projet sera évalué sur la base de la qualité de sa mise en œuvre, du suivi des principaux objectifs, des résultats obtenus et de son impact. Les objectifs généraux et particuliers du projet, ses réalisations et ses résultats, ainsi que ses indicateurs clés, tels qu'ils sont décrits dans le Cadre logique du projet (annexe 2), et les plans de travail annuels sont à la base de ce plan de S-E.

Le programme de S-E du projet sera guidé par des indicateurs qui donnent une description sommaire des résultats et des impacts attendus. Il importe de comprendre que les indicateurs, tels qu'ils sont présentés dans le cadre logique, sont adaptables, c'est-à-dire qu'ils pourraient être sujets à une révision pendant la mise en œuvre du projet. Parmi les raisons de la révision figurent le changement de la situation, l'incapacité prouvée (physique ou pratique) de collecter des données de base fiables sur un indicateur montrant que le changement ne peut être mesuré avec précision, le suivi intérimaire qui indique que les objectifs sont trop complexes ou pas assez ou l'identification de nouveaux indicateurs plus adaptés.

Le projet sera suivi et évalué sur la base des éléments suivants :

- **Exécution du projet.** Le suivi estimera si la gestion et la supervision des activités du projet sont efficaces et cherchent à améliorer la performance, le cas échéant, afin de renforcer l'efficacité générale de la mise en œuvre du projet. C'est un processus permanent, pendant lequel seront recueillies des informations sur l'exécution des activités prévues dans les plans de travail annuels, y compris la production de résultats de qualité en temps voulu. Cette information facilitera la comparaison de ce qui a été accompli vis-à-vis des tâches programmées (d'après le plan de travail annuel) en vue d'identifier les mesures correctives à prendre éventuellement pour améliorer la performance. Cette activité relèvera directement du Coordonnateur régional du projet, avec des avis fournis par le Comité directeur du projet et la FAO. Voir le *Tableau 1* pour les indicateurs de performance de l'exécution.
- **Performance du projet, objectifs et résultats obtenus.** Le projet sera surveillé étroitement par le Comité directeur du projet et les unités FAO-UTP et FAO-FEM par le biais de rapports semestriels et d'exams trimestriels de la mise en œuvre. Les résultats du projet feront l'objet d'une évaluation intérimaire (après deux ans d'exécution) et finale (à la fin de l'exécution) par des consultants extérieurs engagés par la FAO. Voir le *Tableau 3* pour un résumé des indicateurs de performance du projet.
- **Impact du projet.** La mesure dans laquelle le projet a réussi à obtenir les résultats prévus sera continuellement surveillée par des rapports semestriels d'avancement du projet, des rapports succincts annuels et une évaluation intérimaire et finale. Les indicateurs clés de performance identifiés dans le cadre logique du projet guideront l'évaluation de l'impact du projet. Le *tableau 2* présente les principaux indicateurs de performance. Les méthodes de collecte des données doivent assurer que des données de base fiables ont été /sont recueillies et que les données sur l'impact sont collectées régulièrement pendant toute la durée de la mise en œuvre. Les indicateurs de performance seront testés et affinés, si besoin est, et les indicateurs intérimaires et les objectifs numériques avec leurs calendriers devront être approuvés au cours de l'atelier initial.

## SUIVI DE L'EXÉCUTION ET DE LA PERFORMANCE DU PROJET

Le suivi quotidien des progrès et de la performance et la communication des résultats relèvent du Coordonnateur régional du projet (CRP) en consultation étroite avec les directeurs nationaux du projet (DNP) et le centre régional SIGT/T. Le CRP et les DNP feront rapport régulièrement aux membres des comités directeurs régionaux et nationaux du projet, soulignant les questions et les contraintes importantes pour avoir des avis et une orientation. Le CRP notifiera à l'unité technique principale, au responsable du budget (Division des terres et des eaux- NRL) et au Département de la coopération technique, et ensuite au Secrétariat du FEM, tout délai ou difficulté rencontrés pendant l'exécution de façon que des mesures de soutien ou correctives puissent être prises en temps utile. La FAO organisera un examen indépendant à mi-parcours et une évaluation finale du projet avec une équipe de consultants extérieurs pour évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficacités, les progrès et les impacts du projet vis-à-vis des objectifs, des contributions et des réalisations escomptés du PGTA. Le tableau 1 ci-dessous contient une description des indicateurs qui seront utilisés pour mesurer la performance du projet.

**Tableau 1: Indicateurs servant à évaluer la mesure dans laquelle les unités de gestion du projet sont effectivement opérationnelles**

<b>Indicateur</b>	<b>Moyens de vérification<sup>3</sup></b>
Mécanismes régionaux de coordination et structures nationales de gestion du projet établis et opérationnels	Rapport initial du projet et rapports semestriels d'avancement du projet
Rapports d'activités et d'avancement du projet semestriels et annuels préparés en temps utile et de manière correcte	Soumission des rapports au TCI
Rapports des dépenses semestriels préparés en temps utile et de manière correcte	Soumission des rapports au TCI
Objectifs, résultats et réalisations conformes aux plans de travail annuels	Rapports d'avancement semestriels et annuel
Les écarts des plans de travail annuels sont corrigés rapidement et de façon appropriée. Les demandes de dérogation de budgets approuvés (révisions budgétaires) sont soumises à la FAO qui les approuve en temps utile.	Plans de travail, budget révisé soumis en temps utile à la FAO pour approbation
Les décaissements sont effectués périodiquement et les achats réalisés suivant le plan des achats.	Transactions, relevés de compte et rapports financiers de la FAO
Le rapport sur les achats de matériel non fongible vis-à-vis du budget du projet est rédigé en temps voulu	Rapports d'inventaire du matériel non fongible
Le Comité directeur du projet (CDP) fournit une orientation pour la mise en œuvre du projet, surveille son avancement et son impact et le respect de son mandat.	Procès-verbaux des réunions du CDP

<sup>3</sup> Le maître d'oeuvre du projet du FEM suivra ce déroulement en consultation avec l'UGP globale.

## IMPACT DU PROJET

L'évaluation de la mesure dans laquelle le projet réalise ses objectifs et l'impact voulu seront surveillés continuellement pendant toute la durée du projet par le Coordonnateur régional du projet, l'unité technique principale (UTP) et l'unité FEM /TCI. Un examen indépendant à mi-parcours sera entrepris au début de l'année 3 du projet et une évaluation indépendante finale sera réalisée juste avant l'achèvement du projet. Les indicateurs de performance clés identifiés dans le cadre logique du projet guideront l'évaluation de l'impact du projet. Le tableau 2 présente les indicateurs de performance clés, Les méthodes de collecte des données devront assurer que des données de base fiables ont été/sont recueillies et que les données sur l'impact sont collectées régulièrement pendant toute la durée de la mise en oeuvre du projet. Les indicateurs de performance seront testés et affinés, selon que de besoin, et les indicateurs intérimaires et les objectifs numériques avec leurs calendriers seront approuvés lors de l'atelier initial. La FAO œuvrera étroitement avec le Coordonnateur régional du projet pour accomplir cette tâche.

**Objectifs et impact du PGTA Kagera :** Les objectifs des 4,5 années du projet et les réalisations (éléments) et résultats escomptés fournissent la base de ce plan de S-E. L'objectif environnemental consiste à analyser les causes de la dégradation des terres et à restaurer la santé et les fonctions de l'écosystème dans le bassin de la Kagera, grâce à l'introduction d'approches adaptées de la gestion de l'agroécosystème. L'objectif de développement consiste à améliorer les occasions de revenus, la résistance et la sécurité alimentaire des communautés rurales (hommes, femmes et enfants) dans le bassin de la Kagera par l'adoption de pratiques de gestion des ressources plus productives et durables qui soient réalisables techniquement et viables au plan socioéconomique. Les principaux domaines identifiés pour l'évaluation de l'impact sont : a) l'état des ressources en terres et des agroécosystèmes ; b) la preuve de changement dans les pratiques de gestion des terres et des agrécosystèmes ; c) la réalisation améliorée des objectifs environnementaux et d'amélioration des moyens d'existence–inversion de la tendance à la dégradation des terres, conservation de la biodiversité, fixation du carbone et renforcement de la productivité agricole et animale, réduction de la pauvreté, réduction de l'insécurité alimentaire et de la vulnérabilité ; et d) renforcement des capacités à gérer de façon intégrée et durable les terres et l'agroécosystème (GDTA) à différents niveaux et dans l'ensemble du bassin.

Un minimum de collecte de données est nécessaire pour permettre à la gestion du PGTA et aux parties prenantes (personnel de terrain, communautés, utilisateurs des terres, institutions partenaires) de vérifier à intervalles réguliers a) la mesure dans laquelle les objectifs de la GDTA sont atteints (par rapport aux intrants et résultats planifiés) et d'évaluer les effets des facteurs extérieurs et des opérations intérieures du projet et b) les résultats et les leçons apprises, les solutions permettant au projet de suivre son cours relativement aux prises de décisions de la gestion. Les bases de données et les systèmes de suivi établis et maintenus par les unités régionales et nationales de gestion du projet, ainsi que les centres d'information au niveau communautaire, devraient aider les décideurs du projet, selon qu'il convient, et les évaluations intérimaires et finales du projet à établir des relations entre les objectifs, les résultats et les effets (impacts) vis-à-vis des objectifs de GDTA.

Pendant le MEP-B, l'analyse des problèmes fondamentaux et de la situation, la caractérisation et l'évaluation des pratiques de gestion des terres et leurs répercussions (statut biophysique et socioéconomique, tendances spatiales et temporelles) avec les parties prenantes, ont guidé le diagnostic et la formulation des interventions requises. Les indicateurs identifiés pour surveiller le progrès/changement sont énoncés dans le cadre logique à l'annexe 2.

Les informations de base ont été tirées par le Rwanda, la Tanzanie et l'Ouganda de plusieurs transects et processus de CEP réalisés dans une série de zones et contextes agroécologiques par une équipe interdisciplinaire d'experts comprenant des représentants des communautés. Ces informations sont complétées par les données recueillies pendant les consultations avec le gouvernement, les ONG, les projets et d'autres parties prenantes (le Burundi doit encore recueillir de telles informations car il ne

faisait pas partie des pays participant au MEP-B, bien que des représentants du Burundi aient participé à quelques ateliers régionaux). En outre, chacun des trois pays du MEP, par le biais d'un centre SIG/T sous contrat, a établi un système d'information géographique préliminaire pour sa part du bassin avec des données biophysiques et socioéconomiques tirées de diverses sources et niveaux d'information. Les trois ensembles de données numérisés et les rapports (disponibles), ainsi qu'une base de données pour le Burundi (qui sera élaborée pendant les premiers mois du projet), seront associés et harmonisés par l'Université de Butare qui a été choisie à la suite du MEP-B, comme étant le fournisseur de services le plus apte du bassin de la Kagera à préparer et surveiller un système SIG/T à l'échelle du bassin.

Les indicateurs et la situation de base seront révisés, les intervenants responsables provisoirement identifiés et la méthode de collecte et les intervenants responsables convenus lors de la réunion initiale et de la première session du Comité directeur régional du projet.

**Tableau 2. Indicateurs de performance clés**

Objectifs et réalisations	Indicateurs de performance clés	Situation de base	Méthode de collecte de données (y compris la fréquence)
<p><b>OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAL ET DE DEVELOPPEMENT</b></p> <p>L'<u>objectif environnemental</u> consiste à s'attaquer aux causes de la dégradation des terres et à restaurer la santé et les fonctions de l'écosystème dans le bassin de la Kagera, à l'aide de l'introduction d'approches adaptées de la gestion de l'agroécosystème.</p> <p>L'<u>objectif de développement</u> vise à améliorer les occasions de revenu, la résistance et la sécurité alimentaire des communautés rurales (hommes, femmes et enfants) dans le bassin de la Kagera, moyennant l'adoption de pratiques de gestion des ressources plus productives et durables qui soient réalisables techniquement et viables au point de vue socioéconomique.</p>	<p>Des systèmes améliorés d'utilisation des terres/pratiques de gestion pour la gamme des zones agroécologiques du bassin sont testés et adaptés (fin de l'année 3) pour les systèmes agricoles et d'élevage, y compris des mesures visant à réduire les pressions sur les terres humides, les berges des cours d'eau, les forêts et les aires protégées.</p> <p>Transformation de 43 700 ha de terres à la fin de l'année 3 et de 100 000 ha à la fin de l'année 5 du projet en écosystèmes agricoles plus productifs et durables.</p> <p>Environ 6 pour cent de la population actuelle du bassin (un million de personnes à peu près) pourraient être au courant des activités du projet dans les communautés, les micro-bassins versants et les unités agroécologiques cibles, grâce aux démonstrations et à la vulgarisation.</p>		<p>Sans informations venant du projet mais sur la base</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'évaluations précédentes de la dégradation des terres et de ses impacts sur le bassin hydrographique ;</li> <li>- de rapports économiques et de développement de district ;</li> </ul> <p>Les interventions de GDTA sont surveillées par des districts cibles et cartographiées par les communautés – enquêtes de terrain.</p> <p>La diffusion des impacts est évaluée par des sondages (place du marché, écoles, par exemple).</p>
<p><b>Réalisations</b></p>			
<p><b>1.</b> La coordination transfrontalière, le partage des informations et les mécanismes de suivi et d'évaluation sont opérationnels et performants et promeuvent efficacement les agroécosystèmes durables et productifs et la remise en état des terres dégradées.</p>	<p>Le programme de gestion transfrontalière des agroécosystèmes visant à mettre fin à la dégradation des terres est en cours de mise en œuvre et de suivi dans 21 districts et passé en revue par les CDP nationaux et régionaux, et les activités et les réalisations du projet sont largement partagées et disponibles (année 5).</p> <p>De bonnes pratiques d'affrontement des</p>		<p>Rapports et décisions sur les mécanismes stratégiques et de planification du district, national et du bassin.</p> <p>Rapports des comités directeurs du projet</p> <p>Rapports techniques et d'avancement du projet</p>

Objectifs et réalisations	Indicateurs de performance clés	Situation de base	Méthode de collecte de données (y compris la fréquence)
	<p>contraintes transfrontalières relatives aux terres du bassin de la Kagera sont appliquées, grâce à des approches écosystémiques intersectorielles et intégrées incorporées aux processus de planification et de développement, y compris les PAN et les activités pilotes réalisées pour le traitement des questions transfrontalières dans 68 communautés (année 3) et reproduites dans 21 districts (année 5).</p> <p>Les allocations budgétaires ordinaires des gouvernements, affectées à la coordination et à la collaboration transfrontalières dans le bassin de la Kagera, sont augmentées de 10 pour cent (année 5).</p>		<p>Enquêtes de terrain</p> <p>Comptabilité financière nationale et du district</p>
<p><b>2.</b> Un cadre de décision, de planification et législatif est établi pour soutenir et faciliter la gestion durable des agroécosystèmes et la remise en état des terres dégradées.</p>	<p>Les priorités en matière politique, juridique et transfrontalière sont identifiées et convenues au niveau des communautés (68), des districts (21) et du bassin pour la GDTA (fin de l'année 2) et appuient les prises de décisions, les mécanismes réglementaires et les règlements administratifs communautaires relatifs à l'amélioration de leur harmonisation et de leur application (année 5).</p>		<p>Plan d'action pour l'établissement d'un cadre décisionnel et juridique de soutien pour la GDTA dans l'ensemble du bassin</p> <p>Rapports des ateliers régionaux et nationaux</p>
<p><b>3.</b> Les capacités et les connaissances sont renforcées à tous les niveaux pour la promotion et le soutien technique de la gestion durable des terres et des agroécosystèmes du bassin.</p>	<p>Le personnel technique formé et les responsables des politiques dans 21 districts soutiennent la planification et la mise en œuvre de la GDTA et utilisent les ressources en informations du projet dans leur district et communautés (année 5).</p> <p>Sensibilisation des membres des</p>		<p>Rapports d'avancement du projet</p> <p>Rapports des ateliers de formation du personnel et d'autres parties prenantes</p> <p>Suivi des objectifs par le projet et les districts</p>

Objectifs et réalisations	Indicateurs de performance clés	Situation de base	Méthode de collecte de données (y compris la fréquence)
	<p>communautés/décideurs locaux aux techniques de GDTA pour les systèmes d'élevage, agricoles, mixtes et à leurs avantages et impacts pour l'exploitation agricole et au dehors (années 1-5)</p> <p>Des membres des CEP sont formés, adoptent la GDTA et promeuvent sa diffusion aux territoires communautaires.</p> <p>Réalisation de matériel de formation sur les bonnes pratiques et approches largement disponibles et démonstrations effectuées en matière de GDT.</p>		
<p><b>4.</b> Des pratiques améliorées de gestion des terres et des agroécosystèmes sont appliquées et favorisent les utilisateurs des terres de la gamme des agroécosystèmes du bassin.</p>	<p>Pratiques de GDT appliquées par les communautés pilotes (68 fin de l'année 3 et 200 fin de l'année 5) dans des parcelles d'essais et de démonstration et les parcelles des agriculteurs couvrant 45 000 ha au total (fin de l'année 5) et montrant :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la lutte efficace contre l'érosion du sol (aucun nouveau signe visible) dans tous les sites cibles.</li> <li>- identification de 4 micro-bassins versants cibles (année 5) et surveillance des charges de sédiments (sujette à l'identification des sites où peuvent être réalisées des interventions de GDT sur une superficie étendue du bassin versant, et où la surveillance hydrologique peut bénéficier de l'appui de projets partenaires : PGIRE de la Kagera, IBN-PAALLEN et PGELV) ;</li> <li>- accroissement de 30 pour cent du couvert végétal (biomasse aérienne et souterraine) dans les terres agricoles pilotes (23 000 ha) et les pâturages (7 500 ha) où des</li> </ul>		<p>Données de l'EMIS (SIG/T) y compris le suivi sur le terrain des zones cibles</p> <p>Les enquêtes échantillons sur la dégradation des terres, et l'analyse des systèmes agroécologiques et de l'agrobiodiversité dans les zones cibles effectuées par les CEP et le personnel technique comprendront des indicateurs visuels LADA-local des éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- propriétés du sol et érosion confirmées par des échantillons de C du sol ;</li> <li>- couvert végétal, litière, sols dénudés, ampleur et effets des brûlages ;</li> <li>- ressources en eau et sécheresse ;</li> <li>- diversité inter et intraspécifique et des habitats ;</li> <li>- productivité des terres sous différents modes d'utilisation (intrants/ rendements/ autres produits des ressources naturelles (comme les</li> </ul>

Objectifs et réalisations	Indicateurs de performance clés	Situation de base	Méthode de collecte de données (y compris la fréquence)
	pratiques subsistant l'agriculture sur brûlis sont appliquées (année 5) ; - accroissement de 20 pour cent des dépôts de carbone du sol dans les parcelles de démonstration des agriculteurs et les terres arables et les pâturages échantillons (année 5) sur les 30 500 ha où sont pratiqués/planifiés des systèmes de GDT ; - augmentation de 10 pour cent de la production (agricole, animale et d'autres biens) par des agriculteurs/éleveurs formés contribuant aux moyens d'existence (revenus ; sécurité alimentaire ; réduction de la vulnérabilité).		combustibles).  Enquêtes sur les ménages dans des communautés/districts cibles (comparaison de 360 échantillons de ménages/membres et contrôles des CEP ; analyse des interrelations entre la dégradation des terres, la pauvreté, la santé, la sécurité alimentaire et la vulnérabilité)
<b>5.</b> Les structures de gestion du projet sont opérationnelles et efficaces.	Exécution des activités du projet et résultats conformes au plan de travail et au budget.  Les réunions des CDP et CRCT régionaux sont tenues et fournissent une orientation.  Visites de soutien effectuées par la FAO, des institutions gouvernementales et les membres du CDP/CRCT.		Rapports d'avancement du projet  Système de S-E du projet
<b>Résultats</b>			
<b>1.1</b> Un mécanisme de coordination à l'échelle du bassin est établi pour faciliter le dialogue transfrontalier, la planification au niveau du bassin, l'harmonisation des politiques et la coordination nationale/sous-nationale des interventions.	Mécanisme de coordination viable pour la GDTA convenu entre les quatre pays (éventuellement dans le cadre de mécanismes IBN et CAE élargis) et reflété dans un protocole d'accord. Formulation de recommandations visant l'harmonisation des politiques, lois et normes et le traitement des questions transfrontalières dans le bassin par un "Task Force" à l'échelle du bassin formé de parties prenantes (année 3), et création de		Rapport sur les possibilités d'une coordination à l'échelle du bassin en matière de GDTA.  Les politiques et les plans d'action nationaux reflètent la collaboration régionale.  Rapports des réunions des CDRP.  Rapports d'avancement du projet.

Objectifs et réalisations	Indicateurs de performance clés	Situation de base	Méthode de collecte de données (y compris la fréquence)
	<p>mécanismes pour leur réalisation dans 21 districts (fin de l'année 5).</p> <p>Des plans d'action en matière de gestion transfrontalière durable des terres sont en préparation/établis avec des allocations budgétaires et un soutien institutionnel.</p>		<p>Rapports pertinents sur le bassin/district reflétant la collaboration transfrontalière et entre le PGTA et des projets partenaires (INB-PAALEN, PGELV, etc.).</p>
<p><b>1.2</b> Un système de gestion efficace des connaissances est institué à l'échelle du bassin pour répondre aux besoins d'informations et soutenir les processus de prises de décisions à tous les niveaux.</p>	<p>Le système de gestion des connaissances du PGTA est en place et opérationnel à tous les niveaux (année 2), y compris :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Système de suivi et d'informations sur l'environnement (EMIS) de la Kagera appuyé par un SIG et des outils de télédétection, et lié aux bases de données du PGELV et de l'IBN selon qu'il convient (années 1-5)</li> <li>- Des SIG pilotes au niveau du district élaborés et opérationnels – un par pays (fin de l'année 3).</li> <li>- Centres d'information communautaires établis et fournissant des services aux parties prenantes dans les communautés cibles (année 2).</li> <li>- Adhésion de réseaux et experts soutenant le PGTA (IW LEARN, WOCAT, ASARECA).</li> </ul>		<p>Système d'information sur la gestion de l'environnement, SIG pilotes de district et produits des centres d'information communautaires (mis à jour régulièrement).</p> <p>Système de S-E du projet.</p> <p>Rapports d'avancement du projet.</p>
<p><b>1.3</b> Des systèmes de suivi et d'évaluation du projet soutiennent la mise en œuvre du PGTA et la prise de décisions.</p>	<p>Système de S-E en place et opérationnel.</p> <p>Formation des gestionnaires du projet et des partenaires des districts en matière de collecte de données et de S-E participatif (fin de l'année 1).</p>		<p>Rapports de S-E produits en temps utile</p> <p>Rapports des comités directeurs</p> <p>Rapports d'avancement du projet</p> <p>Rapports d'évaluation intérimaire (année 3) et finale (année 5).</p>

Objectifs et réalisations	Indicateurs de performance clés	Situation de base	Méthode de collecte de données (y compris la fréquence)
<p><b>1.4</b> Les structures de gestion du PGTA Kagera sont opérationnelles et efficaces.</p>	<p>Établissement des structures de gestion du projet (année 1).</p> <p>Recrutement du personnel du projet (année 1)</p> <p>Les locaux, le matériel et des services de soutien adéquats sont fournis (année 1)</p> <p>La stratégie de mobilisation des ressources et le plan de cofinancement sont régulièrement mis à jour et partagés avec les partenaires, conformément aux exigences du cofinancement (FEM) en matière de dégradation des terres (années 1 à 5).</p>		<p>Rapports des réunions du CDP et communications avec les membres du CRCT.</p> <p>Rapports d'avancement du projet.</p> <p>Rapports de cofinancement.</p>
<p><b>2.1</b> Intégration de la GDTA dans les politiques et programmes nationaux de développement renforçant la synergie entre les stratégies sectorielles et dans l'ensemble du bassin.</p>	<p>Des considérations/actions en matière de GDTA sont intégrées dans les plans de développement et les budgets annuels des districts (21).</p> <p>Des pratiques/approches de la GDTA sont intégrées dans les plans d'action sectoriels et nationaux concernant le bassin hydrographique, l'agriculture et les ressources naturelles (biannuels, par exemple) et un ensemble de résultats fondés sur les indicateurs est utilisé pour évaluer leur contribution aux PAN (4) et aux SPANB (4) (fin des années 4-5).</p> <p>Des expériences réussies et diversifiées de processus intersectoriels et d'approches systémiques de la GDTA sont documentées annuellement dans les 21 districts et dans les rapports sur le bassin hydrographique, et les</p>		<p>Plans de développement de district.</p> <p>Les plans nationaux reflètent des considérations sur la GDTA (PAN, SPANB).</p> <p>Rapports sur les bassins (Kagera, Nil, PGELV).</p>

Objectifs et réalisations	Indicateurs de performance clés	Situation de base	Méthode de collecte de données (y compris la fréquence)
	études de cas/résultats relatifs au bassin fluvial sont disponibles pour la prise de décisions des membres des CDP (années 4-5).		
<p><b>2.2</b> Élaboration et application de mesures réglementaires pour promouvoir la gestion durable des terres et de l'agroécosystème ou éliminer les obstacles à sa réalisation.</p>	<p>Des règlements intérieurs sont élaborés et adaptés localement et convenus avec les communautés (24 cas/pays) (année 3) et mis en vigueur (année 5).</p> <p>Les bonnes pratiques d'application/mise en vigueur efficace de politiques et mesures juridiques sont disséminées dans le bassin (années 2-5).</p>		<p>Recueil de décrets et de règlements.</p> <p>Rapports des consultations avec les parties prenantes.</p> <p>Rapports d'avancement du projet.</p>
<p><b>2.3</b> Conception et mise en œuvre d'un cadre stratégique et de planification cohérent (du niveau du bassin à celui du district/de la province et communautaire) pour appuyer les efforts déployés par les communautés rurales pour réaliser la GDT.</p>	<p>Personnel gouvernemental national et local formé en matière de planification de l'utilisation des terres (au moins 42 au niveau du district et 64 au niveau communautaire) (année 1-5).</p> <p>Application/mise en vigueur efficace de politiques d'utilisation des terres dans 68 communautés à la fin de l'année 5.</p> <p>Élaboration de stratégies et plans d'action participatifs pour la GDTA dans 21 districts situés dans le bassin (années 1-3) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gestion améliorée des pâturages et des terrains de parcours (dans 15 zones au moins; 7 500 ha)</li> <li>- Mouvements transfrontaliers de bétail (5 frontières)</li> <li>- Conservation et utilisation durable de terres humides (9 zones au moins ; 6 000 ha)</li> <li>- Conservation et utilisation durable de</li> </ul>		<p>Rapports des ateliers.</p> <p>Examen de la situation, des tendances et des opportunités en matière de GDT.</p> <p>Rapports, analyses et cartes des systèmes d'information sur la gestion de l'environnement.</p> <p>Plans d'action de district et communautaires.</p> <p>Rapports d'avancement du projet.</p>

Objectifs et réalisations	Indicateurs de performance clés	Situation de base	Méthode de collecte de données (y compris la fréquence)
	l'agrobiodiversité (68 communautés) - Approvisionnement régulier en énergie (68 communautés).		
<b>3.1</b> Identification de méthodes et approches visant à promouvoir l'adoption de pratiques de GDTA (élevage, agriculture) et leur mise au point et validation grâce à la recherche-action participative.	Des sites de démonstration (68) et parcelles d'essais des CEP (136) sont identifiés et convenus (fin de l'année 1), établis (fin de l'année 2) et les parcelles-échantillons des CEP sont triplés (années 4-5).  Matériel pédagogique préparé et utilisé pour la formation dans 21 districts  Matériel de promotion et formation diffusé et utilisé dans 21 districts et 68 communautés (année 3), disponible auprès des centres d'information communautaires et de districts, le cas échéant, dans le bassin (année 5).		Production de matériel documentaire, éducationnel et de formation (films vidéo techniques et dépliants de promotion, cartes, etc.).  Rapports de formation.  Rapports d'avancement du projet et rapports et techniques.
<b>3.2</b> La qualité des services fournis aux communautés rurales est améliorée, notamment par des approches intersectorielles qui s'inspirent du savoir autochtone et des innovations locales pour renforcer la gestion des agroécosystèmes.	Des animateurs/vulgarisateurs des CEP (150), le personnel de district (4 x 21), les chefs de communautés (150) et le personnel d'ONG partenaires (42) sont formés aux approches PLAR (apprentissage-recherche-action participatifs) et CEP (année 2+) et aux bonnes pratiques de GDT.  Des communautés cibles (68) tirent parti de l'accès amélioré aux fournisseurs de services compétents en matière de GDTA (planification ; systèmes et approches intersectoriels) et de soutien à la GDT.  300 membres du personnel technique et 200-250 responsables des politiques (15/district) formés à la planification, la mise en œuvre et le soutien de la GDTA et		Enquêtes de terrain et interviews  Rapports des ateliers de formation  Rapports de district et communautaires  Rapports d'avancement du projet  Sondages auprès des districts pour évaluer les répercussions des démonstrations de GDT sur les centres d'information, la radio et le matériel pédagogique, etc.

Objectifs et réalisations	Indicateurs de performance clés	Situation de base	Méthode de collecte de données (y compris la fréquence)
	<p>utilisant les ressources en informations du projet dans leurs districts et communautés (année 5).</p> <p>120 000 membres de communautés et décideurs locaux sensibilisés aux techniques de GDTA pour les systèmes d'élevage, agricoles et mixtes, et à leurs avantages et impacts dans leurs exploitations agricoles et au dehors (années 1-5).</p>		
<p><b>4.1</b> Formulation et mise en œuvre participatives de plans de gestion des terres dans les communautés, les micro-bassins versants et les grandes unités foncières cibles.</p>	<p>100 plans d'utilisation des terres et plans d'action participatifs élaborés (année 2) et mis en œuvre (années 2-4) et reproduits x 2 (année 5)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Plans d'action communautaires (68)</li> <li>- Micro-bassins versants (46)</li> <li>- Pâturages/terrains de parcours (15)</li> <li>- Terres humides cibles (10)</li> <li>- Berges de cours d'eau (1 000 km)</li> </ul> <p>Création de capacités pour la mise en œuvre et le suivi des plans d'action communautaires (années 1-5) dans 136 communautés.</p>		<p>Rapports sur les plans communautaires et de district d'utilisation et de gestion des terres.</p> <p>Rapports techniques.</p> <p>Produits du SIG/T.</p> <p>Rapports d'avancement du projet.</p> <p>Ensemble d'indicateurs convenus pour surveiller les plans d'action en matière de GDT, tels que :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- réduction de la dégradation (brûlages, érosion, etc.)</li> <li>- amélioration du couvert végétal, des sols, des eaux, de la qualité des pâturages et de la résistance à la sécheresse ;</li> <li>- renforcement de la productivité agricole et animale et effets sur les moyens d'existence :</li> <li>- sensibilisation accrue, information, compétences et soutien institutionnel pour la GDT.</li> </ul>
<p><b>4.2</b> Des pratiques améliorées d'utilisation des terres et de</p>	<p>136 communautés réalisent la GDTA (année 5).</p>		<p>Rapports sur la formation.</p>

Objectifs et réalisations	Indicateurs de performance clés	Situation de base	Méthode de collecte de données (y compris la fréquence)
<p>l'agroécosystème sont adoptées avec succès par les agriculteurs et les éleveurs dans des communautés ciblées et reproduites ailleurs.</p>	<p>Large adoption de systèmes agricoles améliorés, de pratiques de gestion y compris la conservation de la biodiversité par les membres de 72 groupes d'agriculteurs/éleveurs (année 3) et reproduits x 3 (année 5).</p> <p>1 800 agriculteurs formés et adoptant/renforçant la gestion durable de terres grâce à des approches CEP (année 3) et 1 800 autres agriculteurs d'ici l'année 5.</p> <p>Indicateurs locaux des avantages de la GDTA (revenu, sécurité alimentaire familiale, réduction des risques) confirmés par tous les groupes d'agriculteurs cibles et un échantillon de 10 pour cent de la population cible (100 000 personnes) (fin de l'année 5).</p>		<p>Dossiers des CEP.</p> <p>Cartes, analyses et rapports SIG/T.</p> <p>Rapports d'avancement du projet.</p>
<p><b>4.3</b> Des débouchés commerciaux et d'autres incitations/mécanismes de partage des avantages pour la fourniture de services environnementaux sont identifiés, démontrés et promus parmi les utilisateurs des terres.</p>	<p>Des mécanismes d'incitation et de partage des avantages (monétaires, en nature) sont identifiés et encouragent l'adoption de la GDTA et la conservation de la biodiversité, y compris les paiements pour les services environnementaux (PSE), la valeur ajoutée aux produits et leur commercialisation dans 34 communautés (années 1-5).</p> <p>Des mécanismes d'incitation/soutien atteignent les groupes vulnérables (métayers, jeunes, personnes atteintes du VIH/SIDA, veuves, orphelins, ménages ayant pour chef une femme) soit 15 pour cent de la population cible (année 5).</p>		<p>Rapports techniques.</p> <p>Examens et dossiers des mesures et options d'incitations/partage des avantages et des investissements dans la GDT.</p> <p>Enquêtes locales sur la pauvreté, la santé, le revenu, la vulnérabilité, etc.</p> <p>Rapports d'avancement du projet.</p>

Objectifs et réalisations	Indicateurs de performance clés	Situation de base	Méthode de collecte de données (y compris la fréquence)
<p><b>Résultat 5.1</b> Les structures de gestion, institutionnelles et administratives du projet sont en place et reliées aux structures nationales et régionales de prises de décisions.</p>	<p>Le Coordonnateur régional et les directeurs nationaux du projet sont en place dans des bureaux fournis par le gouvernement hôte et appuyés par le siège de la FAO, les représentants de pays et les bureaux régionaux.</p> <p>Les activités et produits sont surveillés aux plans de la fourniture en temps opportun, de la rentabilité et de la viabilité.</p> <p>Les CDP et CRCT régionaux sont opérationnels, des liens sont établis avec d'autres processus nationaux et une orientation est fournie.</p> <p>Missions de soutien technique organisées par la FAO et les institutions du gouvernement.</p> <p>L'évaluation intérimaire est réalisée et les recommandations mises en œuvre.</p> <p>Un cofinancement adéquat et des ressources humaines sont fournis pour l'exécution des activités du projet.</p>		<p>Rapports d'avancement du projet.</p> <p>Rapport d'évaluation intérimaire.</p>
<p><b>Résultat 5.2</b> Le système de S-E du projet et l'établissement de rapports soutiennent la gestion et l'exécution du projet.</p>	<p>Suivi et communications continus sur la performance du projet.</p> <p>L'examen de la gestion et de la performance du projet est inclus dans le cadre de l'évaluation intérimaire.</p>		<p>Rapport d'avancement du projet.</p> <p>Rapport d'évaluation intérimaire.</p>

## **RAPPORT DE SUIVI DU PROJET**

Le Coordonnateur régional du projet, en consultation étroite avec les points focaux nationaux et en collaboration avec l'Unité technique principale de la FAO, le responsable du budget (NRL) et le TCI (point focal du FEM) seront chargés de la préparation des rapports obligatoires suivants qui font partie du processus de suivi. L'unité TCI/FEM soumettra officiellement ces rapports au Secrétariat du FEM.

La préparation et la soumission en temps utile des rapports obligatoires suivants font partie intégrante du processus de suivi. Tous les rapports approuvés techniquement devront être transmis à [TC-FPMIS-DataQuality@fao.org](mailto:TC-FPMIS-DataQuality@fao.org) (FPMIS) pour être téléchargés et maintenus dans la base de données du projet qui sera intégrée au Système d'information sur la gestion du Programme de terrain (FPMIS).

Les responsabilités relatives au suivi, à l'établissement de rapports et à l'évaluation sont indiquées dans le tableau 4 et le calendrier et le contenu des divers rapports dans le tableau 5. Un plan et budget de S-E unifiés figurent au tableau 6.

### **Rapport initial du projet**

Le Coordonnateur régional du projet préparera le rapport initial du projet en collaboration étroite avec les points focaux nationaux et la FAO. Il comprendra un plan de travail détaillé de la première année réparti en cadres temporels mensuels présentant les activités et les indicateurs du projet qui orienteront la mise en œuvre pendant la première année du projet. Le plan de travail devrait inclure, entre autres, les dates de visites spéciales de terrain, les réunions nationales et régionales, les réunions du Comité directeur régional du projet et d'autres réunions de prise de décisions, les missions de soutien technique et d'examen, les ateliers/sessions de formation à organiser et les résultats à produire. Le rapport comprendra aussi le budget détaillé de la première année complète de mise en œuvre du projet, ainsi que les besoins de suivi et d'évaluation permettant de mesurer la performance du projet pendant l'année.

Le rapport initial du projet contiendra la description détaillée des rôles et responsabilités institutionnels et des efforts de coordination des partenaires du projet, les progrès accomplis à la date du rapport et la date de démarrage des activités du projet, ainsi qu'une mise à jour de tout changement dans les conditions extérieures qui pourraient influencer la mise en œuvre du projet.

Le rapport provisoire sera mis en circulation et distribué aux partenaires du projet pour leurs examens et commentaires. La version finale sera soumise par la FAO/UTP à l'unité FAO FEM (TCI), et l'UTP assurera que le rapport est affiché dans le système d'information de la FAO sur le Programme de terrain (FPMIS).

### **Rapports trimestriels d'exécution du projet (RTEP)**

Les rapports trimestriels d'exécution du projet sont un outil intérieur de la FAO. Ils sont préparés par le responsable du budget pour lui permettre l'examen régulier du projet, puis de comparer les plans de travail approuvés avec les résultats obtenus et de prendre les mesures correctives éventuelles. Les RTEP servent aussi à identifier les contraintes, problèmes ou goulets d'étranglement qui interdisent l'exécution en temps opportun et à prendre les actions correctives. Un exemplaire du RTEP devra être fourni à l'unité FAO FEM.

### **Rapports semestriels d'avancement du projet**

Le Coordonnateur régional du projet, à l'aide des rapports des directeurs nationaux du projet, qui auront été préparés avec les points focaux nationaux, rédigera tous les six mois un rapport d'avancement du projet en anglais, en utilisant le format type de la FAO qui est joint en annexe au document du projet. Le rapport d'avancement du projet contiendra, entre autres :

- a) un compte rendu de l'exécution effective des activités du projet, par rapport aux activités envisagées dans les plans annuels de travail, et des résultats et des progrès accomplis vers la réalisation des objectifs du projet sur la base de son avancement et des indicateurs de l'impact, ainsi qu'il est énoncé dans le cadre logique du projet à l'annexe B, dans le rapport initial du projet et défini ultérieurement durant l'année 1 du projet ;
- b) l'identification de tout problème et obstacle (technique, humain, financier, etc.) rencontré pendant l'exécution du projet et les raisons de ces obstacles ;
- c) des recommandations claires pour toute mesure corrective prise pour surmonter les problèmes principaux résultant du manque de progrès dans la concrétisation des résultats ;
- d) les leçons apprises ;
- e) un plan de travail détaillé pour la prochaine période objet de rapport.

### **Examen de l'exécution du projet (EEP)**

L'examen de l'exécution du projet est un processus de suivi annuel demandé par le FEM. À partir du début de 2006, le Secrétariat du FEM indique le champ d'application et le contenu de l'EEP. Ce rapport est un outil de gestion et de suivi fondamental et jouera un rôle important pour tirer des enseignements de projets en cours. Une fois terminée la première année d'exécution du projet, un EEP devra être rédigé par la FAO pour l'année commençant le 1<sup>er</sup> juillet et finissant le 30 juin. L'EEP devra être analysé par l'UTP avec le Comité directeur régional du projet et soumis à l'unité TCI/FEM. Les EEP individuels seront recueillis, examinés et analysés par le TCI/FEM par zone focale, thème et région pour identifier les questions/résultats communs et les leçons. Les EEP de la zone focale seront alors examinés par les groupes de travail interinstitutions du FEM relatifs chaque année vers le mois de novembre, et des rapports unifiés par zone focale seront rédigés par le bureau d'évaluation du FEM sur la base des conclusions du groupe de travail.

### **Rapports techniques et de terrain**

Le Coordonnateur régional du projet demandera l'établissement de rapports techniques conformément au plan de travail annuel approuvé par le CDRP. Tout rapport technique provisoire doit être soumis au CRP et aux unités FAO/UTP et TCI-FEM pour examen et approbation avant sa finalisation et sa publication. Des exemplaires des rapports techniques seront distribués aux pays et partenaires participants, au Secrétariat du FEM (le cas échéant), aux représentants et aux fonctionnaires techniques de la FAO, et aux bibliothécaires intéressés dans les bureaux sous-régionaux et au siège de la FAO, et affichés sur le site FAO-FPMIS.

### **Projet terminal du projet**

Pendant les derniers mois du projet et au maximum trois mois avant sa conclusion, le Coordonnateur régional du projet, en consultation étroite avec les points focaux nationaux, préparera un rapport terminal provisoire qui sera examiné par le comité directeur du projet, les pays participants et la FAO. Le rapport provisoire devra être fourni à la mission d'évaluation finale du projet. Le rapport terminal évaluera de façon concise la mesure dans laquelle les activités prévues du projet ont été mises en œuvres, les résultats obtenus et des progrès accomplis vers la réalisation de l'objectif de développement, l'objectif environnemental global et les objectifs immédiats sur la base des progrès objectivement vérifiables du projet et des indicateurs de l'impact, des structures institutionnelles et des arrangements de coordination mis en oeuvre, et des leçons apprises. Il présentera aussi les recommandations pour toute action future de suivi résultant du projet. Une fois conclu le projet, il sera finalisé et soumis aux pays participants (comités directeurs nationaux), au comité directeur régional du projet, aux fonctionnaires techniques des bureaux sous-régionaux et du siège de la FAO et affiché sur le site FAO-FPMIS.

## **ÉVALUATION INDÉPENDANTE**

Un examen indépendant à mi-parcours et une évaluation finale seront organisés par la FAO. Vu le caractère tripartite du projet, ils seront réalisés en consultation étroite avec les partenaires (pays bénéficiaires et FAO) pour favoriser l'appartenance des résultats et recommandations. À cet égard, la FAO consultera ses partenaires quant à l'époque de l'examen à mi-parcours et de l'évaluation finale, au mandat et à la composition de l'équipe d'évaluation pour s'assurer de ses compétences et de son indépendance.

### **Examen à mi-parcours**

Un examen à mi-parcours indépendant sera entrepris au début de la troisième année du projet. Cet examen déterminera les progrès accomplis vers la réalisation des objectifs et identifiera les mesures correctives à prendre, le cas échéant. Il comprendra une autoévaluation par les pays et un examinateur indépendant. Il aura, entre autres, les tâches suivantes :

- a) examiner l'efficacité, l'efficience et le respect des délais de l'exécution du projet ;
- b) analyser l'efficacité de l'exécution et des accords de partenariat ;
- c) identifier les questions exigeant des décisions et des mesures correctives ;
- d) identifier les leçons apprises sur la conception, l'exécution et la gestion du projet ;
- e) mettre en évidence les résultats techniques et les leçons apprises ;
- f) analyser les activités qui pourraient être multipliées et examiner les modalités proposées pour les années restantes ;
- g) proposer toute correction et/ou ajustement à mi-parcours du plan de travail selon que de besoin.

### **Évaluation finale**

Une évaluation finale aura lieu trois mois avant la dernière réunion du comité directeur régional du projet avec les pays participants, et portera sur les mêmes questions que l'évaluation intérimaire. En outre, l'évaluation finale examinera l'impact du projet, analysera la viabilité des résultats et vérifiera si le projet a réalisé ses objectifs immédiats et ses objectifs environnementaux mondiaux et s'il a contribué aux objectifs de développement. Il fournira en outre des recommandations pour les actions de suivi.

**Tableau 3: Responsables du suivi, de l'établissement des rapports et de l'évaluation**

Ce tableau récapitule les responsabilités et le calendrier relatifs à la préparation des rapports de suivi et d'évaluation.

Unité FAO FEM	Unité technique principale et responsable du budget de la FAO	Comités directeurs régionaux et nationaux du projet	Points focaux nationaux
<p>Surveiller le plan de S-E convenu et organiser les visites de supervision indépendantes</p> <p>Recevoir de la FAO les rapports unifiés semestriels et annuels sur les activités et les progrès, les rapports financiers et des exemplaires de tous les rapports de fond</p> <p>Recruter les consultants indépendants en S-E et préparer leur mandat aux fins des examens à mi-parcours et de l'évaluation finale</p> <p>Faciliter l'examen sélectif du projet par le groupe consultatif scientifique et technique et/ou le Secrétariat du FEM</p> <p>Réaliser tout autre suivi éventuel en collaboration avec la FAO ("Task Force" et Équipe de gestion)</p>	<p>Élaborer des directives pour l'établissement des rapports à l'intention des dirigeants des pays et assurer qu'ils respectent les dates prévues pour leur présentation et fournissent des informations d'une qualité adaptée</p> <p>Participer pleinement au comité directeur régional du projet et, dans la mesure du possible, aux réunions générales du projet, y compris celles du comité technique</p> <p>Examiner et commenter les rapports semestriels, annuels et d'avancement du projet, les rapports du Coordonnateur régional, les rapports des comités techniques et tous les rapports de fond soumis par les pays</p> <p>Préparer des rapports semestriels unifiés de l'avancement du projet et des synthèses annuelles, et soumettre les rapports de fond avec les commentaires appropriés en temps utile à l'Unité FAO FEM</p> <p>Organiser un programme de visites régulières aux pays pour superviser leurs activités, notamment aux pays ayant de fortes difficultés d'exécution</p> <p>Établir le mandat des conseillers scientifiques (ou groupes de consultation scientifique et technique interne) à recruter comme consultants chargés de donner des avis sur des domaines de compétence particuliers, et/ou dispenser une formation spécialisée aux participants. Recevoir et évaluer les rapports de ces conseillers et intervenir pour tout problème indiqué dans ces rapports</p>	<p>Fournir une orientation générale pour l'exécution du projet</p> <p>Examiner et approuver le rapport initial et les plans de travail annuels du projet</p> <p>Recevoir des rapports semestriels unifiés sur les activités et des rapports annuels sur l'avancement du projet, ainsi que tous les rapports de fond, et fournir une orientation stratégique au projet pour toute question issue de la lecture de ces rapports</p> <p>Surveiller les contributions des partenaires internationaux et nationaux et assurer que les engagements du projet sont respectés de façon coordonnée et en temps utile</p> <p>Aider à établir des liens avec d'autres projets amplifiant ainsi l'impact des activités du projet</p>	<p>Préparer des plans de travail annuels au niveau national</p> <p>Préparer des rapports nationaux à incorporer aux rapports d'avancement semestriels et aux EEP annuels</p> <p>Fournir des données constantes sur le S-E en temps utile pour les incorporer dans les rapports de S-E et suivant les exigences de la gestion du projet</p> <p>Aider la FAO à réaliser des examens particuliers</p> <p>Approuver les indicateurs de l'impact au niveau national et assurer que le système de S-E national fournit les informations appropriées en temps utile au système régional</p>



<b>Rapport</b>	<b>Format et contenu</b>	<b>Calendrier</b>	<b>Responsabilité</b>
<p>accomplis dans l'ensemble du projet, dans chacune de ses activités et chacun de ses résultats</p> <p>Fournit un examen et une évaluation succincts des progrès réalisés dans chaque activité établie dans le plan de travail annuel, soulignant les résultats importants et les progrès vers l'achèvement du programme de travail</p> <p>Fournit une source générale d'informations, utilisée dans tous les rapports généraux sur le projet</p>	<p>Résumé des progrès accomplis et de toutes les activités du projet</p> <p>Description des progrès pour chaque activité et chaque résultat</p> <p>Examen de retards et problèmes, et des mesures proposées pour les surmonter</p> <p>Examen des plans relatifs à la période successive avec un rapport sur les progrès accomplis au titre de chaque rubrique</p>	<p>précédant la fin de la période d'établissement des rapports</p>	<p>collaboration avec les points focaux nationaux</p> <p>Le Coordonnateur régional du projet soumettra les rapports au comité directeur du projet et à l'unité FAO/TCI pour être ultérieurement examinés et présentés par l'unité FEM au Secrétariat du FEM</p>
<b>Rapports financiers</b>			
<p>Décrivent en détail les dépenses et décaissements du projet</p>	<p>Décaissements et dépenses par catégorie, suivant le format et avec la documentation établis par la FAO en vertu de contrats/lettres d'accord à stipuler</p>	<p>Semestriellement</p>	<p>Toutes les institutions sous contrat à la FAO (directeur du projet)</p>
<b>Rapports succincts</b>	<p>(Format normalisé, voir l'accord sur les procédures financières)</p>		
<p>Réunissent les informations sur les dépenses et décaissements du projet</p>	<p>Reçus, décaissements et entrées de fonds nettes</p>	<p>Semestriel et établi dans les 30 jours précédant la fin de la période</p>	<p>Le responsable du budget de la FAO soumet les rapports à l'unité FAO FEM pour approbation intérieure</p> <p>Rapports financiers présentés par la Division des finances de la FAO au fidéicommissaire du FEM conformément aux accords sur les procédures financières entre la FAO et le fidéicommissaire du FEM.</p>

**Tableau 5: Plan de suivi et d'évaluation et budget du PGTA Kagera**

Type d'activité de S-E	Parties responsables	Calendrier	Budget en USD * <sup>1</sup>
Atelier régional initial	Coordonnateur régional du projet – CRP Directeurs nationaux du projet – DNP FAO (NRL, bureaux de pays de la FAO)	Dans les deux mois précédant le démarrage du projet	35,000
Rapport de projet initial	Le CRP avec les DNP + la FAO	Immédiatement après l'atelier	CRP/DNP sans coût supplémentaire Temps du personnel de FAO en nature
Établir/affiner les indicateurs des réalisations et propres au site (environnementaux + socioéconomiques)	Le CRP + les DNP Consultant international en S-E avec orientation de la FAO	Pendant l'année 1	10,000 (2,000/pays + 2,000 niveau du bassin hydrographique)
Suivi de l'impact à partir du terrain	Supervision par le CRP et les DNP Suivi par les animateurs de district, les agences de mise en oeuvre locales avec l'orientation de la FAO	Continuellement mais avec une analyse annuelle avant le rapport d'avancement, l'EEP et la préparation du plan de travail annuel	50,000 (2,500/pays/an)
Suivi annuel de l'impact, gestion adaptative des pratiques de GDTA et leçons apprises	Le CRP avec NRL/SAF pour surveiller les activités de GDT et de suivi dans le bassin, en coordination avec les DNP (responsables des activités de pays et le suivi par des équipes/contrats nationaux)	Examen annuel	40,000 (10,000/pays-montant indicatif)
Examen de l'exécution du projet – outil de suivi intérieur de la FAO	Équipe du projet + FAO	Annuel	Équipe du projet sans coût supplémentaire FAO en nature
Réunions des comités directeurs régionaux et nationaux du projet	CRP + DNP Pays participants FAO + partenaires/bailleurs de fonds principaux	Immédiatement après l'atelier initial et au moins une fois par an	50,000 (Voyages et indemnité journalière de subsistance) Personnel FAO en nature
Rapports trimestriels sur l'exécution du projet – les rapports comparent les résultats avec les plans de travail approuvés, et des mesures correctives sont prises	Responsable du budget de la FAO TCOM, TCI/FEM	Trimestriellement	FAO en nature
Rapports semestriels d'avancement du projet	Équipe du projet FAO (NRL, SAF, TCI/FEM, TCOM)	Juin et décembre	Équipe du projet sans coût supplémentaire FAO en nature
Rapports techniques – voir ci-dessous*	Équipe du projet FAO (NRL, SAF, "Task Force" du projet) Consultants selon les besoins	Liste indicative des produits des contrats/consultations ci-dessous	21,000 (révision, impression, diffusion des produits techniques)
Visites de supervision au projet et aux sites de terrain	Missions techniques de la FAO <sup>13</sup> Représentants gouvernementaux du CDP	Annuellement ou selon qu'il convient	FAO (couvert par les fonds de l'agence de mise en oeuvre du FEM) et temps du personnel

<sup>13</sup> Une partie du personnel/temps de la FAO est couverte par les fonds de l'agence de mise en oeuvre du FEM

Type d'activité de S-E	Parties responsables	Calendrier	Budget en USD * <sup>1</sup> des OG en nature
Examen indépendant à mi-parcours	Unité d'évaluation indépendante PBEE-FAO Équipe du projet Pays participants FAO-NRL, SAF, TCI/FEM, TCOM	À mi-parcours de l'exécution du projet	39,600
Évaluation indépendante tripartite finale	Consultant extérieur Équipe du projet Pays participants FAO (NRL, SAF, PBEE, TCI/FEM, TCOM)	À la fin de l'exécution du projet	65,000
Leçons apprises	Équipe du projet FAO (UTP + "Task Force" du projet Unité FAO FEM + TerrAfrica Partenaires	Annuellement	75,000 (3 000 par an, environ, pour la diffusion ; ateliers nationaux et régionaux de partage des expériences)
Rapport terminal	Le CDR avec l'appui des DNP FAO	Au moins un mois avant la fin du projet	6,000
<b>TOTAL Coût indicatif du projet FEM</b> (non compris l'équipe du projet et une partie du temps du personnel FAO couvert par les fonds de l'AM)			<b>391,600 USD</b>

\* Des rapports techniques particuliers seront élaborés pour orienter et surveiller l'exécution du projet, y compris :

- guides et manuels sur la gestion durable des terres et de l'agroécosystème à l'intention des champs-écoles des producteurs, et sur des micro-bassins versants et paysages choisis
- guide de planification communautaire pour la GDTA – élaboration, mise en œuvre et suivi de plans d'actions communautaires, y compris le régime foncier et l'accès aux ressources.
- incitations et politiques en matière de GDTA – y compris les questions agricoles, environnementales et de régime foncier.
- études préliminaires sur la GDT, indicateurs et méthodes permettant le suivi par les CEP, les communautés et les districts.

### ANNEXE 8: BUDGET DU PROJET

ORACLE Budget	ORACLE Rapport	Description	Coûts unitaires USD	s/m /no.	Élément 1	Élément 2	Élément 3	Élément 4	Élément 5	TOTAL
<b>Personnel du projet - salaires</b>										
<b>Fonctionnaires régionaux/nationaux</b>										
5300	5011	Coordonnateur régional/Conseiller technique	5,000	54	105,000	20,000	35,000	50,000	60,000	270,000
		Directeur national du projet/Conseiller technique Burundi	3,000	54	68,947	18,232	34,108	25,713	15,000	162,000
		Directeur national du projet/Conseiller technique Rwanda	3,000	54	68,947	18,232	34,108	25,713	15,000	162,000
		Directeur national du projet/Conseiller technique Ouganda	3,000	54	68,947	18,232	34,108	25,713	15,000	162,000
		Directeur national du projet/Conseiller technique Tanzanie	3,000	54	68,947	18,232	34,108	25,713	15,000	162,000
		<b>Total partiel des salaires des fonctionnaires :</b>		<b>270.0</b>	<b>380,788</b>	<b>92,928</b>	<b>171,432</b>	<b>152,852</b>	<b>120,000</b>	<b>918,000</b>
<b>Fonctionnaires internationaux</b>										
		Conseiller financier et pour les questions budgétaires (temps partiel)	12,904	14,0	0	0	0	0	180,656	180,656
		Conseiller pour les ressources humaines et les achats (temps partiel)	12,904	13,8	0	0	0	0	178,589	178,589
				<b>27.8</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>359,245</b>	<b>359,245</b>
<b>Personnel du projet - voyages</b>										
		Coordonnateur régional/Conseiller technique – voyages			5,161	721	2,111	4,878	10,250	23,000
		Coordonnateurs nationaux/Conseiller technique Burundi – voyages			9,925	1,386	4,059	9,380	7,000	29,750
		Coordonnateurs nationaux/Conseiller technique Rwanda – voyages			9,925	1,386	4,059	9,380	7,000	29,750
		Coordonnateurs nationaux/Conseiller technique Ouganda – voyages			9,925	1,386	4,059	9,380	7,000	29,750
		Coordonnateurs nationaux/Conseiller technique Tanzanie – voyages			9,925	1,386	4,059	9,380	7,000	29,750
		<b>Total partiel voyages des fonctionnaires :</b>			<b>44,860</b>	<b>6,265</b>	<b>18,347</b>	<b>42399</b>	<b>38,250</b>	<b>142,000</b>
5570	5013	<b>Consultants internationaux - honoraires</b>								
		Gestion/planification des terres/agroécosystèmes	11,000	14,0	55,000	8,800	44,000	44,000	0	151,800
		Régime foncier/accès aux ressources	11,000	4,0	11,000	22,000	5,500	5,500	0	44,000
		Gestion des ressources naturelles – Système de S-E	10,500	3,0	10,500	5,250	5,250	10,500	0	31,500
		Agroécosystèmes durables – incitations et politiques	10,500	2,0	10,500	3,500	3,500	3,500	0	21,000
		Conseiller en GTD – pour les processus des champs-écoles des producteurs	6,450	6,0	3,225	3,225	12,900	19,349	0	38,699
		Évaluation à mi parcours	10,500	1,3	5,250	1,050	2,100	5,250	0	13,650
		Évaluation finale	10,500	2,0	8,400	2,100	3,150	7,350	0	21,000
		<b>5542 Total partiel: Consultants Internationaux- honoraires</b>		<b>32,3</b>	<b>103,875</b>	<b>45,925</b>	<b>76,400</b>	<b>95,449</b>	<b>0</b>	<b>321,649</b>

ORACLE Budget	ORACLE Rapport	Description	Coûts unitaires USD	s/m /no.	Élément 1	Élément 2	Élément 3	Élément 4	Élément 5	TOTAL
5570	5021	<b>Consultants internationaux - voyages</b>								
		Gestion/planification des terres/agroécosystèmes – voyages	4,650	9,0 trip	27,782	2,344	5,863	5,861	0	41,850
		Régime foncier/accès aux ressources – voyages	4,650	4,0	5,460	4,650	3,050	5,440	0	18,600
		Gestion des ressources naturelles–système de S-E – voyages	4,650	3,0	5,595	2,780	2,288	3,287	0	13,950
		GDTA - incitations et politiques – voyages	6,000	2,0	6,812	1,672	1,968	1,548	0	12,000
		Conseiller processus des champs-écoles des producteurs (basé dans la région)			2,020	1,120	5,280	11,580	0	20,000
		Conseiller financier et pour les questions budgétaires (temps partiel) – voyages			0	0	0	0	0	0
		Conseiller en ressources humaines et achats (temps partiel)			0	0	0	0	0	0
		Évaluation à mi parcours – voyages		1,0	9,023	1,260	3,690	8,528	0	22,500
		Évaluation finale – voyages		1,0	14,436	2,016	5,904	13,644	0	36,000
		Ateliers initiaux et finaux		2 trips	802	112	328	758	8,000	10,000
		Réunions techniques – élevage, pâturages, PSE		4 trips	12,218	1,008	2,952	1,822	2,000	20,000
		<b>5684 Total partiel : Consultants internationaux - voyages</b>			<b>84,148</b>	<b>16,962</b>	<b>31,323</b>	<b>52,468</b>	<b>10,000</b>	<b>194,900</b>
5570	5013	<b>Consultants nationaux/régionaux - honoraires</b>								
		Études préliminaires sur la GDT – Burundi et zones cibles dans le bassin	3,000	6,0	7,500	1,500	3,000	6,000	0	18,000
		Formateurs en GDT/Coordonnateurs d'ateliers	3,000	10,0	6,000	1,680	12,920	9,400	0	30,000
		Formation des CEP	3,000	5,5	500	500	3,500	12,000	0	16,500
		Communications et préparation/gestion de sites web	3,000	11,0	25,500	1,500	1,500	4,500	0	33,000
		Participants nationaux à l'évaluation intérimaire (4)	3,500	0,8	1,000	350	450	1,000	0	2,800
		Participants nationaux à l'évaluation finale (4)	3,500	1,2	1,680	420	840	1,260	0	4,200
		<b>5543 Total partiel : Consultants nationaux - honoraires</b>		<b>34,5</b>	<b>42,180</b>	<b>5,950</b>	<b>22,210</b>	<b>34,160</b>	<b>0</b>	<b>104,500</b>
5570	5013	<b>Consultants nationaux/régionaux - voyages</b>								
		Études préliminaires sur la GDT – voyages			5,013	700	2,050	4,738	0	12,500
		Formateurs/Coordonnateurs d'ateliers en matière de GDT			20,050	2,800	8,200	18,950	0	50,000
		Formateurs CEP – voyages			5,293	739	2,165	5,003	0	13,200
		Communications et sites web – voyages			1,604	224	656	1,516	0	4,000

ORACLE Budget	ORACLE Rapport	Description	Coûts unitaires USD	s/m /no.	Élément 1	Élément 2	Élément 3	Élément 4	Élément 5	TOTAL
		Participants nationaux à l'évaluation intérimaire (4)			930	130	380	879	0	2,320
		Participants nationaux à l'évaluation finale (4)			1,315	184	538	1,243	0	3,280
		<b>5685 Total partiel : Consultants nationaux - voyages</b>			<b>34,205</b>	<b>4,777</b>	<b>13,989</b>	<b>32,329</b>	<b>0</b>	<b>85,300</b>
5500	5012	<b>Personnel de soutien</b>								
		Assistance temporaire/main-d'œuvre occasionnelle		17,0	35,180	4,913	14,388	33,250	0	95,850
		<b>5337 Total partiel : Personnel de soutien</b>		17,0	<b>35,180</b>	<b>4,913</b>	<b>14,388</b>	<b>33,250</b>	<b>0</b>	<b>95,850</b>
5650	5014	<b>Contrats (Commandes de services/lettres d'accord)</b>								
		Analyse et formation en matière de SIG/T – centre régional	2 LOA		30,050	2,800	13,200	3,950	0	50,000
		Gestion des agroécosystèmes/de la biodiversité (agriculture et élevage)	8 LOA		12,832	1,792	5,248	12,128	0	32,000
		Études sur les objectifs/surveillance des impacts environnementaux : pâturages, terres humides, énergie, fixation du carbone, brûlages, dégradation des terres, biodiversité	12 LOA		16,040	2,240	6,560	15,160	0	40,000
		Surveillance des avantages/impacts relatifs aux moyens d'existence durables	8 LOA		12,832	1,792	5,248	12,128	0	32,000
		Planification communautaire/du paysage pour la GDT et le régime foncier	8 LOA		10,000	4,480	35,200	30,320	0	80,000
		Formation aux techniques de GDT + démonstration de matériel – agriculture de conservation, gestion globale du bétail, récolte d'eau	12 LOA		7,440	8,288	60,272	72,000	0	148,000
		Gestion des systèmes de données/informations	4 LOA		25,664	3,584	10,496	24,256	0	64,000
		Formation sur le tas et élaboration de programmes d'études en matière de GDTA (ONG, collègues) – soutien permanent	4 LOA		30,000	14,000	111,250	94,750	0	250,000
		Activités de GDT avec les champs-écoles et leurs réseaux	grants		30,000	40,320	137,680	512,000	0	720,000
		Plans d'action communautaires et gestion des bassins versants, et régime foncier	grants		40,600	33,600	98,400	427,400	0	600,000
		Planification de l'utilisation des terres et sensibilisation au niveau du district (soutien aux animateurs et aux équipes interdisciplinaires)	22 LOA		28,972	9,632	48,208	85,188	0	172,000
		Élaboration et mise à l'essai de mesures d'incitation (PSE-fixation du C, eau, biodiversité)	6 LOA		54,420	4,984	14,596	15,000	0	89,000

ORACLE Budget	ORACLE Rapport	Description	Coûts unitaires USD	s/m /no.	Élément 1	Élément 2	Élément 3	Élément 4	Élément 5	TOTAL
		Développement pastoral durable			19,729	2387	4,229	4,229	0	30,574
		<b>5571 Total partiel : sous-contrats (services)</b>			<b>318,579</b>	<b>129,899</b>	<b>550,587</b>	<b>1,308,509</b>	<b>0</b>	<b>2,307,574</b>
5920	5023	<b>Formation de groupe</b>								
		Régionale/nationale : mesures stratégiques et d'incitations en matière de GDT			20,050	2,800	8,200	18,950	0	50,000
		Formation à la collecte et à l'analyse des données			9,023	1,260	3,690	8,528	0	22,500
		Formation des formateurs à l'apprentissage et la gestion adaptative participatifs en matière de GDT (CEP/PLAR)			26,466	3,696	10,824	25,014	0	66,000
		Planification/création de capacités communautaires			20,050	2,800	8,200	18,950	0	50,000
		Sensibilisation/prise de conscience en matière de politiques et lois			17,644	2,464	7,216	16,676	0	44,000
		Création de capacités pour les utilisateurs des terres (par le biais des CEP)			40,100	5,600	16,400	37,900	0	100,000
		Visites d'échange d'utilisateurs des terres			30,075	4,200	12,300	28,425	0	75,000
		Visites de terrain par des conseillers techniques nationaux			8,020	1,120	3,280	7,580	0	20,000
		<b>5905 Total partiel : Formation de groupe/ tournées de terrain</b>			<b>171,428</b>	<b>23,940</b>	<b>70,110</b>	<b>162,023</b>	<b>0</b>	<b>427,500</b>
		<b>Réunions/ateliers (techniques et stratégiques)</b>								
5900	5021	Atelier régional initial – y compris avec les membres des CDP	1,0		20,035	2,960	5,740	6,265	0	35,000
		Ateliers nationaux initiaux/ateliers des parties prenantes, y compris les CDP nationaux	4,0		20,040	2,240	6,560	11,160	0	40,000
		Réunions du CDRP et examen des politiques	2,0		30,000	5,000	7,500	7,500	0	50,000
		Réunions des CRCT régionaux avec visites de terrain pour examiner/approuver les propositions de GDTA	2,0		16,040	2,240	6,560	15,160	0	40,000
		Ateliers nationaux de formation à des questions de politique, juridiques et de planification – guidés par des membres des CDP/CRCT	8,0		16,000	4,000	16,000	4,000	0	40,000
		Atelier régional sur le partage des expériences et des leçons apprises	1,0		12,000	2,500	7,500	3,000	0	25,000
		Atelier final sur les politiques de GDT/TerraAfrica/PSI	4,0		14,480	1,120	3,280	1,120	0	20,000

ORACLE Budget	ORACLE Rapport	Description	Coûts unitaires USD	s/m /no.	Élément 1	Élément 2	Élément 3	Élément 4	Élément 5	TOTAL
		Chauffeurs/main-d'œuvre occasionnelle – voyages			2,807	392	1,148	2,653	0	7,000
		<b>5698 (Voyages de personnes n'appartenant pas au personnel)</b>			<b>131,402</b>	<b>20,452</b>	<b>54,288</b>	<b>50,858</b>	<b>0</b>	<b>257,000</b>
		<b>Total partiel : réunions/ateliers</b>								
6000	5024	<b>Matériel fongible</b>								
		Matériel de bureau et petit matériel			25,584	3,573	10,463	24,180	8,700	72,500
		Pièces détachées d'appareils importants			30,075	4,200	12,300	28,425	0	75,000
		Matériel de vulgarisation/formation			2,010	560	3,640	3,790	0	10,000
		<b>5024 Total partiel : matériel fongible</b>			<b>57,669</b>	<b>8,333</b>	<b>26,403</b>	<b>56,395</b>	<b>8,700</b>	<b>157,500</b>
6100	5025	<b>Matériel non fongible</b>								
		Matériel de gestion des terres pour les activités et le suivi de terrain			56,140	7,840	22,960	53,060	0	140,000
		Ordinateurs et imprimantes (URP, SIG/T, UNP)		6 sets	4,010	560	1,640	3,790	10,000	20,000
		Ordinateurs et imprimantes portables (15 des 22 centres d'information/suivi de district)		15 sets	7,500	7,500	7,500	7,500	0	30,000
		GPS, appareils photographiques, projecteur PPT, téléphones portables, etc.		4 sets	18,246	2,548	7,462	17,245	2,500	48,000
		Motos pour les URP, UNP et AD		20	21,654	3,024	8,856	20,466	6,000	60,000
		Véhicules à 4 roues motrices		4	45,684	9,173	20,863	42,080	22,200	140,000
		<b>5025 Total partiel : matériel non fongible</b>			<b>153,233</b>	<b>30,645</b>	<b>69,281</b>	<b>144,141</b>	<b>40,700</b>	<b>438,000</b>
6300	5028	<b>Frais courants d'exploitation</b>								
		Impression de matériels de vulgarisation/formation			9,143	1,277	3,739	8,641	0	22,800
		Impression de rapports/publications			13,421	1,176	3,444	2,959	0	21,000
		Médias et communications			10,053	845	8,475	1,721	5,905	26,999
		Gestion de la base de données			23,228	1,568	1,592	11,612	0	28,000
		Frais courants d'exploitation			45,240	10,920	39,000	60,840	0	156,000
		Frais divers (y compris provision pour la hausse des prix et les aléas matériels)			41,726	10,072	35,971	56,114	0	143,883
		Opération et entretien – véhicules			36,090	5,040	14,760	34,110	0	90,000



## **ANNEXE 9: GESTION FINANCIÈRE ET ÉTABLISSEMENT DES RAPPORTS**

### **Dossiers financiers**

La FAO gèrera un compte distinct en dollars des Etats-Unis (USD) pour le projet montrant toutes les entrées et sorties. Les frais payés en une devise autre que le US dollar seront convertis en cette devise au taux de change des Nations Unies en vigueur à la date de la transaction. La FAO administrera le projet conformément à ses règlements, normes et directives.

### **Rapports financiers**

La FAO préparera, à des fins de suivi intérieur du projet, des comptes rendus semestriels des dépenses relatives au projet, montrant le montant budgétisé pour l'année, le montant dépensé depuis le début de l'année et, à part, les engagements non liquidés comme suit :

1. Les détails des dépenses pour le projet par activité, déclarés conformément aux codes budgétaires du projet, ainsi que stipulé dans le document de projet, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.
2. Les comptes rendus finals au moment de l'achèvement du projet par activité et sur une base cumulative, déclarés conformément aux codes budgétaires du projet, ainsi que stipulé dans le document de projet.
3. Un relevé de compte final conforme aux codes budgétaires du projet compris dans le système Oracle de la FAO, montrant les dépenses finales effectives faites au titre du projet, après liquidation de tous les engagements.

Ces rapports financiers sont préparés pour être soumis à l'examen et au contrôle du responsable du budget du projet et de l'unité de coordination FAO FEM.

Les rapports financiers à soumettre au bailleur de fonds seront préparés conformément aux dispositions stipulées dans l'accord sur les procédures financières du FEM.

### **Rapport sur le cofinancement**

Dans les 60 jours qui précèdent la période d'établissement des rapports, le directeur de projet de la FAO préparera un rapport de cofinancement annuel pour le projet, qui sera inclus dans le rapport sur l'examen de l'exécution du projet (EEP) lequel comprendra, dans la mesure du possible, les informations suivantes :

1. Montant du cofinancement obtenu par rapport au montant du cofinancement engagé au moment de l'approbation du projet.
2. Le rapport de cofinancement par source et par type :
  - Les sources comprennent le cofinancement propre de l'agence (en nature et espèces), les engagements de contrepartie du gouvernement (en nature et espèces); les contributions mobilisées pour le projet provenant d'autres agences multilatérales, agences bilatérales de coopération pour le développement, ONG, secteur privé et bénéficiaires.
  - Types de cofinancement. Les ressources en espèces comprennent les subventions, les prêts, les crédits et les investissements en actions. Les ressources en nature devront être :
    - consacrées uniquement au projet du FEM
    - évaluées comme étant le pourcentage inférieur du coût et de la valeur marchande des intrants nécessaires qu'elles fournissent au projet

- surveillées avec une documentation disponible pour les évaluations ou vérifications éventuelles du projet entreprises par la FAO.

En ce qui concerne les rapports sur le cofinancement en nature fourni par le gouvernement et d'autres institutions, la FAO encouragera les partenaires à fournir les informations en temps opportun ; lesdites informations seront présentées sur demande et sans certification au Secrétariat du FEM et au FEM.

### **Révisions budgétaires**

Des révisions budgétaires semestrielles seront préparées conformément aux directives et procédures types de la FAO.

### **Responsabilité pour les dépassements de coûts**

Le responsable du budget est autorisé à prendre des engagements ou effectuer des dépenses jusqu'à un pourcentage maximum de 20 pour cent au-dessus du montant annuel prévu par le budget du projet, au titre de n'importe quel sous-titre budgétaire à condition que le coût total du budget annuel ne soit pas dépassé.

Toute dépense excédentaire (dépenses excédant le montant budgétisé) pour un sous-titre particulier du budget qui dépasse la marge de 20 pour cent devra être discutée avec l'unité de coordination FAO FEM, en vue de vérifier si elle déterminera une modification importante de la portée ou de la conception du projet. S'il est estimé qu'il s'agit d'un changement limité, le responsable du budget préparera une révision du budget conformément aux procédures types de la FAO. S'il s'agit d'une modification importante des objectifs ou de la portée du projet, le responsable du budget devra préparer une révision du budget et une justification à soumettre pour examen au Secrétariat du FEM, Les économies réalisées dans un sous-titre du budget ne peuvent s'appliquer aux dépassements de coût de 20 pour cent d'autres sous-titres, même si le coût total demeure inchangé, à moins que cette opération soit autorisée spécifiquement par l'unité de coordination FAO FEM sur présentation de la demande. Dans un tel cas, le responsable du budget effectuera une révision du document de projet en modifiant le budget.

En aucun cas les dépenses ne pourront excéder le budget total approuvé du projet ou être approuvées après la date limite du projet. **La FAO sera responsable de toute dépense excédentaire.**

### **Vérification des comptes**

Le projet sera soumis aux procédures de vérification intérieure et extérieure stipulées dans le règlement financier et les règles de gestion financière de la FAO, et conformes à l'accord sur les procédures financières conclu entre le fiduciaire du FEM et la FAO.

Le régime de vérification à la FAO consiste en une vérification extérieure réalisée par le vérificateur général (ou individu exerçant une fonction similaire) d'un pays membre désigné par les organes directeurs de l'Organisation et faisant rapport directement à eux, et une fonction de vérification intérieure dirigée par l'Inspecteur général qui fait rapport directement au Directeur général. Ces deux fonctions sont imposées par les textes fondamentaux de la FAO qui établissent un cadre pour le mandat de chacune d'elles. Les vérifications locales entreprises par des cabinets d'expertise comptable indépendantes de comptes d'avances, dossiers, rapprochement bancaire et vérification des actifs ont lieu dans les bureaux de terrain et de liaison de la FAO.

## **ANNEXE 10: CONTEXTE JURIDIQUE**

### **Privilèges et immunités**

Aucune clause de cet accord ou d'un document y relatif ne sera interprétée comme constituant une renonciation aux privilèges ou immunités de la FAO, ou comme conférant des privilèges ou immunités de la FAO à d'autres institutions ou à leur personnel.

### **Règlement des différends**

Le présent accord sera régi par des principes juridiques généraux, à l'exclusion de tout système juridique national individuel. Les différends, controverses ou réclamations relatifs ou liés à cet accord ou toute violation de cet accord, s'ils ne sont pas résolus par une négociation directe, seront réglés par arbitrage conformément aux normes d'arbitrage de l'UNCITRAL en application à la date où l'accord entre en vigueur. Les parties à cet accord conviennent d'être liées par toute décision arbitrale prise conformément à cette section comme adjudication finale de toute dispute.

### **Propriété intellectuelle**

Tout droit de propriété intellectuelle au travail à exécuter au titre de cet accord sera conféré à la FAO, y compris sans limitation le droit d'utiliser, de publier, de traduire, de vendre ou de distribuer, à titre privé ou public, tout élément ou partie d'un élément.

### **Obligations du gouvernement**

1. Chaque gouvernement signataire et la FAO seront responsables conjointement de la réalisation des objectifs fixés par le projet.
2. Dans le cadre de sa contribution au projet, chaque gouvernement acceptera de rendre disponible le nombre requis de personnel national qualifié et les édifices, installations de formation, matériel, moyens de transport et autres services locaux nécessaires à l'exécution du projet.
3. Chaque gouvernement confiera la responsabilité du projet dans le pays à une agence gouvernementale, qui constituera le point focal pour la coopération avec la FAO aux fins de la mise en œuvre du projet et assumera la responsabilité du gouvernement à cet égard.
4. L'équipement et le matériel du projet, ainsi que les fournitures achetées grâce aux fonds du projet resteront propriété de la FAO, qui assurera que cet équipement, ce matériel et ces fournitures seront disponibles en tout temps pour le projet et que des dispositions sont prises pour garantir leur garde, entretien et assurance jusqu'à ce qu'ils soient transférés spécifiquement à une institution de collaboration appropriée. Les véhicules, les ordinateurs et tous les autres matériels non fongibles resteront la propriété de la FAO jusqu'à ce que le FEM en autorise le transfert à une institution appropriée de collaboration..
5. Sous réserve de dispositions de sécurité éventuelles en vigueur, chaque gouvernement fournira à la FAO et à son personnel oeuvrant au projet, le cas échéant, tout rapport pertinent, vidéo et autres données pouvant servir à l'exécution du projet.
6. La sélection du personnel de projet de la FAO, ou d'autres personnes prêtant service au nom de la FAO relativement au projet, et des stagiaires, sera entreprise par la FAO, après consultation avec chaque gouvernement. Dans l'intérêt de l'exécution rapide du projet, chaque gouvernement s'engagera à finaliser aussi rapidement que possible ses démarches pour l'approbation du personnel de la FAO et des autres personnes fournissant des services au nom de la FAO, et à renoncer, dans la mesure du possible, à soumettre à approbation les contrats à court terme du personnel de la FAO.

7. Chaque gouvernement appliquera à la FAO, à ses propriétés, à ses fonds et actifs et à son personnel, les dispositions de la Convention sur les privilèges et immunités des institutions spécialisées. Sauf disposition contraire convenue par tout gouvernement signataire et la FAO, le gouvernement confèrera les mêmes privilèges et immunités compris dans la Convention à toute autre personne rendant des services au nom de la FAO relativement à l'exécution du projet.
8. En vue de l'exécution rapide et efficace du projet, chaque gouvernement assurera à la FAO, à son personnel et à toute personne prêtant service au nom de la FAO ce qui suit :
  - i) la délivrance prompte et gratuite des visas et permis nécessaires ;
  - ii) tout permis exigé pour l'importation et, le cas échéant, l'exportation successive d'équipement, de matériels et de fournitures nécessaires au projet, et l'exemption de paiement de tous les droits de douane ou autres impôts ou frais relatifs à cette importation ou exportation ;
  - iii) l'exemption du paiement de tout impôt ou autre taxe sur la vente ou l'achats locaux d'équipement, matériels et fournitures à utiliser pour le projet ;
  - iv) le paiement des coûts de transport à l'intérieur du pays, y compris la manutention, l'emmagasinage, l'assurance et tous les autres coûts relatifs, concernant l'équipement, les matériels et les fournitures à utiliser pour le projet ;
  - v) le taux de change officiel le plus favorable ;
  - vi) l'assistance au personnel de la FAO, dans la mesure du possible, pour l'obtention des installations adéquates ;
  - vii) tous les permis nécessaires pour l'importation de biens appartenant au personnel de la FAO ou à toute autre personne rendant des services au nom de la FAO, ou destinés au projet, et pour l'exportation successive de ces biens ;
  - viii) l'approbation rapide des inspecteurs de douane de l'équipement, des matériels et des fournitures et des biens cités dans les sous-paragraphes ii) et iii) ci-dessus.
9. Chaque gouvernement se chargera de répondre à toute réclamation exprimée par des tiers contre-la FAO et son personnel, ou contre toute personne rendant des services au nom de la FAO, et la considèrera comme non responsable vis-à-vis de toute réclamation ou responsabilité relative au projet, à moins que le gouvernement concerné et la FAO ne conviennent que cette réclamation ou responsabilité est due à une négligence grave ou d'une action fautive volontaire de la part des individus susmentionnés.
10. Les personnes rendant des services au nom de la FAO, citées aux paragraphes 6 et 9, comprendront toute organisation, entreprise ou autre entité que la FAO charge de participer à l'exécution du projet.
11. Le présent accord sera régi par des principes juridiques généraux, à l'exclusion de tout système juridique national individuel.

### **Révisions du projet**

L'agence de mise en œuvre/exécution du projet est autorisée à faire par écrit les types suivants de révisions du document de projet, à condition qu'elle ait vérifié leur approbation par le FEM par écrit :

Les types suivants de révision du document de projet peuvent être réalisés avec l'approbation de l'unité FAO FEM :

- Révision ou adition à n'importe laquelle des annexes du document de projet.

- Révisions qui ne comportent pas de modifications importantes des objectifs immédiats, résultats ou activités du projet, mais sont dues à la réorganisation des intrants déjà approuvés ou à des augmentations des coûts dues à l'inflation.
- Révisions annuelles obligatoires qui réorganisent la production des résultats des intrants approuvés du projet ou expertise accrue ou autres coûts dus à l'inflation ou tiennent compte de la flexibilité des dépenses de l'agence.
- Inclusion d'un nombre accru d'annexes et pièces jointes conformément seulement à ce document de projet (à l'exception du contexte juridique).

Toute révision limitée sera indiquée dans l'Examen de l'exécution du projet (EEP) qui sera soumis par la FAO au bureau de l'évaluation du FEM.

Les changements importants proposés ne pourront être réalisés qu'avec l'accord écrit préalable de l'unité FAO FEM et du Secrétariat du FEM. Les changements importants sont définis comme ceux qui comprennent la restructuration du projet entraînant un changement marqué de la portée ou de la conception du projet, un changement dans ses objectifs, la réaffectation de la subvention du FEM ayant une incidence sur la portée ou les objectifs du projet, ou tout autre changement qui altère profondément le concept du projet.

**ANNEX 11: DETAILS ON GOVERNMENT RESPONSIBILITIES, NATIONAL POLICIES  
AND RELEVANT DEVELOPMENT PROJECTS**

**1. Institutional responsibilities**

Institutional responsibilities in the area of environmental and natural resources management and agricultural development are shared by a number of ministries and bodies in the four countries. Table 1 indicates the concerned national bodies in each country with mandates in: environment, land, agriculture, livestock, forestry, water resources, protected areas, wetlands.

**ANNEX 11: TABLE 1 - Responsibilities of the Main Government Institutions Concerned**

<b>Rwanda Bodies/Institutions</b>	<b>Responsibility</b>
Ministry of Land, Environment, Forestry, Water and Mines (MINITERE)	Environment in general, biodiversity, land, land use and land tenure, water, forests and mining
Ministry of Agriculture and Animals Resources (MINAGRI)	Agriculture, livestock and pastures, soil and water conservation and wetlands management.
Ministry of Infrastructures (MININFRA)	Primary role for energy, roads and other heavy infrastructures
Office for Tourism and the Protected Areas (ORTPN) in the Ministry of Commerce, Industry and Tourism (MINICOM)	protected areas management and wildlife including the Akagera National Park
Institut pour les Sciences Agronomiques du Rwanda (ISAR)	Research in best practices
Ministry of Local Government (MINALOC)	Decentralized planning and decision making
<b>Tanzania Bodies/Institutions</b>	<b>Responsibility</b>
Division of the Environment (DOE) in the Vice President's Office	Advises on environmental policy formulation, legislation, sensitisation and monitoring and coordinates poverty alleviation and of NGOs and community-based organizations (CBOs)
Ministry of Agriculture, Food Security and Co-operatives (MoAFC)	Promotes efficient and effective services to the agricultural sector in collaboration with all stakeholders through: formulating coordinating, monitoring and evaluating implementation of relevant policies and monitoring crop regulating institutions; providing technical services in extension, irrigation, plant protection, land use, mechanization and information services; promoting and coordinating research and development and investment in the sector; promoting private sector and local government participation in delivery of support services; undertaking crop monitoring and early warning, maintaining strategic food reserves, promoting appropriate post harvest technologies; collaborating with national and international institutions in the agricultural sector. Facilitate development and implementation of co-operatives, developing primary societies and co-operatives and formation of co-operative savings and credit societies.
Ministry of Livestock Development (MoLD)	Promotes and develops policy for the development of well managed livestock resources for social and economic development; supervises, livestock research, extension and veterinary services.
Ministry of Water (MoW)	Coordinates water resources development, rural and urban water supplies, water quality and pollution control, water management and infrastructure, river basin development.
Ministry of Marketing and Cooperatives (MMC)	Facilitation for development and implementation of co-operative and marketing policies; developing primary societies and cooperatives; formation of cooperative savings and credit societies; conducting intra and intra-regional trade market research and surveys; ensuring

	development of human resources; management of projects.
Ministry of Lands and Human Settlements (MLHS)	Coordinates land policy, surveying, valuation and development services, human settlements development, land registration and regional physical planning. National Land Use Planning Commission (NLUPC) is responsible for implementing the 1999 Land Act + Village Land Act
President's Office – Regional Administration and Local Government (PO-RALG)	Co-ordinates and supervises regional development and administration. The Ministry co-ordinates rural and urban development management policy and strategies, co-ordinates Regional Secretariat activities and builds their capacity in institutional development strategies for integrated socio-economic development and financial development of Local Government Authorities. The Ministry also co-ordinates and supervises development planning and sectoral interventions on donor-supported programmes at district and other local levels; issues Ministerial guidelines to Regional Secretariats and Local Government Authorities; strengthens the channel of communication and information flow between national and sub-national levels.
<b>Uganda Bodies/Institutions</b>	<b>Responsibility</b>
National Environment Management Agency (NEMA) of the Ministry of Water, Lands and Environment	Supervising, co-ordinating, planning and monitoring of environmental matters. Focal point for the CBD.
the Ministry of Agriculture, Animal Industry and Fisheries (MAAIF)	Coordinates agricultural policies, initiatives and projects; inspection, monitoring and evaluation of agricultural activities of local governments; provision of technical assistance, supervision and training to agricultural advisory service personnel.
<b>Burundi Bodies/Institutions</b>	<b>Responsibility</b>
Ministère du territoire, du tourisme et de l'environnement et du tourisme (MINATTE)	Design and implement national policies on environment and regional planning; set up procedures for EIA for projects; popularize national environmental education programme; inventory, study and settlement of new arable lands to implement national policy to combat erosion, in collaboration with MINAGRI; contribute to implementation of conventions/international programmes on protection/management of natural resources and environment; contribute to promotion of tourism, with other Ministries concerned;
Ministère de l'Agriculture et de l'élevage (MINAGRIE)	Agriculture, livestock production, food security, soil conservation and improvement, wetland management; extension, research in best practices, improved seeds etc.
Ministère des Travaux Publics et de l'Équipement (MTPE)	Construction and control of road infrastructure, extraction of clay for brick making, digging of arable lands and overexploitation of wood
Institut des Sciences Agronomiques du Burundi (ISABU)	Research of best practices
Office National du Tourisme (ONT)	Promotion of tourism
Institut national pour l'Environnement et la conservation de la Nature (INECN)	Conservation and management of parks and natural reserves
Institut Géographique du Burundi (IGEBU)	Meteorological stations, cartography, hydrology

## 2. National Policies and legislation

More detail is provided on the relevant national policies and legislation in Table 2 of this Annex.

**ANNEX 11: TABLE 2 - SUMMARY OF RELEVANT NATIONAL POLICIES AND LEGISLATION**

NATIONAL DEVELOPMENT STRATEGY	NATIONAL ENVIRONMENT STRATEGY	NATIONAL STRATEGY FOR AGRICULTURE AND LIVESTOCK
<p><b>RWANDA</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Resettlement &amp; reintegration;</li> <li>• Rights of all refugees;</li> <li>• Development of human resources &amp; national economy;</li> <li>• Institutional capacity building;</li> </ul> <p>Environment is one of priorities identified by the <b>Poverty Reduction Strategy (PRS)</b>, ****, and is among the fundamental programmes focusing on agricultural transformation and rural development.</p> <p><b>Vision 2020</b> environment pillar to reduce pressure on NR (land, water, biomass, biodiversity).</p>	<p><b>National Environment Policy,</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• population, land use and NRM linkages,</li> <li>• reverse environmental pollution &amp; degradation processes</li> <li>• better management/protection of NR &amp; environment</li> <li>• preserve resources for future generations</li> <li>• mainstream gender in the protection of environment.</li> </ul> <p><b>PRS</b> - Rational use of wood and alternative sources of energy.  <b>PRS</b> - Water supply, rainwater harvesting and use in towns and villages. Environment-friendly water use in socio-economic sectors. Wetland conservation &amp; management  Conservation and management of forests and protected areas;  Conservation and sustainable use of biodiversity of natural &amp; agro-ecosystems; equitable sharing of benefits derived from biological resources.Environment-friendly agro-pastoral &amp; fishing</p>	<p><b>Agriculture strategy:</b> Input &amp; product markets; Improve SWC management; Develop swamp lands; Farming intensification: inputs &amp; extension; Support farmers groups; Rural credit; Storage &amp; Farm roads</p> <p><b>Livestock strategy:</b> Increase rural incomes; Reduce imports of meat &amp; milk; Restocking areas depleted in war; Reallocate communal pastoral lands to groups/ individuals; Watering points &amp; forage production; Animal health &amp; husbandry programs; Privatisation; Milk collection points; slaughter plants; Markets; Transport; Access to credit;</p> <p><b>PRS</b> accompany agricultural/rural development by environment protection (SWC, reforestation, rational use of wetland, water).</p>
<p><b>TANZANIA</b></p> <p><b>National Strategy for Growth and Reduction of Poverty (NSGRP,1998)</b> guiding framework for stakeholders; coordination of policies and strategies for the eradication of poverty caused by poor health services, illiteracy, malnutrition, environmental degradation and high mortality rate.</p> <p><b>Tanzania Development Vision 2025</b> envisages raising the standard of living to those of a typical medium income country (food security, increased income and export earnings)</p> <p><b>Rural Development Strategy (RDS)</b> aims to eradicate poverty through multi-sector interventions (agriculture, roads, water, education, health, and local government reforms),decentralization and participatory approaches</p>	<p><b>National Environmental Policy (1997) and Laws (2005)</b> an integrated framework for environment and NRM to promote socioeconomic development while maintaining environmental quality and resource productivity. Land degradation and drought are priority problems. Implemented through the <b>National Environment Action Plan (1994)</b>, <b>National Conservation Strategy for Sustainable Development</b> (draft, 2000), <b>Forestry Action Plan (1994)</b> and the <b>Action Plan arising from the Soil Fertility Initiative (SFI)</b> in 2000.</p> <p><b>Water Resource Management Policy (1999)</b> management and conservation of water quality, ecosystems and wetlands, public awareness; broad stakeholder participation in planning</p> <p><b>National Land Policy (1999)</b> secure land tenure; optimal use of land resources; broad-based socio-economic development while protecting ecology/ environment.</p> <p><b>National Forest Policy (1998)</b> inter alia to ensure ecosystem stability, water catchments and soil fertility.</p> <p><b>Wildlife Policy</b> conservation of biological resources; include all stakeholders, sustainable use, fair &amp; equitable sharing benefits.</p>	<p><b>Agriculture and Livestock Policy (1997)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Improve well-being of those dependent on agriculture;</li> <li>• Integrated, sustainable use and management of NR (soil, water and vegetation);</li> <li>• New technologies to increase labour and land productivity</li> </ul> <p><b>The Agricultural Sector Development Strategy (2001)</b> sets clear targets for growth (5%/year) and poverty reduction objectives of the NSGRP and contributes to the Tanzania Development Vision (TDV, 2025). It focuses on strengthened public-private partnerships and implementing District Agricultural Development Plans (DADPs) supported by policy and institutional arrangements and crosscutting issues..</p> <p><b>MAFS</b> aims to improve delivery of extension services by reducing extension staff-farmer ratio from 1: 1595 to 1:700 in 2010.</p>

**ANNEX 11: TABLE 2 - SUMMARY OF RELEVANT NATIONAL POLICIES AND LEGISLATION**

NATIONAL DEVELOPMENT STRATEGY	NATIONAL ENVIRONMENT STRATEGY	NATIONAL STRATEGY FOR AGRICULTURE AND LIVESTOCK
<p><b>UGANDA</b> The <b>Constitution of the Republic of Uganda, 1995</b> entrusts the state with responsibility to protect important natural resources (land, water, wetlands, minerals, oil, fauna, flora). Land belongs to the citizens and vested in them in accordance with the land tenure systems. Other resources are held in trust by government on behalf of the citizens.</p> <p><b>National Poverty and Environment Action Plan (PEAP) and District Development and Environment Action Planning (DEAP)</b> strategies address the interlinkages between poverty and environment and links sectors.</p>	<p><b>National Environment Management Policy (1995)</b> implemented through NEAP and N.E. <b>Statute 2000</b> (umbrella framework): Conservation &amp; restoration of ecosystems, biodiversity; ecological process. Public awareness; local participation in environment actions; Farming systems &amp; land-use practices to conserve/enhance productivity. Sustainable management: of forest &amp; wildlife resources and rangelands (within capacity); of fisheries and other aquatic resources; use of traditional/alternative energy sources.</p> <p><b>National Policy for the Conservation and Management of Wetland Resources (1995)</b> to maintain ecological and socio-economic functions of wetlands for present and future generations; optimal use of resources, minimize unsustainable practices, partial exploitation for economic development. <b>Wetlands, River Banks and Lake Shores Management, N.E. Regulations (2006)</b> wise &amp; sustainable use for catchment conservation and flood control.</p> <p><b>National Land-use Policy (draft)</b> to achieve sustainable socio-economic development through optimal land use; addresses a gap in integrated, harmonized land-use planning/ management across sectors and among land users/ stakeholders.</p>	<p><b>Plan for Modernisation of Agriculture Policy</b> to increase production/unit area through research, extension, farmer and market linkages; sustainable use/management of NR.</p> <p><b>Food and Nutrition Policy 2003</b> multi-sector, coordinated process - food security, improved nutrition increased income</p> <p><b>Livestock Policy</b> optimum stocking rates to avoid/ prevent over-grazing and soil compaction; rangelands management.</p> <p><b>Cattle Grazing Act Cap 223 and Prohibition of Grass Burning Decree 5 (1974)</b> control by sub-county chief /veterinary or agriculture officer.for specific purposes</p> <p><b>National Forestry Policy and National Forestry and Tree Planting Act (2003)</b> encourage private &amp; public investment in sustainable forest management (farm forestry, watershed protection, joint management of forest reserves.</p> <p><b>National Soils Policy (draft)</b> to maintain productivity of land /agroecosystems through sound soil management and use; soil research/extension; awareness of impacts of soil erosion.</p> <p><b>Access to Genetic Resources &amp; Benefit Sharing, NESI # 30 (2005)</b> sharing of derived benefits; sustainable use of GR.</p>
<p><b>BURUNDI</b> <b>Cadre stratégique intérimaire de relance de la croissance économique et de lutte contre la pauvreté (2003):</b> quality of social services (health; education); stable macro-economic framework; economic growth -poverty reduction; resettlement/integrate victims of conflict/ disadvantaged groups; fight against HIV/AIDS/STD; women in development; peace,security and good governance.</p> <p>Link NAP, energy and poverty reduction strategies (local/NGO participation in decision making/action plans).</p>	<p><b>National Environment Policy (1997)</b> population, land use, NR linkages; reverse pollution &amp; degradation processes; improve management/preserve resources for future generations; gender in environment protection, protected areas integrity/perennity.</p> <p><b>PRS</b> Rational use of wood; alternative energy sources/HEP; water supply, rainwater harvesting and use in towns and villages.</p> <p>Conservation &amp; sustainable use of wetlands, of forests/protected areas, of biodiversity (natural; agro-ecosystems); equitable sharing of benefits derived from GR; sustainable agro-pastoral &amp; fishing</p> <p><b>National policy on water resources management (2001)</b> access to drinking water; wastewater management; use of water for irrigation; rainwater conservation; wetland/hydroly management. Regional cooperation for management of shared water resources.</p> <p><b>NAP Land degradation (2003)</b> land use plan ; watershed management (agro-sylvo-pastoral techniques), climate change mitigation; protect/conserv water resources; prevent natural disasters, regional plans; farm planning).</p>	<p><b>National food security policy (2003)</b> increase/diversify food production; restore soil fertility, SWC, watershed management, tree planting, agroforestry; Participatory dialogue on arable land management/tenure security¶;</p> <p>stabilise food production; communication and marketing (roads/markets) reduce post harvest losses; information on agricultural/rural sector- agric census/forest inventory.</p> <p><b>Food security &amp; agricultural development strategy, Horizon 2015 (June 2004); Sector policy to rehabilitate/ revitalise agriculture and 3 year Action Plan 2002-2004):</b> promote integrated agro-sylvo-pastoral systems; research; zero grazing and improved breeds; participatory extension; access to agricultural inputs; conservation/NRM; crop production ; promote/diversify export crops; processing/ storage; food security and nutrition; support services;. Institutional mechanisms to encourage roles of private sector /NGO in forest management,</p>



## ANNEX 12. LINKAGES WITH NATIONAL, REGIONAL AND GLOBAL PROJECTS/PROGRAMMES RELEVANT TO KAGERA TAMP

**Table 1** Linkages to National, Regional and Global projects/programmes

Relevant projects/Activities	Relationship with TAMP	Mechanisms
<p><b>1. The Nile Transboundary Environmental Action Project (NTEAP)</b> developed under the multi-donor Shared Vision Programme (SVP) of the NBI promotes cooperation among the Nile Basin countries in protecting and managing the environment and the Nile River Basin ecosystem.</p> <p>GEF World Bank and UNDP, 2004-2009, 39M USD Rwanda, Tanzania, Uganda, Burundi, Congo, D.R., Kenya, Egypt and Sudan (regional unit hosted by Khartoum).</p>	<p>TAMP activities will draw upon expertise of those in ministries, NGOs and local communities trained by NTEAP in environmental management and monitoring and prevention of transboundary erosion and pollution (e.g. through a roster of experts)</p> <p>TAMP project team will liaise with NTEAP to identify opportunities for communities and NGO partners to apply for small grants (10,000-25,000 USD/grant) for community-based approaches to land and water conservation to reduce soil erosion, desertification, pollution and control invasive water weeds.</p> <p>In turn, TAMP will make available resulting guidance, know-how and capacities for sustainable land and agro-ecosystem management (SLaM) to be fed into skills development by NTEAP in the region.</p>	<p>Liaison with project management unit (PMU). Sharing of project workplans, training plans and making available policy and technical materials and guidance.</p>
<p><b>2. Integrated Management of Critical Ecosystems (IMCE) project in Rwanda</b> focuses initially on assisting the Government in the sustainable management of critical marshlands and later community management of watersheds and buffer zones to reduce pressure on protected areas.</p> <p>GEF/WB, full project February 2006, 4.3mn USD (of which 400,000 USD counterpart funding)</p>	<p>This is a clear complement to TAMP which focuses on agricultural ecosystems and both projects rely on close collaboration between agriculture and environment sectors. Although the geographical coverage differs, linkages can be made for IMCE expertise in status and trends study of wetlands in the Kagera basin and to build on experiences, methods and capacity building from IMCE.</p>	<p>Liaison with PMU. Involvement of IMCE experts in diagnosis of agro-ecosystem - wetlands interactions and capacity building</p>
<p><b>3. Rehabilitation and Sustainable Land Management Project (PRASAB) in Burundi</b> aims to restore certain degraded lands, develop community and national strategies for sustainable use of natural resources in certain wetlands and swamp areas, promote an integrated approach for watersheds and wetlands management, and emergency support for returnees and internally displaced persons.</p> <p>GEF/WB, 2004-2010, 40.47M USD (of which IDA-35M USD, GEF-5M USD, beneficiaries, 0.4M). The project covers all 5 AEZ and 9 provinces,</p>	<p>Collaborative arrangements will be established to ensure the projects are mutually supporting and avoid duplication (e.g. by covering different communes in the 3 shared provinces, sharing expertise and approaches).</p> <p>TAMPs added value will be its capacity to scale up through transboundary collaboration mechanisms with other basin countries, its integrated agro-ecosystem (intersectoral) approaches, conflict resolution and legal awareness/arrangements for improved tenure, land rights and planning at community level, and scaling up of SLaM planning and management techniques and approaches</p>	<p>Liaison by TAMP with PRASABs Inter-provincial management units (IPCMUs) Close coordination and planning in beneficiary districts in the 3 provinces.</p>

Relevant projects/Activities	Relationship with TAMP	Mechanisms
including 3 of TAMP (Kirundo, Muramvya, Mwaro)		
<p><b>4. Land Use Change Analysis as an Approach to Assessing Biodiversity Loss and Land Degradation (LUCID)</b> was a UNEP/GEF funded targeted research project that generated GIS models and maps of land-use change in some of the concerned districts in Uganda and Tanzania.</p>	<p>Kagera TAMP has used some LUCID information during project formulation and will further use available data and spatial analysis on land-use change analysis, biodiversity and land degradation) in developing its integrated GIS/RS system for the Kagera basin</p> <p>Through district and research staff in Bukoba district, Tanzania, and Rakai district, Uganda, TAMP will also draw upon the methodologies and expertise developed through the completed <b>East African Cross Borders Biodiversity project</b></p>	<p>Liaison of TAMP team with experts that were involved in LUCID and cross-borders projects and information sharing (e.g. through Regional technical advisory committee RTAC)</p>
<p><b>5. GEF/World Bank project on Novel forms of livestock and wildlife integration adjacent or protected areas in Africa - Tanzania</b></p> <p>4,5M USD IBRD grant, end September 2005-December 2008), supported by FAO/LEAD and ILRI.</p>	<p>Although not in the Kagera basin, and the forthcoming closure of the project, TAMP envisages to build on this project's experience in participatory land use planning and management (PLUM), and developing action plans and establishing village land use committees (VLUM) and wildlife management areas. This will include benefit sharing mechanisms, increasing returns from integrated wildlife and livestock production systems; and decision support tools to strengthen rational resources access and management. The project will have also generated knowledge on wildlife corridors, traditional grazing systems and grazing hotspots, using existing databases on livestock (ILRI, FAO) and wildlife in Tanzania and recent studies on human welfare.</p>	<p>Liaison in FAO HQ through FAO LEAD (Livestock and environment programme-AGA), and in Tanzania through FAO Representation, ILRI and project staff</p>
<p><b>6. The FAO Africover Project and Information Products for Nile Basin Water Resources Management project GCP/INT/945/ITA</b></p> <p>Italy main donor of both projects in collaboration with beneficiary Governments</p>	<p>i) The maps of land cover in the four countries from medium resolution satellite imagery, and additional layers (e.g. roads, rivers and water bodies) provide a valuable resource to TAMP although scales and imagery dates differ: Tanzania at 1:200,000 (1997), while Uganda (2001), Rwanda (1999) and Burundi (1999) at 1:100,000. Collaboration with TAMP could include re-mapping to provide a time-series analysis of patterns of changes across the basin from the original Africover and its transformation into land use maps.</p> <p>ii) Use of NBI information products on the website (and Nile Google) and linkages with Internet forum on hydro-meteorological network hosted jointly by the FAO Nile basin project with NELSAP Kagera project and the transboundary hydrological monitoring network.</p> <p>iii) Use, as required, of persons trained by these projects in GIS, field data acquisition, data processing, quality control and use of data/information products (physical &amp; socio-economic data) to support policy analysis and decision-making (in collaboration with NBI SVP Water</p>	<p>Africover data and maps and other. NB information products to be made available and expertise shared in their use, and in the development of relevant layers and information products for decision making across the basin.</p>

Relevant projects/Activities	Relationship with TAMP	Mechanisms
	<p>Resources Planning and Management Project and Socio-Economic Development and Benefit Sharing project.)  <b>iv)</b> use as required of results of basin-wide survey and regional workshops on current and potential rural water use and water productivity in irrigated and rainfed agricultural production in support of sustainable rural livelihoods, including supplementary irrigation, water harvesting for crop production and domestic use (in collaboration with SVP Efficient Water Use for Agricultural Production project and Confidence Building and Stakeholder Involvement project).</p>	
<p><b>7. Various FAO technical assistance projects on land and water management and food security</b> working through participatory learning–action–research processes, such as Farmer Field Schools</p> <p><b>i) Conservation agriculture and sustainable agriculture (CA-SARD)</b> project phase II in Tanzania and Kenya includes activities in Bukoba district, Kagera and other districts and builds on phase I and a pilot project in Eastern Uganda TCP/UGA/3003.</p> <p><b>ii) Improvement of Food Security in Cross-border Districts of Burundi, Rwanda and Uganda</b>, in support of the modernization of agriculture and poverty reduction under the NEPAD framework (in selected joint cross-border districts of Burundi (Ngozi, Kayanza); Rwanda (Nyagarare, Bugesera; Nyaruguru; Byumba, Burera), and Uganda (Kabale, Kisoro),</p> <p><b>iii) Special Programme on Food security (SPFS)</b> building on pilots in Burundi (645,000 USD; 2000-2003 in five representative AEZ) and in Tanzania ; and</p> <p><b>iv) Human Security Project in Tanzania</b> which aims to strengthen human security through sustainable human development (household food security and nutritional status, strengthen resilience and livelihoods through the FFS approach) in Ngara and Karagwe districts,</p>	<p>FAO will promote exchange of experiences and provide support for linking SLaM with food security and successful FFS / PLAR processes.</p> <p><b>i)</b> CA is identified as a key technical option in the basin for reversing land degradation, reducing labour and improving livelihoods. However, its scaling up will depend on government and donor support for making available CA tools and equipment and strengthening expertise</p> <p><b>ii)</b> In supporting target communities, farmers and herders, liaison will be established with partners in the regional food security project and national SPFS projects to share experiences from field activities and better reach poor and vulnerable groups. This could include:</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ more profitable agricultural production systems, increased market access and value-added activities such as: i) expanding markets and strengthening market access opportunities for rural communities; ii) intensifying production and improving quality of selected staple and cash products (mainly crops); iii) improving water resource management; iv) engagement in post-harvest value-added activities. In accordance with COMESA (Common Market of Eastern and Southern Africa) in Burundi, Rwanda and Uganda and regional integration of agricultural development strategies under the NEPAD framework (cross- border districts).</li> <li>○ developing viable opportunities for increasing productivity while ensuring sustainable use of agro-biodiversity, e.g. improved processing and marketing of local products from domesticated and wild resources and use of local varieties and breeds.</li> <li>○ participatory integrated management of wetlands and valley bottoms to increase agricultural potential and restore watershed productivity (agro-silvopastoral and water management (Burundi).</li> </ul>	<p>Project teams and experts will share expertise and materials for training</p> <p>TAMP PMU will organise exchange visits and field days for learning process and collaboration among districts and projects</p>

Relevant projects/Activities	Relationship with TAMP	Mechanisms
Kagera region, both seriously affected by refugees and HIV/AIDS (mid 2006-2008, Japan funds with FAO, UNDP, WFP, UNIDO, UNICEF and GoT).	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ irrigation rehabilitation, intensified production, livelihood promotion and diversification (aquaculture, village kiosk businesses) and, building from FFS, facilitating emergence of Participatory Farmer Groups (PFGs), which form a legal basis around Savings and Credit associations and/or Water Users Associations in irrigated areas (from mainland Tanzania).</li> <li>○ targeting vulnerable populations (orphans, children, women and men impacted by influx of refugees, poverty and HIV/AIDS), through Junior (JFFLS) and Adult Farmer Field and Life Schools (AFFLS) (HSP).</li> </ul>	
<p><b>8. Support to the Akagera Park and its Vicinity</b> in Rwanda (Office of Tourism and National Parks-ORTPN and DED) (followed the GTZ supported “<b>Projet de Protection des Ressources Naturelles du Parc National de l’Akagera (PRORENA)</b>” (phase I completed early 2005) which aimed to strengthen the remaining Akagera park through organisation and management after two thirds of the park was de-gazetted in 1995</p>	This Rwanda project provides an important knowledge base for reducing pressures from agro-ecosystems and identifying needs for biodiversity conservation and long term protection of the park. (This includes support regarding park boundaries, community awareness of the value of the park, income generating activities targeted at park visitors; improved ecological balance of the park).	Liaison by TAMP with concerned national institutions and district partners
<p><b>9. In Rwanda, the Rural Sector Support Programme (RSSP)</b> is the main agricultural investment nationwide and aims to increase food production and support off-farm income generation in rural areas in all provinces of Rwanda. (World Bank, 2001-2011- 100 million USD)</p>	There is a need to mainstream SLAM in national development strategies and programmes and leverage investment of these programmes for TAMP implementation and scaling up of successful experiences across the basin.	RSSP has confirmed support and cofunding for districts in the Kagera basin in Rwanda The project team, TAC and members of RPSC and RTAC to liaise to make this a reality.
<p><b>10. In Burundi, the Projet de Relance et de Développement du Monde Rural (PRDMR)</b> promotes smallholder agriculture (extension, livestock, seed multiplication, inputs); land management (wetlands, watersheds, agro-silvo-pastoral integration); support to local initiatives (artisans, literacy, micro-finance, agro-processing); and community infrastructure (schools, health centres, water points, rural roads). (FIDA-OPEP, 2000- 2008)</p>	There is a need to mainstream SLAM in national development strategies and programmes and leverage investment of these programmes for TAMP implementation and scaling up of successful experiences across the basin.	Liaison is needed with PRDMR to develop collaborative and co-funding arrangements. (not yet done as Burundi was not beneficiary of PDFB) As above, project teams, TAC and members of RPSC and RTAC should liaise to make this a reality.
<p><b>11. In Tanzania, the Agricultural Sector</b></p>	Close collaboration will be established in the 4 Kagera districts with	MoA has confirmed support

Relevant projects/Activities	Relationship with TAMP	Mechanisms
<p><b>Development Programme (ASDP)</b> multi-donor programme provides investment through District Agricultural Development Plans and at national level supports policy interventions (institutional framework; support services). The <b>District Agriculture Sector Investment Project (DASIP)</b> (2006-2012, AfDB) supports preparation and implementation of more effective Village Agriculture Development Plans in 25 districts in NW Tanzania, including Kagera region. The <b>Participatory Agricultural Development and Empowerment Project (PADEP)</b> (World Bank, 70.6 million USD of which IDA 56M USD) aims to sustainably raise food production, income and assets of participating households/groups through community agricultural development sub-projects (840 villages)</p>	<p>DASIP in farmer capacity building; community planning and investment in agriculture, support to rural micro-finance and marketing. TAMP will work with district planners and DASIP actors in effectively programming and budgeting for SLaM activities and ensuring required ASDP funds are allocated for community actions and district technical support.</p> <p>Liaison will be established with PADEP for sharing of methods and tools and investment support in target districts (empowering communities/ farmers' groups for choice of sustainable, productive technology; sharing costs and hence risk of adoption of improved technologies; enhancing demand for products/services provided by private sector; promoting improved land/crop husbandry practices; supporting district decentralization process; improving infrastructure to improve access to markets).</p>	<p>and co-funding through ASDP and DASIP to districts in the Kagera basin in Tanzania</p> <p>As above, project teams, TAC and members of RPSC and RTAC should liaise to make this a reality.</p>
<p><b>12. In Uganda, Promoting the Modernisation of Agriculture (PMA)</b> aims at poverty eradication by means of a long term strategy for the transformation of the agricultural sector through multi-sector interventions and a decentralised planning process. It is supported by the <b>National Agricultural Advisory Services Programme (NAADS)</b> which aims to establish a demand-driven client- and farmer-led agricultural service delivery system, particularly targeting the poor and women.</p>	<p>The focus of NAADS is on a commodity driven approach for increasing productivity, empowering farmers and building their demand for research and agricultural advisory services. During a recent evaluation, natural resources management was identified as an area requiring specific attention as the short term goals of farmers could lead to increased exploitation and degradation of resources without required investments in restoring natural resources.</p> <p>TAMP will work with NAADS to strengthen support for SLaM and use of FFS approaches</p>	<p>Through MAAIF both PMA and NAADS have been confirmed as cofunders and collaborative partners of TAMP</p> <p>As above the project team, TAC and members of RPSC and RTAC should liaise to make this a reality.</p>
<p><b>13. In Uganda, National Livestock Productivity Improvement Project (NLPIP)</b> aims to increase household incomes through increased livestock productivity and marketing while taking care of environmental concerns of land degradation and overgrazing due to increased animal population and conventional livestock practices. It will minimise possible water and soil pollution, reduce soil erosion and improve water supply, encourage tree and fodder planting and minimise fire burning. (AfDB, 33.6 million USD, 2006-2011)</p>	<p>NEMA will work closely with NLPIP to monitor and assess the environmental impacts which will be of use for TAMP.</p> <p>Results of NALEP should be integrated into TAMP and vice versa</p>	<p>Collaboration with technical partners and beneficiaries</p>

Relevant projects/Activities	Relationship with TAMP	Mechanisms
The <b>HEIFER</b> project aims to improve livelihoods through provision of heifers to help farmers and rural communities overcome problems of nutrition and increase farmer incomes.		
14. In Uganda <b>Farm Income Enhancement and Forest Conservation Project (UFIEFCP)</b> is nationwide and aims to contribute to poverty reduction (improved incomes, rural livelihoods and food security) through sustainable natural resources management and agricultural enterprise development. (AfDB USD51 million, 2006-2011).	Lessons from this project will be integrated into TAMP (NRM, rehabilitating degraded watersheds through communities, forest plantations and capacity building).	This is an important cofunding partner

## ANNEX 13: POPULATION AND SOCIAL STATISTICS IN THE KAGERA BASIN

**Table 1. Population Distribution in the Kagera River Basin**

Countries sharing the Kagera Basin	Land area km <sup>2</sup>	% Land Area of Basin	Basin Share of National Population in millions (of total)	Basin Population Projections, in millions (growth rate)		Population Density in Kagera Basin (per km <sup>2</sup> )	
			In 2002	In 2015	in 2030	in 2002	in 2015
<b>*Uganda</b>	5,980	10	0.8 (of 24.4)	1.3 (3.9%)	3.3 (3.9%)	135	221
<b>Tanzania</b>	20,210	34	1.2 (of 34.4)	1.8 (3.1%)	2.9 (3.1%)	61 131**	- 220
<b>Rwanda</b>	20,550	34	7.6 (of 8.6)	10.7 (2.6%)	15.7 (2.6%)	372 <500**	519
<b>Burundi</b>	13,060	22	3.3 (of 6.6)	4.7 (2.9%)	7.3 (2.9%)	250	362
<b>Totals</b>	59,800	100	12.9	18.5	29.2	216	488

\* Note TAMP project area proposed to extend to cover all 6 districts in Uganda which include part of the basin, total land area 17,743 km<sup>2</sup>, population 2.4 mn. in 2002, projected to reach 3.9 mn. in 2015 and 7.0 mn. in 2030.

\*\* Effective population density (excluding protected areas, etc.)

**Table 2 Social Statistics for the Kagera River Basin**

Social statistics	Burundi	Rwanda	Tanzania mainland	Uganda
Adult literacy rate (% age 15+) * <sup>1</sup> (School attendance: primary + secondary)	59% (35%)	68%	76%,	68%
Poverty % rural population below national poverty line (USD1/day) (average annual)* <sup>2</sup>	36% (1990) (USD90)	(USD220)	38.7% (2001) (USD330)	- (USD270)
Poverty, % population <USD1/day consumption	58.4% (2002)	52% *(2000)	49% (1991)	-
% Undernourished * <sup>3</sup>	68%	37%	43%	19%
Life expectancy (years)	43.6			
HIV/AIDS infection, adult rates* <sup>4</sup>	6%	5.1%	8.8% (Kagera >10%)	4.1%
Persons living with AIDS * <sup>4</sup>	250 000	250 000	1,600,000	530,000
Estimated number of orphans due to AIDS (lost one or both parents)* <sup>4</sup>	200 000	160 000	980 000	940 000

\*<sup>1</sup> UN Human Development Indicators 2002/2003 (rates for rural areas are likely to be higher e.g. in Tanzania estimated illiteracy of rural (urban) women 41.2% (19%), men 33.1 % (14.2%)

\*<sup>2</sup> World Bank

\*<sup>3</sup> World Food Programme

\*<sup>4</sup> UNAIDS, 2003 (HIV/AIDS estimates are not always a good indication of scale of the epidemic as much of the data is from antenatal clinics, however access to such services varies greatly between rural and urban areas.<sup>4</sup>

<sup>4</sup> [http://hdr.undp.org/docs/reports/national/URT\\_Tanzania/Tanzania\\_2002\\_en.pdf](http://hdr.undp.org/docs/reports/national/URT_Tanzania/Tanzania_2002_en.pdf)